



R. LUDORF/REUTERS

Carnage en Israël

QUATORZE personnes au moins ont péri dans un attentat à la voiture piégée, commis lundi 21 octobre contre un bus dans le nord d'Israël. L'attentat de Pardès Hanna, qui a fait également une trentaine de blessés, a été revendiqué par le mouvement palestinien Djihad islamique. Israël a mis en cause l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, jugée « responsable directement ou indirectement ».

Lire page 4

IRAK

Le nouveau texte américain à l'ONU p. 5

CONSUMMATION

Une forte baisse en septembre p. 9

SCHNEIDER-LEGRAND

La Cour de Luxembourg désavoue Bruxelles p. 23

UNION EUROPÉENNE

Elargissement : débats à Bruxelles et à Paris p. 7-8

ISLAM DE FRANCE

Polémique autour de Dalil Boubakeur p. 11 et notre éditorial p. 20

« PORTS SECS »

Les ports s'étalent loin dans les terres p. 15

SNCF

Stratégie, réformes, service minimum p. 22

PORTRAIT

Soulez-Larivière, avocat trublion p. 36

DISPARITION

Bernard Fresson p. 14

International.....	2	Entreprises.....	21
Union européenne.....	7	Communication.....	24
France.....	8	Marchés.....	25
Société.....	10	Aujourd'hui.....	27
Carnet.....	14	Météorologie.....	30
Abonnements.....	14	Jeux.....	30
Régions.....	15	Culture.....	31
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	37

TECHNOLOGIES

Le périple de l'A-380



LA DISPERSION des sites de production du gros-porteur européen a conduit à mettre en place un système complexe de transport par mer, voie fluviale et route. Lire page 27

Enquête sur les nouveaux fronts asiatiques du terrorisme

APRÈS les Etats-Unis et l'Europe, d'une part, le Proche-Orient et ses prolongements en Asie centrale, d'autre part, l'islamisme radical vient d'ouvrir un nouveau front : l'Extrême-Orient, la rive occidentale de l'océan Pacifique. De l'attentat du 12 octobre à Bali, en Indonésie, à ceux qui ont eu lieu ces derniers jours aux Philippines, est visée une zone où règne depuis cinquante ans une manière de *pax americana*. Et les soupçons portent, sinon directement sur Al-Qaïda, du moins sur une nébuleuse de militants islamistes qui répondent aux mêmes motivations - la haine de l'Ouest -, usent de la même violence et rêvent de propager leur vision de l'islam en Indonésie - le plus grand pays musulman du monde -, aux Philippines et en Malaisie. Les combattants est d'autant plus difficile qu'il s'agit souvent, comme le montre notre enquête, de groupes informels, non centralisés, sans structure ni véritable hiérarchie, mais très déterminés.



► Indonésie, Malaisie, Philippines : trois terrains d'action pour les adeptes de Ben Laden

► Comment Al-Qaïda investit sur le marché de l'or

► Portrait : Abou Bakar Baashir, le chef islamiste indonésien placé en garde à vue après l'attentat de Bali

Lire pages 2 et 3, et le portrait page 16

Vivendi Universal : la riposte de Jean-René Fourtou

LE RAID du britannique Vodafone sur Cegetel a convaincu le PDG de Vivendi Universal, Jean-René Fourtou, qu'il devait préciser la stratégie industrielle de son groupe. Selon nos informations, il est résolu à faire de la téléphonie l'actif principal de l'entreprise et pourrait donc faire jouer ses droits de préemption pour monter dans le capital de sa filiale, qui contrôle SFR. Pour financer ce projet, il peut compter sur la cession de VUP, le pôle édition du groupe, à l'un des trois candidats (Lagardère, PAI et Eurazeo) qui se sont déclarés avant la fin, lundi 21 octobre, de l'appel d'offres. Mais il faudrait vendre aussi d'autres actifs. Une cession, totale ou partielle, de la filiale Vivendi Environnement, a donc aussi été mise à l'étude.

Lire page 21

La sexualité des handicapés

LONGTEMPS niée par les institutions, la sexualité des personnes handicapées sort lentement de la clandestinité. « La parole se libère », se félicitent les associations, et les foyers de l'Association des paralysés de France fournissent volontiers une « aide technique » aux couples ou aux célibataires, grâce à des bénévoles. René-Paul Lachal, 64 ans, tétraplégique de naissance et directeur de recherche au CNRS, raconte courageusement au Monde ses premiers émois à 14 ans et le « syndrome de Peter Pan », le personnage de Walt Disney qui refuse de grandir. « Nous, on voudrait nous empêcher de vieillir, nous traiter en enfant, c'est-à-dire en êtres asexués. »

René-Paul Lachal souhaiterait autoriser, comme au Danemark, des bénévoles à intervenir à domicile pour alléger un peu cette « solitude du corps » qui pèse si lourd. Et il a demandé à son docteur de l'assommer, le moment venu, de neuroleptiques pour supprimer son stress et « tuer sa libido ».

► Les tabous tombent sur leur vie sexuelle

► Des foyers fournissent une « aide technique »

► Le témoignage d'un tétraplégique

Lire notre enquête pages 10 et 11

Tolérance zéro pour la police à très grande vitesse

TROIS POLICIERS, membres du service de protection des hautes personnalités, ont été contrôlés à 209 km/h sur l'autoroute A11, vendredi 18 octobre dans l'après-midi. C'est 80 km/h de trop, même dans une voiture appartenant au ministère de l'intérieur. En pleine semaine de la sécurité sur la route, c'est surtout une verve sur le front de la communication gouvernementale.



P. DENIAZ/REUTERS

Les trois policiers rentraient de Nantes vers Paris, après avoir participé aux Assises des libertés locales. Lundi, le préfet d'Eure-et-Loir a signé la décision de suspension administrative du permis de conduire du chauffard, pour une durée de deux mois. Le dossier est aujourd'hui sur le bureau du procureur. Le fonctionnaire imprudent risque de se voir retirer 4 points et d'être condamné à verser une amende de 763 euros.

Au ministère de l'intérieur, on s'indigne et on veut faire preuve d'exemplarité. « La tolérance zéro implique l'indulgence zéro », avait déclaré Nicolas Sarkozy en septembre. Le policier mis en cause devra donc s'expliquer dans le cadre d'une procédure disciplinaire. « Rien ne justifiait une telle vitesse », reconnaît-on. Le

ministère veillera à ce que la sanction judiciaire soit appliquée. « Il faut mettre fin à toutes les formes d'indulgence en faveur des infractions routières », avait signifié le ministre des transports, Gilles de Robien, à la sortie du conseil des ministres du 16 octobre. Rappelant que trop de Français réussissaient à faire sauter leurs PV.

Le gouvernement réfléchit depuis plusieurs mois à une réforme de la « chaîne contrôle-sanction », qui permettrait de resserrer les mailles du filet et de désengorger les tribunaux français. Dans son édition du 22 octobre, l'hebdomadaire *Auto-Plus* affirme que les ministères concernés se penchent sur sept « mesures choc ». Parmi elles : l'informatisation du traitement des PV ou la forfaitisation des amendes, qui supprimeraient le passage devant un tribunal pour les contraventions. Cette dernière mesure, encouragée par la délégation interministérielle à la sécurité routière, suppose une réforme législative. Un comité interministériel devrait se réunir d'ici à la fin de l'année pour trancher.

Mathilde Mathieu

POINT DE VUE

L'honneur n'est pas seulement le mérite

par Erik Orsenna, de l'Académie française

La séance publique annuelle des Académies, regroupées au sein de l'Institut de France, est consacrée, mardi 22 octobre, à l'honneur. Le Monde publie de larges extraits des communications présentées sur ce thème par un délégué de chacune des Académies.

LA FRÉQUENTATION des palais, qui fut mon occupation favorite tout au long des années 1980, ne peut que gêner le jugement. Comment, face au spectacle

quotidien de la chasse aux honneurs, garder du respect pour l'honneur ? Comment, dans le même mot, séparer le bon grain du singulier de l'ivraie du pluriel ? Mille anecdotes me reviennent en mémoire.

Dont cette célébration du 100^e anniversaire de l'Alliance française. Avec les services du protocole, nous préparons la cérémonie, sur la scène de Richelieu. Un fauteuil trônait au beau milieu, celui du président. Cinq autres, plus modestes, réservés aux ministres, s'alignaient

sagement en retrait. Soudain, un secrétaire d'Etat s'avance : « L'Alliance française fait-elle bien partie de mon domaine d'action ? » Sans aucun doute. « Alors, pour l'honneur de mon département, tu ne pourrais pas faire avancer mon siège de quelques centimètres devant celui de mes collègues ? »

Lire la suite et les autres contributions pages 18 et 19

ERIK ORSENNA est écrivain.

CINÉMA

« Le Fils », des frères Dardenne, la douleur qui sauve



APRÈS la descente aux enfers de *Rosetta*, les frères Dardenne, peignent, dans *Le Fils*, le retour à la vie d'un père endeuillé (photo du tournage). Sur le mode du burlesque et de la dérision, le troisième épisode des aventures d'Austin Powers évoque aussi les affaires de la paternité, pendant que Clint Eastwood n'en finit pas de chroniquer sa vieillesse. Les autres sorties de la semaine. Lire pages 31 à 35

JACQUELINE DE ROMILLY
de l'Académie française

Sous des dehors si calmes

JACQUELINE DE ROMILLY

Editions de Fallois

INTERNATIONAL

STRATÉGIE

DEPUIS LA MI-OCTOBRE, les Etats-Unis doivent faire face à un nouveau « front » dans la crise ouverte par les attentats du 11 septembre 2001 : l'Asie de l'Est est à son tour atteinte par le terrorisme islamiste, et

la Corée du Nord a ouvert un chantage nucléaire pour tenter d'assurer sa survie. Ce sont là **DEUX DANGERS PRÉOCCUPANTS** pour la superpuissance qui considère la région comme la rive occidentale

d'un océan Pacifique où son influence doit prévaloir. L'attentat de Kuta Beach, en Indonésie, est le plus meurtrier dans le monde depuis les attaques de New York et Washington. Il est l'œuvre de **CELLULES**

INFORMELLES peu organisées formant le réseau terroriste local, la Jemaah Islamiyah, liée à **AL-QAIDA**. Le réseau d'Oussama Ben Laden utilise de plus en plus le marché de l'or pour faire circuler ses fonds.

L'Asie orientale, nouveau front pour la lutte antiterroriste

Les Etats-Unis se trouvent confrontés, sur la rive opposée de l'océan Pacifique, à la menace du terrorisme islamiste régional et à un chantage au nucléaire nord-coréen. L'action des réseaux informels liés à Al-Qaïda risque de déstabiliser l'Indonésie, plus grand pays musulman du monde

SI L'ON CONSIDÈRE qu'une sorte de « guerre mondiale » – un terme qui reste à définir – a éclaté le 11 septembre 2001, alors un nouveau théâtre vient de s'ouvrir : la façade asiatique de l'Océan pacifique. Après les attaques de New York et Washington, le premier « théâtre » d'opération a été le Proche-Orient – notion géographique élastique qui s'étend jusqu'à l'Afghanistan et la fracture indo-pakistanaise, prolongements continentaux d'un conflit israélo-arabe perçu comme la source de toutes les turbulences. Un autre théâtre étant l'Europe et ses nébuleuses terroristes.

En cinq jours, à la mi-octobre, le conflit s'est élargi à la région bordant le Pacifique, placée de facto sous le règne de la pax americana au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Au sud, le terrorisme de la nébuleuse islamiste se traduit, le 12 octobre, par l'attentat de Kuta Beach en l'île indonésienne de Bali. Au nord, le 16 octobre, est réapparu

le spectre de la prolifération quand l'administration américaine en est venue à dire publiquement que le dernier régime stalinien de la planète, celui de Kim Jong-il à Pyongyang, vient de reconnaître qu'il s'est doté d'une arme nucléaire rudimentaire (on s'en doutait depuis longtemps,

La Corée du Nord a recours, par le passé, à l'action terroriste

mais jamais Washington n'avait admis en avoir la preuve). Parallèlement, les Etats-Unis sont défaits quasi quotidiennement par les bombes qui explosent en République des Philippines, qui fut la seule colonie des Etats-Unis à l'étranger avant de gagner son indépendance en 1898. L'attentat de Kuta Beach est, à

l'échelle mondiale, la plus meurtrière attaque terroriste survenue depuis le 11 septembre 2001. Les attentats aux Philippines font moins de victimes mais frappent souvent au cœur du symbole. Comme ce fut le cas le 17 octobre à Zamboanga City, dans le sud de l'archipel, ville essentiellement chrétienne qui sert désormais de poste avancé à l'armée de Washington contre la rébellion du groupe Abou Sayyaf, mouvance d'assassins se réclamant d'une lecture de contrebande du Coran. Ces attaques sont, d'une manière générale, inspirées, plutôt que commandités, par les noyaux du réseau Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden. Elles n'en ont pas moins le même effet que les attentats de New York et de Washington en 2001 sur un des meilleurs alliés des Etats-Unis dans le Pacifique : l'Australie. Pour les Australiens, ce fut le « Ground Zero » de New York reproduit un an et quelques jours après le 11 septembre 2001. Par opposition, le défi nucléaire

de Pyongyang semble plus classique. Ce régime en faillite cherche, semble-t-il, à négocier sa survie contre une arme « interdite » dont la possession, en d'autres temps, lui aurait valu d'être anéanti. Ce faisant, il applique une méthode éprouvée de l'Union soviétique, le chantage du faible au fort.

Bien distinctes, les deux menaces se rejoignent quand on sait que la Corée du Nord a recouru par le passé à l'action terroriste ; et qu'à bon droit elle est soupçonnée d'entretenir des rapports avec quantité de mafias, groupes violents et autres individus peu recommandables, potentiels intermédiaires dans le trafic d'armes de destruction massive primaires.

D'autres pays de la région – la Malaisie, Singapour, la Thaïlande – en sont conduits à renforcer drastiquement leurs dispositifs de sécurité alors qu'ils sont, à l'origine, des sociétés relativement ouvertes.

La nébuleuse terroriste du sud-est asiatique s'appuie sur des parti-

cularismes locaux puissants. A Bali, elle a frappé au nom de l'islam militant une certaine conception du développement : tourisme de masse, érosion des pouvoirs claniques qui est allée jusqu'à porter une femme à la tête de l'Etat... Aux Philippines, la ville de Zamboanga City incarne un irrédentisme local remontant à l'arrivée des colons espagnols, au XVI^e siècle, qui ont imposé un pouvoir du nord à un archipel islamisé par le sud deux siècles plus tôt. Cet irrédentisme s'appuie sur le mythe d'un ancien sultanat mais ne se raccroche qu'accidentellement aux visées bien plus modernes d'un Oussama Ben Laden.

En Corée du Nord, Kim Jong-Il représente plutôt un ultime avatar d'un communisme cliniquement mort.

Il n'empêche. Ces événements indiquent que le basculement du 11 septembre 2001 affectera aussi la manière dont les Etats-Unis doivent concevoir leur projection stra-

tégique dans une région qu'ils perçoivent comme cruciale. En dépit des conflits intenses mais localisés qui se sont produits dans cette région durant la guerre froide, les Etats-Unis pensaient avoir imposé sur la rive ouest de cette *mare nostrum* une zone de prospérité sous leur influence. Même la Chine, pour le moins rétive au début de son communisme, a fini par la rejoindre. Dans l'ensemble, l'énorme population qui occupe ces contrées ne cesse de lorgner vers l'« eldorado » américain. Le terrorisme – individuel, communautaire ou d'Etat – auquel les Etats-Unis sont désormais confrontés atteste à sa manière de graves déséquilibres qui étaient demeurés enfouis sous le tapis des relations internationales. La manière forte n'a pas été capable de les résoudre. Il reste à en inventer une autre. L'Europe semble désespérément absente de ce théâtre-là.

Francis Deron

Des organisations sans structure ni hiérarchie

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

L'attentat qui a fait près de 190 morts à Bali le 12 octobre a requis des mois de préparation méticuleuse : repérage de la cible, financement, récupération des explosifs, appel à des artificiers, fabrication des bombes et mise en place du commando. Pour se procurer les explosifs nécessaires, les terroristes ont dû s'en remettre soit à des partisans infiltrés au sein de l'armée, soit à des filières clandestines régionales ou internationales. Une opération rendue possible par la nature même des organisations mises en cause.

L'attentat de Bali a remis à l'ordre du jour un risque de déstabilisation du régime indonésien qui s'était estompé puisque rien de très grave ne s'était produit depuis la série d'attentats de 1999 et de 2000. En intervenant dans ce que l'Australie présente elle-même comme son arrière-cour, l'attentat a ouvert, dans une société qui se sentait jusqu'alors immunisée par son insularité, un débat sur le bien-fondé d'un soutien sans réserves à la politique américaine. Sous le choc, l'opinion australienne se demande aujourd'hui si elle ne ferait pas mieux de commencer par balayer devant sa porte plutôt que d'appuyer, par exemple, une expédition militaire en Irak. Conclusion : des Indonésiens et des étrangers ont probablement coopéré pour monter l'opération Bali.

Les arrestations effectuées depuis le début de l'année à Singa-

pour, en Malaisie et aux Philippines n'ont pas suffi à prévenir le succès d'un commando sur les traces duquel sont lancées les polices d'au moins une demi-douzaine de pays.

Mais les pistes sont brouillées par la nature des organisations mises en cause, la Jemaah Islamiyah (réseau régional lié à Al-Qaïda) et Al-Qaïda. Elles ne sont ni structurées ni hiérarchisées. Dans le cas de l'attentat de Bali, comme dans d'autres, des Indonésiens ont sûrement joué un rôle dans le choix de la cible et les repérages. Le reste était affaire d'opportunité. Qui pouvait fournir les explosifs ou les artificiers ? Comment choisir les sept ou huit membres du commando chargé de poser les bombes ? Selon les disponibilités, ils appartenaient à la Jemaah Islamiyah ou à Al-Qaïda, ou encore à une autre organisation clandestine non repérée mais alliée.

HAINES DE L'AMÉRIQUE

La Jemaah Islamiyah est probablement la somme d'une nuée de sympathisants, séduits par les discours de prédicateurs islamistes comme Abou Bakar Baashir, de militants qui envoient leurs enfants dans les écoles coraniques proches du réseau ou qui propagent discrètement leur vision de l'islam dans les universités, et d'un noyau de dirigeants dont l'objectif est d'instaurer un régime de mollahs en Indonésie et, si possible, de créer à terme un vaste Etat islamique regroupant les musulmans de Malaisie, d'Indonésie et

du sud des Philippines. Depuis quelque temps, ce noyau de dirigeants régionaux, que des Indonésiens semblent dominer, partagent avec Al-Qaïda la haine de l'Amérique et des « infidèles ».

Les deux nébuleuses se connaissent fort bien au travers de relations établies en Afghanistan et au Pakistan depuis vingt ans. Ils échangent des services, comme l'entraînement des nouvelles recrues qui ont eu lieu dans des camps secrets en Indonésie et aux Philippines. Leur mode d'opération est très souple : une cellule commune est constituée pour mener à bien une tâche précise et elle se dissout dès que l'objectif a été atteint ou dès qu'il a été décidé que la tâche était impossible, ce dernier cas de figure s'étant apparemment produit à plusieurs reprises.

Au sein de la nébuleuse, encore mal connue, formée par la Jemaah Islamiyah, le cloisonnement des opérateurs est étanche. Ces derniers ne sont pas nombreux : les services de renseignements régionaux estiment leurs effectifs à 100 ou 200 individus. Le secret est protégé : militants et sympathisants sont tenus à l'écart de ce qui peut se manigancer entre opérateurs. Un individu chargé de rassembler des fonds ou de récupérer des explosifs ignore souvent leur destination ; un artificier, quelle que soit son origine, ne pose pas davantage de questions. L'adversaire est ainsi privé d'un maximum d'informations.

Jean-Claude Pomonti

Hanbali, l'opérateur-clé présumé de la Jemaah Islamiyah

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Derrière Abou Bakar Baashir, chef présumé de la Jemaah Islamiyah, aujourd'hui détenu dans un hôpital de Solo (île de Java, Indonésie), se terre un homme que les services de renseignements régionaux et américains considèrent comme l'opérateur-clé du réseau régional lié à Al-Qaïda : Riduan Isamuddin, alias Hanbali, alias Nurjaman, soupçonné d'avoir trempé dans plusieurs attentats, recherché par les polices d'Indonésie, de Singapour, des Philippines et de Malaisie, et qui s'est évadé en janvier, soit en direction du Pakistan, soit en Indonésie.

Agé de 36 ans, prédicateur un peu rond qui préfère les petits comités aux grandes assemblées, Hanbali, qui a épousé une Malaisienne d'origine chinoise et convertie à l'islam, appartient à une famille d'agriculteurs et d'oulémas de Java ouest, où il a laissé le souvenir d'un étudiant plutôt taciturne. Il passe aujourd'hui pour un complotier méticuleux, très organisé et qui ne recule devant rien. On a retrouvé sa trace un peu partout dans la région. En Malaisie, où il s'est réfugié pendant de longues années après avoir fait ses classes en Afghanistan, la police le soupçonne d'avoir trempé dans des attaques de banques et l'assassinat d'un politicien. Aux Philippines, il serait lié à une opération avortée mais monstrueuse : le projet de faire exploser en plein vol, en 1995, douze appareils commerciaux américains. A Singapour, on le soupçonne d'être impliqué dans un autre projet, également avorté : lan-

cer contre des installations américaines, cette année, sept véhicules bourrés d'explosifs.

AU CÔTÉ D'ABOU BAKAR BAASHIR

Pour les uns, il appartient aux deux principaux réseaux terroristes de la région, Al-Qaïda et la Jemaah Islamiyah. D'autres pensent que l'individu est plus simplement, au sein de la Jemaah Islamiyah, l'homme sur lequel s'appuient de vieux prédicateurs comme Abou Bakar Baashir pour organiser des attentats. Il aurait ainsi coordonné l'explosion de vingt

tion avec plusieurs terroristes présumés, aujourd'hui sous les verrous en Malaisie. Il y a été filmé, en 2000, en compagnie de deux membres de l'équipe qui a détourné l'avion qui s'est écrasé sur le Pentagone.

Hanbali a quitté l'Indonésie en 1985, à l'âge de vingt ans, pour l'Afghanistan, où il a combattu les Soviétiques. Puis il s'est installé en Malaisie où il a rencontré Abou Bakar Baashir et d'autres prédicateurs islamistes qui avaient fui la répression dont ils étaient l'objet sous la présidence Suharto. Ensem-

Hanbalisme : école rigoriste de l'islam sunnite

Le nom de guerre de Riduan Isamuddin annonce la couleur : « Hanbali », c'est-à-dire adepte du hanbalisme, l'une des quatre écoles de l'islam sunnite. L'école hanbalite, du nom de son fondateur, Ahmad Ben Hanbal (780-855), est la plus rigoriste et la plus austère. Elle préconise une interprétation littérale du Coran et de la sunna (la tradition). La forme la plus stricte du hanbalisme est le wahhabisme, qui est au fondement de l'Arabie saoudite. Les trois autres écoles de l'islam sunnite sont la hanafite, considérée comme la plus libérale ; la malékite, fondée par l'imam Malek Ben Anas, qui admet la notion d'interprétation personnelle ; et la chaféite, fondée par l'imam Mohammad Ben Idriss Al Chaféï, qui associe traditionalisme et interprétation.

bombes aux abords d'églises chrétiennes dans neuf villes d'Indonésie, lesquelles ont fait dix-huit morts en l'espace d'une demi-heure, le 24 décembre 2001. Six jours plus tard, cinq explosions supplémentaires faisaient vingt-deux victimes à Manille.

C'est lui qui aurait fait passer en Afghanistan une vidéo sur la préparation d'attentats antiméricains à Singapour – un film qui a été retrouvé dans les débris du domicile d'un dirigeant d'Al-Qaïda. Il était en rela-

ble, ils ont recruté pendant des années des militants au cours de réunions privées de prières. Hanbali était alors le moins loquace d'entre eux mais, en comité restreint, il se référait souvent à son combat en Afghanistan et à ses rencontres avec Oussama Ben Laden. Après la chute du général Suharto en 1998, il a attendu deux ans pour regagner l'Indonésie et y étendre ses activités.

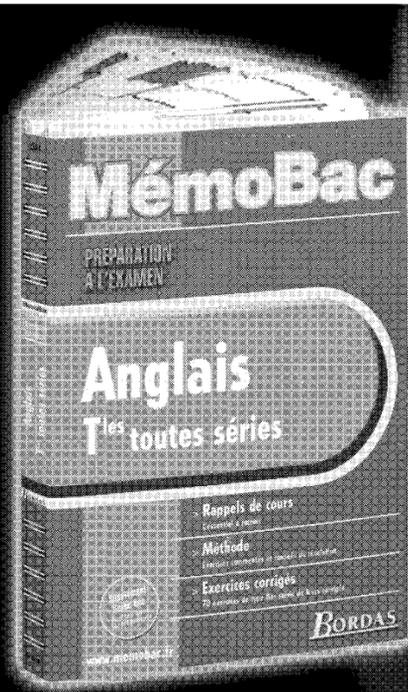
J.-C. P.

BORDAS

UNE COLLECTION
COMPLÈTE
EN 4 SÉRIES

- PRÉPARATION À L'EXAMEN
- ENTRAÎNEMENT
- RÉFÉRENCES
- RÉVISIONS

+ un site internet complet et gratuit :
www.memobac.fr

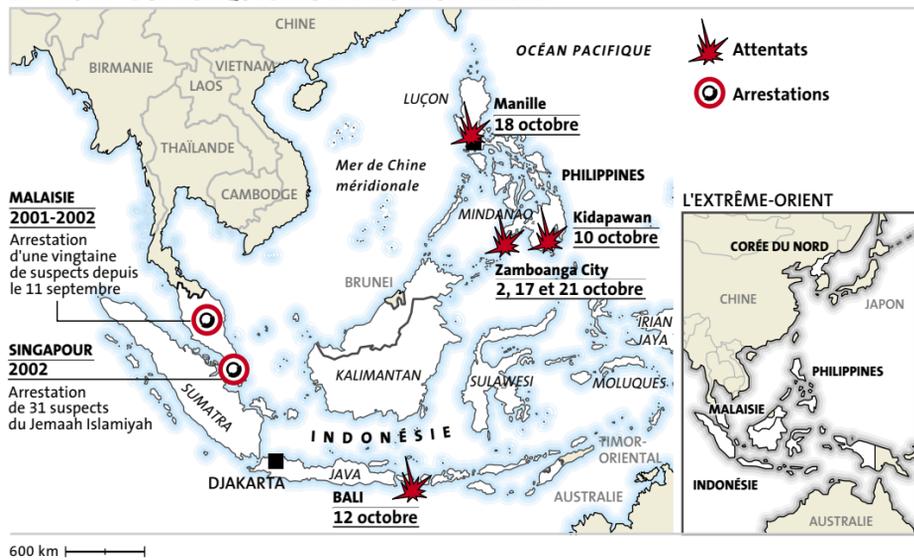


MémoBac

UN NOUVEAU BAC
UNE NOUVELLE COLLECTION

INTERNATIONAL STRATÉGIE

LE « FRONT » DU PACIFIQUE DANS L'APRÈS-11 SEPTEMBRE



Nucléaire : Pyongyang prêt à négocier

A l'occasion des négociations inter-coréennes qui se tiennent en Corée du Nord, le président du Congrès suprême du peuple, Kim Yong-nam, a affirmé le 21 octobre au chef de la mission du Sud, le ministre de l'unification Jeong Se-hyun, que Pyongyang était prêt à « résoudre les problèmes de sécurité par le dialogue » à condition que « les Etats-Unis renoncent à leur politique d'hostilité » à son égard.

Cette déclaration, qui sur le fond n'apporte rien de nouveau, est néanmoins la première réaction officielle de la Corée du Nord depuis l'annonce, faite par Washington, de la reprise du programme nucléaire nord-coréen. Au Japon, la ministre des affaires étrangères, Yoriko Kawaguchi, a fait savoir que la normalisation des relations entre les deux pays ne progressera pas tant qu'une solution n'aura pas été trouvée sur la question nucléaire. — (Corresp.)

Al-Qaida investit sur le marché de l'or

Dubaï serait la plaque tournante des transactions sur le métal du réseau terroriste

LONDRES

de notre correspondant

Les Etats-Unis ont exprimé leur déception devant les maigres résultats de la traque de l'argent terroriste, en dépit des multiples réglementations adoptées par les établissements financiers depuis les attentats du 11 septembre. Selon le *Sunday Times*, Abou Bakar Baashir, le religieux musulman au centre de tous les soupçons dans l'attentat de Bali, aurait ainsi reçu 74 000 dollars d'Oussama Ben Laden, transférés par une organisation caritative saoudienne Al-Hamarin.

Pour contourner les contrôles, Al-Qaida se tourne de plus en plus vers l'or qui circule aisément grâce au système de l'*hawala*, qui permet l'échange de fonds sans mouvement interbancaire ni passage de frontière. Utilisé par les classes pauvres des pays arabes et asiatiques, ce mode de paiement permet de demander à une personne de fournir les fonds dans un pays qui lui seront remboursés dans un autre sans qu'aucun transfert ne soit effectué.

« Il ne fait pas de doute qu'Al-Qaida ait placé une grosse part de ses actifs en or. Le métal est, en effet, le meilleur moyen de transférer des fonds clandestins. Au Proche-Orient et dans le sous-continent indien, le bijoutier exerce pratiquement un rôle de banquier » : le consultant Patrick Jost estime que le trafic du métal jaune est fondé sur le système informel de l'*hawala*. Ce spécialiste en pierres précieuses, qui fut jadis gendarme antiblanchiment du Trésor américain, ajoute que le démantèlement de la filière or d'Al-Qaida est

une condition absolue de la victoire contre le terrorisme.

Selon les experts, la plaque tournante des transactions sur l'or d'Al-Qaida est Dubaï, l'un des sept émirats de la fédération des Emirats arabes unis. Cette place commerciale est notamment réputée pour sa zone franche des métaux. Pour Patrick Jost, l'organisation terroriste utilise ce pôle commercial où les Asiatiques, surtout des Indiens,

A Bali, Abou Bakar Baashir aurait reçu 74 000 dollars de Ben Laden, selon le « Sunday Times »

représentent 90 % de la population, pour « faire tourner l'argent sale », en l'occurrence d'importantes cargaisons d'or.

Un exemple du jeu de piste de l'*hawala* sur l'or tel qu'il a été reconstitué par les enquêteurs financiers ? Après réception des fonds provenant, par exemple, d'une organisation philanthropique saoudienne, le recycleur se rend chez un agent de voyages complice et lui achète des billets d'avion première classe à destination de Dubaï. Deuxième étape, un intermédiaire se rend en personne à Dubaï, se fait rembourser les billets inutilisés par un courtier hawaladar. Avec les fonds en liquide, il achète des lingots ou des bijoux à un profession-

nel peu regardant qui possède une échoppe dans le centre international ou dans l'immense souk touristique de l'émirat. Troisième étape, l'Europe - Londres, Anvers, Amsterdam -, où les bijoux sont revendus à un bijoutier ayant pignon sur rue. Dernière étape, le bijoutier transfère l'argent de la cession de l'or sur le compte du blanchisseur dans son pays d'origine, voire demande à son correspondant de lui payer en liquide. Résultat : impossible de retrouver l'origine criminelle de cette transaction, qui est « sanctifiée » comme le profit normal d'une affaire honnête. L'*hawala* permet ainsi au réseau terroriste de se jouer des barrières à l'importation de l'or prévalant dans plusieurs pays de la région comme le Pakistan, l'Egypte, le Sri Lanka ou... l'Indonésie.

Au Proche-Orient comme dans le sous-continent indien, l'or a toujours été la proie des contrebandiers. Facile à négocier, le métal jaune est un moyen idéal de blanchiment. Le prix du diamant est défini par sa pureté, sa taille ou sa couleur. La valeur de l'or est fixée en fonction du poids. Dans le port de Dubaï grouille une armée de revendeurs clandestins liés à des réseaux de trafiquants du monde entier. « En raison de sa nature occulte, archaïque, le négoce est particulièrement complexe à localiser et à infiltrer. Les transferts sont anonymes. Le bijoutier qui aide les terroristes est souvent caché derrière un commerce multiforme offrant services financiers, agence de voyages, vente de vidéos et de cartes de téléphone », insiste Patrick Jost.

« Grâce à la vigilance des ban-

ques, Al-Qaida est contrainte de recourir aujourd'hui à ce réseau complexe et souterrain. Il y a un travail énorme de coordination à faire. C'est un processus de longue haleine », insiste Mark Roberts, responsable de la division antiterroriste du département américain du Trésor, lors d'une rencontre à Londres. Le marché de l'or de Dubaï est désormais dans le collimateur de Washington. Les limiers montrent du doigt la récente construction de quatre raffineries d'or dans le nouveau centre international aurifère. « Le marché de l'affinage souffre de surcapacité, les marges bénéficiaires sont ridiculement basses. La seule manière de faire de l'argent dans ce secteur est de recycler de l'or de provenance douteuse », estime un expert londonien du métal fin requérant l'anonymat.

Le département d'Etat américain exige des autorités du Golfe qu'elles exercent un plus grand contrôle sur le marché local de l'or. Interrogé par *Le Monde*, le gouverneur de la banque centrale des Emirats arabes unis, Sultan Nasser an-Souwaïdi, dément tout laxisme envers l'*hawala* : « A ce jour, mon pays est le seul à avoir réglementé ce système. Les courtiers hawaladars doivent être désormais enregistrés auprès des autorités. Toutes les transactions qu'ils effectuent doivent avoir une trace écrite. Mais cette surveillance ne peut pas être trop rigide, afin de ne pas empêcher les transferts financiers vers des pays soumis à un strict contrôle des changes. » La quadrature du cercle, en quelque sorte...

Marc Roche

En Afghanistan, le Pentagone a géré seul l'opération « Liberté immuable »

L'ÉTAT-MAJOR français des armées et les commandements propres à chacune des trois armées ont prévu de remettre, sous peu, à l'Elysée et au gouvernement français un rapport sur les enseignements qu'ils tirent de l'engagement des forces françaises en Afghanistan. Pour la première fois, des unités françaises, notamment pour la mission « Liberté immuable » (rebaptisée « Hercules » en France) de lutte antiterroriste, auront été placées sous commandement américain, le seul à avoir planifié et conduit directement l'opération en cause. Une situation nouvelle, voire « un changement majeur », que souligne l'état-major des armées. En effet, en Bosnie comme au Kosovo, la mission, dirigée par l'OTAN, avait pris la forme d'une coalition dont chaque membre avait eu son mot à dire sur les options envisageables.

Au profit de « Liberté immuable », la France a contribué, dès octobre 2001, à des missions d'espionnage aérien (avec deux Mirage IVP à Al-Dhafra, aux Emirats arabes unis) ; puis, début novembre, à des opérations de soutien du groupe aéronaval américain de contrôle en mer d'Arabie et dans la Corne de l'Afrique ; à partir de décembre, à une série d'actions terrestres de forces spéciales dans le nord de l'Afghanistan, au bénéfice des « seigneurs de la guerre » - Rachid Dostom, Atta (homonyme de l'un des terroristes du 11 septembre) et Mohaqeq ; et, enfin, dès fin décembre et jusqu'en août 2002, à des offensives aériennes avec les Super-Etendard embarqués sur le *Charles-de-Gaulle*

et avec des Mirage 2000D de combat au Kirghizistan. Les Français ne sont pas peu fiers que George W. Bush ait rendu hommage à leur participation en les citant en tête de l'énumération qu'il a faite, en mars 2002, des pays contributeurs.

LE CONCEPT DE NATION-CADRE

La France a aussi œuvré - et continue de le faire - à l'opération internationale d'assistance et de sécurité (ISAF) du gouvernement central, à Kaboul, d'abord dirigée par les Britanniques et, aujourd'hui, par les Turcs. De même, elle forme, entretient et instruit plusieurs bataillons de l'armée régulière afghane, en coopération exclusive avec des conseillers américains. Pour autant, la coordination franco-américaine n'a pas toujours été exemplaire. D'emblée, dit-on à l'état-major des armées, les règles du jeu ont été fixées par les Etats-Unis. L'opération « Liberté immuable » a été décidée, planifiée et conduite par le commandement central américain, à Tampa (Floride), et « contrôlée par les hautes instances » outre-Atlantique.

Les Etats-Unis ont appliqué le concept de nation-cadre (*Nation Lead*), « qui ne permet pas à des alliés de participer directement à la planification des opérations » sur le terrain. A Paris, la raison avancée de source militaire est la suivante : les Américains n'ont pas voulu se sentir entravés par les contraintes politico-tactiques qu'ils avaient eu à subir dans les Balkans, sous la houlette de l'OTAN et des Européens, en matière de planification et de « ciblage » de leurs raids. Ainsi, en Afghanistan

comme dans les Balkans, il s'est trouvé des situations où les Français n'ont pas, au dernier moment, exécuté des tirs qu'ils estimaient trop risqués pour les populations « face à un adversaire très mobile, voire fugace » qui se fondait avec elles, même si « les préavis étaient très faibles entre l'attribution des objectifs et les tirs ».

Lors du conflit afghan, on a recensé 51 bombes - des GBU-12 Paveway II de 250 kg dans la plupart - larguées par les Mirage 2000D au cours de quelque 355 missions, qui ont totalisé quatre mille heures de vol, et 12 bombes BLU-111 par les Super-Etendard de la marine en 277 missions, durant deux mille heures de vol. L'état-major des armées affirme que les frappes ont atteint 33 objectifs « liés à Al-Qaida et aux talibans », notamment des bunkers dans la région de Khost.

C'est aussi, d'une certaine façon, ce qui explique que les Français ont constaté l'existence de « points faibles » qui ont concerné, dans leurs relations avec le commandement américain, les systèmes d'information, de communication, d'identification et les équipements de transmission des données.

Depuis les Balkans, les armées françaises ont progressivement cherché à rendre nombre de leurs matériels de commandement, contrôle et de communication « interopérables » (c'est-à-dire compatibles) avec ceux de leurs alliés de l'OTAN. Or, en Afghanistan, d'une part, les systèmes employés par les Etats-Unis, dans leurs centres des opéra-

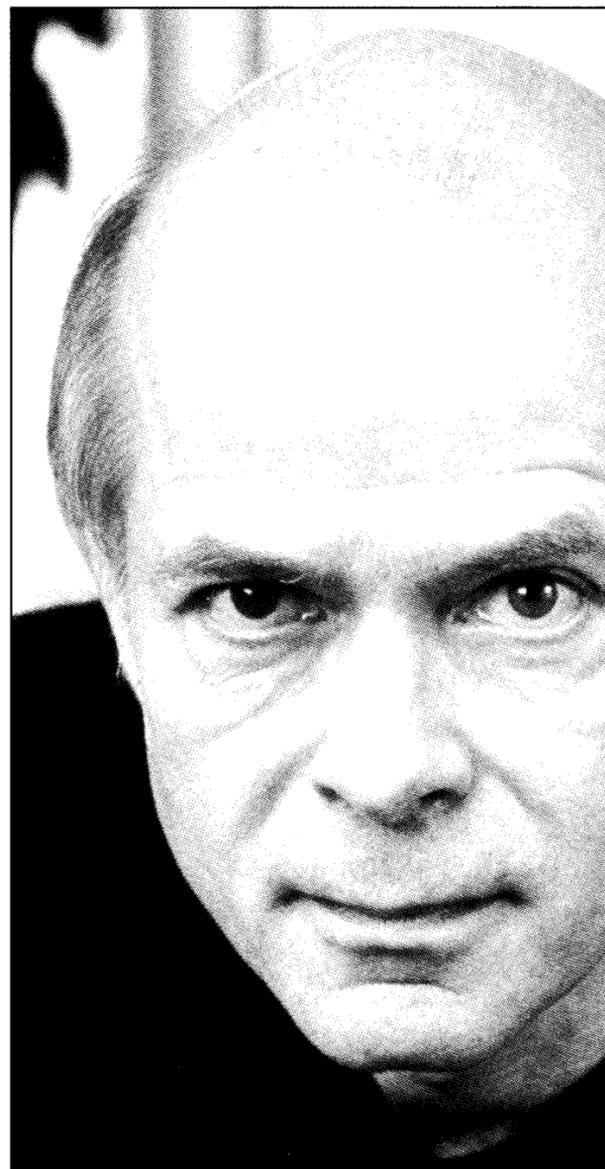
tions aériennes, ne sont pas ceux que l'OTAN utilise : ils sont spécifiques aux armées américaines. D'autre part, les forces spéciales américaines ont eu recours à des transmissions cryptées entre avions et troupes au sol, qui sont incompatibles avec les fréquences de l'OTAN et celles des Français.

LES FORCES SPÉCIALES APPRÉCIÉES

En revanche, Américains et Britanniques ont eu l'occasion, dès mars 2002, de se déclarer satisfaits du concours que les forces spéciales françaises leur ont apporté. Il leur ont attribué le label « *Framework nation for special operations* » - qu'ils étaient les seuls jusqu'à présent à s'être décernés et qui confère à son détenteur la capacité, en cas d'intervention de commandos interalliés, d'en assurer le commandement. Les forces spéciales françaises ont été mobilisées à Mazar-e-Charif et à Kaboul pour prendre contact avec les unités américaines, avec des « seigneurs de la guerre » locaux et évaluer la situation pour le gouvernement.

Fort de leur expérience en Afghanistan, les états-majors français réclament que ces formations spéciales aient des moyens accrues dans le domaine de l'aéromobilité - des hélicoptères Cougar Mark II de nouvelle génération dont le ministère de la défense vient de passer commande - et en matière de transmissions « sécurisées » à longue distance (5 000 kilomètres) « interopérables » avec les alliés.

Jacques Isnard



PASCAL QUIGNARD

Les Ombres errantes

Sur le jadis

Abîmes

« De la littérature. Et de la grande ! Pascal Quignard est l'ultime chevalier errant des lettres contemporaines. Inclassable. Rayonnant. Solitaire et solaire. »

François Busnel - *L'Express*

« Les trois livres de Pascal Quignard dominent la rentrée par leur singularité absolue. »

Pierre Assouline - *Lire*

« Les derniers royaumes de Quignard pèsent sans doute plus lourd, dans la mystérieuse géopolitique d'autonne, que six cents romans de saison. Bon, c'est dit. »

François Nourissier - *Le Figaro Magazine*

« *Dernier Royaume* est un espace littéraire enchanté. »

Michèle Gazier - *Télérama*

« L'événement réellement littéraire de la rentrée est sans aucun doute la trilogie de Pascal Quignard. »

Philippe Sollers - *Le Journal du Dimanche*

« Pascal Quignard a inventé une forme pour notre temps. Ses fragments sont à proprement parler sublimes parce qu'ils sont de l'ordre animé de chaos. »

Tiphaine Samoyault - *La Quinzaine Littéraire*

Grasset

La riposte israélienne à l'attentat de Pardès Hanna est « à l'étude »

Après cette tuerie à la voiture piégée qui a fait au moins quatorze morts, le gouvernement d'Ariel Sharon semblait écarter des représailles massives. Pour le Jihad islamique qui a revendiqué cette action, il s'agit d'une réplique aux incursions de Tsahal à Gaza

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le carnage s'est produit une nouvelle fois sur la route 65 qui relie la ville israélienne de Hadera à celle d'Alula, dans le nord d'Israël. Cette route longe sur plusieurs kilomètres la Ligne verte qui sépare le territoire israélien de la Cisjordanie. Cette proximité en a déjà fait par le passé la cible de nombreux attentats dirigés contre des autobus qui assurent la desserte régulière des villes de la région.

Il était un peu plus de 16 heures, lundi 21 octobre, lorsqu'un véhicule décrit comme une Jeep par des témoins est venu se coller à l'arrière d'un bus à l'arrêt, au carrefour de Karkur, près de la ville de Pardès Hanna. Le ou les occupants ont alors actionné une charge de plusieurs dizaines de kilos d'explosifs qui a pulvérisé les deux véhicules. L'amas de ferraille a ensuite été ravagé par un incendie alimenté par le réservoir du bus et peut-être par des bidons d'essence installés à bord de la Jeep.

Plusieurs heures après l'attentat, le nombre des victimes est resté incertain du fait du sinistre qui a rendu particulièrement difficile le travail d'identification. Mardi matin 22 octobre, les autorités israéliennes faisaient état de 14 tués, un chiffre qui pourrait inclure le ou les responsa-



MEIR PARTUSH/AFIP

bles de cette opération terroriste, et d'une trentaine de blessés, dont certains dans un état grave.

L'attentat de Pardès Hanna a été revendiqué en fin d'après-midi par l'aile militaire du Jihad islamique qui a assuré vouloir venger à la fois un dirigeant tué il y a sept ans et la mort des civils palestiniens victimes des dernières incursions de l'armée israélienne à Gaza. Cette faction radicale palestinienne est particulièrement bien implantée à Jénine, qui

n'est distante que d'une vingtaine de kilomètres du carrefour de Karkur. Depuis le début de l'année, l'armée israélienne opère pourtant de manière continue dans cette agglomération, multipliant les incursions qui avaient culminé en avril par la conquête meurtrière du camp de réfugiés attenant.

Aussitôt la nouvelle de l'attentat connue, Israël a mis en cause l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, jugée « responsable directement ou

Il ne reste qu'un amas de ferrailles calcinées de l'autobus reliant la ville de Hadera à celle d'Alula, sur la route 65, au nord d'Israël. Au carrefour de Karkur, une jeep s'est collée à l'arrière du véhicule et a fait exploser plusieurs dizaines de kilos de dynamite, provoquant un gigantesque brasier. Le bilan provisoire est de 14 morts.

indirectement » de cette nouvelle opération terroriste. De son côté, le chef de l'OLP a condamné une nouvelle fois les « crimes » perpétrés « contre les civils des deux côtés ». Les autorités israéliennes n'ont cepen-

dant pas convoqué immédiatement après l'attentat le cabinet de sécurité. La nature de leur riposte restait toujours « à l'étude » mardi matin. La presse israélienne semblait écarter des représailles massives, notamment du fait de la visite en Israël et dans les territoires palestiniens, mercredi, du secrétaire d'Etat adjoint américain Williams Burns.

UNE DÉMARCHÉ EN TROIS ÉTAPES

La tuerie de Pardès Hanna intervient alors que la diplomatie marque durablement le pas dans la région du fait des incertitudes liées à la campagne engagée par les Etats-Unis contre l'Irak. L'activité déployée par le Quartette, l'instance informelle qui réunit, outre les Etats-Unis et l'Union européenne, les Nations unies et la Russie, a consisté pour l'instant en une « feuille de route », une démarche en trois étapes visant en trois ans à la création négociée d'un Etat palestinien.

La première étape consisterait en une réforme de l'Autorité palestinienne. Celle-ci est compliquée à la fois par les dissensions dans le

camp palestinien, qui retardent actuellement la formation d'un nouveau gouvernement après la démission de l'équipe précédente, en septembre, mais également par la poursuite de l'occupation israélienne de la Cisjordanie, qui rend illusoire le projet d'élections générales palestiniennes prévues officiellement pour le 20 janvier.

Lors de sa dernière visite à Washington, le 16 octobre, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, s'était vu remettre un document « étonnant » la feuille de route du Quartette, mais il avait aussitôt fait savoir qu'il ne sentait pas lié par ce dernier. Au cours des derniers jours, les Etats-Unis et l'Union européenne avaient demandé au gouvernement israélien de procéder au moins à une série de gestes destinés à améliorer le sort des Palestiniens. L'évacuation de la zone contrôlée autrefois par les Palestiniens à Hébron était ainsi à l'étude. L'attentat de Pardès Hanna risque de tout remettre en question.

Gilles Paris

La marge de manœuvre de Tsahal est désormais limitée

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le 19 juin, après deux attentats meurtriers perpétrés à Jérusalem, dont un contre un autobus qui avait fait 18 morts, le gouvernement israélien avait décidé de lancer l'opération « Voie ferme » et de réoccuper durablement la plupart des villes palestiniennes de Cisjordanie, également soumises au couvre-feu. Cette opération est toujours en cours. Elle n'a pourtant pas permis de faire échec à l'attaque de Pardès Hanna, ni à celles qui avaient précédé en septembre, en août et en juillet.

En l'espace de deux ans, les autorités israéliennes ont tout tenté. Après s'en être prises tout d'abord aux symboles, puis aux forces vives d'une Autorité palestinienne accusée de soutenir en sous-main les responsables d'attentats, elles ont décidé de passer cette Autorité par pertes et profits et de reprendre progressivement le contrôle total d'une lutte antiterroriste concédée aux Palestiniens, non sans succès, au cours des années du processus de paix.

Ce choix tactique, qui s'est soldé par la disparition des anciennes zones autonomes palestiniennes, a produit des effets. La présence massive de l'armée en Cisjordanie, les arrestations de milliers de Palestiniens et le blocus imposé à des agglomérations désormais isolées les unes des autres ont fait incontestablement baisser, au cours des dernières semaines, le nombre d'attentats. Pourtant, les menaces n'ont pas été totalement dissipées, et la permanence d'un terrorisme « résiduel », que reconnaissent les services de sécurité israéliens, témoigne des limites de l'opération « Voie ferme ». En se déployant, l'armée israélienne a pris le risque de s'exposer à un effet de cliquet qui rend délicat son retrait.

Elle s'est privée ensuite de marges de manoeuvre : difficile en effet d'aller plus loin que la reconquête, les couvre-feu et les rafles. En septembre, après deux attentats revendiqués par le Hamas et le Jihad islamique, l'attaque lancée contre le quartier général de Yasser Arafat à Ramallah, qui s'est accompagnée dix jours plus tard d'une retraite en rase campagne sous la pression américaine, a montré aux autorités israéliennes qu'elles ne disposaient plus, pour l'instant, de cette carte dans leur éventail de représailles. A moins d'un nouveau bain de sang, les ruines de la Mouqata'a devraient rester sanctuarisées, ne serait-ce que pendant la durée de l'éventuelle campagne militaire américaine contre l'Irak.

INCURSIONS À GAZA

Reste alors la bande de Gaza. L'étroit territoire est le seul, Jéricho mis à part, à avoir échappé jusqu'à présent à l'armée israélienne, qui s'est contentée d'incursions de courte durée. Les groupes militaires palestiniens y sont encore actifs et bien organisés, comme le montrent régulièrement les attaques lancées contre les colonies ou les patrouilles militaires israéliennes.

Une opération punitive sur Gaza rencontrerait cependant deux difficultés majeures. Sa justification serait d'autant plus problématique qu'aucune infiltration d'activiste n'a été à ce jour enregistrée, en Israël, en provenance de Gaza. Ensuite, et les incursions sanglantes de Rafah et de Khan Younis sont là pour en attester, une offensive massive dans des zones qui comptent parmi les plus densément peuplées de la planète s'accompagnerait à coup sûr de très lourdes pertes palestiniennes.

G. P.

London Business School

SESSIONS D'INFORMATION

Paris

Mardi 5 nov. 2002, 18h30

Four Seasons Hotel
George V Paris,
31 Avenue George V

Genève

Mercredi 6 nov. 2002, 18h30

Mandarin Oriental Hotel
du Rhône,
Quai Turrettini 1

Amsterdam

Lundi 4 nov. 2002, 18h30

The Grand Amsterdam,
Oudezijds Voorburgwal 197

Elargissez vos horizons professionnels grâce aux programmes MBA/MSc de la London Business School. Suivez une formation du plus haut niveau dans une business school mondialement réputée pour la qualité de son enseignement et de ses programmes de recherche, et renommée pour la convivialité et le dynamisme de son environnement académique.



Une formation répartie sur 21 mois, dispensée dans un environnement indiscutablement plus international que celui proposé par les instituts américains. Une formation plus exhaustive et plus rigoureuse que celle offerte par d'autres organismes européens aux cursus plus courts.



Conçu sur la base d'un enseignement dispensé en alternance (un samedi et un vendredi sur deux, ainsi que quelques semaines à temps complet), ce programme permettra aux participants de suivre pendant 24 mois une formation à la fois exhaustive et rigoureuse, compatible avec les exigences d'une activité professionnelle à plein temps.



Un programme diplômant révolutionnaire associant l'université de Columbia et la London Business School, conçu pour les managers exerçant des responsabilités à l'échelon mondial. Un programme de 20 mois, réparti sur cinq trimestres, alternant entre Londres et New York.



Un programme de 10 mois, sanctionné par un diplôme en management général, conçu à l'intention des "senior managers" et des professionnels expérimentés. Cette formation (Sloan Fellows) est exclusivement réservée à des candidats qui disposent d'une expérience professionnelle de 10 ans minimum et qui se préparent à exercer des fonctions de managers internationaux au plus haut niveau.

Pour assurer votre participation à l'une de nos sessions d'information, contactez-nous par courrier électronique à l'adresse ci-dessous.

Regent's Park
London NW1 4SA
Tel: +44 (0)20 7706 6859
Fax: +44 (0)20 7724 7875

email MBA: mbaeur4@london.edu
email EMBA: mba_fasttrack@london.edu
email Sloan: sloaninfo@london.edu

www.london.edu



La London Business School a été créée dans le but de promouvoir la recherche et la transmission du savoir dans le domaine des affaires et de la gestion d'entreprise.

LM 23/10/02

Tireur de Washington : deux suspects relâchés

La police américaine entretient un mystérieux dialogue à distance

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

L'enquête sur le tireur en série qui terrorise depuis le 2 octobre la région de Washington et la Virginie a semblé s'accélérer, lundi 21 octobre. Les autorités ont confirmé le lien entre le tir du 19 octobre, qui a blessé un homme de 37 ans à Ashland (Virginie), et les onze autres attaques ayant fait neuf morts et deux blessés. Après une deuxième opération dimanche soir, les fragments de la balle ont été retirés de l'abdomen de la victime. Leur analyse montre qu'il s'agit bien du calibre 223 (5,56 mm) et de l'arme déjà utilisée.

Dans la matinée de lundi, deux hommes ont été arrêtés dans la ville de Richmond, près d'Ashland. Le premier, un Mexicain de 24 ans, a été interpellé au moment où il téléphonait d'une cabine à côté d'une station-service au volant d'un monospace blanc correspondant au véhicule recherché par les enquêteurs. Le second, un Guatémaltèque de 35 ans, a été appréhendé dans la même rue. La journée passant, il est apparu qu'il s'agissait d'une fausse piste, comme, il y a quelques jours, celle du témoignage de Matthew Dowdy, qui affirmait, à tort, avoir aperçu le tireur après le meurtre du 14 octobre.

Le faux témoin, attiré par une soudaine notoriété et les 500 000 dollars de récompense, se trouve aujourd'hui en prison. Les deux hommes arrêtés lundi sont en situation irrégulière, mais ils n'ont rien à voir avec le tireur. Le pre-

mier a seulement eu le tort de posséder un monospace blanc et de téléphoner de la cabine d'où a été passé, samedi soir, l'appel avertissant les autorités de la présence, sur les lieux du dernier crime, d'un message à leur intention. De nombreux policiers en civil se trouvaient là... au cas où.

Dans une lettre manuscrite décrite comme « longue et détaillée », l'assassin ferait part d'un certain nombre d'exigences. Il réclamerait de l'argent et multiplierait les menaces, parfois très précises. Il ne cesserait de vanter sa toute-puissance. Les autorités se refusent à en dire plus.

« APPELÉ-NOUS. (...) MERCI »

Charles Moose, le chef de la police du comté de Montgomery, qui dirige les investigations, a fait à nouveau, lundi, deux brèves et énigmatiques déclarations. « Nous allons répondre plus tard à un message que nous avons reçu. Nous préparons notre réponse », a-t-il d'abord dit dans la matinée. Il a ajouté dans l'après-midi : « La personne que vous avez appelée n'entend pas tout ce que vous dites. Le son n'était pas clair et nous voulons qu'il le soit. Rappelez-nous et nous pourrions comprendre clairement. » Dimanche soir, M. Moose avait tenu des propos tout aussi mystérieux : « A la personne qui nous a laissé un message au Ponderosa la nuit dernière. Vous avez donné un numéro de téléphone. Nous voulons vous parler. Appelez-nous au numéro que vous avez donné. Merci. »

Selon le *Richmond Times-Dispatch*, le tireur aurait laissé à plusieurs reprises sa signature sur les lieux de ses crimes sous la forme de cartes de tarot. Le 7 octobre, il avait blessé un garçon de 13 ans à la porte de son école et laissé en évidence une carte de tarot représentant la mort avec l'inscription : « Chers policiers, je suis Dieu ». Cette fuite dans la presse avait mis Charles Moose hors de lui.

Plus de mille policiers locaux, fédéraux et de différentes unités spécialisées sont mobilisés en permanence sur cette affaire depuis près de trois semaines, mais l'enquête semble particulièrement difficile. Personne ne sait à quoi ressemble le tireur, quelles sont ses motivations et si même la camionnette blanche est une piste sérieuse. La tentative pour communiquer avec lui semble le seul véritable progrès. Entre 1976 et 2000, environ cinq cents meurtres ont été commis aux Etats-Unis avec des tirs à distance. Deux cents n'ont jamais été élucidés.

Eric Leser

■ La France a signalé la désertion en Amérique du Nord d'un élève-officier français réputé bon tireur, que ses camarades de l'école militaire de Coëtquidan (Morbihan) ont cru reconnaître sur un portrait-robot du tireur, a indiqué lundi 21 octobre le ministère de l'intérieur. Les enquêteurs américains ont cependant reconnu depuis que ce portrait-robot était fondé sur des témoignages fantaisistes.

Washington a transmis un projet de résolution sur l'Irak aux membres permanents du Conseil de sécurité

Les Cinq doivent trouver un accord sur l'ensemble du texte avant de le soumettre au vote. Le régime applicable aux inspections de l'ONU devrait être le point le plus discuté

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Dans la vie des inspecteurs de l'ONU, il y a des hauts et des bas. « Tous les jours, je change d'avis, explique l'un d'eux. Parfois, je me dis qu'on a 70 % de chances de partir en Irak. Le lendemain, 30 %... » Les inspecteurs devraient déjà être sur le terrain depuis le 19 octobre. Mais c'est à Moscou, plutôt qu'à Bagdad, que se rend Hans Blix, le chef de la commission d'inspection, mardi 22 octobre. Le diplomate doit participer à une conférence sur le désarmement à l'Académie des sciences. Il profitera de son séjour pour discuter de l'Irak avec le ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov. Puis il fera un crochet par la Suède, son pays natal, avant de regagner tranquillement New York la semaine prochaine.

Depuis le 17 septembre, les inspecteurs de l'ONU attendent. Ils attendent une résolution redéfinissant leur mission en Irak. La journée du lundi 21 octobre pourrait les avoir rapprochés du but. A

moins qu'elle ne les en ait éloignés... Les interprétations varient à ce sujet, comme divergent beaucoup en ce moment les analyses sur l'épreuve de force autour de l'Irak. L'autre jour, deux experts, dans le même bureau, n'avaient pas fait une lecture identique d'un discours du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan : l'un y avait vu un soutien à la thèse française de l'approche en deux temps ; l'autre avait compris plutôt l'inverse.

Un nouveau texte américain a en tout cas été présenté, lundi, en exclusivité aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité lors d'une réunion à la délégation américaine (encombrée de quelques manifestants antiguerre). Pour la première fois depuis fin septembre, un texte complet a été mis en circulation.

Officiellement, le texte n'est pas encore un projet de résolution : il n'a été présenté qu'aux cinq pays dotés du droit de veto et non pas au Conseil dans son ensemble. Le département d'Etat, à Washing-

ton, a affirmé qu'il le serait très vite. « Il est temps de boucler » cette affaire, a affirmé son porte-parole, Richard Boucher. Mais les Américains n'ont pas non plus intérêt à rechercher un vote des quinze membres du Conseil de sécurité

Les Etats-Unis n'auraient pas totalement renoncé à leur souhait de voir des diplomates superviser les inspecteurs

tant qu'ils ne sont pas sûrs d'avoir les neuf voix nécessaires à son adoption.

Première constatation : les deux paragraphes qui ont été arrachés aux Américains par les Français et la communauté internationale sont toujours là. Le texte n'a pas été rendu public mais, selon de multiples sources, les concessions de Washington acceptant un retour au Conseil de sécurité en cas d'incident avec Bagdad, au lieu d'une intervention automatique, sont restées. Simplement, les paragraphes 9 et 10 sont désormais numérotés 11 et 12.

Mais de nombreux motifs potentiels de litige entre les Cinq se trouvent dans le reste du texte, même si les formules peuvent laisser une certaine marge à l'interprétation. Le mot « conséquences », promis dans chacun de leurs discours par les officiels Américains, figure dans le projet. Il apparaît cepen-

dant dans une phrase au passé composé qui rappelle que le Conseil a déjà prévenu l'Irak à de multiples reprises qu'il aurait à faire face à de « sérieuses conséquences » s'il refusait d'obtempérer. Les partenaires de Washington devront choisir l'interprétation grammaticale qu'ils entendent privilégier. Lundi soir, aucune réaction officielle n'avait été enregistrée, les diplomates se bornant à indiquer avoir transmis le texte à leur capitale pour examen.

Le morceau principal du nouveau round de discussions qui s'engage, cette fois à cinq, et non plus entre la seule France et les Etats-Unis, devrait porter sur le régime des inspections. Selon plusieurs sources, les Américains n'auraient pas totalement renoncé à leur souhait de voir des diplomates superviser les inspecteurs. « Il y a des exigences qui ont été retirées mais elles sont revenues sous une forme dissimulée », résume un expert. Ils réclament toujours la possibilité d'interroger des scientifiques irakiens hors du pays. Ces dispositions suscitent les craintes des Russes, qui ont encore répété, lundi, à Moscou, leur opposition à une résolution qui contiendrait des exigences « irréalistes ».

Corine Lesnes

■ **L'armée américaine va entraîner** aux Etats-Unis, en décembre, pas moins de 5 000 opposants irakiens, a affirmé, lundi 21 octobre, un porte-parole d'une coalition de l'opposition irakienne, le Congrès national irakien. Ce dernier est chargé de fournir une liste de volontaires. Le nombre d'opposants entraînés pourrait ultérieurement être doublé, a indiqué le porte-parole. - (AFP.)

Terrorisme : ouverture du procès Motassadeq à Hambourg

BERLIN. Le premier procès européen lié aux attentats du 11 septembre 2001 devait s'ouvrir, mardi 22 octobre, devant la 3^e chambre de la cour d'appel de Hambourg, où est jugé, entouré d'exceptionnelles mesures de sécurité, Mounir Al-Motassadeq, accusé de complicité de meurtre « dans au moins 3 116 cas », selon l'acte d'accusation. Citoyen marocain âgé de 28 ans, Mounir Al-Motassadeq était un ami proche de l'Egyptien Mohammed Atta, du Libanais Ziad Jarrah et de l'Emirati Marouane Al-Shehhi, trois des quatre terroristes qui pilotaient les avions le 11 septembre 2001 et avec lesquels il avait partagé un appartement à Hambourg. Il est accusé d'avoir assuré une partie de la logistique financière du groupe, notamment en utilisant un compte bancaire qui a servi à payer les cours de pilotage que prenaient les futurs kamikazes aux Etats-Unis. Il avait été arrêté en novembre 2001 et formellement inculpé neuf mois plus tard. Mounir Al-Motassadeq, que le principal témoin de l'accusation dit avoir vu dans un camp d'entraînement d'Al-Qaïda, en Afghanistan, reconnaît avoir amicalement fréquenté les gens du groupe de Hambourg, mais nie avoir été au courant de leurs préparatifs. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS/SOUDAN : le président George W. Bush a promulgué, lundi 21 octobre, une loi,** le « Sudan peace Act » qui prévoit de sanctionner le gouvernement de Khartoum s'il ne fait pas preuve « de bonne foi » pour mettre fin à la guerre intestine qui ravage le pays depuis 19 ans. Par ailleurs, le département américain du trésor a annoncé le gel des actifs financiers de 12 organisations et sociétés soudanaises, sans fournir d'explications sur les raisons de ce gel. - (AFP, Reuters.)

■ **ALGÉRIE : neuf voyageurs ont été massacrés dimanche soir 21 octobre, à un faux barrage** dans une zone très accidentée et boisée de la préfecture de Skidda, dans l'est du pays, selon la presse privée. Le bilan pourrait être plus lourd, certaines personnes étant toujours portées disparues. La presse attribue ces meurtres au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) de Hassan Hattab, une organisation qui a pour cible habituelle les représentants du pouvoir (gendarmes, militaires). - (AFP.)

■ **TURQUIE/RUSSIE : l'achèvement de la construction d'un gazoduc sous la mer Noire** a été célébré, dimanche 20 octobre, à Samsun, sur la rive turque, par la Russie et la Turquie, a annoncé l'agence Anatolie. Après deux ans de travaux, la section russe offshore a été reliée au tronçon turc qui doit acheminer le gaz d'Izobilnoye (sud de la Russie) à Ankara, par une conduite de 1 393 km. Ce gazoduc est le plus profond du monde car il passe à 2 150 mètres sous la mer. Il devrait être opérationnel en décembre. - (AFP.)

■ **ARMEMENT : des responsables ministériels et militaires de 70 pays étrangers ont été invités par la France** à visiter le Salon Euronaval 2002 qui a ouvert ses portes au Bourget (Seine-Saint-Denis) lundi 21 octobre et qui s'achèvera vendredi 25. Cette exposition d'armement naval, interdite au public, est la plus importante au monde et elle est organisée par 65 sociétés françaises, publiques et privées, qui ont représenté un chiffre d'affaires annuel de 3 milliards d'euros pour 20 000 emplois en 2001. Durant la période 2002 à 2011, le marché mondial de ce secteur, à l'exportation, est évalué à 160 milliards d'euros, dont les deux tiers à destination des seules marines de l'OTAN qui doivent renouveler leur flotte.

Les porte-avions américains dans le Golfe

En avance sur les prévisions, le porte-avions américain *Constellation* va être envoyé en novembre dans le Golfe, où il rejoindra l'*Abraham-Lincoln* et le *George-Washington*, qui croisent actuellement dans la zone. Ce déploiement concerne aussi le porte-avions *Harry-Truman*, qui devrait se trouver début décembre face à l'Irak. Un cinquième porte-avions, le *Nimitz* pourrait être détaché fin décembre dans la région. Les Etats-Unis disposent, enfin, d'un sixième porte-avions, le *Kitty-Hawk*, qui est basé au Japon et dont les appareils, voire les commandos hélicoptères qu'il embarque, sont déjà intervenus, en début d'année, au-dessus de l'Afghanistan.

Au total, Washington devrait disposer sur place de 350 avions, notamment des F-14 et F-18 d'attaque et des Prowler de guerre électronique, à bord de ces six bâtiments quand ils seront réunis. A ce jour, les Etats-Unis ont rassemblé quelque 60 000 combattants dans la région, dont deux brigades de marines pour des opérations amphibies et la contre-guérilla urbaine. Des détachements américains effectuent actuellement des exercices avec des commandos du Koweït. La Grande-Bretagne s'apprête à envoyer quatre bateaux de guerre dans le Golfe et prépare des unités blindées pour le combat dans le désert. - (Reuters, AFP.)

Mercredi 23 octobre

Record du jour 1 vélo Top Bike acheté



Offert



*Carrefour vous offre un bon d'achat de 15 € sur l'ensemble de la gamme de vélos Top Bike par tranche d'achat de 75 € dans tous les magasins.

le mois

Carrefour

www.carrefour.fr

Les Eglises évangéliques, nouvelle force politique au Brésil

Les candidats au second tour de l'élection présidentielle ont passé des accords avec les néopentecôtistes

RIO DE JANEIRO

de notre envoyée spéciale

Au lendemain du premier tour des élections générales brésiliennes, le 6 octobre, Rosinha Garo-

REPORTAGE

Dans les favelas de Rio, on a voté selon les recommandations du pasteur

tinho, 39 ans, élu gouverneur de Rio, et son mari, Anthony, 42 ans, ancien gouverneur de l'Etat, arrivé en troisième position pour la présidentielle, ont remercié à leur façon ceux qui avaient voté pour eux. Pour leur première apparition publique, elle portait un T-shirt blanc « Jésus est le Seigneur » et lui un T-shirt jaune « Seul le Seigneur est Dieu ».

Les Garotinho se sont récemment convertis au culte presbytérien Lumière du monde, de l'une des ces innombrables Eglises protestantes néopentecôtistes qui ont écloso au Brésil ces dernières années. Cette appartenance s'est révélée politiquement rentable. Pour preuve, la répartition des 15,1 millions de voix obtenues par Anthony Garotinho correspond à l'implantation des évangélistes sur le territoire national.

Populistes avant tout, les Garotinho ont capitalisé sur les trois ans et demi passés à la tête de l'Etat de Rio, lui comme gouverneur, elle comme secrétaire à l'action sociale. Présents sur tous les lieux de culte, offrant une image généreuse – neuf enfants dont cinq adoptés –, ils ont



VANDERLEI ALMEIDA/AFP

Anthony Garotinho et sa femme Rosinha, récemment convertis à l'Eglise presbytérienne Lumière du monde, à Rio de Janeiro, pendant la campagne électorale. Le leader du Parti socialiste brésilien est arrivé en troisième position au premier tour de l'élection présidentielle, avec 15,1 millions de suffrages. Pour le second tour, l'ancien gouverneur de l'Etat de Rio soutient Luiz Inácio Lula da Silva, largement favori pour le scrutin du 27 octobre.

ges, un score inimaginable il y a encore quelques années, la consécration politique de l'« évêque » Marcelo Crivella est l'illustration de la force que représentent désormais ces mouvements religieux. Il sera, en janvier, le premier représentant de l'Eglise universelle à franchir la porte du Sénat.

SUCCESS STORY

Avec la poussée nationale du Parti des travailleurs (PT), la montée en puissance des Eglises protestantes – on estime à 15,45 % le nombre de Brésiliens évangélistes – est l'autre phénomène de cette élection présidentielle, dont le second tour est prévu pour le 27 octobre. Pour le professeur Edgar Leite, du

temps comme un phénomène mineur par l'Eglise catholique et les mouvements de gauche – dont le PT –, les Eglises d'obédience protestante ont gagné du terrain et se sont retrouvées sous les feux nourris des critiques de l'intelligentsia et de la presse. L'Eglise universelle en particulier, considérée comme une secte, a été accusée de manipuler les pauvres et de leur extorquer une « dîme » sur leurs salaires en leur promettant des guérisons miraculeuses et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Face à ces attaques, les néopentecôtistes ont décidé d'investir le terrain politique et d'utiliser ce levier au sein des hautes sphères de l'Etat pour se protéger. Elles connaissent un succès grandissant. A l'issue du scrutin du 6 octobre, 60 évêques ou pasteurs ont été élus députés, dont 23 de l'Assemblée de Dieu, 22 de l'Eglise universelle et 8 baptistes. Ils étaient 48 lors de la précédente législature.

Le score d'Anthony Garotinho et les millions de voix recueillies par Marcelo Crivella font de l'électorat évangéliste un acteur majeur de l'échiquier politique brésilien. Malgré l'alliance du PT avec le Parti libéral, largement infiltré par l'Eglise universelle, les voix des fidèles ne se sont pas portées sur le favori Lula en raison notamment de la présence de M. Garotinho dans la course présidentielle. Il a manqué 3 millions de voix à Lula pour être élu dès le premier tour. Le 27 octobre, le soutien de l'Eglise universelle et l'appui annoncé de l'ancien gouverneur de Rio pèseront lourd.

La riposte du candidat social-démocrate, José Serra, ne s'est pas fait attendre : dès le lendemain du premier tour, il prenait contact avec l'Assemblée de Dieu, une Eglise qui, elle, existe au Brésil depuis 1911, compte 18 millions de fidèles et a envoyé 14 députés au Parlement. « Au premier tour, les fidèles ont été appelés à voter Garotinho », dit son président, le pasteur Wellington, qui avait averti : « Notre appui dépendra de l'attitude des candidats sur les sujets que nous combattons, comme l'avortement ou le mariage entre homosexuels. » Marché conclu pour M. Serra.

Babette Stern

Le Venezuela a été paralysé par une nouvelle grève générale

Opposition et gouvernement ont, tous les deux, crié victoire lundi soir

CARACAS

de notre envoyée spéciale

Au terme d'une grève générale de douze heures, partisans et détracteurs du président Hugo Chavez ont crié victoire, lundi 21 octobre au soir à Caracas. Pour la troisième fois en moins de dix mois, patrons, syndicats et partis d'opposition s'étaient mis d'accord pour paralyser le pays et essayer d'obtenir la démission du chef de l'Etat, élu en 1998 et réélu en 2000 jusqu'en 2006.

Le président de l'organisation patronale Fedecamaras, Carlos Fernandez, n'hésitait pas à affirmer – contre toute vraisemblance – que « le mouvement de grève a été suivi à plus de 90 % dans le pays ». Pour sa part, le gouvernement n'hésitait pas à parler « d'échec complet » du mouvement de protestation. « Le pays a fonctionné normalement », affirmait en fin de journée le vice-président José Vicente Rangel, contredit par son ministre de la production et du commerce, qui faisait état d'une perte nette de 300 millions de dollars pour l'économie vénézuélienne.

En début de soirée, dans les beaux quartiers, les antichavistes manifestaient dans la joie, avec concerts de klaxons et de casseroles, cette nouvelle étape de leur « combat pour le rétablissement de la démocratie ». Dans le centre-ville et aux alentours du palais présidentiel, des centaines de partisans de Hugo Chavez célébraient en fanfare « la défaite de l'opposition putschiste ». En avril, la manifestation

convoquée par l'opposition avait tourné au coup d'Etat et Hugo Chavez avait été évincé du pouvoir pendant quarante-huit heures.

Le bilan de la journée de lundi est difficile à dresser, le parti pris des grands médias contre le président Hugo Chavez ne facilitant pas une appréciation sereine du bras de fer en cours. Si les commerces et les entreprises privées ont été largement touchés par le mouvement de grève, la production de pétrole a été, semble-t-il, normalement assurée. Le secrétaire de la puissante Confédération des travailleurs vénézuéliens (CTV), Alfonso Padron, a admis que dans les grosses entreprises de sidérurgie et d'aluminium, dans le sud du pays, « très peu d'ouvriers ont rejoint la grève ».

« ON SE CROIRAIT UN JOUR FÉRIÉ »

A Caracas, la circulation a été étonnamment fluide toute la journée sur les grandes avenues de la ville et les rideaux de fer de la plupart des magasins sont restés baissés. « On se croirait un jour férié », commente un vendeur de cigarettes oisif qui arbore sa casquette aux couleurs du drapeau vénézuélien pour signifier sa loyauté au président. « Les riches font grève le lundi pour pouvoir rester à la plage », ironise-t-il.

Les quartiers populaires, à l'ouest de la ville, sont beaucoup plus animés. Les vendeurs ambulants de fruits, de vêtements bon marché et de pacotille asiatique encombrant les trottoirs. Nombre

de commerces sont également ouverts. Le centre commercial Catia est presque désert. En avril, l'immeuble avait fait les frais des délinquants qui, profitant de la confusion politique, avaient pillé des dizaines de petits commerces du quartier.

Derrière la vitrine illuminée d'une boutique de vêtements pour femme, les rayonnages sont vides. « Nous avons évacué la marchandise pour éviter d'être à nouveau dévalisés », explique le propriétaire, qui dit avoir été l'objet de menaces indirectes. « Les chavistes, explique-t-il, ont réuni tous les commerçants du quartier pour nous faire savoir que notre sécurité serait garantie si nous ouvrons. J'ai compris le message. »

Un chauffeur de bus se dit victime de pressions d'un autre type. « Je voulais travailler, raconte-t-il, mais le propriétaire du parking où je gare mon véhicule n'a pas ouvert. Il y a beaucoup de gens qui n'ont pas pu aller bosser parce que leur patron a fait grève. »

Les grévistes étaient nombreux et beaucoup auraient souhaité que le mouvement se poursuive jusqu'à la démission du chef de l'Etat. Mais les responsables de la Coordination démocratique ont préféré annoncer qu'ils concentraient désormais leurs efforts sur la collecte de signatures en vue de l'organisation d'une « consultation populaire » pour obtenir le départ anticipé de Hugo Chavez.

Marie Delcas

Dora Bakoyannis, première femme maire d'Athènes

ATHÈNES

de notre correspondant

Dora Bakoyannis, numéro deux du grand parti conservateur Nouvelle démocratie (ND), est devenue

PORTAIT

Une moderniste, libérale et profondément européenne, au sein d'un parti frileux

la première femme maire d'Athènes. Fille de l'ancien premier ministre grec Constantin Mitsotakis (1990-1993), veuve d'un député assassiné par le groupe terroriste du « 17 novembre », elle a été élue dimanche 20 octobre au second tour des élections municipales et régionales, avec un score de 60,6 % des voix. Elle aura la lourde tâche de diriger la capitale pendant les jeux Olympiques de l'été 2004.

Cette grande femme brune à la stature imposante, âgée de 48 ans, a su imposer avec son large sourire une image sympathique et populaire qui a conquis les électeurs athéniens. Elle a remporté facilement une élection dans une ville acquise à la droite depuis 1986 face au candidat socialiste Christos Papoutsis, ancien commissaire européen et ex-ministre de la marine marchande du gouvernement de Costas Simitis.

Dora Bakoyannis a connu son « premier grand choc politique »

avec le coup d'Etat des colonels de 1967, à l'âge de 14 ans. Elle s'exile à Paris avec son père et suivra ensuite des études en Allemagne où elle rencontrera le journaliste Pavlos Bakoyannis, la voix des Grecs exilés sur la Deutsche Welle. Ils se marieront au retour de la démocratie en 1974 et auront deux enfants.

Son entrée en politique suit l'assassinat en 1989 de son mari, devenu député de la ND, un an avant l'arrivée des conservateurs au pouvoir. Ce drame lui vaudra beaucoup de sympathies de ses compatriotes. Dora ne baisse pas les bras, devient député d'Evritanie, une petite circonscription montagnaise au centre de la Grèce. Son père la nomme ministre de la culture, poste que détenait depuis huit ans Méliana Mercouri.

AMBITIONS NATIONALES

Après l'échec de son père aux élections de 1993, elle développera, en pleine tempête nationaliste, une image moderniste, libérale et profondément européenne qu'elle incarne au sein de son parti, à la tête des relations internationales. Elle affiche des prises de position résolument ouvertes sur les problèmes de société, sur la drogue par exemple, face à un parti bien frileux et marqué par l'influence de la puissante Eglise orthodoxe.

Elue pour quatre ans, Dora Bakoyannis s'est engagée à rester à la tête de la mairie, mettant entre parenthèses ses ambitions nationales. Son succès a été balancé par l'élection hautement symbolique d'une autre femme, la socia-



MARIA MAROCCIANI/AFP

liste Fofi Gennimatas, fille d'un dirigeant du Pasok très populaire, à la super-préfecture d'Athènes-Le Pirée. En arrachant à la ND la région qui regroupe plus d'un million d'électeurs, le Pasok a sauvé la face et privé la droite d'une victoire totale qui aurait embarrassé le premier ministre Costas Simitis à 18 mois des législatives de 2004.

Outre Athènes, la ND a conservé les mairies de Salonique et du Pirée, et remporté 28 préfectures contre 20 aux socialistes qui ont subi un désaveu dans les régions agricoles et les quartiers populaires d'Athènes. Les conservateurs avaient fortement politisé ce scrutin sans réussir toutefois à obtenir un rejet global de la politique socialiste. Le grand perdant est le Parti communiste (KKE), un des plus conservateurs d'Europe, qui perd ses quatre fiefs de la ceinture rouge d'Athènes.

Didier Kunz

Mariage gay à Rome pour obtenir un pacs à la française

ROME

correspondance

Le jet de riz n'a pas manqué, comme le baiser sur le perron, l'émotion de la mamma, l'échange d'alliances et le gâteau de mariage. Mais la cohue des télévisions, elle, était inhabituelle. A quelques pas du Vatican, au consulat de France, on célébrait, ce lundi 21 octobre, ce qui a été présenté comme le « premier mariage entre gays en Italie ». Il ne s'agissait que d'une signature devant un employé de l'Etat français pour un document n'ayant aucune validité en Italie. Mais grâce à la double nationalité franco-italienne, Christian Panicucci et Alessio De Giorgi se sont unis en un pacs.

Tous deux entrepreneurs en Toscane et militants de la cause homosexuelle, ils ont voulu transformer ce rêve privé en un geste public. Et leur union a relancé la campagne en cours pour obtenir une législation identique à celle existant en France.

Dans la foulée, une Ligue pour les familles de fait a été fondée et deux projets de loi créant le pacs ont été présentés au Parlement. L'un par Refondation communiste, l'autre par Franco Grillini, député, figure historique de la communauté homosexuelle en Italie et, pour l'occasion, témoin de nocces. « Notre proposition vise à remplir un vide dans notre législation qui permettra à l'Italie de se rapprocher de l'Europe sur le terrain des droits », annonce-t-il en répétant qu'il faut en finir avec le poids de l'Eglise catholique et suivre l'exemple de la France. Signé par une cinquantaine de députés de centre-gauche, le projet de loi devra vaincre de nombreuses résistances.

Déjà, la Ligue du Nord crie au scandale contre une mesure qui ruinerait les familles. A son grand dam, les images des « jeunes mariés » en carrosse sont passées sur toutes les chaînes et à toutes les heures. Tous les

foyers ont pu assister à la réception qui a suivi la cérémonie et écouter les nombreuses déclarations des participants d'un pacs à l'italienne. Alessio et Christian ont joué le jeu jusqu'au bout en se prêtant aussi aux indiscretions. Du voyage de nocces, en Australie, aux discussions de famille sur le partage des frais, et même sur l'embaras du vieil oncle qui n'était au courant de rien et qui a dû relire dix fois le carton rédigé en bonne et due forme avec les deux noms d'hommes pour comprendre.

Comme ailleurs en Europe, où la reconnaissance des couples gays est désormais combattue uniquement par des franges extrémistes, les participants à ce premier « mariage » espèrent que les choses s'accéléreront au Parlement italien. Mais il faudra encore du temps et d'autres couples devront encore émigrer pour pouvoir dire un « oui », même symbolique.

Salvatore Aloise

publications judiciaires
OSP 47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

« LE JOURNAL "FRANCE-SOIR" CONDAMNÉ »
« Par jugement du 24 mai 2002, le Tribunal Correctionnel de PARIS, Chambre de la Presse, a condamné Monsieur Giovanni SERAFINI, directeur de publication du journal "FRANCE-SOIR", et Monsieur Jean-Pierre VERGES, journaliste, pour avoir diffamé Monsieur Bernard FARRET, personne dépositaire de l'autorité publique en publiant, dans le journal "FRANCE-SOIR" du 31 mai 2001, en page 7, un article intitulé "Timbres de Monaco : le juge Murciano dessaisi" le mettant en cause. »

Anders Fogh Rasmussen, premier ministre danois

« Sans accord jeudi à Bruxelles, l'élargissement sera retardé »

L'actuel président du Conseil européen met en demeure la France et l'Allemagne de régler leurs désaccords sur les aides agricoles

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

Un accord franco-allemand sur les paiements agricoles directs, lors du sommet européen de Bruxelles qui s'ouvre jeudi, paraît improbable. Sera-t-il possible de boucler à temps les négociations financières avec les pays candidats à l'Union ?

Tous les pays se sont engagés à respecter le calendrier, et je suis sûr que le président Chirac va me le confirmer [M. Rasmussen était attendu mardi 22 octobre à Paris]. Cela dit, c'est vrai que si nous ne parvenons pas à des conclusions lors du sommet de Bruxelles, nous ne pourrions pas respecter le calendrier. Tout simplement parce que la présidence danoise et la Commission européenne ont besoin d'une base, d'un mandat, pour les négociations finales.

Entre le sommet de Bruxelles et celui de Copenhague [du 12 au 14 décembre], nous avons sept semaines. Or nous avons besoin de vraies négociations. Nous ne pouvons pas présenter aux pays candidats un fait accompli au cours de l'après-midi du 14 décembre !

Sans accord à Bruxelles, le processus de l'élargissement sera donc retardé ?

Oui, sans aucun doute, l'élargissement sera retardé. Il peut y avoir une négociation parallèle sur l'avenir de la politique agricole commune (PAC), mais cela ne doit pas empêcher la conclusion des négociations avec les pays candidats. Pour la présidence danoise, il n'y a



CLAUS BECH ANDERSEN / AFP

pas de lien entre des considérations sur l'avenir de la PAC et les négociations finales, au contraire.

La France estime qu'il faut aussi poser les questions du financement de la politique structurelle et du rabais britannique.

Si nous soulevons toutes ces questions, nous n'en finirons jamais. Il faut se borner à la question des négociations. Comme premier ministre danois, je suis partisan d'une réforme de la PAC. D'ailleurs, l'Union européenne s'y est engagée, lors des sommets de Johannesburg et de Doha. Nous le devons notamment aux pays pauvres, afin de leur accorder un meilleur accès aux marchés mondiaux.

Les Irlandais ont dit « oui » au traité de Nice, mais l'Union européenne a été proche d'une crise. Faut-il que les traités puissent être adoptés à la majorité qualifiée et non à l'unanimité ?

L'Union européenne est une

union d'Etats membres indépendants et souverains : c'est donc une règle de base que les traités continuent d'être adoptés à l'unanimité. S'agissant du processus de décision de la vie courante de l'Union [via les conseils des ministres], il faut l'améliorer, et donc élargir le champ de la majorité qualifiée.

Personnellement, je suis partisan d'avoir un traité de base regroupant les principes essentiels de l'Union, et un autre traité contenant les éléments politiques plus pratiques et opérationnels du travail communautaire.

Le président de la Commission européenne, Romano Prodi, a qualifié le pacte de stabilité de trop rigide, donc « stupide ». Parlez-vous son sentiment ?

Je pense au contraire que le pacte dispose d'une flexibilité suffisante. Toute remise en cause des critères spécifiques du pacte ne peut avoir qu'un effet négatif pour la crédibilité de la monnaie unique, qui risque de perdre la confiance dont elle dispose sur les marchés financiers. La politique économique et monétaire a besoin de discipline. Je soutiens fermement le pac-

te de stabilité, ainsi qu'une application stricte de ses critères.

M. Prodi estime qu'il n'y a pas aujourd'hui d'autorité économique en Europe.

Mais nous n'avons pas besoin de cette autorité. L'essence même de la monnaie unique, c'est le fait d'avoir, d'un côté, une Banque centrale européenne indépendante et, de l'autre, une politique fiscale et financière décentralisée dans les Etats-membres. Oui, il y a des évolutions économiques différentes selon les Etats-membres. Le seul moyen d'en tenir compte est d'avoir une politique fiscale décentralisée, qui permet des corrections. Nous n'avons donc pas besoin d'un « gouvernement économique ».

Le projet d'une présidence du Conseil européen, défendu par MM. Blair, Aznar et Chirac, favorise-t-il le retour d'un directoire des grands pays de l'Union ?

Avec vingt-cinq Etats-membres, il faudra une réforme du système des présidences de l'Union. Mais je crains que l'élection d'un président du Conseil européen ait tendance à favoriser les grands pays. Or un traitement égal des « petits » et des

« grands » pays est essentiel, c'est la base même de l'Union européenne. Aujourd'hui, un seul gouvernement préside l'Union, ce qui assure un certain degré de coordination. A vingt-cinq, chaque pays sera privé de présidence pendant des périodes très lon-

« Le pacte de stabilité dispose d'une flexibilité suffisante. Toute remise en cause des critères ne peut avoir qu'un effet négatif pour la monnaie unique »

gues. Cela se traduira par un affaiblissement de l'expérience de chaque Etat, ce qui constitue un problème. De plus, il sera très difficile à un seul gouvernement de gérer la politique européenne avec vingt-cinq ou vingt-sept pays.

Quelle solution préconisez-vous ?

On pourrait envisager d'avoir une équipe présidentielle formée de trois ou cinq pays. C'est vrai que, pour nos partenaires, il est parfois difficile de savoir qui est responsable au sein de l'Union, mais ce problème ne serait pas réglé en élisant le président du Conseil européen.

Prenez la politique étrangère et de sécurité. Serait-elle renforcée ? Non. Avons-nous une telle politique aujourd'hui ? Evidemment non. En aurions-nous une en élisant le président du Conseil européen ? Non. Tout simplement parce qu'il n'y a pas actuellement de réelle volonté politique à ce sujet. Prenez l'exemple de l'Irak. Deux Etats européens détiennent un siège permanent au Conseil de sécurité [la France et la Grande-Bretagne]. Sont-ils prêts à l'abandonner ? Bien sûr que non, ils suivent une logique individuelle, celle de leurs intérêts, s'agissant de l'Irak ou d'autres questions. Ils ne sont pas prêts à y renoncer. Et l'élection d'un président de l'Europe n'y changera rien.

Propos recueillis par Laurent Zecchini

Pacte de stabilité : M. Prodi soutenu au Parlement européen

STRASBOURG

de notre bureau européen

« Il est temps de dire en public ce que nous disons en privé. » C'est ainsi que le président de la Commission, Romano Prodi, a justifié, lundi 21 octobre, ses propos tenus dans *Le Monde* du 18 octobre, qualifiant le pacte de stabilité de « stupide ». Convoqué par la droite du Parlement européen, afin qu'il retire ses propos, M. Prodi, est reparti avec la bienveillance, voire les félicitations, du reste de l'Hémicycle.

« Bienvenu au club des provocateurs intelligents dont je suis le président depuis quelques années ! », a lancé Daniel Cohn-Bendit, coprésident du groupe des Verts, à un Prodi soudain pris de fou rire. « C'est grâce à votre intervention politiquement non correcte qu'un vrai débat sur la gouvernance économique, sociale et écologique de l'Europe est lancé. » M. Prodi a, en effet, profité du tumulte pour pousser ses pions sur ce thème qui lui est cher, alors que la coordination des politiques économiques va à vau-l'eau... « Pour résoudre les problèmes de la croissance et de l'emploi en Europe », il faut une coordination des politiques économiques, assurée par « une autorité » qui sache à la fois « appliquer les règles avec sévérité » et les « adapter au besoin à l'évolution des circonstances ». Pour lui, la Commission est la « candidate naturelle » à cette fonction qui exige « indépendance et impartialité ». Quant au pacte, il faut en appliquer « l'esprit et non sa lettre ». « Etre conscients de tous les résultats extraordinaires que le pacte a permis et permettra d'atteindre (...) ne signifie pas qu'il faille appliquer le pacte de façon rigide et intransigeante, en restant sourds et muets face à l'évolution de la situation », a expliqué l'Italien. « C'est cette attitude que j'ai qualifiée et que je qualifie encore de stupide ».

Le fait que M. Prodi persiste et signe a suscité l'indignation de l'Allemand démocrate-chrétien Hans-Gert Pötering, président du groupe PPE (Parti populaire européen, droite) au Parlement. « Il faut avoir le courage de dire : "Je me suis trompé" », a-t-il protesté. « Le pacte est assez souple pour mener une politique raisonnable ! », a-t-il assuré, estimant que les propos de M. Prodi ouvrent « la porte à l'endettement, à l'inflation, à des taux d'intérêt plus élevés et à moins d'investissements ». M. Pötering a en revanche soutenu Pedro Solbes, commis-

saire aux affaires économiques et monétaires, qui se tenait, tendu, aux côtés de M. Prodi et a répété le « catéchisme » du pacte.

Le président du groupe du PPE a été soutenu par plusieurs de ses collègues chrétiens-démocrates allemands : « Pères » du pacte de stabilité imposé par l'ex-chancelier Kohl, ils l'utilisent aussi pour attaquer son successeur social-démocrate, Gerhard Schröder, qui va laisser le déficit allemand franchir, en 2002, la barre de 3 % du produit intérieur brut (PIB).

ATTITUDE « LAXISTE »

Les Français du PPE sont restés muets. Et pour cause : ils soutiennent les propos de M. Prodi. Mais des voix se sont élevées dans les rangs de la droite pour dénoncer l'attitude « laxiste » du gouvernement français : l'Autrichien Othmar Karas a même proposé que Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), ne parte pas à la retraite en juillet 2003 pour éviter qu'un Français ne lui succède. « Un pays qui viole le pacte de stabilité a-t-il le droit moral de présenter un candidat à la présidence de la BCE ? », s'est-il indigné. Le président des libéraux, Graham Watson, a explicitement demandé que la Commission « adresse un avertissement à la France », dont les déficits risquent de dépasser la barre des 3 % en 2003, tout en affirmant qu'un débat sur le pacte était « bienvenu ».

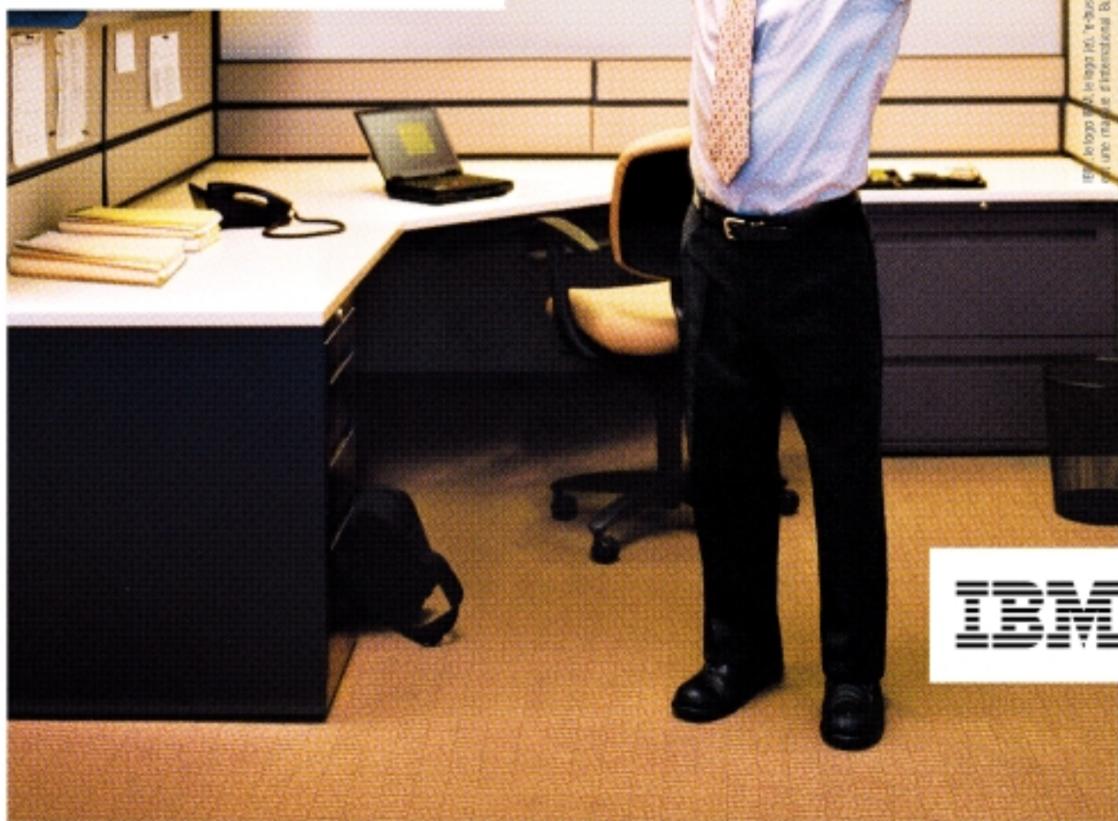
Globalement, les députés espèrent que ce débat obligera la Convention à accorder plus d'attention à la gouvernance économique de l'Union. Au nom du groupe GUE (Gauche unitaire européenne, communiste), Philippe Herzog a remercié M. Prodi d'avoir eu « le courage de dire la vérité sur le pacte », en l'estimant « stupide non seulement parce qu'il est rigide, mais aussi parce qu'il interdit les dépenses d'intérêt général ».

Les souverainistes se sont aussi engouffrés dans la brèche, à l'image du Français William Aitbol, qui a dérapé : « Ce qui est stupide, c'est de croire qu'une Allemagne "vieillesante", je cite M. Hans Eichel [le ministre des finances allemand], puisse imposer cette politique malthusienne à des nations qui, comme la France, connaissent, elles, un regain démographique naturel et doivent donc investir dans l'avenir ».

Rafaële Rivais

Logiciels Lotus

**GESTION PLUS FACILE,
ÉCONOMIES...
VOICI LE NOUVEAU
LOTUS NOTES.**



Nouveau Lotus Notes 6 : champion de la productivité. Avec une série de "plus", à commencer par son interface séduisante et son accès mobile super-pratique. Pour les équipes, des fonctions optimisées d'agenda et de planification qui simplifient et accélèrent l'organisation des rendez-vous. Une présentation innovante du courrier qui facilite le suivi des messages. Lotus, membre de l'équipe gagnante des logiciels IBM avec DB2, Tivoli et WebSphere. Essayez Lotus Notes 6 sur ibm.com/e-business/fr/lotus

@business. Jouez gagnant.

Les partis politiques, à l'exception du Front national, se sont félicités de l'adoption du traité de Nice par les Irlandais. Ce traité autorise l'Élargissement de l'UE à dix nouveaux pays. Toutefois, des incertitudes

demeurent. Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a admis, lundi 21 octobre, qu'il « reste des QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES À RÉGLER ». Pour l'UDF, Jean-Louis Bourlanges dénon-

ce « un traité absurde ». Le Parti socialiste, qui devait fixer sa position officielle mardi 22 octobre lors de son bureau national, « mesure les RISQUES » financiers de cet élargissement. Alain Lamassoure, ancien

ministre des affaires européennes, dans un entretien au Monde, plaide pour la constitution « d'un vrai gouvernement européen », qui dote « l'Europe d'un SYSTÈME PLUS SIMPLE, plus clair et plus démocratique ».

Les craintes des partis politiques face à l'élargissement

Le « oui » irlandais au traité de Nice a été salué par la plupart des formations. Toutefois, les différents mouvements s'interrogent sur les conditions de l'arrivée des dix nouveaux pays. Le PS en souligne les « risques ». M. Raffarin admet qu'il « reste des questions économiques et financières à régler »

L'EUROSCEPTICISME français reste vivace. Selon un sondage Eurobaromètre réalisé entre le 29 mars et le 1^{er} mai auprès d'un échantillon de 15 987 personnes résidant dans les 15 pays de l'Union européenne (UE), il apparaissait que 47 % des Français étaient, à cette époque, opposés à un élargissement de l'Union. Le « oui » irlandais, qui a validé, le 19 octobre, par référendum, le traité de Nice, changera-t-il la donne ?

► **Jean-Pierre Raffarin** a salué, lundi 21 octobre, « une belle ouverture politique » en direction des pays candidats à l'élargissement de l'UE, mais il a admis qu'il « reste des questions économiques et financières à régler ». L'UMP, de son côté, s'est félicitée, à son tour, de cette « très bonne nouvelle ». Le député des Yvelines, Pierre Lequiller, président de la délégation pour l'Union européenne, a noté, anticipant les critiques des eurosceptiques, que l'élargissement ne représentait pas un coût insurmontable pour les citoyens européens : « Actuellement l'Europe coûte 2,63 euros par habitant. Le surcoût entraîné par l'élargissement sera de 0,03 % du PNB. La consolidation de la paix sur notre continent, vaut bien cet effort. »

► **François Bayrou**, président de l'UDF, qui a qualifié le traité de Nice de « mauvais », estime que l'« Europe est entrée dans une situation de crise sans précédent ». Il en



Lundi 14 octobre, Jacques Chirac recevait Gerhard Schröder à l'Élysée pour un dîner franco-allemand. A cette occasion, le président de la République et le chancelier ont notamment abordé la question du financement de la politique agricole commune (PAC), objet de divergences entre les deux pays.

veut pour preuve le fait que tout le monde aujourd'hui se dit européen. « Je préférerais qu'il y ait une confrontation entre ceux qui veulent l'Europe et ceux qui n'en veulent pas. Il n'y a pas de lutte entre souverainistes et européens mais entre les libre-échangistes et les autres ». M. Bayrou souhaite « que le président relève le défi et dise ce qu'est la vision française de l'avenir de l'Europe ».

Député européen (UDF), Jean-Louis Bourlanges est, paradoxalement, très pessimiste : « Je fais partie de ceux qui auraient souhaité

que l'Irlande dise « non », s'est-il exclamé lors de la convention nationale de l'UDF, dimanche 20 octobre, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). « Si le « non » l'avait emporté, on aurait demandé à Valéry Giscard d'Estaing d'accélérer les travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe, afin d'amener les États à se mettre d'accord au plus vite. A présent, les dispositions absurdes du traité de Nice vont peser et nous feront prisonniers. »

► **François Hollande**, premier secrétaire du PS, et Pierre Moscovici, secrétaire national chargé de

l'Europe et représentant de la France à la Convention pour l'avenir de l'Europe, devaient proposer, mardi 22 octobre, au bureau national du PS, un texte sur la question européenne. Après plusieurs semaines de débats internes tenus, le Parti socialiste salue l'élargissement, jugé « bénéfique » pour « réduire l'influence de l'hyperpuissance américaine sur notre continent ». Mais il « mesure les risques » financiers, sociaux, institutionnels et politiques de l'élargissement. Quatre « conditions » sont donc mises en avant : adoption

d'un traité social, clarification financière, politique commune en matière d'immigration et de circulation des personnes et réforme des institutions. Pour M. Moscovici, « c'est la leçon irlandaise : la classe politique n'est pas là pour être à la remorque de ses électeurs ni suivre ses peurs. Elle est allée à leur rencontre ». Toutefois, les membres du Nouveau Monde d'Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon, partisans d'un référendum sur l'élargissement, devraient s'opposer à ce texte, alors que le courant Dray-Montebourg-Peillon réclame un « moratoire ». Les socialistes se retrouvent sur un point : la question européenne est et restera une « ligne de clivage » interne importante jusqu'au congrès de mai 2003.

► **Le PCF, la LCR et Lutte ouvrière** ne souhaitent pas dire « non » à l'élargissement, internationalisme oblige. La ligne est celle du « oui, mais profitons-en pour imposer une autre construction européenne ». « Nous pensons qu'il faut accueillir ces nouveaux peuples avec un nouveau traité pour une nouvelle Europe « remettant en cause » sa dominante libérale », indique, dès vendredi 18 octobre, la secrétaire nationale du PCF, Marie George Buffet, dans l'Humanité.

« En tant que révolutionnaires, nous ne pouvons pas être contre l'élargissement », souligne, pour sa part, Chantal Cauquil, députée

européenne de LO, tout en craignant que « cet élargissement ne se traduise pas par un mieux pour les populations, car il se fait sur des bases capitalistes ». « Ce n'est pas à nous de décider à la place des peuples concernés s'ils doivent ou non intégrer l'Union européenne ».

Les réserves d'un « altermondialiste »

Pour Yves Salesse, président de la Fondation Copernic et auteur de *Propositions pour une autre Europe* (éd. du Félin, 1997), un élargissement réalisé dans les conditions d'une Europe du marché, où règnent les « négociations secrètes entre États », ne peut aboutir qu'à la « consécration de la vieille thèse britannique qui assimile l'Union à une vaste zone de libre-échange ». Ce militant de « l'altermondialisation » pense que l'ouverture « risque, pour les pays concernés, de faire le lit du populisme d'extrême droite ». C'est à travers des contacts avec des personnalités et des syndicalistes de l'Est ou dans les mouvements de revendication à l'échelle du continent que l'Europe progresse, ajoute-t-il, et non à Bruxelles.

estime, de son côté, François Sabado de la LCR, qui reste opposé au « contenu politique, économique et sociale de l'Europe actuelle ».

► **Noël Mamère**, candidat des Verts à l'élection présidentielle, stigmatise la position française. « Tant que la France refuse toute réforme de la politique agricole commune, déclare-t-il, il est tout simplement impossible d'accueillir, par exemple, la Pologne dans l'Union européenne ». A l'instar du député européen Daniel Cohn-Bendit, interrogé, vendredi 18 octobre dans *Libération*, M. Mamère réclame « la constitution d'une Europe politique et sociale » en lieu et place de « l'Europe fourre-tout actuelle, véritable fédération d'égoïsme, incapable de gérer les contradictions de ses différentes composantes ». « La position française, estimait M. Cohn-Bendit, qui refuse de réformer les aides à l'agriculture avant l'élargissement, est scandaleuse. C'est penser, sans le dire, que l'élargissement est voulu par l'Allemagne et qu'elle le paiera ! »

► **Jean-Marie Le Pen** a, sans surprise, annoncé « la ruine de la politique agricole commune ». Dans un appel à Jacques Chirac, le président du Front national a réclamé l'organisation d'un référendum sur la question de l'élargissement. Aux « peuples de l'Est », M. Le Pen a lancé cet avertissement : « Méfiez-vous de ce mirage europhiste, il ressemble beaucoup à la prison des peuples que vous avez quittée, il y a dix ans. »

Alain Lamassoure, député (PPE-DE) au Parlement européen, ancien ministre des affaires européennes

« Nous avons besoin d'un vrai gouvernement européen »

Etes-vous de ceux qui, à l'UDF, ont regretté le « oui » irlandais ?

Pas du tout, parce que ce « oui » est un feu vert à l'élargissement de l'Union aux pays de l'Europe centrale auxquels nous avons promis solennellement de leur permettre de nous rejoindre au moment des élections européennes en juin 2004.

Vous ne comprenez donc pas les réticences de l'UDF ?

Si, car il est clair que ce n'est pas sur la base du traité de Nice qu'on pourrait faire fonctionner une Europe à 25 membres. Mais on a mis en place la Convention qui doit refaire ce qui a été raté à Nice.

Va-t-on pouvoir faire à 25 ce que l'on n'a pas su faire à 15 ?

Oui, dans la mesure où on a la perspective de voir se dégager un intérêt commun et non pas de recommencer les discussions de marchands de tapis qui ont vu, à Nice, chaque chef de gouvernement défendre ses intérêts nationaux ou gouvernementaux, et personne l'intérêt commun européen.

Lors du sommet du Parti populaire européen (PPE), qui vient de se tenir à Estoril, au Portugal, M. Berlusconi a évoqué l'entrée de la Russie...

C'est un grave contresens. Il est clair que la Constitution de la grande Europe que la Convention va proposer doit être l'occasion de préciser les frontières géographiques de

l'Union. Une Europe qui irait jusqu'à Vladivostok, c'est un projet intéressant, mais ce n'est pas le nôtre.

Que répondez-vous à François Bayrou qui dit qu'il aurait d'abord fallu construire une Europe politique avant de l'élargir ?

Ce débat est derrière nous. Ce qui est devant nous, c'est quelle Constitution allons-nous donner à cette grande Europe politique.

Vous vous êtes plaint récemment que l'on n'entend pas suffisamment la France. Quel projet voudriez-vous la voir défendre ?

Les citoyens ne répondront « oui » lors des référendums organisés sur la Constitution européenne que si on leur propose un texte clair qui définisse les compétences de l'Europe et celles des États, qui dise à quoi sert l'Europe, précise qui est M. ou M^{me} Europe... Nous avons besoin d'un système plus simple, plus clair et plus démocratique, avec un vrai gouvernement européen. Jusqu'à présent, l'Europe a été dirigée par les gouvernements nationaux, pendant leurs heures supplémentaires. Les dirigeants allemands sont en faveur d'une Europe fédérale, qui a les faveurs de l'UDF.

Nous attendons toujours la position des autorités françaises.

Ne partagez-vous pas le pessimisme de M. Bourlanges ?

Je ne suis pas pessimiste parce que je crois que la Convention a les moyens d'élaborer un bon texte. Toute la question sera de savoir comment sera réglée la divergence



« Jusqu'à présent, l'Europe a été dirigée par les gouvernements pendant leurs heures supplémentaires » ALAIN LAMASSOURE

entre les dirigeants nationaux, qui veulent conserver le pouvoir dans les instances européennes, et les citoyens, qui veulent savoir qui dirige l'Europe et exigent des dirigeants à temps plein dépendant d'eux.

Approuvez-vous M. Prodi lorsqu'il affirme que le pacte de stabilité est « stupide, comme toutes les décisions qui sont rigides » ?

Je regrette la cacophonie de la Commission. Une semaine, elle condamne l'Allemagne, le Portu-

gal, et, la suivante, son président explique que la règle est stupide. Ce qui n'est pas du tout stupide, c'est qu'à partir du moment où nous avons la même monnaie, nos économies, nos destins sont liés. Si un grand pays de l'Union est mal géré, cela oblige la Banque centrale à augmenter les taux d'intérêt. Du coup, la croissance ralentit et le chômage croît dans d'autres pays. La discipline du pacte de stabilité est une discipline de bon sens de gestion budgétaire et un contrat de solidarité élémentaire.

Pensez-vous, comme M. Prodi, que « la France sera en minorité si elle n'est pas le levain de l'Europe » ?

L'Europe a toujours avancé lorsqu'il y avait une idée française et une proposition commune franco-allemande. Je souhaite que les changements intervenus dans les équipes gouvernementales à Paris et à Berlin permettent au couple franco-allemand de jouer à nouveau le rôle historique dont la grande Europe a besoin.

Propos recueillis par Christiane Chombeau

Service France

Le contenu de la future Constitution suscite des divergences

La droite insiste sur la présidence. Le PS et les Verts s'opposent à la règle de l'unanimité

PRÉSIDIÉ Valéry Giscard d'Estaing, la Convention sur l'avenir de l'Europe devrait présenter prochainement les têtes de chapitres de la future constitution européenne. Depuis le discours prononcé par Jacques Chirac devant le Bundestag, le 27 juin 2000, le débat, en France, porte moins sur le principe même d'une telle constitution que sur son contenu.

L'UMP considère qu'après la réforme de l'euro, le prochain symbole important sera la désignation d'un président de l'Europe. « Celui-ci devra être nommé par le conseil des chefs d'Etat et des gouvernements, et éventuellement avalisé par le Parlement européen et les parlements nationaux réunis en Congrès », explique Pierre Lequiller, président de la délégation pour l'Union européenne et porte-parole de l'UMP sur ces questions. L'UMP se prononce également

pour la désignation d'un ministre des affaires étrangères européen qui siégerait à la fois au Conseil et à la Commission.

Dans son projet présenté lors de la campagne présidentielle de François Bayrou, l'UDF souhaitait que l'Europe soit dotée d'un président qui, « le moment venu, pourra être élu pour cinq ans au suffrage universel des citoyens européens le même jour que le Parlement européen (pour un seul mandat) ». L'UDF souhaitait également « le développement des décisions à la majorité qualifiée ».

POUR UN VOTE À LA MAJORITÉ

De son côté, le PS souhaite « un renforcement de la Commission et du Parlement », la disparition de la règle de l'unanimité, jugée paralysante, au profit du vote à la majorité qualifiée pour la plupart des décisions. François Hollande et Pierre

Moscovici prônent également la création d'un « droit à l'avant-garde » qui permettrait à des pays de se poser en « éclairés ». Dans la rédaction de sa constitution européenne (Le Monde du 27 septembre), l'ancien président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter, proposait une union avec un président à l'Allemagne et un premier ministre chef de l'exécutif, désigné par le Conseil européen et investi par un Parlement aux pouvoirs étendus.

Tout en s'interrogeant sur les moyens d'action de la convention, l'ancien candidat des Verts à l'élection présidentielle, Noël Mamère, estime que « la règle de l'unanimité est un moyen de blocage » des décisions prises à Bruxelles. Il défend l'idée d'une Commission - et d'un président - élus au suffrage universel. Le PCF, qui souhaite un nouveau traité se substituant à celui de

Maastricht, est réservé sur le principe d'une constitution européenne qui, selon Robert Hue, « tendrait nécessairement à prendre le pas sur les constitutions nationales ». Il lui préfère « un texte fondateur définissant les valeurs et le sens d'un projet européen ».

À l'extrême gauche, LO mise sur « les luttes des travailleurs » pour obtenir une Europe plus sociale ; la LCR prône « un congrès des peuples qui remette tout sur le tapis », déclare l'un de ses responsables François Sabado. Enfin, le Front national préconise une « sortie au plus vite de l'Europe » et la mise en place d'« accords de coopération intergouvernementale ». A partir de cette nouvelle donne, « l'Union européenne, comme l'Union soviétique, rejoindra le cimetière des empires disparus ».

Service France



ventes aux enchères publiques

47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
Aux enchères publiques, en la Chambre des Notaires de PARIS,
12, Avenue Victoria à PARIS 1^{er}, Le Mardi 12 Novembre 2002 à 14h30
(Dépôt des chèques de consignation à partir de 14h00)

2-4, Rue François Miron à Paris (4^{ème}),
1 Appartement de 4 Pièces (76 m²) et 1 Cave

14, Rue François Miron à Paris (4^{ème}),
1 Appartement de 6 Pièces (140 m²)

22-24, Rue François Miron à Paris (4^{ème}),
1 Appartement d'1 Pièce (30,10 m²) avec Terrasse (17,8 m²)

10, Rue de Seine à Paris (6^{ème}),
1 Appartement de 6 Pièces (199 m²) avec Terrasse

• 1 Débarras (2,70 m² env.) - Avec faculté de réunion des sols

• 1 Garage-Réserve (27,40 m²)

66, Rue Ampère à Paris (17^{ème}),
1 Local à usage d'Habitation de 7 Pièces (76,60 m²) et 1 Cave

Pour visites et renseignements s'adresser à :

Maitre BELLARGENT, Notaire associé à Paris (75001),
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35

12, rue des Nonnains d'Hyères, à Paris (4^{ème}),
1 Logement de 3 Pièces (100,50 m²) et 1 Cave

Pour visites et renseignements s'adresser à : Maitre BOURGES,
Notaire associé à Paris (75008), 77, Boulevard Malesherbes
Tél : 01.44.90.14.14

http://www.paris-france.org - Minitel 3615 PARIS (0,096 euros/mn)

75 Vente aux Enchères Publiques, Jeudi 14 Novembre 2002 à 14h30
au Palais de Justice de Paris, 4, bd du Palais - En un Lot

Dans un immeuble sis à PARIS 5^{ème}, 13, Quai Saint-Michel
lot 10 : 1^{er} ét., porte face, UN APPARTEMENT (40,85 m²) : 2 Pièces
cuisine, toilettes - Occupé. lot 37 : s/s-sol, UN CAVE n° 11

Mise à Prix : 53.357,15 € (outre les charges de l'enchère)

S'adresser à Maitre Hugues MAISON, Avocat, 44, rue de Lille
75007 Paris - Tél : 01.42.61.15.96 (uniquement de 10h à 12h30)
ou au Greffe des Criées du TGI de Paris où le cahier des charges est déposé.

Sur les lieux pour visiter où une visite sera organisée.

La forte baisse de la consommation des ménages en septembre confirme le ralentissement économique

Les dépenses en produits manufacturés ont reculé de 1,2 % le mois dernier. Alain Lambert, ministre délégué au budget, juge que la croissance sera « plus proche » de 1 % que de 1,2 % cette année

C'EST UN MAUVAIS signe pour l'activité économique, qui tourne déjà au ralenti depuis près d'un an et demi : les dépenses des ménages en produits manufacturés ont baissé de 1,2 % au mois de septembre, selon les données (CVS) publiées, mardi 22 octobre, par l'Institut national de la statistique et des études économiques. Elles restent, certes, en progression sur l'ensemble du troisième trimestre (+0,9 %, après +0,8 % au deuxième), et cet indicateur, qui ne prend en compte qu'une partie de la consommation, a toujours enregistré des mouvements erratiques. Mais la croissance dépendant essentiellement des dépenses des ménages – en attendant une reprise toujours différée de l'investissement des entreprises –, ce fléchissement ne manquera pas d'inquiéter le

gouvernement. Dans le seul champ du commerce (hors automobile et produits médicaux), les dépenses reculent de 2,3 %, de même que les dépenses en biens d'équipement du logement. Le textile-habillement accuse un fort replis (-5 %), après une progression de 3,1 % en août. En revanche, l'Insee constate une « vive reprise » des achats des ménages en automobiles, alors que le marché était déprimé depuis plusieurs mois.

BOOM DE L'AUTOMOBILE

Il faut y voir l'effet du Mondial de l'automobile, qui s'est tenu en octobre, à Paris : dans les semaines précédentes ce salon, les constructeurs font d'importantes campagnes de publicité pour leurs nouveaux modèles. Entre juillet et sep-

tembre, les achats de voitures reculent de 3,1 %, notamment en raison d'un très mauvais mois d'août.

Pour l'an prochain, le gouvernement a construit sa prévision de croissance (2,5 %), et donc son budget, sur une progression de 2,4 % de la consommation des ménages, sensiblement supérieure à celle de cette année (+1,8 %). Est-ce trop optimiste ? En dépit d'une baisse de leur moral, les ménages interrogés par l'Insee en septembre jugeaient que leur situation financière devrait s'améliorer dans les prochains mois. Ils estimaient même que leurs opportunités d'achat étaient encore bonnes.

Les conjoncturistes ne sont pourtant pas optimistes pour la fin de l'année. Pas plus que le gouvernement. Alain Lambert, le ministre délégué au budget, a déclaré, mar-

di matin, sur la chaîne LCI : « Nous connaissons la situation de la croissance en 2002, qui n'est d'ailleurs pas brillante. Elle sera entre 1 % et 1,2 %, peut-être plus proche de 1 % d'ailleurs. » C'est le chiffre retenu par la plupart des experts.

M. Lambert s'est voulu plus rassurant pour l'année prochaine. « L'influence de la croissance sur le budget ne sera pas aussi importante que chacun veut bien l'imaginer, car dans la réalité, il y a beaucoup de recettes fiscales 2003 qui sont calculées sur l'année 2002 », a-t-il rappelé. Notamment pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés, pour lesquels le gouvernement s'est montré, selon lui, « très prudent » dans le calcul prévisionnel des recettes.

Jean-Michel Bezat

Le maire de Lyon s'inspire de Paris pour investir dans l'« événementiel »

LYON

de notre correspondante

La droite lyonnaise rêve de reconquête. En effet, après sa défaite aux législatives à Lyon, la gauche vient de perdre, dimanche, un fief socialiste, le canton de Villeurbanne-sud, ravi par l'UMP. « Cette élection laisse présager un avenir prometteur à Lyon », s'est réjoui le responsable départemental de l'UMP, Jean Girma, à l'annonce des résultats. Une victoire d'autant plus bénéfique à la droite que Gérard Collomb (PS), le maire de Lyon, sort affaibli d'une rentrée particulièrement difficile.

Depuis l'opération Paris-plage menée cet été sur les quais de la Seine, pas un jour ne se passe sans que M. Collomb soit interpellé sur le dynamisme du maire de la capitale, Bertrand Delanoë, et sur l'absence de changements visibles à Lyon. La comparaison entre Paris et Lyon, les deux grandes villes conquises par les socialistes aux municipales de mars 2001, est devenu l'exercice favori des Lyonnais.

Les premiers parasols étaient à peine plantés à Paris que plusieurs membres de son cabinet alarétaient M. Collomb de l'urgence à changer de positionnement. « Les Lyonnais ont l'impression d'un certain immobilisme. Il faut valoriser vos projets, redonner un coup de barre à gauche et casser votre image de shérif », lui avait suggéré un proche. Malgré l'avertissement, le sénateur du Rhône, élu en partie par un électoral conservateur, a tardé à ajuster sa stratégie. A commencer par la



sécurité, thème dont il avait fait sa priorité en accédant à la mairie. Dans un premier temps, les bons chiffres de la délinquance sur Lyon, attribués à ses premières actions, lui avaient conféré une légitimité locale et nationale au moment où le gouvernement Jospin faisait l'aveu de son impuissance à lutter contre l'insécurité. Plusieurs municipalités de droite avaient même dépêché à Lyon des conseillers pour s'inspirer de l'exemple local.

MIEUX COMMUNIQUER

Mais l'arrivée de la droite à Mâtignon a coupé l'herbe sous les pieds du maire de Lyon. Face à un ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, partisan d'une politique sécuritaire, M. Collomb, resté sur son créneau, s'est attiré les foudres de l'électorat de gauche lyonnais et de son adjointe aux solidarités, Martine Roure. Au milieu de l'été,

deux nouveaux arrêtés municipaux interdisant la prostitution et l'usage d'alcool dans plusieurs zones de la ville ont eu un effet désastreux.

Pour corriger son image et repousser les critiques d'immobilisme, Gérard Collomb s'est décidé à investir dans le rôle de « bâtisseur ». Depuis la mi-septembre, il égrène ses projets comme autant de preuves de sa volonté d'assurer le « développement et le rayonnement de Lyon », de « changer la ville et la vie quotidienne des Lyonnais ». Salle de congrès de 3 000 places dessinée par l'architecte génois Renzo Piano, construction sur le site du Confluent d'un pôle de loisirs et transformation d'une ancienne sucrière pour accueillir la biennale d'art contemporain, reconstruction de la cité de la Duchère, reconquête des berges du Rhône, nouvelles lignes de tramway pour desservir la banlieue et l'aéroport Saint-Exupéry, création de 700 places de crèches, plan vélos, refonte d'espaces publics, construction de parkings. Problème : cette trentaine de projets ne sera pas réalisable avant 2006.

D'ici là, le maire s'emploie à corriger ses lacunes en matière de communication. Après avoir limogé un premier conseiller, il a recruté un Grenoblois, spécialiste de la communication de proximité. Désormais chaque semaine, des panneaux publicitaires vantent les actions de la mairie. S'inspirant de la méthode Delanoë, et pour créer lui aussi des « événements » médiatiques, il a fait appel à un spé-

cialiste : Christian Dupavillon, inspecteur général des affaires culturelles. Cet architecte parisien, qui a suivi Jack Lang du Théâtre de Nancy au ministère de l'éducation nationale, est à l'origine de la Fête de la musique et des manifestations du bicentenaire de la Révolution. Au cours de deux repas, le 15 septembre et le 11 octobre, M. Dupavillon a convaincu le maire de Lyon d'intégrer dans chaque projet une approche événementielle. Il lui a soumis une quinzaine d'idées, dont la construction d'un marché flottant sur la Saône, la création de jardins éphémères place Bellecour, où encore d'un nouveau « rituel » destiné à lancer la Fête des lumières du 8 décembre. « Vous m'avez apporté en deux heures dix fois plus que mes adjoints en deux ans », lui aurait confié M. Collomb.

Pour mettre en « musique » la partition de M. Dupavillon, un Lyonnais, Thierry Théodoris, directeur de la Halle Tony Garnier, devrait être nommé directeur de l'événementiel. En investissant l'éphémère, M. Collomb espère combler les impatiences des Lyonnais et ne plus souffrir de la comparaison avec M. Delanoë.

Sophie Landrin

Le mode de scrutin des législatives ne sera pas modifié

La réforme concernera essentiellement les européennes et les régionales

LE GOUVERNEMENT de Jean-Pierre Raffarin ne touchera pas au mode de scrutin des élections législatives. L'hypothèse, un moment évoquée (*Le Monde* du 20 août), de permettre aux seuls deux candidats arrivés en tête au premier tour d'être présents au second, a été abandonnée. Cette disposition qui aurait interdit les triangulaires, empêchant de fait le Front national de venir jouer les faiseurs de trouble, ne suscitait guère l'enthousiasme au sommet de l'Etat. Le président de la République n'y aurait pas été favorable, et le premier ministre s'était gardé de donner la moindre consigne sur le sujet au ministre de l'intérieur. Soucieux de ne pas laisser l'impression d'un « verrouillage », Nicolas Sarkozy a préféré renoncer.

Au nom du même principe de transparence, il s'était engagé à la mi-octobre à ne pas redécouper les circonscriptions législatives, alors que la loi lui en offre la possibilité tous les deux recensements. La population française a été comptée en 1990 et 1999.

La discussion autour du mode de scrutin législatif n'est cependant pas écartée des treize rencontres avec les partis politiques qu'organise le ministre de l'intérieur depuis le 15 octobre, et jusqu'au 5 novembre. Les demandes enregistrées par le gouvernement sont toutefois plus « classiques ». Emanant de l'extrême gauche, du Parti commu-

niste, du Parti socialiste, des Verts, de l'UDF et du Front national, elles concernent l'introduction de la proportionnelle dans le mode de scrutin.

L'essentiel de la réforme, que le gouvernement espère faire voter par le Parlement au mois de janvier 2003, portera donc sur le mode de scrutin des élections européennes et régionales. M. Sarkozy avait dit sa volonté d'« aller au bout du dialogue » avec ses interlocuteurs et d'être « à l'écoute » pendant toute la phase de consultations des partis politiques, dans l'espoir d'obtenir un consensus le plus large possible. « Il s'agit d'abord d'une opération de simplicité et pas d'une opération électorale », indique Brice Hortefeux, conseiller du ministre de l'intérieur en charge du dossier, qui se dit « satisfait » de la tournure des débats.

LE MANDAT DES SÉNATEURS

Les régionales sont les élections qui semblent entraîner le moins de difficultés, même si tous les partis n'ont pas encore été entendus par le ministre de l'intérieur. Une note adressée par la Place Beauvau à M. Raffarin, dès le mois de juillet, proposait notamment de relever les seuils de fusion des listes et de maintenir au second tour. Elle envisageait également d'accorder une prime à la liste majoritaire. « Nous souhaitons à la fois assurer aux régions des majorités de gouverne-

ment et le respect des minorités », précise M. Hortefeux.

Pour les élections européennes, la réforme devrait entériner le principe de la régionalisation du mode de scrutin, dans le cadre des 22 régions actuelles, tout en conservant le principe de la proportionnelle. L'UMP s'apprêterait à se déclarer favorable à ce dispositif. Il confortera la position des grandes formations, tout en permettant, selon les études effectuées au ministère de l'intérieur, de préserver la représentation d'un parti comme le Parti communiste. « Il est dommage que la représentation française au Parlement européen soit répartie en neuf groupes », estime M. Hortefeux, lui-même député européen (PPE-RPR). De cette manière, elle ne peut jouer aucun rôle. »

Pour les élections sénatoriales, les perspectives sont moins nettes, même s'il est probable que la durée du mandat des parlementaires de la Haute Assemblée sera ramenée de neuf à six ans et que la part réservée à la proportionnelle sera remontée de 3 à 4 sièges. Autre possibilité en discussion : les conseillers généraux élus aux cantonales pourraient être dotés d'un suppléant. Cette décision aurait pour effet de limiter le nombre d'élections partielles, souvent provoquées par la loi sur le cumul des mandats.

Pascal Ceaux

L'Assemblée nationale élit les juges de la République

LES DÉPUTÉS devaient procéder, mercredi 23 octobre, à l'élection des douze juges titulaires et six suppléants de la Haute Cour de justice, ainsi qu'à l'élection des six juges titulaires de la Cour de justice de la République et de leurs suppléants. Les groupes UMP et UDF ont déposé des candidatures communes. Se présentent aux fonctions de juges titulaires à la Haute Cour de justice : pour l'UMP-UDF, Pierre Albertini, Loïc Bouvard, Christian Estrosi, Yannick Favennec, Michel Hunault, Christian Jeanjean, Daniel Mach, Thierry Mariani, Alain Marleix ; pour le groupe socialiste, Jean-Paul Bacquet, Jean Michel, André Vallini ; pour les députés(e)s communistes et républicains, Georges Hage. Suppléants UMP-UDF : Dino Cinieri, Maryse Joissains-Masini, Pierre Morel-A-L'Huissier, Jacques Remiller ; socialistes : Tony Dreyfus, Gilbert Le Bris ; communistes : André Gerin.

Pour la Cour de justice de la République ont été enregistrées les candidatures suivantes : UMP-UDF, Francis Hillmeyer (suppléant Georges Fenech), Philippe Houillon (Jean-Paul Garraud), Thierry Lazaro (Jean-Marc Nesme), Alain Marsaud (Xavier de Roux) ; socialistes, Jean-Paul Bacquet (Tony Dreyfus), Arnaud Montebourg (Gilbert Le Bris) ; communistes, Jacques Brunhes (Muguette Jacquaint).

Les élus de Haute-Corse pour le maintien des deux départements

LE CONSEIL GÉNÉRAL de Haute-Corse a rejeté, lundi 21 octobre, le principe de la suppression des deux départements de Corse, telle que certains élus l'avaient proposée dans le cadre de la réforme institutionnelle préparée par le gouvernement. Réunie en session extraordinaire, l'assemblée départementale a adopté une motion, présentée par quatre élus de gauche et à laquelle se sont joints des élus de droite, qui « demande avec détermination le maintien des deux départements de la Corse ». Le conseil général de Corse-du-Sud avait déjà adopté une motion identique, le 9 octobre.

En revanche, la motion présentée par le président (PRG) du conseil général, Paul Giacobbi, qui est également député, plus favorable à une « simplification administrative » de l'île, a été rejetée. Le maire de Bastia et député (PRG) de Haute-Corse Emile Zuccarelli a souhaité « que le gouvernement entende ce message clair et sans équivoque ».

DÉPÊCHES

■ **DROITE** : Marc-Philippe Daubresse, député (UMP) du Nord issu de la famille centriste, a appelé l'UDF, dans un communiqué diffusé lundi 21 octobre, à « respecter un code de bonne conduite ». Le député réagissait au lendemain du conseil national du parti de François Bayrou, au cours duquel le maire d'Annecy et député de Haute-Savoie, Bernard Bosson, avait qualifié l'UMP de « maison vert rouillé », en laissant suspecter des velléités d'alliance avec l'extrême droite.

■ **CHÔMAGE** : plusieurs milliers d'intermittents du spectacle ont manifesté, lundi 21 octobre à Paris, pour demander le maintien de leur régime spécifique d'indemnisation du chômage, les congés-spectacles. Comédiens, techniciens, musiciens, ils étaient entre 8 000 (selon la police) et 15 000 (selon les organisateurs), et comptaient plusieurs célébrités dans leurs rangs, comme la cinéaste Agnès Jaoui et la comédienne Ariane Ascaride.

■ **SANTÉ** : plus de la moitié des Français (57 %) estiment que le système de santé va se dégrader dans les années à venir, selon un sondage Ipsos-France 2-*Le Figaro* publié mardi 22 octobre, réalisé les 18 et 19 octobre auprès d'un échantillon de 832 personnes. 89 % des personnes interrogées se disent prêtes à « accepter que le médecin prescrive un médicament générique » à la place d'un médicament de marque, 81 % à se plier au « remboursement sur la base du prix du générique, équivalent mais moins cher ». 53 % (contre 45 %) accepteraient le déremboursement de médicaments dont le bénéfice thérapeutique n'est pas démontré. L'hypothèse d'une augmentation des cotisations salariales d'assurance-maladie recueille 71 % de réponses hostiles.

LOUIS VUITTON

Tel. 0 810 810 010 www.vuitton.com

SOCIÉTÉ

SANTÉ

La sexualité des handicapés n'est plus tout à fait taboue : la Fédération française de santé mentale lui consacre un **COLLOQUE** les 21 et 22 octobre et le sujet est abordé par les associations. 22 % des handi-

capés mentaux déclarent « *avoir actuellement une relation sexuelle* », contre 85 % des Français. Les institutions s'accrochent d'une sexualité **À DEMI-CLANDESTINE**, même si les foyers de l'Association

des paralysés de France fournissent volontiers une « **AIDE TECHNIQUE** » aux handicapés. René-Claude Lachal, 64 ans, tétraplégique et directeur de recherche au CNRS, raconte avec courage ses premiers

émois, les obstacles à sa vie sexuelle, lui qui « *ne possède pas les ressources suffisantes pour la masturbation* ». Il plaide pour une « *aide sexuelle* », afin de lever le poids de « **LA SOLITUDE DU CORPS** ».

La sexualité des handicapés sort difficilement de la clandestinité

Ces personnes ont longtemps été considérées comme asexuées et les institutions ont pendant des années préféré fermer les yeux sur leur vie sexuelle. René-Claude Lachal, tétraplégique et directeur de recherches au CNRS, raconte comment il faut taire ses désirs quand on vit dans un fauteuil

SA MÈRE lui avait dit : « *De toute façon, même si tu trouves une femme, comment pourrais-tu faire l'amour avec elle ?* » René-Claude Lachal, 64 ans, pèse 45 kg. Chaus-

■ **PORTRAIT**

La libido tambourine, tandis qu'à la fac les filles ne se précipitent pas

sures orthopédiques, membres atrophiés, il est bloqué sur son fauteuil roulant. « *Une césarienne trop tardive* », explique-t-il. Infirme cérébral moteur, tétraplégique. « *Une altérité somatique, mais je reste sensible de la tête aux pieds* ». Et son sexe a toujours crié sa vitalité.

Directeur de recherches au CNRS, il a planché sur « *les représentations sociales des personnes handicapées* », à travers les coupures de presse, les proverbes, les livres de jeunesse, si possible en italien (il est docteur ès lettres). Depuis quatre ans, il se plonge dans des biographies de non-valides, qu'il bouquine à son bureau, dans son pavillon de la banlieue bordelaise. C'est un tourne-pages électronique qui feuillette les ouvrages, lui ne peut bouger que la tête. L'intimité de ses parents, leur sexualité l'intéresse. Et la sienne ?

« *Tout commence par des jambes qui se croisent, se décroisent, sous une jupe trop courte*, se souvient-il. *J'ai 14 ans, un début d'érection. Je me pense aussitôt anormal*. » Ses parents, instituteurs en milieu rural, n'ont jamais osé expliquer comment naissent les bébés. A 18 ans, ses nuits et ses draps sont pollués par des rêves érotiques. « *La première fois, j'étais totalement effrayé, inquiet d'avoir souillé mon pyjama*. » Sa mère a fait comme si de rien n'était. « *Comme nombre d'enfants handicapés, j'ai subi une forme de castration psychologique* », estime M. Lachal. Toute la maison s'invente un leitmotiv : « *Sans conjoint, la vie est plus tranquille*. » La mère aurait bien voulu garder son fiston célibataire.

« **SYNDROME DE PETER PAN** »

Mais la libido tambourine, tandis que, à la fac de Bordeaux, les filles ne se précipitent pas. « *De peur de perdre des amies, je préfère alors taire mes désirs* », raconte René-Claude Lachal. Il se lance dans une vaste « *entreprise marketing* » : 10 000 francs sont engloutis dans des annonces matrimoniales. Et c'est une « *belle rencontre* ». Elle est sarroise, divorcée, déjà mère de trois enfants ; elle marche sur ses pieds, tape des mains, rit et fait l'amour. « *Elle est parfaitement valide*, sourit M. Lachal. *Quand on vit en fauteuil, difficile d'unir sa destinée avec une femme handicapée, parce qu'elle renvoie nuit et jour sa propre image d'anormalité*. »

Le mariage est célébré en 1988.

« *Elle n'est pas enceinte, au moins ?* », s'inquiète la mère de René-Claude. Celui-ci rêve de paternité, mais un médecin annonce que l'utérus fibromateux de sa femme ne pourra plus jamais accueillir d'enfant. Plus tôt, un gynécologue s'était permis de lancer : « *Ne croyez-vous pas qu'il existe, sur terre, assez de malheureux ?* » En 1996, le divorce par consentement mutuel est prononcé : « *Ça devenait intenable, avec des violences verbales* », regrette-t-il. Depuis, René-Claude a rencontré « *un très bon souvenir* » et deux calamités. « *La dernière en date a contribué à me laisser sur la paille* », avoue-t-il dans un demi-sourire. Restent les films X. M. Lachal n'a jamais craché dessus, lui qui « *ne possède pas les ressources suffisantes pour la masturbation* ».

Le directeur de recherches au CNRS se raconte, « *non parce qu'il aime la provocation* », mais parce que la sexualité des porteurs de handicap est « *trop souvent passée*

des. *C'est une dimension de notre vie occultée, niée*. Et de diagnostiquer un « *syndrome général de Peter Pan* ». « *Le personnage de Walt Disney refuse de grandir. Nous, on voudrait nous empêcher de vieillir, nous traiter en enfants, c'est-à-dire en êtres asexués*. » L'explication est rondement amenée : « *Le corps handicapé répugne, car il préfigure la décrépitude finale de l'enveloppe charnelle*. »

La libido ne fait pourtant pas de discrimination. « *Quand la frustration s'installe, elle peut rendre un infirme cérébral moteur plus agressif*, rapporte M. Lachal. *C'est parfois terrible. Quand vous êtes mère, que votre fils adolescent est tourmenté par les besoins de la chair, que ça le rend méchant, que ses études s'en trouvent perturbées, que faites-vous ? Eh bien, certaines mères peuvent être amenées à soulager leur enfant*. » Il y a aussi « *la psychothérapie, les neuroleptiques bien sûr*. Par contre, l'accès à la prostitution reste très limité pour les non-vali-

des. « *J'ai connu quelques femmes, sans recourir à leurs services, qui admettaient le handicap. Le bouche à oreille fonctionne, des numéros circulent* », raconte M. Lachal. On lui rapporte que, dans certaines maisons d'accueil, des membres du personnel rendent petits et grands services. « *Dans la clandestinité*. »

« **TUER MA LIBIDO** »

Alors pour en sortir, René-Claude Lachal voudrait que les institutions reconnaissent l'aide sexuelle. Il relève le menton, livre sa définition : « *Tout moyen, y compris humain, qui compense les effets de la déficience*. » Dans les foyers, le personnel pourrait placer un couple dans une position qui « *facilite les échanges sensuels*. » « *Dans les pays scandinaves, les rapports sont même assistés. On déshabille les amants, on reste présent pour les tourner*. » Il pousse plus loin son raisonnement : « *L'aidant peut se laisser toucher, caresser, embrasser. Pourquoi pas, à l'extrême limite, se*

livrer à un rapport coïtal ? » René-Claude Lachal cite l'exemple du Danemark, qui autorise des bénévoles à intervenir à domicile ou dans les établissements d'accueil pour offrir ce type de réconfort. « *Il faudrait respecter quelques règles déontologiques claires et sélectionner du personnel médical formé à ces pratiques*. »

Cette idée fait son chemin en France, après avoir trouvé des adeptes en Allemagne et en Suisse. « *La solitude du corps pèse trop lourd* », confie M. Lachal. Bientôt à la retraite, il craint de perdre son autonomie financière, de ne plus avoir les moyens de payer un assistant de vie. Il passe ses nuits, sur son lit anti-escarres, à imaginer sa vie de célibataire en foyer. « *J'ai récemment demandé à mon médecin s'il serait d'accord, le moment venu, pour m'assommer de neuroleptiques. Afin de supprimer mon stress et tuer ma libido*. »

Mathilde Mathieu

Les associations s'indignent de la misère sexuelle, revendiquent la libération de la parole et le « droit au plaisir »

PETIT À PETIT, la question de la sexualité des personnes handicapées émerge de l'ombre. La Fédération française de santé mentale et le Collège des hautes études en sciences médico-sociales et médico-judiciaires lui ont consacré un colloque, les 21 et 22 octobre. Parallèle-

ment, le sujet est abordé ouvertement au sein des associations de personnes handicapées. *Faire Face*, le magazine de l'Association des paralysés de France (APF) a publié son premier dossier sur la sexualité il y a cinq ans. « *On essaie d'en parler le plus naturellement possible, témoigne le rédacteur en chef adjoint, Yann Beauson. On va jusqu'à donner des infos techniques, sur le Viagra ou le déplacement des zones érogènes. On évoque même l'homosexualité*. »

Les associations constatent l'hypocrisie d'une société qui considère les personnes handicapées alternativement comme asexuées ou indécents. « *Les handicapés mentaux sont représentés comme l'ange ou la bête*, résume Alain Giami, psychosociologue et directeur de recherche à l'Inserm (U569). *Ils sont soit le monstre à la sexualité incontrôlable et débridée qu'il faut éliminer, soit l'enfant asexué à protéger*. » Les associations s'indignent également de la misère sexuelle qui frappe les handicapés, plus encore lorsqu'il s'agit d'un handicap mental. Une enquête du Réseau national de santé publique publiée en 1997 note un taux de célibat de 47,5 % chez les handicapés âgés de 20 ans et plus contre 30 % dans le reste de la population.

Dans le cadre de l'enquête Handicap, incapacité, dépendance (HID), récemment publiée (*Le Monde* du 5 octobre), Alain Giami et Patrick de Colomby ont étudié la prévalence des relations sexuelles chez les handicapés mentaux vivant en institution : 22 % d'entre eux déclaraient « *avoir actuellement une relation sexuelle* », alors que c'est le cas

de 85 % de la population générale. La vie en institution constitue par son organisation même un frein aux relations sexuelles. En règle générale, les institutions combattent les relations hétérosexuelles, avec leur potentiel de procréation. « *Elles tolèrent implicitement la masturbation et les relations homosexuelles, plutôt sous forme de jeux érotiques, d'attouchement ou de fellation que de sodomie* », commente Alain Giami.

STÉRILISATIONS DÉFINITIVES

L'attitude de la société vis-à-vis de la sexualité procréative varie selon qu'il s'agit d'individus porteurs d'un handicap physique ou d'un handicap mental. Dans le premier cas, explique le psychosociologue, existe « *une attitude sociale positive pouvant aller jusqu'à un acharnement à vouloir les faire procréer*. » Les médecins ont ainsi recours aux implants péniliens ou aux médicaments des troubles de l'érection. L'accès à la procréation médicalement assistée a été développé.

« *A l'opposé, pour les handicapés mentaux, affirme M. Giami, l'attitude vise à éviter qu'ils ne procréent*. » Des stérilisations définitives sont pratiquées, souvent à la demande des parents, chez des jeunes femmes, mais aussi semble-t-il chez des hommes. Cependant, contrairement aux États-Unis ou aux pays scandinaves, les autorités françaises n'ont jamais mis en œuvre une politique eugéniste. « *Ces stérilisations constituent une façon de maintenir les handicapés mentaux dans une sexualité infantile. C'est une castration sociale* », estime Alain Giami.

Heureusement, dans le cadre général de la levée des tabous sur la sexualité, par exemple sur celle des personnes âgées, la légitimité de l'activité sexuelle non procréative, y compris pour les personnes handicapées, a gagné du terrain. Des groupes de réflexion se créent, rassemblant non-valides et parents. Le président de l'Unapei (Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées), Régis Devoldère, qui représente 60 000 familles touchées par le handicap mental, constate que « *la parole se libère*. » Des cours d'éducation sexuelle sont dispensés dans les instituts médico-éducatifs. Le sujet est très prisé dans les CAT (centres d'aide par le travail). « *En tant que père d'une jeune femme de 24 ans, je me trouve totalement désarmé*, avoue M. Devoldère. *Il faut offrir un accompagnement. Je suis prêt à réfléchir à toutes les suggestions, y compris celle d'une aide humaine*. »

Rédacteur en chef du jeune magazine *Handy Fun*, lancé par une petite structure du Sud-Ouest, Charlie Abergel estime que les grandes associations ont trop longtemps traité le sujet « *sous un angle technique* », sans revendiquer le droit au plaisir. Tout simplement parce qu'elles « *sont constituées dans leur grande majorité de parents d'enfants handicapés* ». Mais il affirme que « *si, sous la voix collective, le sujet est resté tabou, bon nombre d'actions ont été menées, bien souvent dans l'ombre, par des personnels d'établissements afin de répondre aux besoins sexuels*. »

P. Be. et M. Ma.

TROIS QUESTIONS À... MARIE-SOPHIE DESAULLE

1 Vous êtes présidente de l'Association des paralysés de France, qui gère des foyers pour personnes handicapées motrices. Comment s'y déroule la vie affective et sexuelle ?

Il faut que celle-ci puisse s'épanouir. Des relations naissent au sein des foyers (nous avons même eu des bébés). Alors, quand un couple se crée, nous tentons de lui faciliter la vie, de proposer une chambre commune. Si ce couple veut vivre une relation sexuelle, s'il a besoin pour cela d'une aide « technique » (aide à la pénétration par exemple), des professionnels volontaires de l'établissement (éducateurs spécialisés notamment) peuvent la lui apporter.

A chaque fois qu'une demande émerge, le personnel essaie d'en discuter en équipe. Je ne suis pas opposée à ce que cette aide sexuelle soit offerte par des per-

sonnes volontaires extérieures à l'établissement. Dans les foyers pour adolescents, nous encourageons les discussions avec les familles. Certains parents souhaitent que leur enfant ait la vie la plus épanouie possible et intègrent bien la question de la sexualité. D'autres, d'abord préoccupés par la problématique de l'insertion, voient la sexualité comme un sujet secondaire. Ils ont alors du mal à imaginer que leur enfant puisse être désirable.

2 L'aide peut aussi être médicale...

L'apparition du Viagra a bouleversé la vie sexuelle de certains, ceux qui ne pouvaient avoir de relation avec pénétration. Nous demandons que ces aides, médicamenteuses ou techniques (stimulateurs électriques d'érection par exemple), soient mieux remboursées par la Sécurité sociale.

3 Une nouvelle étape a-t-elle été franchie ?

En tout cas, les esprits évoluent. La sexualité des personnes handicapées restait taboue il y a encore dix ans. Personne n'en parlait, y compris dans les familles concernées. Les porteurs de déficiences intériorisaient le rejet de la société, s'interdisaient d'évoquer leur sexualité. Depuis quelques années, le sujet émerge, on apprend à l'aborder sans périphrase. Pendant longtemps, les revendications se sont concentrées sur les problèmes d'intégration (scolaire, professionnelle...). Aujourd'hui, alors qu'on a bien avancé dans ces domaines, on passe à un autre stade, à la revendication d'un droit à une sexualité épanouie. Ce stade-là, les pays anglo-saxons ou nordiques l'ont déjà dépassé.

Propos recueillis par M. Ma.

Qu'est-ce qui définit la culture d'un leader mondial de la gestion privée ?

Un dévouement absolu au service de vos objectifs. Telle est la motivation commune de tous nos conseillers financiers et l'une des principales raisons pour lesquelles le Global Finance Magazine a désigné UBS Private Banking meilleure banque privée du monde en 2001. Après avoir étudié attentivement votre situation et vos objectifs, votre conseiller s'appuie sur les ressources hors pair d'un leader mondial pour vous proposer la solution la mieux adaptée. Pour une performance optimale et une parfaite tranquillité d'esprit. Dans le domaine de l'ingénierie patrimoniale, comme dans celui de la banque d'affaires et de la gestion d'actifs, vous bénéficiez du même engagement de la part de nos professionnels qui prouvent jour après jour que l'Union fait la Force. Visitez www.ubs.com

UBS
Financial Services Group

UBS
Private Banking

UBS Warburg

UBS
Global Asset Management



« Reconstruire sa sexualité » après un accident ou une maladie neurologique

DE NOMBREUSES affections neurologiques à l'origine d'un handicap, telles les blessures de la moelle, la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson ou encore les hémiparésies, s'accompagnent de troubles de la sexualité. Confrontés à ces difficultés pas toujours exprimées spontanément, les spécialistes de la rééducation des handicapés estiment indispensable d'intégrer cette dimension dans leur prise en charge. Pour le professeur Pierre Denys (service de rééducation fonctionnelle, hôpital Raymond-Poincaré, Garches), il convient que l'information sur ce sujet soit disponible pour les personnes handicapées, sans leur être imposée. « Les troubles de la sexualité sont fréquents, de même que les troubles urinaires, chez les blessés médullaires [de la moelle], en particulier les hommes, explique le

(urinaires et fécaux). Globale et parallèle à celle des autres troubles, leur prise en charge se déroule en plusieurs étapes. L'objectif est double : récupérer l'érection et l'éjaculation. Un travail de réapprentissage des bonnes stimulations, capables d'entraîner l'érection, est indispensable. Il est utilement complété par des traitements. Utilisées depuis bon nombre d'années, les injections dans les corps caverneux de la verge donnent de bons résultats. D'apparition plus récente et pris par voie orale, le sildénafil (Viagra) semble également permettre des érections suffisantes pour des rapports.

NE PAS ÉLUDER LA QUESTION

Si « 15 à 20 % des blessés médullaires récupèrent spontanément une éjaculation », selon Pierre Denys, une aide est le plus souvent nécessaire. « Le système le plus simple fait appel à un vibreur qui, appliqué sur le gland, permet d'aboutir à l'éjaculation. Il a l'avantage d'être récréatif. Malheureusement, ce système n'est pas remboursé. » Tous ces traitements sont très efficaces, mais ne doivent pas faire délaisser les autres aspects de la prise en charge : relation du couple, existence d'une dépression...

Les conséquences sur la sexualité des blessures médullaires chez la femme sont souvent plus modérées que chez l'homme. Les troubles peuvent porter sur l'érection clitoridienne, la lubrification des voies génitales, les sensations et la capacité de parvenir à l'orgasme. Là encore, mais plus fréquemment que chez l'homme, les problèmes d'incontinence – essentiellement urinaire – sont susceptibles d'interférer et d'altérer l'image de soi.

« Dans le cadre de la prise en charge, nous favorisons un apprentissage des zones où la sensibilité est préservée, précise Pierre Denys. C'est un travail de redécouverte de son corps. A la différence de l'homme, il est possible chez la femme de favoriser un orgasme par des stimulations psychologiques et portant sur les zones érogènes secondaires. » Cet apprentissage permet à la femme blessée médullaire de s'adapter à ce nouveau seuil au-delà duquel l'orgasme peut survenir, après des stimulations de plus longue durée. Même si l'industrie pharmaceutique s'emploie à développer le marché du médicament visant à répondre à des troubles sexuels chez la femme, ces thérapeutiques n'ont pas encore fait la preuve de leur intérêt.

Dans le cas des pathologies neurologiques autres que les traumatismes de la moelle (sclérose en plaques, maladie de Parkinson, hémiparésie), les troubles sexuels peuvent apparaître beaucoup plus progressivement. La question est alors peu posée par les médecins et peu souvent formulée par les malades. « Raison de plus pour ne pas l'éluider, plaide le professeur Denys. D'une manière générale, les médecins sont peu armés face au handicap, notamment vis-à-vis de ses conséquences sur la sexualité. C'est le cas par exemple pour les personnes porteuses d'une sonde urinaire à demeure, obstacle à des rapports sexuels. Il faut améliorer la formation sur ce sujet. »

Paul Benkimoun

Un entretien sur l'islam accordé par Dalil Boubakeur provoque une levée de boucliers chez les musulmans

Au moment où le recteur de la Mosquée de Paris est en passe d'être intronisé président du futur Conseil français du culte musulman, ses propos fragilisent la nouvelle institution

PREMIÈRE anicroche : au moment où le recteur de la Mosquée de Paris est quasiment intronisé président du futur Conseil français du culte musulman (CFCM), un entretien donné par lui au quotidien gratuit 20 minutes sème l'émoi. Publié dans l'édition du vendredi 18 octobre, l'article a pour titre « Islam des banlieues, islam des excités ». A la question « L'infiltration des banlieues par des groupes radicaux est-elle un fantasme ? », le recteur Dalil Boubakeur répond : « Hélas, non. L'islam des banlieues est l'islam des excités. De plus en plus de jeunes passent des cités à Peshawar [ville pakistanaise proche de l'Afghanistan]. »

Interrogé sur le nombre des mosquées aux mains des intégristes, le recteur de la Mosquée de Paris déclare : « On nous dit que c'est une minorité, c'est impossible de savoir. Ils se réfugient souvent dans la clandestinité. Toutes les mosquées sont menacées par les fondamentalistes, parce que ce sont eux qui ont l'argent. (...) Neuf musulmans sur dix ne sont pas des fondamentalistes, mais ils le deviennent. Je ne comprends pas que l'on taille les barbes à Kaboul si c'est pour les cultiver en région parisienne. » Pour Dalil Boubakeur, « les intégristes exploitent le désœuvrement des jeunes, leur désarroi, et le manque de perspectives d'intégration. (...) C'est d'abord l'échec social qui conduit à l'intégrisme. »

A une question portant sur les pressions des renseignements généraux, dont se plaignent certaines mosquées de Seine-Saint-Denis (Le Monde du 17 octobre), Dalil Boubakeur répond : « J'aurais plutôt tendance à prévenir les RG quand il se passe quelque chose. En France, on ne sait pas d'où sortent la plupart des imams. N'importe qui peut endosser la djellaba. Moi, je sais qui sont mes imams, et je les contrôle. » Le recteur

se plaint, en revanche, de ne pas recevoir « un centime de la Mairie de Paris » pour entretenir sa mosquée : « Regardez, ici, les murs se fissurent, la peinture ne tient plus. » Il regrette aussi d'être « montré du doigt » parce qu'il prône un islam « libéral » et « moderne » : « Aujourd'hui, il est plus facile d'être sectaire que d'être ouvert », affirme-t-il.

« Que Dalil Boubakeur continue sur cette lancée, c'est la meilleure façon de soulever les banlieues ! », explose Abderahmane Dahmane, président du Mouvement des démo-

prend d'abord aux organisations musulmanes, que l'on qualifie de fondamentalistes. Et, après, on s'en prend aux musulmans eux-mêmes. Un fossé est en train de se creuser entre les dirigeants autoproclamés de l'islam et les simples citoyens musulmans », s'inquiète le président du FCCM.

Les propos du recteur de la Mosquée de Paris provoquent aussi une levée de boucliers à Toulouse et à Marseille. Imam dans le quartier du Mirail, Mamadou Daffé se dit « stupéfait » par ces déclarations : « Il est

« les propos publiés ont été sortis de leur contexte », et que l'entretien a été « retranscrit de manière non professionnelle ».

Recevant lundi 21 octobre les membres de la consultation sur l'islam de France, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a souhaité que la présidence du futur Conseil du culte musulman soit « portée au moins au départ par le représentant d'une institution qui a des racines dans l'histoire de notre pays, ou une histoire que vous allez poursuivre et que vous ferez évoluer ». Toute l'assistance a compris qu'il s'agissait de la Mosquée de Paris, contrôlée par le régime algérien.

Le ministre de l'intérieur a ainsi confirmé les fuites selon lesquelles le bureau de la future instance représentative du culte musulman était déjà formé, et Dalil Boubakeur désigné comme son président (Le Monde du 7 octobre). M. Boubakeur devait par ailleurs se voir remettre, mardi 22 octobre, par Jacques Chirac, les insignes d'officier de l'Ordre national du mérite.

A l'approche de l'année de l'Algérie, qui sera célébrée en 2003, l'attribution de la présidence à la Mosquée de Paris serait un geste diplomatique souhaité en haut lieu. Ce qui, curieusement, n'empêche pas Nicolas Sarkozy d'affirmer haut et fort que « l'islam de France doit être indépendant des puissances étrangères »...

Pour leur part, des responsables influents de la Mosquée de Paris font valoir que le poste de président du CFCM est attribué à cette institution en tant que telle, et qu'il n'est pas lié à la personne de l'actuel recteur.

Xavier Ternisien

Lire aussi notre éditorial page 20

M. Sarkozy veut accélérer la création du Conseil

Recevant, lundi 21 octobre, les participants à la consultation sur l'islam de France lancée par son prédécesseur, Jean-Pierre Chevènement, Nicolas Sarkozy leur a demandé de « créer aussi rapidement qu'il est possible le Conseil français du culte musulman ». Ce serait, a-t-il précisé, la meilleure réponse à « l'amalgame entre islam, islamisme, fondamentalisme, totalitarisme » présent dans de « très nombreux articles de presse et livres ». Il a souhaité pour cela que les fédérations musulmanes, les grandes mosquées et les personnalités qualifiées participant à la consultation passent « à la vitesse supérieure » afin d'aboutir « avant la fin de l'année 2002 ».

Pour éviter la mainmise d'un courant de pensée sur la future instance représentative et donner leur place aux minorités et aux femmes, le ministre propose un panachage de 55 % d'élus et 45 % de cooptés dans le futur conseil d'administration. « La création d'une instance représentative du culte musulman est devenue pour le meilleur et pour le pire un enjeu », a déclaré Nicolas Sarkozy à ses interlocuteurs.

crates musulmans, qui est en train de mettre sur pied une coordination des musulmans d'Ile-de-France.

« Le recteur de la Mosquée de Paris ne sait pas de quoi il parle, il ne connaît pas les banlieues, et personne ne le connaît. Il s'est mis à dos tous les musulmans. Il vient de s'interdire l'accès à la présidence du CFCM ! », lance le bouillant M. Dahmane. Hakim el-Ghissassi, président du Forum citoyen des cultures musulmanes (FCCM), voit dans les propos du recteur la conséquence d'une « recherche aveugle du pouvoir » : « On s'en

suffisamment difficile de vivre dans les banlieues, se faire traiter en plus d'excités, c'est insultant et inadmissible ! »

« DÉRAPAGE INCONTRÔLÉ »

A Marseille, Youssef Mamméri, responsable de la Mosquée al-Islah, déplore des propos « infantiles et irresponsables » : « Ce n'est même plus un dérapage, c'est un dérapage incontrôlé. Il est temps que le recteur prenne la mesure de son irresponsabilité... » Sollicité par Le Monde, M. Boubakeur répond, par l'intermédiaire de son attaché de presse, que

CORRESPONDANCE

Une lettre de la Ligue islamique mondiale

A la suite de notre article intitulé « Abdullah Turki, un Saoudien encombrant pour la France » (Le Monde du 2 octobre), nous avons reçu de la Ligue islamique mondiale, par l'intermédiaire de son conseil à Paris, M^{me} Djemal M. Salah, les précisions suivantes :

En affirmant qu'Abdullah Turki, secrétaire général de la Ligue islamique mondiale, serait le « bras séculier », voire religieux, de l'islam wahhabite, outre la connotation péjorative que revêt cette approche, votre article donne l'impression que c'est un chef de clan ou un chef de tribu qui débarque à Paris. M. Turki a occupé des fonctions ministérielles en Arabie saoudite puisqu'il a été ministre d'Etat des affaires religieuses. Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages de doctrine musulmane et doyen de plusieurs universités du monde arabe.

Créée par l'Organisation de la conférence islamique à La Mecque, en 1962, la Ligue islamique mondiale est une institution charitable, qui a pour objectif de servir l'islam à travers le monde, comme le précisent ses statuts. L'objet de la Ligue est également un objet pacifique consistant à défendre les intérêts matériels et moraux des musulmans partout à travers le monde, et notamment combattre le racisme et assister les victimes de discriminations fondées sur leurs origines nationales, ethniques, raciales ou religieuses, ainsi que toutes les atteintes volontaires à la vie et l'intégrité de la personne.

C'est une organisation indépendante des Etats, ou de l'Etat abritant son siège. Il entre dans les fonctions du secrétaire général, qui représente l'appareil exécutif de la Ligue, de voyager dans le monde entier puisque la Ligue islamique mondiale possède onze centres et vingt-huit bureaux dans le monde.

A quoi servent 140 ans
d'expérience, 434* milliards
d'euros d'actifs sous
gestion et 82 implantations
à travers le monde?

A garantir votre sécurité. Vous cherchez une banque qui mérite votre confiance.

Une banque qui connaisse tous les marchés et tous les contextes financiers. Une banque dont l'envergure mondiale vous assure des économies d'échelle sur les meilleurs produits et services.

Une banque capable de combiner approche mondiale et savoir-faire local. Chez UBS, vous bénéficiez de tous ces avantages grâce à nos équipes d'experts toujours à votre écoute. Avec en moyenne dix ans d'expérience au service de la clientèle, nos 2680 conseillers personnels développent des solutions complètes pour vous aider à atteindre vos objectifs. Qu'il s'agisse de gestion privée, de banque d'affaires ou de gestion d'actifs, leur priorité reste la même : votre sécurité et votre réussite. En prouvant jour après jour que l'Union fait la Force. Visitez www.ubs.com

UBS
Financial Services Group

UBS
Private Banking

UBS Warburg

UBS
Global Asset Management

Les raffineries sont accusées de se débarrasser de leurs résidus de soufre dans l'atmosphère

Des pics de pollution ont été observés récemment près de l'étang de Berre et au Havre

MARTIGUES a vécu, dimanche 20 octobre, son troisième pic de pollution au soufre en moins de deux semaines. Cette commune des Bouches-du-Rhône, située au cœur du complexe industriel de l'étang de Berre, a enregistré des valeurs dépassant 400 microgrammes par mètre cube d'air (le seuil d'alerte est fixé à 300), comme ce fut déjà le cas les 8 et 14 octobre. Elle n'est pas la seule : au Havre, le 28 septembre puis le 1^{er} octobre, des pics de pollution atteignant 700 microgrammes ont été enregistrés. On croyait pourtant le SO₂, ce polluant à l'origine des pluies acides dans les années 1980, en voie de disparition. Entre 1990 et 2000, les émissions sont ainsi passées de 1 279 000 tonnes à 660 000 tonnes, selon le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa).

Mais depuis cinq ans, autour des principales zones industrielles du pays, à Dunkerque, dans l'estuaire de la Seine, dans le couloir rhodanien ou autour de l'étang de Berre, les observateurs constatent une recrudescence des pics. Et la pollution quotidienne ne baisse plus guère dans ces zones. « Ces trois dernières années, les moyennes annuelles sont stables », constate Véronique Delmas, directrice d'Air normand, l'association régionale de surveillance de la qualité de l'air.

Les raffineries sont les principales industries incriminées. TotalFinaElf fait l'objet d'une procédure du ministère de l'environnement, engagée début avril après un largage intempestif dans l'atmosphère, dans son unité de Dunkerque. Autour de l'étang de Berre, BP France, Shell, TotalFina et Esso sont, dans l'ordre, les quatre principaux émetteurs de SO₂. En Haute-Normandie, Esso-Exxon, à Notre-Dame-de-Gravenchon, et TotalFi-



BEF/LA PROVENCE

naElf, à Gonfreville, sont montrés du doigt. Chaque jour, plus de 300 tonnes de SO₂ sont rejetées dans l'atmosphère en Haute-Normandie, plus de 400 tonnes autour de l'étang de Berre.

SUBSTANCE BIENTÔT INTERDITE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande pourtant de ne pas dépasser le seuil de 125 microgrammes plus de trois jours par an. Cette limite est reprise dans une directive européenne qui sera applicable en 2005. Les dérapages des raffineries sont paradoxalement un conséquence du durcissement de la réglementation sur la qualité des carburants. Des directives européennes ne cessent en effet de réduire le taux de soufre autorisé dans les produits mis en vente à la pompe : comme le plomb, cette substance devrait même être bientôt totalement interdite. Or le soufre est pré-

sent à l'état naturel dans le pétrole brut. Il faut donc l'extraire au raffinage. Le gaz soufre est ensuite liquéfié. « Il est retiré par camion et revendu à la pharmacie ou à l'agrochimie », explique Emmanuel du Granrut, responsable de la communication d'Esso. Mais l'opération est complexe et n'exclut pas des largages intempestifs. « Il peut y avoir un incident », reconnaît Jean-Pierre Legalland, de l'Union française des industries pétrolières (UFIP).

De plus, par souci d'économies, les raffineries utilisent pour combustible du fioul lourd, la fraction du pétrole qui reste après l'extraction des matières nobles. Ce résidu, riche en soufre, accroît la pollution. Les compagnies pétrolières avancent que leurs émissions sont contrôlées par les pouvoirs publics. Autour de l'étang de Berre, le programme Sternes (Système temporaire d'encadrement réglementaire et

Alors qu'en France la pollution au soufre a tendance à diminuer, elle reste importante près des sites industriels. Chaque jour, autour de l'étang de Berre, plus de 400 tonnes de SO₂ sont rejetées dans l'atmosphère. BP France, Shell, TotalFina et Esso sont, dans l'ordre, les quatre principaux émetteurs de cette substance sur le site.

normatif des émissions soufrées) contraint, depuis 1980, les onze industries les plus polluantes à réduire leurs quotas de gaz soufre en cas de dépassement. « Afin de respecter les objectifs de qualité de l'air, les actions de réduction vont devoir être nettement renforcées », estime la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Dirire) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sommés d'agir, les groupes pétroliers annoncent des investissements importants. En Normandie, TotalFinaElf investit 120 millions d'euros dans sa raffinerie de Gonfreville, 43 millions dans son site de Donges (Loire-Atlantique), Esso annonce 250 millions pour son unité de Notre-Dame-de-Gravenchon. Afin que les riverains des raffineries ne subissent plus la pollution.

Benoît Hopquin

Smaïn Aït Ali Belkacem nie en bloc ses précédents aveux

Interrogé sur l'attentat de Musée-d'Orsay, il dit avoir reconnu les faits sous la menace



COUR D'ASSISES
SPÉCIALE DE PARIS
11^e jour
d'audience

LES CORPS sont de grands bavards. Depuis le début du procès des deux auteurs présumés des attentats de 1995, leurs attitudes en disent parfois plus que leurs mots. Tête haute, épaules larges rejetées en arrière, bras souvent croisés sur la poitrine, Boualem Bensaïd occupe tout l'espace. Dos voûté, front bas, regard inquiet, Smaïn Aït Ali Belkacem se tasse jusqu'à disparaître aux yeux de la cour derrière son coaccusé.

C'est cette hiérarchie oppressante que le président, Jean-Pierre Getti, a cherché à casser lundi 21 octobre. Sur la consigne qu'il a passée aux cinq policiers postés dans le box, les places des deux hommes ont été interverties. Smaïn Aït Ali Belkacem a fait face à ses juges, au premier rang. Ainsi d'ailleurs le voulaient les faits puisque l'audience était consacrée à l'examen de l'attentat perpétré à la station Musée-d'Orsay, pour lequel il est renvoyé en qualité d'auteur principal et Boualem Bensaïd de complice.

Les charges qui pèsent sur Smaïn Aït Ali Belkacem sont redoutables. Elles reposent principalement sur l'expertise de la bande magnétique du ticket de Carte orange retrouvée dans ses poches lors de son arrestation, qui établit que celui-ci a été utilisé pour la dernière fois sur la ligne C du RER le jour de l'attentat, mardi 17 octobre 1995, et que son utilisateur a quitté la rame à la station Javel, entre 6 h 52 et 7 heures, soit quelques minutes avant l'explosion de la bombe, quatre stations plus loin. Ce n'est pas tout. Au cours de sa garde à vue, en octobre 2000, devant les policiers, puis devant le juge d'instruction, Smaïn Aït Ali Belkacem a passé des aveux complets sur sa responsabilité dans cet attentat, détaillant son parcours depuis la station Saint-Quentin-en-Yvelines, où il a activé l'engin explosif, jusqu'à sa descente du train, à Javel, non loin de l'appartement qu'il occupait alors avec Ali Touchent et Boualem Bensaïd. Mieux encore,

ces aveux avaient été rendus publics le jour même par son avocat de l'époque, M^{re} Franck Berton, qui, dans un communiqué à l'AFP, s'était réjoui de l'attitude coopérative de son client. Depuis, l'avocat a été congédié et l'accusé s'est rétracté.

« TICKET DE CARTE ORANGE »

Face au président qui le presse de questions, Smaïn Aït Ali Belkacem renouvelle ses dénégations. En bloc, sans nuances, au risque évident du discrédit. Le 17 octobre, il n'était pas à Paris, affirme-t-il. « Et le ticket de Carte orange trouvé sur vous ? », l'interroge M. Getti. « C'est pas le mien. — Pourtant, il parle scientifiquement. — Il a été falsifié. — Et vos déclarations devant les policiers ? — Ils m'ont menacé. — Et devant le juge ? — C'était pareil, j'avais peur pour ma famille en Algérie. »

Pierre-Jean Grubis réussira-t-il là où le président a échoué ? Dans cet espoir, le policier de la brigade criminelle qui avait recueilli les aveux de l'accusé a été convoqué une nouvelle fois à la barre. A l'époque, dit-il, il avait « vraiment trouvé le contact ». « Après ses aveux, comme la plupart des criminels, il était détendu, soulagé. C'est quelque chose qu'on connaît bien chez nous. Je lui avais donné ma carte et je lui avais promis que je viendrais témoigner pour lui au procès, parce qu'il s'était comporté en homme. » Le président interpelle à nouveau l'accusé : « Qu'en dites-vous ? — C'est pas vrai. »

Tourné vers le box, M. Grubis plante son regard dans celui de Smaïn Aït Ali Belkacem : « Regarde-moi en face, tu te défends mal, tu dis n'importe quoi. Je t'avais promis que je viendrais, j'ai tenu parole. » « Il m'a fait des menaces », répète l'accusé mécaniquement, sans chercher à convaincre. « Aujourd'hui, vous avez peur encore ? », l'interrompt le président. Smaïn Aït Ali Belkacem fronce les sourcils, le regard douloureux. « Peur de votre voisin par exemple ? — Non, non. — Parce qu'il a une forte personnalité, votre voisin », insiste M. Getti. « C'est un frère ! » « Oui, un très grand frère, même, parce que vous le craignez », soupire le président.

Pascale Robert-Diard

Une clinique de l'Eure mise en cause pour un risque de contamination à l'hépatite C

L'ERREUR d'un médecin anesthésiste a-t-elle entraîné la contamination par le virus de l'hépatite C de plusieurs centaines de patients hospitalisés à la clinique de la Ravine, à Louviers (Eure) ? Dans son édition du 22 octobre, *Le Parisien* évalue à 10 000 le nombre de malades susceptibles d'avoir été infectés au cours des quinze dernières années par l'un des deux anesthésistes de l'établissement.

Par souci d'économie, celui-ci avait pris l'habitude de réutiliser le même flacon d'anesthésiant pour endormir plusieurs personnes à la suite, une pratique qui avait abouti à la contamination de trois malades le 28 août 2001. « Je ne savais pas que le virus de l'hépatite C pouvait se transmettre par ce produit-là » a expliqué le praticien, qui

reconnaît avoir « fait une bêtise (...) très fréquente dans d'autres établissements ».

« PRÉCAUTIONS D'HYGIÈNE »

La situation a été jugée suffisamment préoccupante pour que la Ddass et le centre de coordination de lutte contre les infections nosocomiales procèdent au rappel de 150 personnes opérées à la clinique. Après un test sanguin, toutes se sont révélées indemnes de l'hépatite C. Contactée par *Le Monde*, la direction de l'établissement a catégoriquement démenti le nombre de victimes potentielles avancé par *Le Parisien* sur la base d'un calcul « tout à fait exagéré » d'une personne sur cinq exposée au risque d'infection. « Ces annonces sont monstrueuses dans leur outrance »

a protesté la directrice. Selon des estimations officielles, quelque 600 000 personnes seraient atteintes de l'hépatite C, dont 125 000 auraient besoin d'un traitement. Pour l'heure, seule la moitié en bénéficierait. Les experts estiment qu'il existe environ 10 000 nouveaux cas dépistés par an dont 6 000 seraient de nouvelles contaminations. Si la transmission par voie transfusionnelle est maîtrisée, les toxicomanes qui utilisent des drogues injectables restent la population la plus exposée au virus. Quant à la transmission nosocomiale, « elle est toujours associée à une insuffisance d'application des précautions d'hygiène », souligne le ministère de la santé.

A. Ga.

M. Sarkozy défend son projet de loi sur la sécurité intérieure

L'appel unitaire de la gauche l'accuse de vouloir entrer « en guerre contre les pauvres »

LE MINISTRE de l'intérieur, le gouvernement et les députés de l'UMP ont réagi très vivement, lundi 21 octobre, à l'appel unitaire lancé le même jour par une trentaine d'associations, de syndicats et de partis de gauche contre le projet de loi sur la sécurité intérieure, qui sera présenté le 23 octobre en conseil des ministres (*Le Monde* du 22 octobre). Accusé de vouloir entrer « en guerre contre les pauvres », Nicolas Sarkozy a d'abord répondu à ses détracteurs en expliquant que son projet recevait l'approbation de « la France des oubliés », celle des « 80 % de gens qui ont le SMIC ». Le député (UMP) des Alpes-Maritimes,

Christian Estrosi, et une trentaine de ses collègues ont à leur tour dénoncé « l'attitude stérile et caricaturale de la gauche, qui n'a toujours rien compris aux attentes des Français » en matière de sécurité. Le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, s'est enfin indigné, sur France 2, du « procès indigne » et des critiques « caricaturales » faites par la gauche au projet de loi Sarkozy.

« RETISSER DU LIEN SOCIAL »

Les attentes des Français ? La question a taraudé une partie des 34 signataires de l'appel unitaire, réunis lundi à la Bourse du travail à

Paris. L'extension considérable des pouvoirs de police ainsi que la création de nouveaux délits contre la mendicité, les gens du voyage ou les prostituées... « ce n'est certainement pas ce que veulent nos concitoyens », croit savoir Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme, qui s'adresse à son tour à la « France des oubliés » : « Etes-vous prêts à être arrêtés une demi-heure sur le bord de la route, sans avoir commis la moindre infraction, uniquement parce qu'un policier vous l'a demandé ? Etes-vous d'accord pour que 15 à 20 millions de Français se retrouvent pendant vingt ans dans un fichier consultable par toutes les

administrations après un vol à l'étalage commis à l'adolescence ? »

A l'instar de Bruno Marcuse, le président du Syndicat des avocats de France, la plupart des signataires ne contestent pas l'attente légitime de l'opinion publique en matière de sécurité. « Mais tout le problème est de savoir si on privilégie une réponse visible ou une réponse efficace, poursuit l'avocat. A ces phénomènes sociaux il y a des causes dont le gouvernement ne se soucie pas. Aucune mesure n'a été prise pour retisser du lien social, pour réinstaller des services publics. »

Les signataires ne se font enfin guère d'illusions sur les promesses d'une baisse durable des statistiques de la criminalité par un renforcement de l'arsenal répressif. « On reste dans la gesticulation, car la plupart de ces mesures n'auront aucun effet sur la délinquance, analyse Ulrich Schalchi, secrétaire général du Syndicat de la magistrature. Actuellement, la police, qui souffre d'un cruel manque d'enquêteurs, affiche des taux d'éclaircissement très bas, de l'ordre de 5 % pour les cambriolages. Or, ce projet de loi va créer une multitude de petits délits qui seront faciles à réprimer alors qu'ils viendront à peine d'être commis. Cela fera sûrement augmenter le taux d'éclaircissement, mais aussi celui de la délinquance, qui permet de justifier un pouvoir autoritaire. Seulement, on aura réglé des affaires de mendicité, pas de cambriolage. »

Propos recueillis par
Bertrand Bissuel

Alexandre Garcia

TROIS QUESTIONS À ... PATRICK GIROS

1 En tant que président d'Aux cap-tifs, la libération, une association aidant des prostituées, des personnes vivant à la rue ou en squat, que pensez-vous de ce projet de loi ?

Au cours des cinq dernières années, j'ai beaucoup souffert de laisser aller en matière de prostitution. L'âge des personnes qui se prostituent n'a cessé de baisser. Au final, ce sont des gamins qui en ont pâti et qui sont aujourd'hui victimes d'adultes aux comportements sexuels tragiques. Il est normal que le législateur y apporte des limitations. A une condition : il faut aussi donner des moyens aux femmes et aux jeunes pour qu'ils puissent sortir de la prostitution, s'engager vers d'autres horizons. Le problème, c'est que l'on fait

seulement de la répression. C'est assez facile.

2 Que vous inspire la disposition du projet qui réprime la mendicité « agressive » ?

C'est une mesure assez dangereuse, un retour en arrière aussi, car on avait arrêté de punir la mendicité et le vagabondage en 1994. Les zonards et les SDF sont visés. Et ils risquent d'être chassés. Une fois encore, le problème ne va pas être résolu mais déplacé. Au lieu de réprimer, il faudrait ouvrir des lieux d'accueil et de reconnaissance, organiser davantage de tournées dans la rue. Là, je crains que l'on ouvre grand la porte à la police et que le rôle de la justice s'efface.

3 Est-ce que cela complique votre action au quotidien ?

Tout à fait. Nous l'avions déjà constaté il y a cinq ans, lorsque des policiers « harcelaient » des prostituées au bois de Boulogne. Si vous êtes embêtés 3 ou 4 fois par jour, menacés de prendre un procès-verbal, et si l'on vous dit à maintes reprises que vous n'avez pas à être là, à la longue, la vie devient impossible. La même chose s'est produite dans le quartier des Halles, au cœur de Paris, avec des personnes sans domicile. Pour elles, c'est un échec de plus. Cela augmente leur exclusion, ça les enfonce dans l'exclusion.

Les grands ports cherchent à se développer en créant des plates-formes de redistribution dans les terres

Depuis le 17 octobre, Toulouse est devenue une prolongation de Barcelone. Marseille, Le Havre, Nantes tentent aussi de s'appuyer sur des « ports secs » pour favoriser leur essor

TRANSPORTER les ports maritimes dans les terres. Cette perspective n'eût pas été pour déplaire à Alphonse Allais, qui voulait mettre la ville à la campagne. Mais, si le souhait de l'écrivain humoriste tarde à se réaliser, les autorités portuaires, elles, construisent déjà à l'intérieur des terres des installations dénommées « ports secs ».

Ce concept d'aménagement modifie l'approche classique de l'installation d'un port, habituellement formé de ses quais, de ses entrepôts et de la zone d'activités qui en découle. Le « port sec », lui, se situe bien au-delà de l'hinterland (l'arrière-pays), à plusieurs centaines de kilomètres de la mer. Il joue le rôle de plate-forme logistique de redistribution de marchandises en utilisant l'ensemble des modes de transports (rail, route, fluvial). Un des avantages de ce système de gestion des flux de marchandises consiste à réduire la circulation à vide des conteneurs entre le port maritime et les zones de livraison.

C'est à la fin des années 1980 qu'apparaissent les « ports secs » en Europe du Nord. En France, l'un des premiers voit le jour en 1995, à Lille, avec la plate-forme ferroviaire Lille conteneur terminal. Quant à la dernière création, le terminal maritime de Toulouse (tmT), elle a été officiellement inaugurée, le 17 octobre, en présence de Jordi Pujol, président de la Generalitat de Catalogne, de Joachim Tosas, président de l'Autorité portuaire de Barcelone, et de Martin Malvy (PS), président du conseil régional de Midi-Pyrénées.

Le tmT est installé sur 13 hectares de la plate-forme multimodale d'Eurocentre. Ce pôle de 200 hectares est un des douze sites logistiques français d'envergure internationale définis par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), parmi lesquels figurent aussi le site de Paris-Nord-II (Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise), Europort Vetry (Marne) ou encore le parc du Pont de Normandie (Seine-Maritime). L'Eurocentre se trouve sur un nœud de communication composé de cinq autoroutes, de la nationale 20, des lignes ferroviaires Paris-Toulouse et Bordeaux-Toulouse-Vintimille et d'un aéroport international. Avec la mise en place du tmT, la capitale régionale de Midi-Pyrénées

13 SITES POUR L'EXPANSION DES ZONES PORTUAIRES



devient, à plus de 350 km de distance, le « port sec » de Barcelone. Grâce à ce nouveau terminal, le port catalan, qui se place au deuxième rang de la péninsule ibérique pour son volume des marchandises et son trafic de conteneurs, propose de nouveaux débouchés à 316 lignes maritimes venues de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est.

RENFORCER L'HINTERLAND

« Notre présence à Toulouse, affirme Emili Arbos, directeur de cabinet de M. Tosas, entre dans un plan stratégique de renforcement de notre hinterland dans le sud de la France. » Ce développement vise à augmenter de 10 % le trafic international sur les trois régions du Sud-Ouest - Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées -, qui s'élève aujourd'hui à 2 millions de tonnes.

Pour M. Malvy, qui est également président d'Eurocentre, cette installation à Toulouse est une conséquence de « l'augmentation de 53 % des échanges en dix ans entre la péninsule ibérique et le reste de l'Europe, atteignant 120 millions de tonnes ».

Quatre-vingt-dix pour cent de ce

trafic de marchandises passe les Pyrénées par la route, soit un volume deux fois plus important que pour les Alpes françaises. Quelque 15 000 poids lourds franchissent chaque jour les Pyrénées, transportant plus de 100 millions de tonnes de marchandises. En 2020, le fret pourrait avoir doublé, ce qui représenterait 30 000 tonnes par jour. Cette perspective rend de plus en plus nécessaire la création d'un tunnel de base à travers les Pyrénées qui privilégierait le ferroviaire.

La situation de Toulouse, à mi-chemin entre Atlantique et Méditerranée, intéresse également d'autres ports. Ainsi, à l'heure même de l'installation dans la Ville rose du « port sec » de Barcelone, le Port autonome de Marseille (PAM) vante dans la presse locale sa coopération avec cette région. Le partenariat du PAM avec Midi-Pyrénées ne cesse de progresser depuis 1999 : 46 % du commerce extérieur maritime de Midi-Pyrénées passe par le PAM. Une navette ferroviaire - le Toulouse Med Express -, fruit de la collaboration entre le PAM et la Compagnie nouvelle des conteneurs (CNC), transporte déjà des conteneurs entre

Marseille-Fos et Toulouse, soit trois allers-retours par semaine. Là encore, le site d'Eurocentre, à Toulouse, semble avoir les faveurs du PAM pour une installation plus pérenne.

Mais Marseille diversifie son implantation terrestre en se tournant vers Lyon. Un contrat de progrès, qui associe les Voies navigables de France (VNF) et la Compagnie nationale du Rhône (CNR), a été signé avec le PAM, en juillet 2002, et confirme cette orientation. Cependant, Mathieu Duval, directeur du port terminal Edouard-Herriot à Lyon, préfère parler « de port avancé de Marseille que de port sec », rappelant l'importance du Rhône entre les deux villes. Le PAM relie, en effet, le port terminal de Lyon par le fleuve, soit deux rotations hebdomadaires, et grâce à deux allers-retours quotidiens par voie ferrée. Cette activité assure 75 % de celle du terminal de Lyon.

Le port du Havre compte neuf « ports secs » dispersés sur le territoire, allant de Lille à Strasbourg en passant par Orléans ou Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Grâce à son activité vers l'Amérique du Nord, Le Havre possède même un « port sec » à Milan. L'ambition du port normand est de réaliser onze nouvelles plates-formes de redistribution. A la mi-décembre, un service de navettes ferroviaires directes reliera le terminal Dijon-Bourgogne, à Perrigny-lès-Dijon, au Havre, au rythme de trois allers-retours par semaine.

Ainsi, les « ports secs » créent-ils une nouvelle carte des échanges commerciaux où l'intermodalité joue un rôle de plus en plus déterminant.

Dominique Buffier

La région Poitou-Charentes débat de son entrée dans le parc du Futuroscope

Jean-Pierre Raffarin soutient cette initiative

POITIERS

de notre correspondant

C'est en présence de son ancien président Jean-Pierre Raffarin que le conseil régional de Poitou-Charentes a commencé, lundi 21 octobre, le débat sur son entrée dans le capital de la société d'économie mixte (SEM) qui devrait prendre le relais du groupe Amaury, le 1^{er} novembre, à la tête du Futuroscope, de son agence de voyages (Futuroscope destination) et de son Palais des congrès. Le département de la Vienne en sera l'actionnaire majoritaire, avec une mise de 24 millions d'euros. L'exécutif régional se propose, quant à lui, d'ouvrir une ligne budgétaire de 10 millions d'euros dont 4 millions dès cette année.

La présidente de la région, Elisabeth Morin (UMP), a appelé les élus à l'union sacrée autour d'un parc qui reste la locomotive touristique locale, avec 1,5 million de visiteurs, et qui a généré des centaines d'emplois directs ou induits.

Jusqu'à présent discret sur ce dossier, M. Raffarin s'est également clairement exprimé en faveur d'une implication régionale. Le premier ministre a demandé à l'assemblée picto-charentaise de « prendre une décision claire et rapide » malgré les incertitudes qui planent encore sur la stratégie de redressement du parc. « Il y a des moments où il faut choisir l'avenir », a-t-il déclaré.

Le schéma imaginé à l'hôtel de région déboucherait à terme sur la création d'une deuxième SEM, en charge de l'agence Futuroscope destination. Transformée en Poitou-Charentes destination, elle deviendrait le fer de lance de la stratégie touristique régionale en plaçant le Futuroscope au cœur d'un « véritable partenariat avec d'autres projets de dynamiques de territoires et de

dynamiques de projets ». Le conseiller régional deux-sévrien Michel Bécot (UMP), récemment élu président de l'Agence française d'ingénierie touristique, pourrait en prendre la tête.

Le conseil régional a déjà obtenu des garanties avec la nomination imminente de Dominique Hummel, ancien directeur général des services de la région, à la présidence du directoire qui gèrera le Futuroscope. L'arrivée annoncée d'Emmanuel de Villiers, frère de Philippe de Villiers et ancien directeur du parc du Puy-du-Fou, en Vendée, à la direction du parc de la Vienne va aussi dans ce sens.

UN DOSSIER « OPAQUE »

La présidente du conseil régional devra toutefois ferrailer pour emporter l'adhésion de l'opposition. Les Verts, les communistes et les socialistes jugent le dossier beaucoup trop « opaque ». Porteparole du groupe PS-PRG, Jean-François Fountaine s'interroge sur le bien-fondé de l'entrée de la région dans le capital de la SEM Futuroscope : « Va-t-on vers un changement radical de la politique du conseil régional, qui avait toujours refusé de financer une SEM en fonctionnement ? » Philippe Marchand (PS), lui, s'étonne que le département de la Vienne sollicite la région pour le Futuroscope alors qu'il s'appuie par ailleurs à investir plus de 10 millions d'euros en deux ans dans un autre parc à thème, le Naturascopie, dont la construction est programmée dans le Loudunais, fief de son président René Monory.

Le conseil régional devrait prendre sa décision vendredi 25 octobre.

Alain Defaille

Vierzon s'équipe pour être une base arrière de l'Atlantique

ORLÉANS

de notre correspondant régional

Vierzon, au centre géographique de la France, est-il le futur « port sec » de la façade atlantique ? C'est le projet caressé par des responsables de la région, soucieux de redonner un lustre ferroviaire à une ancienne capitale du rail, autrefois célèbre pour sa gare de triage. « L'idée a suscité quelques rires », reconnaît Jean-Michel Bodin (PCF), vice-président de la région Centre. Lancé en 2000 par des élus communistes au milieu du scepticisme, le projet fait néanmoins son chemin. En janvier 2001, une convention a été signée entre la région, la SNCF, et l'association des Ports du nord-ouest atlantique (PNOA) pour réaliser une étude de faisabilité, qui fait apparaître des « pistes de trafic possibles ».

Les ports du nord-ouest atlantique (Nantes-Saint-Nazaire, Brest, La Rochelle-La Palisse) représentent le quatrième ensemble portuaire français. Ils occupent de bonnes positions sur certains trafics (alimentation animale, produits forestiers), mais sont fortement concurrencés par les ports de la Manche et de la mer du Nord. « Notre rayon d'action est pour l'instant celui d'un grand hinterland régional, qui se trouve bridé vers le nord. Nous ne pouvons élargir notre zone de chalandise que vers le centre ou le sud-ouest », souligne-t-on au Port autonome de Nantes.

Vierzon pourrait être cette base arrière destinée à stocker, à conditionner, et à faciliter les démarches douanières. Fermée en 1992, la gare de triage voyait passer 2 000 wagons par jour. Elle pour-

rait reprendre du service. Des crédits sont inscrits dans l'actuel contrat de plan entre l'Etat et la région pour allonger les faisceaux de triage à 750 mètres. Date prévue pour la fin des travaux : fin 2003, selon la région. Autre condition essentielle à la réalisation de ce port sec : une bonne desserte ferroviaire. Or l'électrification de la transversale Nantes-Lyon n'est pas achevée, notamment le tronçon Tours-Vierzon (fin des travaux espérée en 2006).

DU FRET DE CÉRÉALES

Vierzon est aussi un important carrefour autoroutier (A20 en direction de Toulouse, A71 vers Paris et la région Rhône-Alpes, et bientôt A85 vers Tours). L'élément majeur de cette future plate-forme multimodale pourrait être la zone d'activités du Vieux-Domaine (120 hectares), au sud-est de la ville, gérée par la société d'économie

mixte (SEM) Centre-Berry logistique. Le potentiel de trafic proche de Vierzon semble toutefois limité. La Champagne berrichonne est une puissante région agricole, et les céréales peuvent constituer une source de fret. D'autres trafics ont été identifiés (pneumatiques, eaux minérales, papier-carton, matériaux de construction). « Cette navette ferroviaire entre Nantes et Vierzon n'a d'intérêt que s'il y a du potentiel pour l'équilibrer dans les deux sens et faire baisser les coûts par rapport au transport routier », affirme-t-on encore au Port de Nantes.

Pour la région Centre, il s'agit d'une opération d'aménagement du territoire. « La SNCF veut doubler son trafic fret dans les dix ans, précise M. Bodin. Il y a là une occasion pour renverser la « vapeur » de la route vers le rail. »

Régis Guyotat

DÉPÊCHES

■ **PARIS** : la grève dans les installations sportives se poursuit (Le Monde du 22 octobre). L'assemblée générale tenue lundi 21 octobre, à la Bourse du travail, n'a pas pu se prononcer sur la poursuite du mouvement. La CGT, FO, l'UNSA et la CFTC ont appelé à une nouvelle assemblée générale mercredi.

■ **BREST** : un bateau battant pavillon panaméen a été l'objet, dans la nuit du 21 au 22 octobre, d'une importante voie d'eau au large de la pointe de Penmarc'h (Finistère) ; les 18 membres de l'équipage ont été évacués. Le Giorgio-S transporte 5 800 tonnes d'argile.

■ **NICE** : l'aéroport de Nice - Côte-d'Azur a enregistré une progression de son trafic de 10,8 % en septembre par rapport à 2001. Le deuxième aéroport de France devrait ainsi terminer l'année avec plus de 9 millions de passagers, contre 8 973 973 en 2001.

■ **LEVALLOIS-PERRET** : la Ligue des droits de l'homme et plusieurs associations protestent contre la situation faite aux personnes expulsées du 76, rue Edouard-Vaillant par la mairie. Faute de logements, elles ont trouvé refuge sur le parvis de l'église Saint-Justin.

Plus de visas
sur le passeport
de votre voisin

Qu'attendez-vous pour réagir ?

La Barbade	646 €*	Caracas	656 €*	Orlando	425 €*
Les Bermudes	616 €*	São Paulo	629 €*	Phoenix	508 €*
Grand Cayman	782 €*	Dar Es Salaam	695 €*	San Diego	483 €*
Kingston	637 €*	Harare	635 €*	Tampa	422 €*
Nassau	693 €*	Ile Maurice	815 €*		
Buenos Aires	687 €*	Miami	417 €*		et bien d'autres...

Pour en savoir plus sur l'éventail de nos offres, contactez votre agence de voyages ou British Airways au 0 825 825 400 (0,15€ TTC/mn) ou britishairways.fr



BRITISH AIRWAYS

*Tarifs toutes taxes comprises, soumis à des conditions particulières d'utilisation et de disponibilité. Offre valable au départ de Paris, Lyon, Marseille, Nice, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Montpellier du 21/10/02 au 15/12/02 et du 31/12/02 au 28/02/03.

ABOU BAKAR BAACHIR

Q

UAND il répond posément aux questions dans un petit salon sans ostentation de son école coranique de Java centre, Abou Bakar Baachir, un peu voûté et d'apparence frêle, entouré de quelques élèves qui regardent ailleurs, donne l'impression d'un vieux mollah un peu entêté rabâchant, au bout d'un parcours peut-être trop long, ses certitudes sur le « complot juif », sa « haine du gouvernement américain qui a déclaré la guerre à l'islam », ou encore, plus sobrement, l'impératif d'appliquer la loi islamique aux musulmans. Il dit aussi doucement « approuver, en tant que frère musulman, la façon dont Oussama Ben Laden lutte pour l'islam » et, sur un ton égal, explique qu'Al-Qaïda et les talibans « sont attaqués parce qu'ils veulent un Etat islamique, non parce qu'ils sont terroristes ».

Le vieil homme, qui souffre de problèmes respiratoires, ne semble ainsi aligner que des sentiments familiers dans le monde musulman. Dans la relative fraîcheur d'un petit matin d'août, en pleine saison sèche, l'ambiance nonchalante ne se prête guère à une vision machiavélique de la planète : Al-Mukmin ne serait jamais qu'un pensionnat religieux parmi d'autres, situé au bout d'un paisible dédale de ruelles perdues dans la banlieue de la vieille Surakarta, mieux connue sous le nom de Solo. Les agents de police, interrogés, ont du mal à indiquer le chemin. Finalement, au fond d'une impasse, une simple barrière gardée par un étudiant à moitié assoupi marque la limite de l'école de Baachir, où quelques jeunes filles, le visage voilé, s'apprêtent à grimper sur leurs vélos, dont le maniement est rendu difficile par leurs robes longues, ce qui les fait rire.

Et si Baachir n'était qu'un vieil homme un peu aigri aux rodontades sans grand poids, contrairement à ce que dénoncent les services de renseignements américains et régionaux ou de nombreuses enquêtes qui, aujourd'hui, donnent le ton ? Au moment même où il s'exprimait ainsi, voilà deux mois, l'International Crisis Group (ICG) publiait une étude circonstanciée qui en faisait l'un des personnages-clés du « réseau Ngruki », nom du village où l'école Al-Mukmin, créée par Baachir et par un autre prédicateur décédé depuis, a déménagé en 1973,

Simple fanatique ou vrai terroriste ? Après la tragédie de Bali, le chef présumé de la Jemaah Islamiyah a été placé en garde à vue



Abou Bakar Baachir (au centre), chef présumé du groupe islamique, arrive, soutenu par ses fidèles, à la mosquée de Solo, dans le centre de Java, le 18 octobre.

ET L'OMBRE DU TERRORISME

deux ans après sa fondation - Ngruki a, depuis trois décennies, été peu à peu absorbé par l'extension de Solo.

« Ma vie a changé le 11 septembre 2001 », affirme Baachir, car « Singapour - qui est géré par les Américains - et la Malaisie ont commencé à m'accuser d'être le maître de complots contre eux ». Il pourrait ajouter un deuxième tournant dans sa vie : les aveux d'Omar Al-Faruq, livré en juin aux Américains par les Indonésiens et qui aurait fini, le 9 septembre dernier, par impliquer Baachir dans plusieurs attentats terroristes perpétrés en 1999 et en 2000. Et aujourd'hui un troisième : l'attentat du 12 octobre à Bali, dans lequel Baachir n'a pas été officiellement impliqué mais qui a contraint le gouvernement indonésien à se retourner contre les réseaux islamistes, peu nombreux mais très actifs dans un vaste archipel qui compte près de 200 millions de musulmans, modérés dans leur immense majorité.

Baachir, qui a été placé en garde à vue le 19 octobre dans un hôpital de Solo où il avait été conduit la veille à la suite d'un malaise, a toujours tout nié. Il « ne [connaît] pas » la Jemaah Islamiyah (ou « communauté musulmane »), réseau terroriste présumé dont on l'accuse d'être sinon le patron, du moins l'inspirateur. S'il admire la lutte d'Oussama Ben Laden, il n'entretient aucune relation, « ni physique ni organisationnelle », avec Al-Qaïda. Même si plusieurs personnes arrêtées en Malaisie et à Singapour depuis le début de l'année, dans le cadre de la lutte antiterroriste, figurent parmi ses amis, Baachir affirme n'avoir pour armes que « sa foi », que sa volonté d'imposer « la loi musulmane ». « Le rejet de la charia par le Parlement indonésien, dit-il encore, est un désastre pour la communauté musulmane. » Il cite, pour preuves, « la violence, le sexe, la décadence » dont l'enseignement public serait le théâtre en Indonésie. « Je blâme nos frères qui n'ont pas soutenu l'adoption de la charia », dit-il à propos du Nahdlatul Ulama et de la Muhammadiyah, les deux grands mouvements modérés, très représentatifs de l'islam javanais et qui revendiquent, à eux deux, des dizaines de millions de fidèles. Il condamne également les musulmans qui adhèrent à des partis non musul-

mans, « ce qui est interdit par l'islam ». Au lendemain de la tragédie de Bali, alors que l'état se resserre autour de lui, le vieux prédicateur se montre plus tranchant. Il ne manifeste aucune sympathie pour les jeunes victimes qui fréquentaient des « boîtes de nuit et de vice ». A leurs familles, déclare-t-il au quotidien australien *The Age*, il demande de « se convertir à l'islam le plus tôt possible », et son « message » au public australien est le suivant : « Parce que vous avez le plus souffert, je vous prie de conseiller à votre gouvernement de ne pas suivre la politique américaine, car elle apportera la tragédie dans votre pays. » Jusqu'à sa mise en garde à vue, il a multiplié les déclarations dénonçant « le complot des juifs et des chrétiens » et mis sur le compte des Américains l'attentat de Bali. « Il était planifié depuis longtemps ; les Américains avaient d'ailleurs averti, depuis quelques semaines, leurs ressortissants de ne pas se rendre en Indonésie », a-t-il déclaré à *El Mundo*.

Al-Mukmin ne serait jamais qu'un pensionnat religieux parmi d'autres, situé au bout d'un paisible dédale de ruelles perdues dans la banlieue de la vieille Surakarta

C'est Lee Kuan Yew, le bâtisseur de Singapour, qui a le premier montré du doigt, en mai, Abou Bakar Baachir. Auparavant, l'homme était ignoré, même du grand public indonésien. A Yogyakarta, grand centre universitaire à une bonne heure de route de Solo, des étudiants avouaient encore, voilà deux mois, ignorer son nom. Pourtant, Baachir était, depuis quelque temps déjà, dans la ligne de mire de services de renseignement régionaux et, depuis trois décennies, dans celle des services indonésiens. Son long itinéraire est le reflet de l'évolution de la minorité de musulmans qui, depuis la proclamation de l'indépendance en 1945, ont œuvré pour la création d'un Etat islamique.

Né en 1938 à Java-Est et d'origine yéméni-

te, il appartient à une génération de prédicateurs influencés par le Darul Islam, un mouvement islamiste dont la base a été formée, au moment de la lutte pour l'indépendance, par des milices levées à Java-Ouest, dans le sud des Célèbes et à Atjeh. Le Darul Islam a été brutalement réprimé dans les années 1950 et 1960, mais des miliciens ont été intégrés au sein des forces armées. Les choses se sont davantage dégradées, pour les islamistes, quand le général Suharto, en raison ou sous prétexte d'un complot communiste, a limogé Sukarno, premier président indonésien et dont la fille aînée, Megawati, est depuis plus d'un an chef de l'Etat. Suharto, qui a régné pendant trente-deux ans, a interdit aux religions de s'occuper de politique et coiffé l'Etat laïque d'une idéologie obligatoire, le pancasila.

Mais, en vue des élections générales de 1977, le général Ali Murtopo, chargé des bases œuvres de l'ancien régime, lance une

institutions laïques, écoles comme tribunaux. Il prône une sorte de désobéissance civile. Parallèlement, Baachir et ses acolytes forment de petits groupes chargés, dans les villages ou leur voisinage, d'imposer l'application de la charia.

En 1982, il est condamné à neuf ans de prison pour « subversion » ; son internement est une « très dure épreuve », se souvient-il. La Cour suprême lui accorde une remise de peine de plus de cinq ans, contre laquelle l'accusateur public fait appel. En 1985, estimant que leur libération n'est que provisoire, Baachir et ses compagnons s'enfuient en Malaisie, non sans avoir constitué, au préalable, des réseaux bien organisés. C'est ainsi que, voilà près de vingt ans, est conçue la Jemaah Islamiyah, première pierre d'un Etat islamique qui engloberait la Malaisie, l'Indonésie et le sud des Philippines. Un efficace système de courriers assure les liaisons dans la région, dont les frontières sont fort perméables, et avec le Pakistan et l'Afghanistan. Pour la poignée de mollahs réfugiés en Malaisie, l'optimisme semble alors de mise : ils ont, pour toile de fond, le succès de la révolution iranienne et la résistance opposée par les talibans et leurs « frères arabes » à l'occupant soviétique en Afghanistan.

La chute de Suharto en 1998 s'accompagne d'un vide politique et d'un affaiblissement de l'Etat, alors que l'islamisation de la société, amorcée au cours de la décennie précédente, continue de progresser. C'est le moment de regagner le pays et, en novembre 1999, Baachir, son épouse et leurs trois enfants se réunissent à Ngruki. L'année suivante, il fonde à Yogyakarta le Conseil indonésien des moudjahidins (MMI), censé rassembler une multitude de groupes et d'organisations islamistes, dont certains sont armés pour se battre contre les chrétiens.

Mais les événements se précipitent, et le discours va s'enrichir : la haine de l'Amérique apparaît après le 11 septembre 2001, lors de la formation de la coalition antiterroriste dirigée par les Etats-Unis. L'environnement s'y prête : les images de l'Intifada et les perspectives d'une attaque contre l'Irak

influencent, en Indonésie, une communauté musulmane qui est plutôt intimidée par le discours et par les actes des islamistes. Même si Baachir se défend de toute action terroriste, le tissu de relations qu'il a développé est devenu, pour le moins, une source de présomptions. Fathur Rahman Al-Ghozi, expert indonésien en explosifs condamné aux Philippines à douze ans de prison après avoir accepté la responsabilité de plusieurs attentats, a fait des études à Al-Mukmin, et son père est un ami intime de Baachir. Agus Dwikarna, autre Indonésien originaire des Célèbes condamné à dix-sept ans de prison, également aux Philippines, était le secrétaire du MMI et le chef d'une unité de sécurité islamiste. L'un des hôtes de Baachir pendant ses quatorze années d'exil en Malaisie est un troisième Indonésien originaire de Java-Ouest, Hambali, qui passe pour être le principal opérateur de la Jemaah Islamiyah et appartenir à Al-Qaïda. On ignore aujourd'hui si Hambali, entré dans la clandestinité, se cache au Pakistan ou en Indonésie. Autre compagnon d'exil, Abu Jibril est aujourd'hui détenu en Malaisie et passe pour avoir été l'un des recruteurs, au sein du MMI, des moudjahidins aux Moluques.

Si la liste des complices présumés de Baachir est longue, sa garde à vue ne semble néanmoins reposer, pour l'instant, que sur le seul témoignage d'Al-Faruq, qui l'a accusé d'être le patron de la Jemaah Islamiyah et d'avoir commandité, entre autres, une série d'attentats contre des églises chrétiennes qui ont fait dix-huit morts le 24 décembre 2000. Dans son nouveau combat, qui s'annonce dur, le vieux prédicateur à la barbichette blanche et soignée se retrouve face à une vieille connaissance, Hendropriyono, général à la retraite. En 1989, après l'assassinat de l'un de ses hommes, ce dernier, alors colonel, avait lancé un raid contre un campement de la Jemaah Islamiyah qui avait fait près de cent victimes. Depuis un an, il est chef des services de renseignement et, à ce titre, membre du gouvernement. Et le vieux lutteur islamiste ne peut en espérer la moindre indulgence.

Jean-Claude Pomonti

Retour de la fierté ouvrière

Devenu quasiment invisible, le travail industriel a conservé ses fiertés, son « rigorisme professionnel » et chérit ses « menus trésors d'autonomie », comme l'explique la revue « Terrain »

POLÉMIQUES sur le vote Le Pen dans l'électorat populaire, débats sur le « coup de pouce » au smic et la réforme des 35 heures ou encore, récemment, première remise en jambes des forces syndicales sur le pavé parisien : on assiste depuis quelque temps à un certain frémissement de la question ouvrière, un phénomène que reflète, entre autres, le renouveau des documentaires et reportages consacrés au monde du salariat.

Dans un dossier intitulé « Travailler à l'usine », la revue *Terrain*, publiée par les Éditions du Patrimoine, qui dépendent du ministère de la culture, accompagne avec bonheur la remise en lumière de cet univers souvent réduit à une quasi-invisibilité. Interrogeant « le sens du travail industriel du point de vue de ceux qui lui consacrent la plus grande partie de leurs journées », des ethnologues livrent le fruit de leurs recherches, souvent réalisées sur le mode de « l'observation participante » au sein d'une entreprise : rapport aux tâches effectuées, construction des identités professionnelles, marques hiérarchiques et luttes des repré-



sentations, cet ensemble de contributions (par ailleurs superbement illustrées) souligne d'abord « l'extrême diversité interne » d'un milieu industriel plus émietté que jamais.

Une idée fondamentale émerge cependant à la lecture de ce dossier. Face à l'immense processus de « rationalisation » des rapports de production – toute-puissance du flux, « éradication » tendancielle du facteur humain –, femmes et hom-

mes d'atelier doivent faire preuve d'une inventivité époustouflante pour « raviver le souffle fragile de l'autonomie du travail », selon l'expression de Pascale Trompette.

« SÉCESSIONS IMAGINAIRES »

Étudiant les interactions quotidiennes au sein d'une usine nucléaire, cette chercheuse signe un remarquable article sur la « fierté rentrée » des ouvriers : pour échapper à la « dépendance prédatrice » à l'égard de l'entreprise – cette « micro-société froide » qui tente de les ravalier au rang d'opérateurs presse-bouton –, les travailleurs échafaudent mille « tactiques d'émancipation », élaborent mille « sécessions imaginaires » afin de se réapproprier symboliquement leur espace et de réhabiliter clandestinement « la beauté du geste » contre le labeur en série.

Par exemple à la faveur d'une panne : « Je suis arrivé à 5 heures, j'ai réparé [la machine], explique un ouvrier. A 5 h 30, nous étions repartis en production, tout seuls. Je ne suis pas allé voir l'entretien, ni un chef. J'aime bien m'intéresser à cela, tout

seul, je ne demande rien à personne. (...) Entre nous, entre ouvriers ! Non, ce ne sont pas les chefs, ni les méthodes. (...) C'est pour ça, si je peux faire ça en douce... »

Ambiance très différente aux Automobiles Peugeot, et pourtant même constat, même quête de ces « menus trésors d'autonomie ». Ouvrier spécialisé (O.S.) et observateur en chaîne aux usines de Sochaux, Nicolas Hatzfeld s'est penché sur ces moments d'« entre-deux identitaire » que sont les pauses-café et les « pauses-casse-croûte ». Car c'est à l'occasion des repas pris en commun que se lit la dispersion infinie qui caractérise de plus en plus les statuts comme les rétributions ; c'est alors aussi que se définissent les affinités – entre immigrés, entre voisins, entre militants passés ou présents – et que se manifeste au mieux « l'opiniâtreté ouvrière » : manger hors de l'usine ou même simplement en bord de ligne, le long de la chaîne, et donc refuser les « aires de repos » aménagées par la direction, cela « représente une forme de résistance à la discipline d'ate-

lier » et à ses impératifs de transparence. Une réaction de dissidence, on l'a vu, qui ne se traduit pas seulement par la volonté d'échapper au contrôle managérial, mais qui nourrit aussi une manière de zèle, voire de « rigorisme professionnel », comme l'illustre l'enquête de Monique Jeudy-Ballini dans une entreprise de maroquinerie haut de gamme. De la part de ces ouvriers, la revendication de la compétence et du savoir-faire relève en effet d'un « mode d'affirmation de soi empruntant fondamentalement au registre de la résistance et de l'exploit » : lorsqu'ils fabriquent un sac à main, « lozineurs » et « ferreurs » mettent constamment en avant les ficelles du métier et leur aspiration à « faire mieux que vite, c'est-à-dire bien ». Et aux usines Lamarque comme ailleurs, sous le régime du rendement et de la productivité, « le désir de résistance en appelle aux prouesses »...

Jean Birnbaum

★ N° 39,15,24€, www.culture.gouv.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

L'Irlande vue par la presse d'Europe de l'Est

Soulagement à Varsovie, Prague et Budapest à l'issue du référendum sur le traité de Nice

AU LENDEMAIN du référendum irlandais, la presse d'Europe centrale est unanime : en disant « oui » au traité de Nice, les Irlandais ont donné le feu vert à l'élargissement. « Nous félicitons et nous remercions nos amis irlandais. Grâce à leurs voix, l'Union européenne a, une fois de plus, tenu la main aux pays candidats », se réjouit Adam Michnik, directeur du quotidien polonais *Gazeta Wyborcza*, avant d'en tirer les leçons : « Primo, un référendum n'est pas gagné d'avance. Secundo, on pourra l'emporter en Pologne également, si les Polonais choisissent la voie irlandaise, en se rassemblant autour d'un objectif commun et en oubliant les clivages politiques du moment. »

Dans *Rzeczpospolita* le président polonais est « très content du résultat. C'est une occasion de remercier les Irlandais, qui ont compris que les problèmes internes les plus épineux ne devaient pas occulter la grande idée européenne et qu'il fallait en finir avec la division du continent » issue de la guerre.

Un enthousiasme que partage la presse tchèque. Le quotidien *Lidové Noviny* cite le président Havel, qui a voté « avec une certaine tension » et qui est « heureux de voir que le calendrier de notre adhésion n'est pas compromis ». L'hebdomadaire *Respekt* met cependant un bémol à cette joie généralisée en rappelant que rien n'est joué. « Ce référendum a quelque peu éclipsé la crise qui a lieu à La Haye, où le gouvernement de droite vient de démissionner en raison, entre

autres, de désaccords sur la date de l'élargissement aux pays de l'Est. Le conflit s'est transporté à Bruxelles, où les députés hollandais ont bloqué la clôture du chapitre sur la concurrence. Le tabou est tombé selon lequel personne n'oserait annuler l'invitation historique aux huit pays postcommunistes. Mais l'attitude critique des Néerlandais pourrait trouver des partisans chez les Français,

les Belges, les Italiens ou les Danois. Si tel était le cas, ce référendum n'aurait été qu'un épisode heureux. »

« SOLIDARITÉ »

A Budapest, le « oui » irlandais est tombé en pleines municipales. A peine réélu, le maire de la capitale hongroise a rendu hommage aux Irlandais. Il considère « désormais Dublin comme jumelée avec

« NORRA VÄSTERBOTTEN » (Suède)



Un programme (nucléaire) bien nourri. La Corée du Nord a admis posséder l'arme atomique. Ce pays a cruellement souffert de la famine à la fin des années 1990. On ne peut pas tout avoir.

DESSIN D'OLLE

Budapest ». Proche du gouvernement, le premier quotidien magyar *Nepszabadsag* salue la « solidarité des Irlandais », « normale » dans la mesure où ceux-ci « n'étaient pas sous l'emprise des mêmes préjugés que les Autrichiens, les Allemands et les Français. Leurs peurs n'ont jamais été motivées par la main-d'œuvre est-européenne bon marché mais par le fait que, depuis que leur pays est membre de UE, les traités n'ont cessé de miner leur indépendance ». Toujours est-il que « le gouvernement irlandais a fait comprendre aux citoyens que les victimes de l'égoïsme d'une petite nation ne devraient pas être d'autres petites nations ». *Magyar Nemzet* (droite) est du même avis.

Soit, estime le libéral *Magyar Hirlap*, mais gare à l'optimisme exagéré : « Si, dans leur ivresse de la victoire, les politiciens continuent à ignorer les signes de l'indifférence des peuples (...), ils auront d'autres mauvaises surprises. C'est aussi vrai pour les pays candidats. D'après les sondages, les Hongrois ne savent pas grand-chose de l'UE. Leur soutien à l'adhésion s'explique par des raisons sentimentales et par l'attente d'un miracle ». Si le gouvernement, tel ses prédécesseurs, continue à s'entourer de mystère sur les questions de fond et se contente de préparer la population au futur référendum par de simples slogans, il risque de se retrouver en face d'un électoral déabusé en 2006 [aux prochaines législatives]. Ce qui peut être plus dangereux que d'obtenir moins de « oui » au référendum du printemps » 2003.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBÉRATION

Pierre Marcelle

Décentralisation, voilà un mot tout chargé de sens multiples. Donc, s'en méfier... Sauf à souhaiter voir se développer mille micro-Etats, autant de patois et pas mal de guerres des boutons alimentées par de rurales mafias, on n'adhérera pas si spontanément au projet d'une République éclatée. En l'état d'un Etat dont le chef élu constitue un piètre modèle d'intégrité républicaine, il faut pourtant admettre que la promotion du jacobinisme relève de la gageure. Reste que ses abuseurs de biens sociaux, ses traqueurs d'appels d'offres et ses détournateurs de l'argent public sont identifiés. Le sont moins le million de lobbies d'autant plus à même de prendre en otage les exécutifs locaux que ceux-ci seront démultipliés. Derrière les mots du sénateur Raffarin, la décentralisation, avec ses démagogues remugles de « terrain », de « proximité », de vérité « d'en bas » contre les menteries des « élites » d'en haut lieu, ne semble guère porteuse d'autre liberté que celle du renard dans le poulailler.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

La gauche serait-elle devenue aveugle ou amnésique ? Voilà en effet qu'elle prétend se refaire une santé à bon compte sur le dos des plus démunis en accusant le ministre de l'intérieur d'entrer en « guerre contre les pauvres » au motif que ce dernier veut durcir la législation contre la mendicité, la prostitution ou les squats. C'est ne pas défendre les plus démunis que de refuser que la société se dote des outils nécessaires pour poursuivre les réseaux mafieux qui exploitent la mendicité. C'est ne pas être aux côtés des plus pauvres que de réduire les mesures destinées à combattre ceux qui tirent profit de la prostitution, quitte à réduire les femmes au rang d'esclaves sexuelles. Ce n'est pas prendre le parti des laissés-pour-compte que de stigmatiser le durcissement des mesures annoncées pour réduire une violence qui pénalise d'abord les habitants des quartiers les plus délaissés. En prenant cette attitude, la gauche trahit ses propres valeurs.

L'HUMANITÉ

Jean-Paul Piérot

En s'élargissant, l'Union européenne ne fera qu'épouser mieux qu'aujourd'hui la géographie continentale. L'occasion est offerte de dépasser les divisions de l'histoire. Qui pourrait soutenir qu'il n'y a pas besoin d'une plus grande solidarité, d'une communauté de destin entre Français et Polonais, Espagnols et Tchèques, Britanniques et Hongrois ? Personne, évidemment, à l'exception, en France, des partisans du repli souverainiste, à l'instar de Charles Pasqua, ou xénophobe, à la manière de Jean-Marie Le Pen. La perspective d'une Europe à vingt-cinq n'est trop souvent considérée que sous l'angle des contraintes économiques et financières, ainsi que des problèmes de fonctionnement des institutions. Vraies questions, mais qui font peu de cas des aspirations, des espoirs et des craintes des pays candidats.

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Police

Trente-quatre associations et partis de gauche dénoncent la « guerre contre les pauvres » menée par le nouveau projet de loi Sarkozy.

www.ldh-france.org/actu_derniereheure.cfm?idactu=569

Le *Journal officiel* publie la loi de programmation et d'orientation sur la sécurité intérieure accompagnée de ses rapports préparatoires et le ministère de l'intérieur expose les motifs.

www.legifrance.gouv.fr/WAspad/LeRtf?cid=314981&table=JORF

www.interieur.gouv.fr/rubriques/c/c2_le_ministere/c21_actualsecurite/exposemotifs.pdf

Le Conseil constitutionnel avait rendu une décision de non conformité partielle de cette première loi Sarkozy et présente ses arguments.

www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2002/2002460/

En 1998, un rapport au premier ministre proposait « une meilleure répartition des effectifs de la police et de la gendarmerie pour une meilleure sécurité publique ».

www.ladocumentationfrancaise.fr/brep/notes/984000826.shtml

La Commission nationale de déontologie de la sécurité présente son fonctionnement et ses missions.

www.cnds.fr/pages/ra.htm

Le Code de déontologie de la police est disponible sur Légifrance.

www.legifrance.gouv.fr/html/frame_codest.htm

Deux études du Sénat présentent le statut des gendarmes et les compétences des polices municipales dans plusieurs pays.

www.senat.fr/lc/lc77/lc77.html

www.senat.fr/lc/lc38/lc38.html

vincent.truffay@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

La Meute et la pub

« C'est scandaleux », s'exclame Pierre Georges (*Le Monde* du 19 octobre) en commentant le lancement d'une publicité pour un parfum, qui représente un homme nu, à la verge bien visible, un homme « très nu, très beau, très viril, très velu ». Il y voit une « atteinte à l'image de l'homme. Enfin, pas de celui-là mais de tous les autres, les pauvres, les humbles, les pas très, les tordus, les pas beaux, les pas jeunes, les pas sveltes ». Il imagine les « ravages dans les ménages », (...) il appelle à l'aide...

Nous voici ! Merci à ces vendeurs de parfum qui permettent enfin à certains hommes, et peut-être même à vous, Pierre Georges, malgré votre goût pour la provocation, de comprendre l'effet produit sur tant de femmes par cette violence : être l'objet d'une exhibition, voir des images de nudité féminine destinées à des millions de personnes de tous âges, dans les rues, dans le métro, dans des journaux et à la télévision, voir exposée cette nudité qui, dans la

réalité, est réservée par la culture à l'intimité. Un corps nu, offert aux regards, un corps destiné à susciter le désir pour une marchandise, un corps lui-même marchandisé. Un corps parfait, et comme ce n'est jamais le cas, même pour des mannequins, un corps qui a été modifié par des ordinateurs pour gommer un défaut, lisser une courbe, allonger des jambes. Un corps (...) magnifique, idéal, irréal. Violent.

Violent par sa perfection inhumaine. Violent par son exhibition massive. Violent parce qu'il impose dans notre vie, dans notre esprit, sa norme, toujours la même : jeunesse, beauté, santé. Violent parce qu'il propage dans le monde entier une norme occidentale : le visage et le corps de Blancs. Oui, la publicité sexiste fait des ravages. Elle nie les différences. Elle sape l'estime de soi. Elle manipule nos désirs, elle joue de nos frustrations, elle aggrave notre mal-être.

Non à la publicité sexiste ! Oui au respect ! (...)

Florence Montreynaud,
responsable de La Meute
Paris

Attributs virils

Nous avons été choqués par le fait que vous avez publié la photo *hard* d'un monsieur montrant ses attributs virils pour vanter les mérites du parfum.

Outre l'aspect racoleur et « informatif » de cette photo, avez-vous conscience que votre journal, innocemment posé sur une table basse, puisse être feuilleté par des enfants ? S'il faut le mettre hors d'atteinte, comme ces revues qu'on lit d'une seule main, où va *Le Monde* ?

Jean Sabras
Orsay (Essonne)

Le peuple et le populaire

Union populaire ou Union pour un mouvement populaire ? Les adhérents de l'UMP (Union pour la majorité présidentielle) devraient y réfléchir à trois fois avant de choisir le nom de leur nouveau parti (*Le Monde* du 18 octobre).

De Gaulle, qui, lui, connaissait Montesquieu et Michelet, avait décidé de parler de « peuple ». En effet, « populaire » n'est, historiquement, valorisant que lorsque les gens de longue mémoire de

gauche usent de ce mot : l'éducation populaire, les mouvements populaires, la révolution populaire. Depuis deux siècles, dans les bouches et les écrits de la droite, « populaire » signifie le monde de la vulgarité. Depuis quand les beaux quartiers se prennent-ils pour populaires ? N'auraient-ils plus le sens de leur dignité et de leur distinction ?

Je suggère aux adhérents de l'UMP trois choses : s'acheter de bons dictionnaires, demander à un de leurs adhérents, membre de l'Académie française, de leur faire un court exposé sur le sens des mots (par exemple de comprendre la différence entre l'usage social d'un substantif et d'un adjectif), et enfin de prendre conseil d'un historien qui ne serait pas de leur bord.

A moins que le « populaire » de l'UMP soit l'encanaillement des néobourgeois ? Je n'ose y croire.

Jacky Beillerot
Antony (Hauts-de-Seine)

Hold-up

830 millions d'euros sont pris à la Caisse nationale d'assurance-

vieillesse (CNAV) pour être transférés aux régimes spéciaux et de fonctionnaires sous prétexte de compensation générationnelle (*Le Monde* du 11 octobre).

Il ne saurait y avoir de compensation lorsque les systèmes sont différents sur trois points fondamentaux.

1° On travaille 40 ans dans le privé, et 37,5 ans dans les autres régimes.

2° La retraite du privé est calculée sur les 25 meilleures années, alors que pour les fonctionnaires c'est la dernière année, donc la meilleure année qui sert de calcul à la retraite.

3° Les retraites du privé sont indexées sur les prix, alors que d'autres retraites sont indexées sur les salaires vu que c'est l'indice du dernier salaire qui sert de base.

Si la CNAV a des excédents, c'est parce que les retraites du privé sont érasées depuis quinze ans. Les excédents doivent uniquement servir à assurer les retraites du privé dans cinq ou dix ans, quand les ressources seront insuffisantes.

Depuis quinze ans, l'Etat – de

gauche ou de droite – se moque des salariés et des retraités du privé parce qu'ils n'ont pas les moyens de tout paralyser par la grève.

Cet Etat ne comprend-il que la violence ?

Jules Broutin

Lille (Nord)

Fair-play

Les agriculteurs de notre beau pays ont inventé les AOC, et les défendent, à juste raison, bec et ongles. Or voilà que les Grecs prétendent protéger leur fromage national, la féta, et viennent de recevoir l'appui de Bruxelles. Gros émoi chez les agriculteurs français qui en sont producteurs : la confédération de roquefort et quelques autres organismes corporatistes locaux (...) sont prêts à déposer un recours auprès de la Cour de justice européenne.

On imagine les réactions, les défilés, les barrages sur les routes, les saccages de perceptions et de sous-préfectures, si les Grecs se mettaient à produire du roquefort.

Jacques Bosser

Paris

L'esprit de Primo Levi

par Pierre-Gilles de Gennes, de l'Académie des sciences

DEPUIS le 6 août 1945, l'honneur des scientifiques est battu en brèche. Chaque physicien est considéré comme coresponsable des morts d'Hiroshima. Et pourtant ? Fermi et Wigner n'avaient pas failli à l'honneur en expliquant au président Roosevelt la possibilité des armes nucléaires. La décision de les construire fut une décision du peuple américain, à travers son président élu.

Le camp nazi avait aussi voulu la bombe, mais il n'y est pas arrivé. Werner Heisenberg, responsable du projet allemand – et illustre théoricien de la physique quantique – a prétendu en 1945 avoir saboté sa propre action. En fait, l'échec d'Heisenberg n'avait rien à voir avec le sens de l'honneur. Il provenait de deux fautes techniques : d'abord, l'usage de modérateurs insuffisamment purifiés pour la première pile. Ensuite, une estimation incorrecte de la « masse critique » requise pour l'explosion.

Mais, même si elles sont – pour le moment – inactives, les armes nucléaires sont à l'origine d'une immense méfiance à l'égard de la recherche. Et il faut y faire face.

Où est, en fait, l'honneur des scientifiques ? Certains philosophes représentent les chercheurs comme ces hommes qui établissent une vérité. Beaucoup d'entre nous ne se reconnaissent pas complètement dans ce schéma. Les chercheurs de notre temps ne prétendent jamais construire une vérité ultime. Nous fabriquons seulement, avec beaucoup d'hésitations et de maladrotes, une description approchée de la nature.

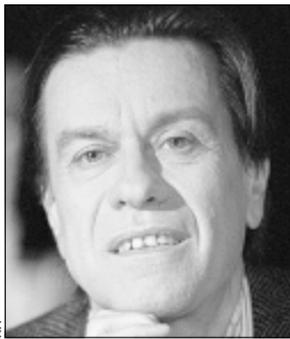
Fondateur de l'électrodynamique quantique, Richard Feynman (que je n'ai pas connu, mais que je considère néanmoins comme mon maî-

tre) a résumé cela dans une formule fameuse : « *Theory is the best guess.* » La théorie que nous acceptons à ce jour est celle qui rend compte du maximum de faits avec le minimum d'hypothèses.

Le vrai point d'honneur n'est pas d'être toujours dans le vrai. Il est d'oser, de proposer des idées neuves, et ensuite de les vérifier. Il est aussi, bien sûr, de savoir reconnaître publiquement ses erreurs – savoir signaler certains pièges.

Ici, l'honneur du scientifique est absolument à l'opposé de l'honneur de don Diègue. Quand on a commis une erreur, il faut accepter de perdre la face. J'ai vu de grands savants le faire avec élégance.

Mais il y a un autre volet de la science qui était oublié dans nos propos sur la vérité. C'est celui des inventeurs. Ils sont des membres, à part entière, de notre tribu. Leur honneur est de faire fructifier la



que deux hommes acharnés, travaillant vingt ans, ont produit la fermeture Eclair.

Les grandes découvertes techniques demandent autant d'imagination que les découvertes fondamentales. Et je faillirais à l'honneur si je ne disais pas ici,

Le vrai point d'honneur n'est pas d'être toujours dans le vrai. Il est d'oser, de proposer des idées neuves, et ensuite de les vérifier. Il est aussi, bien sûr, de savoir reconnaître publiquement ses erreurs

science, en créant des objets nouveaux et utiles.

J'ai dit, jadis, que, si une délégation d'extraterrestres venait inspecter notre planète, elle noterait avec satisfaction (pour la physique du XX^e siècle) que nous avons construit des transistors et des lasers. Mais elle noterait aussi

publiquement, combien je regrette le clivage récent entre notre Académie des sciences et l'Académie de technologie. Qu'en diraient Cou lomb – constructeur de fortifications avant de s'intéresser à l'électrostatique – ou Langevin, pionnier de la mécanique statistique, mais aussi inventeur du sonar ?

Avec Aristote ou selon Montesquieu ?

par Jean Baechler, de l'Académie des sciences morales et politiques

AU printemps de 1526, Charles Quint entrait en possession de neuf tapisseries bruxelloises, connues depuis lors sous l'appellation générale de *Los Honores*. En effet, la pièce centrale de la série, la plus grande et la clef du programme iconographique, flanquée, d'un côté, par la Fortune, la Prudence, la Vertu et la Foi, et, de l'autre, par la Renommée, la Justice, la Noblesse et l'Infamie, s'intitule l'Honneur.

La conception de l'honneur développée par le programme se rattache directement à une tradition remontant à Aristote. Pour celui-ci, « l'honneur est la récompense de la vertu, accordée aux gens de bien » [Éthique à Nicomaque, IV, 3,15]. Comme, d'autre part, « l'honneur est l'objet de la considération principale du magnanime » [18] et que « la grandeur d'âme n'est pas possible sans une vertu accomplie » [16], la conception est parfaitement cohérente, qui fait de l'honneur à la fois une vertu, une récompense, un sentiment et une quête.

Cette conception classique de l'honneur paraît rejetée par Montesquieu, quand il fait de l'honneur le « principe » du gouvernement monarchique, ce qui le fait agir. « L'Honneur, c'est-à-dire le préjugé de chaque personne et de chaque condition, prend la place de la vertu politique », qui est le principe de la démocratie (L'Esprit des lois, III, 6). « La nature de l'honneur est de demander des préférences et des distinctions » (III, 7). L'honneur est devenu un préjugé utile dans un contexte donné. Rien ne s'oppose, en principe, à ce qu'il soit conféré au vicieux, du moment que les conséquences sont heureuses pour la collectivité.

Le renversement semble complet entre Aristote et Montesquieu, entre une conception humaniste de l'honneur comme récompense de la vertu et une conception utilitariste de l'hon-



neur comme convention sociale. L'inversion est rendue possible par une tension réelle dans le concept de l'honneur entre les qualifications exigées pour le mériter, d'un côté, et la définition même de ces qualifications, de l'autre. Un côté tire dans le sens réaliste et universel, alors que l'autre incline dans le sens conventionnel et relatif. Cette tension et sa résolution importent aux socié-

Le renversement semble complet entre le premier et le second, entre une conception humaniste de l'honneur comme récompense de la vertu et une conception utilitariste de l'honneur comme convention sociale

tés démocratiques actuelles, car, si Montesquieu a raison, il n'est plus guère besoin d'honneur aujourd'hui, et si c'est Aristote, quelles qualifications retenir dans un contexte devenu moderne ?

Pour décider si l'honneur est un universel humain ou non, il conviendrait d'en trouver d'abord la formule générale, puis de s'attacher aux transcriptions qu'elle reçoit dans les contextes culturels,

sociaux et historiques les plus variés, aussi bien dans les sociétés les plus menues et les plus archaïques que dans les civilisations les plus marquées. Attachons-nous à l'étape la plus délicate et la plus périlleuse, essayons de construire l'algorithme de l'honneur. L'honneur, quoi qu'il soit, est reçu et donc donné, mais il peut être aussi pris et perdu. Ce qui est susceptible d'être donné ou repris relève de la justice comme droit, qui exige de rendre à chacun le sien, et plus précisément encore de la justice distributive. Si l'honneur est dans la juridiction de la justice distributive, une question jaillit spontanément : qui attribue ou enlève quoi à qui ? (...)

Le devoir du citoyen est, comme l'a soutenu Montesquieu, de placer le bien commun devant son intérêt particulier. La décision ne va pas de soi, elle exige un effort et une conversion qui aillent au-delà de la peur du gendarme et de l'intérêt bien entendu, elle repose sur une vertu, c'est-à-dire,

Donc : notre honneur est de bâtir une description approchée, mais simple, de la nature. Mais il est aussi de ne pas rester passifs : d'utiliser ce sens de la construction pour faire des objets neufs – qui s'adaptent aux besoins de notre société.

La perspective que je viens d'esquisser n'est pas celle du public : de nos jours, les chercheurs sont tenus pour responsables dans un sens beaucoup plus large ; responsables des armes, de la pollution ou des dilemmes biologiques futurs.

Et pourtant, dans les faits, les scientifiques ont peu de poids au moment des décisions majeures – concernant par exemple la défense, l'énergie ou les investissements industriels. Et ils n'ont même pas une complète liberté d'expression.

Exemple : un illuminé annonce coup sur coup deux découvertes extraordinaires – qui se révèlent vite sans fondement. Mais il est soutenu par une troupe d'intellectuels. Et, quelques années plus tard, alors qu'il ne reste rien de ses propositions, le journal français réputé pour être le plus sérieux consacre plus de pages à sa défense qu'il n'en a jamais consacré à une vraie découverte scientifique.

Nous devons examiner lucidement l'origine de cette mentalité.

Certes, créer une panique est souvent une opération profitable. Le groupe de pression le plus organisé dans ce sens est né aux Etats-Unis. Il porte le nom audacieux de Politiquement correct.

« *Science is the rape of nature* » : la science est le viol de la nature. Voilà ce qui est proclamé. Voilà ce qui est répété dans les sections littéraires aux futurs enseignants américains. Voilà comment notre honneur est détruit. Ne nous étonnons pas, dans ces conditions, de

voir les lycéens désertir les classes scientifiques.

Et pourtant nous ne préserverons l'environnement, et la qualité de vie, que par un effort scientifique redoublé. Je pense par exemple au verre.

Le public occidental considère le verre comme une merveille écologique.

PIERRE-GILLES DE GENNES, Prix Nobel de physique (1991), est professeur au Collège de France (physique de la matière condensée), directeur de l'École supérieure de physique et de chimie de la Ville de Paris.

que. Mais le verre se fabrique dans de gigantesques fours, en brûlant du kérosène dans l'air. Cela produit des vapeurs nitreuses, des fumées rousses hautement toxiques. Or on peut maintenant enlever l'azote de l'air, à coût raisonnable, par un système robuste et ingénieux. Grâce à lui, d'ici quelques années, le verre sera vraiment propre. Et les chercheurs qui ont fait cette révolution auront droit à notre reconnaissance.

Notre Académie des sciences s'alarme donc à juste titre de la mauvaise image des sciences. Ceux qu'on appelait jadis du beau nom de « savants » doivent faire connaître leur démarche, et, en particulier, parler aux jeunes enseignants. C'est un travail de longue haleine : nous devons conjuguer honneur et patience.

Nous avons marqué des points à l'école primaire grâce à l'action lancée par Georges Charpak et baptisée « La main à la pâte ».

Mais nous devons nous battre à tous les niveaux pour que les formateurs des maîtres aient eux-mêmes une vision réaliste du monde moder-

ne, de ses besoins et des solutions de bon sens à chercher. L'honneur d'un professeur des sciences n'est pas seulement de faire connaître des lois. Il doit aussi montrer à quoi elles servent.

Je ne peux mieux faire, pour conclure ce plaidoyer, que de citer Primo Levi, chimiste, rescapé des camps de la mort, et écrivain. Il a écrit, comme justificatif de ses romans :

« *J'étais en quête d'événements, arrivés à moi et aux autres, que je voulais montrer dans un livre, pour voir si je réussissais à communiquer aux profanes la saveur, forte et amère, de notre métier, qui n'est jamais qu'un cas particulier, une version plus hardie du métier de vivre. Je ne trouvais pas juste que le monde sache tout de la façon dont vivent le médecin, la prostituée, le marin, l'assassin, la comtesse, le Romain antique, le conspirateur et le Polynésien, et rien de celle dont nous vivons, nous qui transmutons la matière (...). Dans ce livre, je négligeais délibérément la grande chimie, la chimie triomphante des établissements colossaux et des chiffres d'affaires vertigineux. Ce qui m'intéressait le plus, c'étaient les histoires de la chimie solitaire, désarmée et à pied, à la mesure de l'homme, celle qui, à quelques exceptions près, avait été la mienne ; mais c'avait été aussi celle des fondateurs, qui ne travaillaient pas en équipe, mais seuls, au milieu de l'indifférence de leur époque, le plus souvent sans bénéfices, et qui affrontaient la matière sans aides, avec leur cerveau et leurs mains, avec la raison et l'imagination.* »

Si nous parvenons à transmettre aux jeunes l'esprit de Primo Levi, nous n'aurons pas failli à l'honneur.

★ **L'intégralité des lectures est consultable sur le site www.institut-de-france.fr**

Nécessaire dissidence

par Jean-Marie Granier, de l'Académie des beaux-arts

ETRANGE séance que celle de ce 22 octobre 1808, où Napoléon I^{er} tient à remettre lui-même la Légion d'honneur aux artistes qui, pour avoir célébré l'Empire et ses fastes, ont droit à la reconnaissance suprême.

Le baron Gros, quand vient son tour, simule avoir oublié la croix qui doit lui être remise. L'empereur feint de ne s'apercevoir de rien et, dans un geste dont la postérité a gardé le souvenir, il accroche sa propre croix à la poitrine du peintre. Ce geste, où le calcul politique le dispute à l'apparente générosité – s'il rappelle celui de Charles Quint se baissant pour ramasser le pinceau que Titien vient de laisser tomber –, met en lumière les rapports complexes que les artistes entretiennent avec le pouvoir, et rend ambiguë la distinction entre les honneurs et l'honneur.



L'intention déclarée de l'Empereur, dans une lettre adressée à Daru, datée du 6 août 1806, est de « tourner les arts vers les sujets qui tendraient à perpétuer ce qui s'est fait depuis quinze ans », et il demande impérativement aux artistes de « participer à la reconstruction de la société ».

Dès lors, le peintre Louis Lagrègne, ancien directeur de l'école de Rome sous l'Ancien Régime, peut

écrire, dans son désir de décoration, que « le mot d'honneur, devise de la nouvelle Légion d'honneur que forme le gouvernement, a été le but constant de tous les artistes français ». Il se permet même d'ajouter que « les artistes français sont insatiables d'honneurs ».

« *Insatiables d'honneurs* », les

JEAN-MARIE GRANIER est graveur.

artistes – ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, qu'ils soient français ou pas – le sont-ils vraiment ? Ou faut-il entendre sous ces mots une autre revendication, qui serait celle de leur légitimité ?

Autre est l'artiste dans l'exercice de son métier, et non dans la poursuite des honneurs dont il serait supposé assoiffé.

Me vient à l'esprit la célèbre phrase d'Ingres : « *Le dessin est la probité de l'art.* » Cette sentence lapidaire, prononcée en un temps où le dessin était le préalable et le fondement des disciplines enseignées à l'École des beaux-arts, doit être reçue à l'égal d'une leçon de morale adressée aux artistes – jeunes ou vieux – et pas seulement à l'usage du seul dessin et de son enseignement. C'est un ordre, ordre quasiment janséniste, qui interdit le recours à tout subterfuge, faux-semblant, artifice ou compromission. C'est l'énoncé d'une règle que chacun est tenu de suivre dans la pratique quotidienne de son art, ce qui le rendra mesuré dans les efforts faits en vue de la notoriété et du succès. Efforts au demeurant légitimes, mais ils ne peuvent pas être une fin en soi, ni ne doivent se faire à tout prix. (...)

A la lumière de la leçon d'Ingres, l'artiste soucieux de sa liberté et de son intégrité se tiendra à l'écart – sans pourtant en nier la présence ni l'importance – des pouvoirs qu'engendre toute société. Que ces pouvoirs soient de nature idéologique, économique ou politique. A certain moment les chemins à prendre sont nécessaire dissidence. (...)

L'enracinement médiéval

par Philippe Contamine, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

POUR la période médiévale, tout un courant historiographique considère l'ensemble de la société – et pas seulement l'aristocratie et la noblesse, le cercle fermé des chevaliers et des gentilshommes – comme une société fondée sur l'honneur, où chacun s'efforçait de défendre son honneur, celui des siens, d'obtenir le cas échéant réparation publique pour toute atteinte à l'honneur, ne serait-ce que par le biais de l'amende honorable, où chacun se plaçait idéalement à un certain rang et, en fonction de ce rang, entendait recevoir les honneurs qui lui étaient dus, quitte réciproquement à les rendre à qui de droit.

Une société de l'honneur : ainsi a-t-on pu qualifier, toute bourgeoise et marchande qu'elle puisse paraître, la société dijonnaise aux alentours de 1400. Une société de privilèges, de prééminence, de préséance. Une société d'ordre, aurait dit Roland Mousnier. Ainsi le montrent les lettres dites de rémission, par lesquelles le roi accordait le pardon à ceux qui avaient répliqué aux insultes de toutes sortes en vengeance par le sang leur honneur bafoué. (...)

Pour les derniers siècles du Moyen Âge, et même jusqu'au XVII^e, dans l'espace culturel et linguistique français, c'est très majoritairement au sein du monde nobiliaire, et qui plus est dans un contexte avant tout guerrier, que référence est faite à la notion d'honneur et à ses multiples dérivés sémantiques. (...)

Au Moyen Âge, de la liaison organique entre honneur et noblesse, entre honneur et chevalerie, les exemples sont nombreux. « Je suis gentilhomme et n'ai rien à garder si cher que mon honneur », proclame vers 1450 Antoine de Chabannes, comte de Dammartin (le même qui fut qualifié à l'épo-

que de prince des Ecorcheurs). Voici, un peu plus tard, Jean de Haynin, petit noble bourguignon : « Tous nobles hommes doivent faire (agir) à leur pouvoir en gardant leur honneur et l'honneur de leurs gens. »

Au XV^e siècle, entremêlant valeurs sacrées et valeurs profanes, un prince, un seigneur, un gentilhomme prêtait serment par la foi de son corps, sur les saints Évangiles de Dieu, sur son baptême, sur sa part de paradis, sur son honneur. Des proverbes ne manquent pas d'employer le mot : « A tous seigneurs toutes honneurs. Aux grands seigneurs, les grandes honneurs. Mieux vaut mourir à honneur que vivre reproché » (vivre à honte, à blâme, en vergogne).

Le mot honneur – longtemps au féminin – apparaît en ancien français à la fin du XI^e siècle dans la plus ancienne, et aussi la plus belle, des chansons de geste, la *Chanson de Roland*, avec les deux sens qu'il eut longtemps : une terre assurant à son possesseur pouvoir, prestige et richesse ; une qualité, une dignité propre à tel ou tel individu, exprimant et soutenant sa réputation.

« La mienne honneur est tournée en déclin », dit Charlemagne en contemplant le cadavre de son neveu. On trouve aussi déjà le mot déshonneur à propos de Ganelon, qui, après sa trahison, entre autres châtimens et vexations, est juché « à déshonneur » sur une bête de somme, et non pas, comme c'était la règle pour les guerriers de sa condition, sur un puissant destrier ou un noble palefroi.

La notion d'honneur connut un extraordinaire envol à partir de la fin du XII^e siècle et de l'apparition des romans de la Table ronde, des romans arthuriens, en vers et bientôt en prose : *Le Graal*, *Lancelot*, *Merlin*, *La Mort d'Arthur*. Ces œuvres rencontrèrent un tel écho qu'elles contribuèrent à façonner toute une culture nobiliaire dont



INSTITUT DE FRANCE

on peut suivre l'essor, l'épanouissement, le maintien ou la survie, sans solution de continuité, jusqu'à l'extrême fin du Moyen Âge et au-delà. Il fut entendu que l'honneur, au sens de réputation, attaché de préférence à un nom et à des armoiries, constituait un patrimoine symbolique, presque

Un patrimoine symbolique, presque spirituel, que tout bon chevalier se devait d'accroître pour le transmettre ensuite, intact ou enrichi, à son lignage

spirituel, que tout bon chevalier se devait d'accroître pour le transmettre ensuite, intact ou enrichi, à son lignage.

Il est permis de voir dans le *Livre de chevalerie* que le vaillant, le sage, le preux, le bon Geoffroy de Charny, garde de l'oriflamme du roi Jean (c'est en cet office qu'il devait mourir à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356), écrit vers 1350 l'apogée de cet ample mouvement qui rassemble indistinctement le réel et l'imaginaire.

Cette œuvre, où le mot honneur figure des dizaines de fois, se propose en effet d'examiner, à l'inten-

tion des « jeunes dans la société aristocratique » (pour parler comme Georges Duby), la façon de parvenir « au plus grand honneur » : pour cela le tournoi est préférable à la joute, la guerre au tournoi.

Parmi toutes les bonnes raisons de faire la guerre figure la défense de son « honneur » et de son héritage (les deux notions sont étroitement associées), de l'honneur et de l'héritage de ses « amis charnels », de l'honneur et de l'héritage de son légitime et naturel seigneur. Car à la guerre il convient de tout mettre en aventure, « corps, honneur et chevance » (les biens, meubles et immeubles). « Des bonnes journées (de bonnes batailles) viennent et croissent les grands honneurs. » (...)

L'amour tire le chevalier vers le haut. Ainsi Dieu donnera-t-il de sa grâce « très haut honneur » dans ce siècle et à la fin l'âme en para-

dis, dès lors qu'au métier d'armes non seulement on obtient « l'honneur du corps » mais, sous certaines conditions, et notamment lorsqu'on suit son seigneur dans sa guerre, le salut.

Dans sa plénitude et sa rigueur, l'ordre de chevalerie, comparé à un ordre de religion, permet de sauver son âme et de voir son corps honorer. Toutefois, qui fait la guerre « plus pour la gloire du monde » que pour sauver son âme peut bien acquérir quelque renommée, mais la renommée est courte et l'âme y a peu de profit. Car il existe aussi de mauvaises gens

d'armes, menant, comme nous dirions, une sale guerre et acquérant du même coup une déshonorable renommée. Charny n'est ni dupe ni aveugle : « Honte est si accoutumée et honneur si peu connu au temps de maintenant. »

Une génération plus tard, Jean Froissart se situe dans la même perspective. Le but de la vie, pour un gentilhomme, doit être de « venir à parfaite honneur » et « à la gloire du monde », ce qu'on ne peut faire sans prouesse, de même que la bûche ne peut brûler sans feu. Tel est le dessein premier de ses chroniques : fournir des exemples de preux pour « enflammer par raison les cœurs des jeunes bacheliers qui tirent et tendent à toute perfection d'honneur. » (...)

Il serait faux toutefois d'imaginer que l'honneur constituait une valeur acceptée uniformément sans nuance. Des auteurs spirituels étaient conscients du fait que l'honneur n'est pas à proprement parler une vertu chrétienne. Bien avant Bossuet, ils savaient et voyaient que la recherche exclusive de l'« honneur mondain » pouvait susciter toutes sortes de déviations et de perversions. « Orgueil de cœur, vaine gloire et dépense / Que les chétifs (entendons les faibles ou les médiocres) veulent honneur nommer », dit Eustache Deschamps à la fin du XIV^e siècle.

Dans le domaine politique, de bons esprits s'inquiétaient des conséquences que pouvait avoir la revendication mécanique et hautaine de l'honneur du roi, de la couronne de France, des fleurs de lis. En 1395, dans sa superbe lettre à Richard II, roi d'Angleterre, Philippe de Mézières lui propose, ainsi qu'à Charles VI, de mettre un terme à leur guerre au moyen de généreuses concessions réciproques. Sans doute les artisans de guerre diront-ils à l'un : « Pour acquitter notre loyauté à votre royauté, le majesté (...), gardez l'honneur de la couronne d'Angleterre », et à

l'autre : « Gardez l'honneur de la couronne de France. Si vous passez ce traité, vous êtes déshonoré. » Mais Philippe leur répond par le proverbe commun : « Qui a le profit de la guerre, il en a le vrai honneur. » Or sans nul doute la fin de la guerre profitera aux deux rois : « Le vrai honneur et pleine victoire

PHILIPPE CONTAMINE est médiéviste, professeur émérite à l'université Paris-IV-Sorbonne.

de la guerre, c'est la vraie paix. » Philippe de Mézières, il est vrai, ajoute que les sacrifices ne peuvent aller trop loin et que Charles VI, en tout état de cause, ne doit rien céder « de la vraie essence, honneur et gloire ancienne de la couronne de France. »

Dans un registre plus réaliste, Philippe de Comynes, formé à l'école de Louis XI, le rappelle dans ses *Mémoires* : « Ceux qui gagnent en ont toujours l'honneur. (...) Qui a le profit de la guerre, il en aura l'honneur. »

Au service du roi d'Angleterre, Sir John Fastolf fut, un temps, privé de l'ordre de la Jarretière pour avoir quelque peu précipitamment quitté le champ de bataille de Patay, face à Jeanne d'Arc et aux Français, le 18 juin 1429. Fut-il sage, fut-il lâche ? La question fut posée. Du moins le débat se situe-t-il tout à fait dans la ligne de l'idéologie chevaleresque du Moyen Âge finissant. Les arguments ne manquèrent pas au Fastolf de l'histoire. Mais on peut gager qu'il n'alla pas aussi loin que le Falstaff de Shakespeare, quand il compare l'honneur au dérisoire écusson ornant le tombeau du chevalier et quand il résume son « catéchisme » dans une formule qui aurait horrifié Charny (...): « Qu'est-ce que l'honneur ? Un mot. Qu'est-ce que ce mot honneur, qu'est-ce que cet honneur ? » « Air », du vent. (...)

L'honneur n'est pas seulement le mérite

Suite de la première page

Le malheureux n'avait rien inventé. Sitôt qu'un être s'approche du pouvoir, il ne peut que rejouer l'une ou l'autre des mille saynètes déjà écrites par Saint-Simon. Mais, sous Louis XIV, la France n'avait pas encore succombé à la passion des médailles. Notre génial mémorialiste n'a donc pas pu décrire le grand jeu de l'oisie des récompenses nationales, cette progression pleine de règles et plus encore d'exceptions, de promotions soudaines et de stagnations cruelles.

Ainsi, chaque conseiller de ma sorte recevait toutes catégories de personnages, dont quelques-uns illustres, hantés tous par le même pressant souci de leur boutonnière et la même interrogation torturante : « Pourquoi la République m'a-t-elle oublié ? » S'ensuivaient des phrases de florilège. Comme cette entrée en matière, supposée engendrer mon dévouement à la cause : « Etant donné votre pseudonyme, je ne savais pas que le haut fonctionnaire dont j'admire l'action était aussi l'écrivain dont ma femme aime tant les romans d'amour. » Ou cette déclaration larmoyante : « De plus en plus, je sens le regard de ma vieille mère se poser sur le revers de mon veston. Je la vois bien compter sur ses doigts. Je connais ses pensées, je sais qu'elle s'inquiète. Mon fils est chevalier depuis déjà neuf ans. Si la rosette tarde, c'est qu'il a commis quelque chose de mal... »

Chers frères humains, qui oserait vous jeter la pierre pour ces gentilles faiblesses, ce touchant besoin d'être un jour distingué ? En tout cas pas moi, du haut de cet immodeste perchoir, brodé et chamarré comme je le suis, l'incarnation même du gourmand de reconnaissance. C'était généralement le mardi, vers la fin de l'après-midi. Bien endimanchés, et tout à fait intimidés, une dizaine de récipiendaires attendaient dans la salle des fêtes. Un très subtil cocktail mêlant célébrités et inconnus, un artiste légén-

daire de music-hall et un trésorier-payeur général, un professeur au Collège de France joutant un coureur automobile, un médecin tiers-mondiste, le père de Jane Birkin, présent non pour sa paternité glorieuse mais pour sa belle guerre en Manche, une assistante sociale retraitée, sans oublier le quota obligé d'élus honoraires, d'enseignants rougissants et d'actrices totémiques, un soir Jeanne Moreau, la fois d'après Claudia Cardinale ou Anouk Aimée.

Les familles des héros papotaient et lorgnaient vers le plantureux buffet dressé dans le jardin d'hiver attendant. Soudain, après parfois de longs quarts d'heure d'attente, l'annonce de l'huissier : « Monsieur le Président de la République », figeait l'assistance. On n'entendait plus que les très légers crissements des

de dans l'histoire et la géographie de notre pays : ô, pour célébrer quelque grisâtre édile radical, ces grandioses évocations de Bibracte, capitale des Eduens, haut lieu de rassemblement de la Gaule combattante. Promenade enfin dans la biographie de chacune et chacun des impétrants : ô les parallèles imprévus entre un capitaine des pompiers et une harpiste de renom, ô les belles leçons de construction romanesque pour un petit conseiller culturel ébaubi.

Et jamais un erreur, jamais le moindre oubli. Je puis en témoigner. J'étais l'un de ceux qui préparaient les fiches. Il n'avait jeté à chacune qu'un bref coup d'œil agacé : « Parce que vous croyez que j'ai besoin d'un pense-bête ? » J'imaginai que, la nuit venue, les éléments de Vincennes et d'ailleurs s'introduisaient subrepticement dans le parc et venaient demander à François Mitterrand les secrets de son implacable mémoire. A ma connaissance, on ne compte pas

L'honneur est ce bien moral conquis dans la lutte et qui permet à la fois d'acquiescer la considération d'autrui et de conserver sa propre estime

chaussures augustes s'approchant de la barre métallique du micro.

Alors s'élevaient, dans le silence rouge et or de l'Elysée, ces longues phrases sinuées de vieil enfant de la Charente, ces douces endormantes brusquement réveillées par un coup de patte imprévu, tout à fait dans la manière de Jarnac, ces cadences coquettement provinciales empruntées à Chardonne pour compter des ascensions balzaciques, ces patelines intonations d'évêque pour prêcher non le carême ou la vie éternelle, mais la Laïque ou la Sociale et les jouissances d'ici-bas.

Ces mardis-là, une triple promenade nous était offerte. Promenade dans la langue française : ô ces dentelles détachées comme des sculptures, ô ces fins de phrase indéfiniment chuintées ! Promena-

d'ancien ministre de l'intérieur parmi les pachydermes.

Sans doute, dans cette population fêtée, le taux de natifs de la Nièvre était-il plus élevé que la moyenne nationale. Quelle importance ? Un président n'a-t-il pas le droit d'exprimer sa gratitude à sa circonscription, à toutes celles et ceux qui lui ont, année après année et contre vents et marées, construit son marche-pied électoral ? On m'a dit qu'aujourd'hui, en Corrèze, rares sont les passants de quelque envergure qui n'arborescent pas à leur veston un ruban de couleur, en attendant mieux.

Loin de moi l'idée de railler ces cérémonies et moins encore de moquer celles et ceux qui en étaient les héros ravis. Des existences étaient célébrées, le plus sou-

vent valeureuses. Et la diversité des parcours montrait que l'excellence peut être atteinte de bien des manières et dans bien des occupations.

Ajoutons, dérangeante coïncidence, qu'au moment même où s'installait le socialisme, une mode montait, celle de l'argent, l'argent roi, l'enrichissement rapide et joyeux de quelques-uns. Qu'on salue ainsi avec éclat, le mardi soir, une autre hiérarchie que celle du compte en banque empêchant les esprits attachés aux vieilles valeurs de tout à fait vitupérer l'époque et désespérer d'elle.

D'avoir ainsi fréquenté les coulisses de la Récompense, un doute m'est pourtant demeuré. Lors de ces cérémonies solennelles, s'agissait-il d'honneur ou de mérite ? Accomplir sa tâche, du mieux possible, n'est-ce pas la moindre des choses ? Et pourquoi la moindre des choses mériterait-elle la croix ?

J'ai donc décidé de mener, ailleurs que dans les palais, mon enquête, de remonter à la source, vers cette chère civilisation grecque, mère de la nôtre, et où l'honneur, dit-on, régnait. Bref, je suis allé interroger Jacqueline de Romilly. Un des privilèges de notre Compagnie, c'est d'y pouvoir questionner, sur tous les sujets qui comptent, quelqu'un de vraiment savant.

« Madame, qu'est-ce que l'honneur ? »

La réponse, comme toutes les réponses, se trouve dans Homère. Prenez *L'Illiade*. Laissez-vous emporter jusqu'au chant XXII. Achille aux pieds légers depuis déjà longtemps poursuit Hector. Lequel, bien inférieur en force si personne ne le surpasse en intelligence et sagesse, se sent soudain abandonné.

« Hélas ! Point de doute, les dieux m'appellent à la mort... Et voici maintenant le Destin qui me tient. Eh bien ! Non, je n'entends pas mourir sans lutte ni sans gloire, ni sans quelques hauts faits, dont le récit parviendra aux hommes à venir. »

« Il dit, et il tire le glaive aigu suspendu à son flanc, le glaive grand et fort ; puis, se ramassant, il prend son élan tel l'aigle de haut vol qui s'en va vers la plaine... Tel s'élança Hector. »



AFP

Tout est dit, l'honneur est ce bien moral conquis dans la lutte et qui permet à la fois d'acquiescer la considération d'autrui et de conserver sa propre estime.

Si vous le voulez, quittons Troie maintenant et descendons le temps.

Été 1940, au beau milieu du Tchad, alors que le Destin dont parle Homère semble avoir aussi oublié la France, un jeune capitaine récemment baptisé Leclerc et presque autoproclamé colonel, coiffe un étrange képi sans forme et fait le serment de n'arrêter sa marche vers le nord qu'une fois Strasbourg libérée. Il a tenu parole.

Plus à l'est, dans la rade d'Alexandrie, des bateaux anglais bloquent des bateaux français. Churchill veut éviter un nouveau Mers El-Kébir. Mais se méfie des intentions de notre flotte. Comment lui donner tort ? Pour l'instant, les passagers piaffent. Ce sont des Français libres, parmi les premiers, et ils veulent se battre. Ils s'évadent donc. L'un d'eux était le très jeune Gabriel de Sairigné, auquel hommage fut rendu, il y a trois jours, en Vendée.

Ces deux groupes d'irréductibles se retrouveront dans le désert, les uns par la Cyrénaïque, les autres par la Tripolitaine, avant de remonter par l'Italie. Après Bir-Hakeim, ils feront pleurer le général de Gaulle. Une fois de plus, j'ai relu les *Mémoires de guerre*. « Mais voici que, dans la soirée, le général Sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, m'envoie dire : "Le général Koenig et une grande partie de ses troupes sont parvenus à El Gobi hors de

l'atteinte de l'ennemi." Je remercie le messenger, le congédie, ferme la porte. Je suis seul. Ô ! Cœur battant d'émotion, sanglots d'orgueil, larmes de joie ! »

Plus j'y repense et plus cette formidable histoire africaine, à laquelle, faut-il le rappeler, ont participé deux d'entre nous, me semble exactement illustrer l'honneur. L'honneur recouvert d'un pays et l'honneur de ceux qui ont permis cette renaissance. La grandeur, car l'honneur, c'est toujours se redresser, et la durée de l'engagement, car l'honneur n'est pas un coup de tête. Ce fascinant mélange de oui et de non, non à la négation de soi-même et oui aux valeurs qui méritent de risquer sa vie pour elle. Des valeurs de vie, ô combien, en l'espèce, puisqu'il s'agissait de se libérer non seulement de troupes ennemies mais de la plus terrible des barbaries. Et quel plus beau symbole que l'un de ces combattants précités ait reçu, plus tard, le Nobel de médecine ?

Car, faut-il le rappeler, la recherche de l'honneur ne doit jamais exonérer de l'examen vigilant des fins poursuivies. Où trouver de l'honneur dans cette vengeance imbécile qu'on nomme « meurtre » ou « dette d'honneur » ? Et où de la grandeur lorsque la coquetterie prend le relais et inspire des conduites stupides ?

« Lui cependant méprise une telle victoire. »

Tient la gageure à peu de gloire. Croit qu'il y va de son honneur De partir tard. »

Vous avez reconnu l'idiote Lièvre de la fable, nouvelle confirmation, s'il en était besoin, qu'avec Homère et La Fontaine on sait tout de nos congénères.

Ainsi va l'honneur de nos jours. Méprisé par le cynisme ambiant, il veut se défendre. Quitte à se dégrader lui-même, accepter qu'on baptise de son nom des attitudes qui sont seulement normales. Mais n'est-il pas certain, après tout, qu'une légère boursoufflure des ego est plus utile à une société que le règne terrible du « n'importe quoi » et le cancer du « tout se vaut » ?

Erik Orsenna

Le Monde
ÉDITORIAL

L'islam de France

APRÈS Pierre Joxe, Charles Pasqua et Jean-Pierre Chevènement, Nicolas Sarkozy s'essaye à son tour à organiser l'islam de France. Coïncé entre les élections d'une partie de son électoral, qui le portent à jouer sur le registre de la stigmatisation, et sa prise de conscience de la complexité du terrain, il fait intrusion dans l'Orient compliqué de l'islam de France en proposant qu'un Conseil français du culte musulman voie le jour avant la fin de l'année. Pour lui, l'émergence d'une telle instance représentative serait une réponse aux « amalgames entre islam, islamisme, fondamentalisme, extrémisme, terrorisme et totalitarisme ».

Le besoin d'une instance représentative est criant. Il suffit de citer le cas des aumôniers carcérales. On dénombre 460 aumôniers catholiques en prison, contre 44 musulmans, une proportion qui ne correspond nullement à la composition de la population carcérale. Or les directions régionales de l'administration pénitentiaire ont besoin d'interlocuteurs représentatifs pour pouvoir nommer des aumôniers.

Pour bien comprendre ce retard, il ne faut pas oublier la jeunesse de l'islam de France. La présence durable sur le sol français d'une forte minorité de religion musulmane ne date que d'une trentaine d'années. En l'espace de trente ans, nous sommes passés d'un islam en France à un islam de France. Mais nous avons cru un peu trop vite avoir atteint un islam français. Un chiffre suffit à illustrer cette limite : 80 % des lieux de culte musulmans sont gérés par des immigrés qui n'ont pas

la nationalité française. L'islam de France est un islam d'immigration, de diaspora. C'est une mosaïque qui n'a pas été façonnée par une histoire commune, qui n'a pas encore été fondue au creuset d'un même destin. On ne peut pas lui demander de se hisser, du jour au lendemain, à la hauteur des autres cultes, qui tous se sont organisés bien avant la loi de séparation des Églises et de l'État.

Les ressources manquent. A commencer par les cadres intellectuels et religieux. A part quelques figures médiatiques, que l'on compte sur les doigts d'une main, où sont les têtes pensantes de l'islam de demain, les intellectuels qui formeront à leur tour les imams dont la communauté a besoin ? L'islam de France risque de dépendre pendant longtemps encore de l'étranger.

Nicolas Sarkozy a décidé de confier la présidence de la future instance représentative à la Mosquée de Paris, c'est-à-dire à l'Algérie. Les dernières déclarations de son recteur, Daïl Boubakeur, décrivant l'islam des banlieues comme « l'islam des excités », font planer quelques doutes sur la pertinence de ce choix. Les jeunes musulmans risquent d'être les grands perdants de la consultation, ces jeunes beurs qu'on ne cesse d'exalter pour mieux les reléguer à la dernière place. Écartés au profit d'un islam piloté par les consulats ou les ambassades, ils auront beau jeu de dénoncer une organisation imposée d'en haut. Or, qu'on le veuille ou non, ces jeunes musulmans français, stigmatisés à longueur d'article, constituent l'islam de demain.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel

Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora

Directeur général adjoint : René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolicheon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Économie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde www.lemonde.fr

Abonnés du Monde, votre nouvel avantage : les dossiers du Monde.fr

Consultez, sur lemond.fr, les dossiers exclusifs avec entretiens, documents et analyses.

Inscrivez-vous vite au Desk, l'édition abonnés du Monde.fr

Le Monde.fr édition abonnés

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Antisèches

EN ARGOT lycéen, nous parlions d'antisèches. Il paraît que le mot a traversé les générations, et que la chose survit.

Il s'agissait de données des programmes difficiles à retenir – dates, verbes irréguliers, citations passe-partout, 3,1416... On les entassait sur des bistrots dissimulés dans les poches.

Les plus filous d'entre nous comptaient bien consulter discrètement ces fiches lors des compositions (on dit aujourd'hui : devoirs sur table) et examens (devenus : contrôles). La plupart des autres élèves s'en servaient plus loyalement comme de pense-bête au cours des ultimes révisions, entre autres annales des sujets déjà « sortis » aux sessions précédentes ou mémentos par matières.

Ces aides à la navigation scolaire n'ont pas disparu. Elles prolifèrent plutôt, souvent sous la signature de maîtres confirmés. C'est le cas de deux ouvrages qui accompagnent la rentrée sous le label de grands éditeurs « classiques ». D'abord, une nouvelle édition « augmentée » du *Dictionnaire portatif du bachelier* (Hatier), où Bruno Hongre éclaire les termes abstraits, notions, étymologies, formules et mots savants en usage de la seconde aux facultés, ainsi que dans les médias. Un parcours du « Hongre » devrait mettre les candidats à l'abri du « heu, je l'ai su, mais... » qui peut être fatal lors d'un oral, à propos, par exemple, d'oxymore, fauvisme, Canossa ou Sisyphe.

Un autre recueil offre le même genre de secours, à l'aide de 100 citations et 100 personna-

ges illustres ou imaginaires (B. et F. Lenot, E. Deschamps, P. Presumey, PUF éd.). La plupart des auteurs, ouvrages et héros des programmes sont évoqués, avec des amorces de ce qu'on peut en dire pour sembler les avoir rencontrés par soi-même pour de bon, donc posséder la culture générale habituellement requise.

Ces deux vade-mecum du bachotage peuvent être aussi précieux que les bombes anti-craie-sons dont tout automobiliste doit disposer pour pouvoir se dépanner jusqu'à la prochaine station-service. Donnent-ils envie de plonger dans les œuvres complètes, sous peine d'être démasqués par l'examineur et de passer à côté du plus subtil, du plus suave, des titres mentionnés ? C'est moins sûr. Le vernis ainsi proposé à bon compte reflète un état de la connaissance superficielle, daté, utilitaire, tel que le vulgarisent les médias, sans donner accès à l'héritage lui-même et aux joies enrichissantes que l'on prend à s'y aventurer sans résumé ni mode d'emploi.

Tant qu'à picorer des morceaux choisis, mieux valait, dimanche dernier 20 octobre, savourer sur place, ou à l'écoute de France-Culture, la traversée hugolienne des siècles assurée, en non-stop de midi à minuit, par les comédiens-français, salle Richelieu.

Certes, les gens de théâtre savent que le public ne retient, en moyenne, qu'un mot sur trois de ce qu'il entend. On connaît l'histoire, célèbre et sans doute apocryphe, d'une spectatrice dont c'était le premier contact avec la tragédie classi-

que, et qui n'avait retenu du malheur de Phèdre que celui de ne pouvoir « être assise », comme elle s'en désolait devant Cénone, « à l'ombre des forêts », dans l'espoir de voir passer le bel Hippolyte sans sa petite sottise d'Aricie. On veut croire qu'un tel raccourci aussi partiel que partiel recollecterait une meilleure note que l'annoncement des résumés de manuels.

Rien ne remplace les hasards de l'écoute distraite, des sélections toutes personnelles. En dix heures d'alexandrins, estourbis par la cavalcade des gouffres, abîmes et firmaments de *La Légende des siècles*, les privilégiés de la salle Richelieu (il restait des places !) auront plus appris sur Hugo, sur l'épopée de la planète et les chances de l'humanité, qu'en feuilletant les morceaux choisis les plus ingénieux.

A la sortie, j'ai entendu un adolescent (ils n'étaient pas nombreux) répéter sur les tons mêlés d'une comptine et d'une révélation : « Tout appartient au Prince, hors le vent ! » Il s'agit de vers comme il aurait rappelés. Si un minimum de justice présidait à l'apprentissage de ce qui ne s'apprend pas, cet étourdi chanceux mériterait d'aimer follement les livres, d'y trouver son bonheur, et d'aider plus tard ses cadets à négliger les saucissonnages faussement savants de l'enseignement actuel pour « aller à la rencontre du génie », comme n'hésite pas à le recommander le professeur Henri Mitterand en préface à un pamphlet contre *La Trahison du français au lycée* (Agnès Joste, Mille et Une Nuits éd.).

Les contradictions de l'Europe bleue

AVANT DE S'ADRESSER au congrès du Parti populaire européen (PPE) d'Estoril (Portugal), jeudi 17 octobre, Silvio Berlusconi s'est penché à l'oreille du président Wilfried Martens : la fille d'Alcide De Gasperi, un des pères fondateurs démocrates-chrétiens de l'Europe avec Konrad Adenauer et Robert Schuman, était au premier rang de la délégation italienne. Debout, les délégués l'ont applaudie pendant plusieurs minutes.

Le président du conseil italien, qui est entré en politique du côté des socialistes dans les années 1980, ne laisse plus passer une occasion de vanter les valeurs de la Démocratie chrétienne, sur les ruines de laquelle il a pourtant construit son parti. Sur l'insistance de l'ancien chancelier Kohl, Forza Italia a été accepté au PPE au milieu des années 1990, malgré les réticences des démocrates-chrétiens traditionnels. Ceux-ci ne voyaient pas très bien ce que la machine électorale du Cavaliere venait faire au milieu des petites formations issues du grand mouvement qui avait gouverné l'Italie pendant un demi-siècle.

Si Silvio Berlusconi ne passe pas inaperçu, il n'est plus une exception dans le PPE, qui s'est peu à peu éloigné de ses racines démocrates-chrétiennes pour englober la grande majorité des partis du centre et de

droite de l'Union européenne. Par exemple, après avoir fait longtemps bande à part avec les conservateurs britanniques au Parlement de Strasbourg, le RPR a rejoint le groupe parlementaire PPE, avant d'entrer dans le PPE lui-même, en même temps – il est vrai – qu'il se dissolvait dans l'UMP. Jacques Toubon et Philippe Douste-Blazy cotoyaient ainsi à Estoril François Bayrou et sa « nouvelle UDF ». Jean-Pierre Raffarin s'est adressé au congrès comme l'un des huit premiers ministres PPE qui dirigent aujourd'hui des gouvernements de l'Union européenne.

En l'espace d'un an, l'Europe bleue a remplacé l'Europe rose. La droite sera-t-elle plus performante que la gauche pour faire progresser l'intégration européenne ? L'adoption d'un document sur « une Constitution pour une Europe forte » par le congrès d'Estoril ne suffit pas pour répondre positivement à la question. Les divergences d'opinion ne suivent pas les lignes de partage entre les héritiers des chrétiens-démocrates et les autres, mais, en s'ouvrant à toutes les tendances de la droite et du centre droit, le PPE a perdu en cohérence.

« Je vais fonder une amicale des anciens démocrates-chrétiens », plaisante Jean-Claude Juncker. Plus sérieusement, le premier ministre

luxembourgeois ne voit pas sans regret les partisans de la coopération intergouvernementale gagner du terrain dans une famille politique dont l'histoire est liée à la « méthode communautaire », pour ne pas dire à la « supranationalité ». Le mot a pratiquement disparu du vocabulaire européen après avoir été pendant des décennies la marque de fabrique des « vrais » européens face aux eurosceptiques.

« NOYAU DUR »

Il ne faudrait pas oublier cependant que les chrétiens-démocrates allemands ont été les premiers à rompre avec la tradition. Helmut Kohl était encore chancelier et président de la CDU quand le parti a rayé de son programme l'objectif des Etats-Unis d'Europe. Après avoir proposé avec Karl Lamers, en 1993, une véritable Europe fédérale organisée autour d'un « noyau dur », Wolfgang Schäuble, qui devient le porte-parole du groupe CDU-CSU au Bundestag pour les affaires étrangères et européennes, s'est rapproché des positions de la droite française, privilégiant dans une large mesure le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement aux dépens de la Commission. Quant au parti frère bavarois, la CSU d'Edmund Stoiber, il y a bien longtemps qu'il ne cache plus

son hostilité à Bruxelles, et ce n'est pas par hasard s'il était d'accord avec le RPR pour supprimer toute mention d'une « Union européenne unie et fédérale » dans le document européen du PPE.

La coalition virtuelle RPR-CSU n'est pas parvenue à ses fins. Officiellement, le PPE maintient haut le drapeau du fédéralisme européen. C'est plus une proclamation théorique qu'un engagement politique. Quand il s'agit d'entrer dans le détail des réformes institutionnelles, le PPE est plus prudent, « réaliste », disent certains.

Non seulement l'Europe fédérale n'a pas de majorité dans l'Union d'aujourd'hui – et la situation ne s'améliorera pas avec l'élargissement –, mais nombre de chefs de gouvernement qui se réclament du PPE sont réticents à transférer de nouveaux pans de souveraineté vers les autorités communautaires.

Il suffisait d'entendre les réactions aux déclarations de Romano Prodi – un autre démocrate-chrétien en rupture de ban – sur le caractère « stupide » du pacte de stabilité pour se convaincre que la concertation entre les dirigeants de droite sur les affaires européennes ne serait pas beaucoup plus efficace qu'au temps des illusions de l'Europe rose.

Entre ceux qui ont œuvré dur pour avoir des budgets équilibrés, voire excédentaires, et ceux qui s'accommodent d'une « navigation à vue » entre la rigueur et l'impulsion à l'investissement et à la consommation, à la mode Berlusconi, il y a plus que des nuances. Le seul point d'accord, c'est que les trous budgétaires ont été creusés par les socialistes. Et encore ! « On ne se définit pas seulement en étant contre les socialistes », déclare Jean-Claude Juncker. Dans le PPE, il y a encore des partis ou des individus qui n'ont pas oublié la vocation sociale de la démocratie chrétienne d'après-guerre. Ils n'auraient pas été scandalisés que la Convention sur la réforme de l'Europe introduise un chapitre social dans la future Constitution. Ils ne sont pas majoritaires, et ont dû sacrifier au néolibéralisme ambiant, même si « l'économie sociale de marché » reste pour eux une valeur sûre.

Les traditionalistes ont au moins obtenu une satisfaction. Toute référence aux valeurs religieuses de l'Europe avait été supprimée dans la Charte des droits fondamentaux adoptée par la première convention en 2000. En période de cohabitation, les deux têtes de l'exécutif français avaient défendu la conception hexagonale de la laïcité. Le PEE est revenu à la charge en demandant que le préambule de la future Constitution européenne invoque tout ce que « l'Europe doit à son héritage religieux ». « J'aurais préféré qu'il n'y ait rien », soupire un membre français du PPE, auteur du compromis qui évite à l'UE d'apparaître comme un club chrétien. Il se console en affirmant curieusement que cette référence à l'« héritage » est « tournée vers l'avenir ».

Axe PAR PESSIN



Daniel Vernet

ENTREPRISES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'offensive de Vodafone contre Cegetel force visiblement le PDG de Vivendi Universal, Jean-René Fourtou, à préciser sa **STRATÉGIE** industrielle plus rapidement que prévu. Selon nos informations, il devrait fai-

re de la **TÉLÉPHONIE** l'actif principal du groupe et pourrait donc faire jouer ses droits de préemption sur les parts de BT et de SBC dans Cegetel, que convoite le groupe britannique. Pour financer ce projet, le groupe

pe compte sur la **CESSION** de son pôle édition, VUP, à l'un des trois candidats (Lagardère, PAI et Eurazeo) qui se sont déclarés, avant la clôture, lundi 21 octobre au soir, de l'appel d'offres. Mais il faudrait aussi ven-

dre d'autres actifs. Des projets de cession partielle ou totale de **VIVENDI ENVIRONNEMENT** ont donc été mis à l'étude. La Caisse des dépôts, Groupama, la Société générale ou EDF étudieraient le dossier.

Vivendi Universal : la contre-attaque de Jean-René Fourtou

Le raid de Vodafone sur Cegetel pousse le PDG français à préciser sa stratégie. Voulant faire de la téléphonie sa principale activité, il devrait user de ses droits de préemption. Le financement du projet sera apporté par la cession du pôle édition mais aussi de tout ou partie du pôle environnement

DEPUIS qu'il est devenu, début juillet, PDG du groupe Vivendi Universal, Jean-René Fourtou, tout à la résolution de la crise financière du groupe, n'a jamais défini de stratégie, afin d'éviter de se laisser enfermer dans un cadre trop contraignant. Pris de court par le raid éclair de Vodafone sur Cegetel, il est obligé de tout bousculer. C'est l'avenir du groupe qui va se jouer dans les prochains jours. Selon nos informations, la direction est tentée de faire jouer son droit de préemption et de faire des télécommunications son principal actif. Il a fallu l'attaque précipitée de Vodafone pour que la nouvelle direction prenne toute la mesure de ce métier. Avec sa filiale Cegetel, qu'il contrôle à 44 %, le groupe a la main sur SFR, le deuxième opérateur français de téléphonie mobile. Créée à la fin des années 1980, véritablement lancée en 1996, cette société est devenue en quelques années un succès – une formidable « machine à sous ».

FAIRE RELEVER L'OFFRE

En prenant le contrôle majoritaire de cette filiale, Vivendi Universal en aurait fini avec ses problèmes d'argent. Il disposerait des moyens financiers nécessaires pour faire face à son endettement et gérer sans précipitation la reconfiguration du groupe. Cette hypothèse inquiète certains investisseurs qui craignent que Vivendi Universal ne fasse preuve de sentimentalité dans cette affaire. Pour eux, la vente de la participation

de Cegetel est un principe acceptable, qui permettrait de résoudre rapidement la question de l'endettement du groupe. S'ils jugent l'offre de Vodafone « *ridiculement basse* », ils pensent qu'il existe des moyens de la faire relever, quitte à inclure dans l'offre les autres actifs de télécommunications du groupe comme Maroc Telecom, les actifs de Monaco, de la Pologne ou du Kenya.

M. Bronfman « trahi » par M. Messier

Edgar Bronfman Jr., actionnaire principal de Vivendi Universal, a confié s'être senti « *trahi* » par l'ancien PDG du groupe, Jean-Marie Messier, mais a affirmé que le nouveau patron du groupe, Jean-René Fourtou, faisait des progrès pour redresser les comptes de l'entreprise. « *Je pense que quiconque a travaillé pour le groupe ou investi dans le groupe doit avoir l'impression d'avoir été trahi, et j'ai le sentiment d'avoir été trahi* », a déclaré M. Bronfman lors d'une interview, lundi 21 octobre, sur CNBC. M. Bronfman a en revanche affirmé sa satisfaction à l'égard des progrès réalisés par Jean-René Fourtou depuis son arrivée à la tête du groupe. « *Jean-René est un adulte, il est réfléchi, il est honnête, il est intelligent, c'est un dirigeant d'envergure internationale qui (...) a mené différentes entreprises vers la réussite. En ce moment il travaille à redresser le bilan de Vivendi Universal, et je pense qu'il fait des progrès.* »

D'autres administrateurs, en revanche, jugent le mouvement stratégique tout à fait intéressant. Faire des télécommunications l'axe principal de Vivendi serait un moyen, selon eux, de donner un sens à un groupe qui n'en a guère. L'idée a même été testée auprès des pouvoirs publics, qui l'ont accueillie très favorablement, se disant prêts à favoriser sa réalisation s'ils en avaient la possibilité. Forte du sou-

ten d'au moins une partie de son conseil, la direction de Vivendi Universal est donc décidée à tout faire pour organiser la défense de Cegetel.

Au terme du pacte d'actionnaires, le groupe a jusqu'au 10 novembre pour indiquer s'il entend ou non faire jouer le droit de préemption dont il dispose sur les parts du britannique BT (26 %) et de l'américain SBC (15 %), convoitées par Vodafone.

En pratique, les modèles ont déjà commencé à tourner dans le groupe et chez les banques pour regarder les scénarios possibles et souhaitables. Le groupe a-t-il les moyens de racheter les deux participations ? Peut-il se contenter de racheter une seule participation ? Dans ce cas laquelle : BT ou SBC ? Quel que soit le scénario retenu, l'équation financière est toujours la même ; Vivendi Universal a besoin de 4 à 7 milliards

d'euros pour prendre le contrôle de Cegetel.

Toute la difficulté pour Vivendi Universal, exsangue financièrement, est de trouver ces fonds – et vite. La vente de sa branche édition, Vivendi Universal Publishing (VUP), à l'origine prévue pour désendetter le groupe, pourrait s'inscrire dans cette recherche.

TROUVER L'ARGENT

Au terme de l'appel d'offres, définitivement clos lundi 21 octobre dans la soirée, trois consortiums se sont portés candidats : l'un conduit par le groupe Lagardère, l'autre formé autour de PAI (anciennement Paribas affaires industrielles) et le dernier constitué autour d'Eurazeo, la holding de la banque Lazard. Vivendi Universal a prévu de trancher rapidement sur la base de plusieurs critères : le prix, les engagements à l'égard de l'édition, le traitement des actifs américains, la question de la concurrence européenne. Dans la tension des négociations, sur fond de surenchères et de manœuvres multiples, il était difficile de dire, mardi matin, quel était le favori.

Certains suggéraient que PAI était en position de force, mais des retournements de dernière minute ne sont pas à exclure. Une chose est sûre : par rapport au début du lancement de la mise en vente de VUP, la préoccupation du groupe a changé. Il veut la meilleure offre financière mais aussi l'assurance de vite tou-

cher son chèque. Pour cela, il entend ne prendre aucun risque juridique, ce qui pourrait jouer en défaveur de la candidature du groupe Lagardère, qui soulève des questions de concurrence.

Les projets de reprise de VUP, selon nos informations, oscillent entre 2,7 et un peu plus de 3 milliards d'euros. Sur cette somme, les banques vont préempter 1 milliard. C'est l'accord qu'elles avaient obtenu cet été, au moment où le groupe, en pleine crise de liquidités, cherchait à obtenir un renouvellement de lignes de crédit. Mais les 2 milliards qui lui resteront ne peuvent pas suffire pour permettre au groupe de monter au capital de Cegetel.

Où trouver le reste de l'argent rapidement ? Auprès des banques ? Elles sont plus que réticentes. Vendre d'autres actifs ? Le groupe envisage notamment l'introduction en Bourse de son activité jeux. Il a commencé à chercher des acquéreurs pour des actifs périphériques comme son immobilier dans les parcs de loisirs ou ces participations dans des entreprises étrangères de télécommunications. Mais tout cela demande du temps. Le calendrier de Vivendi Universal est bien plus serré, à peine trois semaines. Pour ces raisons, le groupe explore le scénario de la vente partielle ou totale de sa participation de 40 % dans Vivendi Environnement.

Selon un schéma envisagé, l'idée serait de « monétiser » la participation auprès de banques et d'investis-

seurs. Selon un autre, il s'agirait de vendre dans un premier temps 20 % du capital de Vivendi Environnement. Les éventuels acquéreurs promettent de reprendre les engagements pris en juin par le groupe de ne pas vendre de titres de la société de services collectifs sur le marché. Ils obtiendraient en contrepartie le droit de prendre une participation équivalente, sans doute à un prix préférentiel, dans deux ans.

Un tour de table, constitué des actionnaires déjà présents dans le capital de Vivendi Environnement comme Groupama, Société générale mais aussi d'entreprises publiques, est à l'étude. Une source bien informée assure même que ce montage a été évoqué lors d'une réunion à l'Élysée, en présence de plusieurs grands patrons d'entreprises publiques. La Caisse des dépôts comme les Caisses d'épargne paraissent intéressées à monter dans le capital de Vivendi Environnement, tout comme des intérêts koweïtiens. L'arrivée d'EDF, associé du groupe dans Dalkia (énergie), qui avait été évoquée au printemps, pourrait redevenir d'actualité. D'après des rumeurs, le groupe pourrait prendre 4 % dans un premier temps et 8 % à terme, ce qui en ferait un des premiers actionnaires du groupe. Son arrivée, cependant, risquerait de créer un bouleversement dans le secteur.

Laurent Mauduit et Martine Orange

Les trois candidats au coude à coude pour le rachat du pôle édition

LA PARTIE de poker menteur continue pour la vente de Vivendi Universal Publishing (VUP). Trois offres ont été déposées lundi 21 octobre au soir au Crédit lyonnais, banque mandatée par Vivendi Universal. La dernière offre, celle d'Eurazeo, associé à Carlyle et au Crédit agricole, est arrivée après le dépôt de celle du groupe Lagardère et de celle du consortium de fonds d'investissements menés par PAI (anciennement Paribas Affaires industrielles).

La clôture des offres a entraîné des rumeurs, annonçant successivement ou simultanément que PAI l'emportait, que Lagardère n'était pas battu ou qu'Eurazeo allait coiffer tout le monde au poteau... La décision de Vivendi Universal devrait intervenir mercredi ou jeudi. A moins que le calendrier ne s'accélére encore. Vivendi Universal doit vendre vite pour assurer sa contre-attaque sur Cegetel, même s'il n'obtient pas le prix qu'il escomptait pour son pôle édition. Ce dernier devrait se situer entre 2,7 et 3 milliards d'euros. L'éditeur américain Houghton Mifflin a été racheté par Vivendi Universal il y a un peu plus d'un an pour 2,2 milliards d'euros.

REACTIONS HOSTILES

Les fonds d'investissements se sont lancés dans la bataille les premiers. Celui de PAI a une longueur d'avance, dans la mesure où ses partenaires américains travaillent sur la reprise de Houghton Mifflin depuis longtemps. PAI, détenu à 51 % par ses dirigeants (le solde étant aux mains de BNP Paribas), est associé sur ce dossier à Apax Partners et aux puissants fonds américains Thomas H. Lee, Blackstone et KKR ainsi qu'à quatre éditeurs indépendants (Le Seuil, La Martinière, Francis Lefebvre et Média Participations).

Le fait que Dominique Hoenn, directeur général de BNP Paribas, siège au conseil d'administration de Vivendi Universal pèserait dans la balance en faveur de PAI. Actionnaire et administrateur de Vivendi Universal, Edgar Bronfman est réputé proche de KKR.

PAI s'appuierait sur un spécialiste de l'édition pour gérer l'ensemble. Le nom de Christian Brégou, PDG de *La Tribune*, ancien patron du Groupe de la Cité, est évoqué, même si ce dernier dément.

Holder de la Banque Lazard, associé à Carlyle et au Crédit agricole, Eurazeo a été le dernier à déposer son offre. Ce fonds a une stratégie proche de celle d'Agnès Touraine, PDG de VUP.

Les candidatures d'Eurazeo et de PAI ont entraîné de nombreuses réactions s'opposant à la vente d'une partie de l'édition française à des financiers étrangers. Pour apaiser ces craintes, les fonds se sont engagés à maintenir l'intégrité du groupe pendant au moins un an. Une assurance relative selon certains observateurs qui considèrent que c'est le délai nécessaire à une vente par appartements.

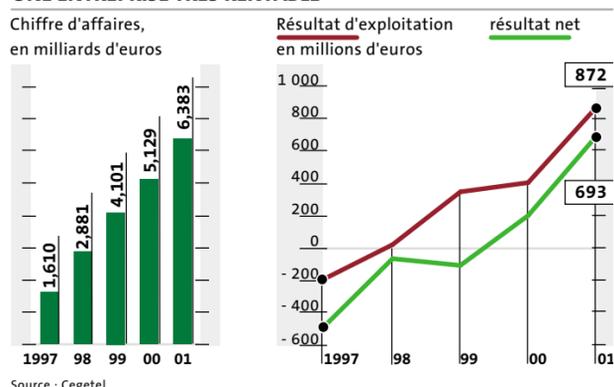
Le groupe Lagardère s'est imposé à la table des négociations. Face à l'hostilité des cadres de VUP et de la direction de Vivendi, il a bénéficié de l'appui du gouvernement et du président de la République, hostiles aux fonds d'investissements. Il a peu à peu obtenu les renseignements qu'il souhaitait pour faire une offre, qui se situerait dans le haut de la fourchette. Cette offre porte sur les actifs non américains de VUP. Le fonds d'investissement américain Ripplewood est candidat au rachat de Houghton Mifflin. Sa proposition est associée à celle de Lagardère, mais les deux dossiers sont distincts.

La candidature de Lagardère, propriétaire d'Hachette Livre, a suscité une levée de boucliers chez les éditeurs indépendants, qui redoutent une trop forte concentration et menacent d'agir à Bruxelles, tandis que les salariés craignent des suppressions d'emplois (*Le Monde* du 19 octobre). Le groupe Lagardère assure qu'il n'y aura pas de réductions d'effectifs et qu'il rétrocèdera une partie de ses activités à d'autres éditeurs. Les noms d'Albin Michel et de Bayard Presse sont évoqués.

Alain Salles et Pascale Santi

Pourquoi Cegetel intéresse tant la direction du groupe

UNE ENTREPRISE TRÈS RENTABLE



de près de 2 milliards d'euros dès 2003.

L'activité de téléphonie mobile de sa filiale SFR est le principal contributeur à cette manne. Après être partis à la chasse aux abonnés, SFR comme ses concurrents Orange et Bouygues Telecom ont largement calmé le jeu et se préoccupent désormais d'accroître la rentabilité de leurs opérations. SFR souhaite bénéficier des revenus récurrents générés par un parc de près de 13 millions de clients. Cette moindre agressivité commerciale s'est doublée d'une réduction drastique du coût des licences de téléphonie

mobile UMTS en France. Les opérateurs n'ont déboursé pour l'instant que 619 millions d'euros. En outre, le retard pris par les équipementiers dans la mise au point des équipements des réseaux UMTS a décalé dans le temps ces nouveaux investissements. Cegetel a décidé d'attendre la fin des premiers tests techniques, qui ont débuté à l'automne, avant d'établir le calendrier du déploiement du nouveau réseau. Tous les voyants sont donc au vert sur ce marché.

L'activité de téléphonie fixe a, a contrario, longtemps pesé sur les résultats de Cegetel. Son point

d'équilibre a plusieurs fois été repoussé, mais devrait être finalement atteint cette année. Le britannique Vodafone a d'ailleurs souvent laissé entendre que cette activité ne l'intéressait pas, même si son PDG, Chris Gent, a depuis affirmé qu'il n'avait pas l'intention de s'en séparer s'il prenait le contrôle de Cegetel.

ÉTROITE MARGE DE MANŒUVRE

Pour Vivendi Universal, l'enjeu de la bataille qui l'oppose à Vodafone pour la prise de contrôle de Cegetel est donc sans conteste l'accès au flux de trésorerie généré par cette filiale. Mais sa marge de manœuvre est étroite. Mercredi 16 octobre, Vodafone a dévoilé le premier ses cartes, mettant fin à un jeu de poker menteur qui durait depuis plusieurs mois. Il s'est dit prêt à mettre 13,1 milliards d'euros sur la table pour s'emparer de l'entreprise. M. Fourtou a jusqu'au 30 octobre pour répondre à la proposition et jusqu'au 10 novembre pour faire valoir son droit de préemption.

Laurence Girard

Le complexe contrat de « lock-up » qui bride la cession de Vivendi Environnement

financé, avec les réserves des concessions municipales, toute l'expansion, la société de services collectifs manque de fonds propres. Son expansion s'en trouve bridée.

NOUVELLE LECTURE

Mais céder Vivendi Environnement n'est pas plus aisé. Au printemps, lorsque le groupe, dans la panique financière de la menace d'une cessation de paiement, a abaissé sa participation de 63 % à 40 %, M. Messier a pris des engagements pour rassurer le marché. Après avoir mis 12,3 % de ses titres en garantie auprès la Deutsche Bank, il s'est engagé auprès des investisseurs à ne plus vendre une action Vivendi Environnement

pendant dix-huit mois. Ce contrat de « lock up », selon les premières informations, semblait intouchable pendant six mois et légèrement amendable par la suite.

Après le raid lancé par Vodafone, les équipes de Vivendi Universal et Vivendi Environnement ont relu les engagements pris. D'après leur nouvelle lecture, ceux-ci ne concernent que la vente des titres sur le marché. Vivendi Universal peut céder sa participation hors marché à des investisseurs, mais ceux-ci doivent reprendre les garanties données par le groupe et ne pas céder une action en Bourse jusqu'à la fin de 2003.

M. O.

DECouvrez LE CONFORT SELON HAG

Un tout nouveau concept de siège de bureau norvégien qui vous procure un confort incomparable pour une journée active. Les systèmes d'assise HAG allient ergonomie et design avant-gardiste. Capables d'absorber les moindres mouvements du corps, ils vous assurent une position équilibrée tout au long de la journée.

TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT
A PARIS DEPUIS 1926

63, rue de la Convention 75015 Paris
Tél. 01 45 77 80 40

61, cours de Vincennes 75012 Paris
Tél. 01 43 41 80 93

La SNCF présente les résultats d'une consultation nationale déterminante pour son projet industriel

L'entreprise publique devrait dévoiler mercredi 23 octobre ses grandes orientations stratégiques pour 2003-2005. Elles intégreront pour la première fois les réflexions des cheminots

LA SNCF devrait présenter, mercredi 23 octobre, lors d'une convention nationale qui se tiendra porte de Versailles à Paris, ses grandes orientations stratégiques pour les années 2003-2005. Cette manifestation qui réunira 4 500 cheminots marque également la dernière étape d'une consultation lancée au printemps à l'échelle nationale dont les résultats s'intégreront dans le projet industriel de l'entreprise publique. Cette consultation, tenait du challenge : il s'agissait, en quelques mois, d'organiser une démarche contributive permettant au plus grand nombre des 180 000 cheminots de s'exprimer et d'organiser le débat sur l'avenir de la SNCF.

L'entreprise publique a d'abord procédé à une enquête préalable auprès de 380 cheminots - réalisée

par Campana Eleb, une agence spécialisée - en leur demandant d'identifier quels étaient, selon eux, les sujets prioritaires pour la SNCF, ce qu'il convenait de changer, d'améliorer, etc. Tous les thèmes évoqués (Europe, concurrence, relation au client, management, dialogue social, etc.) ont permis de structurer et d'identifier les questions qu'ils jugeaient prioritaires pour l'entreprise. Ces sujets identifiés ont, par la suite, été débattus en région lors d'une centaine de forums qui réunissaient à chaque fois 200 cheminots, soient au total près de 20 000 agents qui ont proposé des idées de réforme de leur entreprise. Enfin, l'analyse des thèmes abordés par les agents et les points de vue échangés ont permis, avec l'aide de la Sofres, de bâtir un questionnaire. A la fin du

mois d'août, ce questionnaire a été adressé à l'ensemble du personnel et un total de 45 371 questionnaires, a été retourné directement à la Sofres où il a été traité. Ce sont donc plus de 25 % des agents SNCF qui ont répondu à cette sollicitation. En outre, plus de 20 000 contributions volontaires ont été proposées.

Les résultats de cette enquête montrent notamment que les cheminots ont une attitude sans complexe sur l'Europe et la concurrence, estimant pour 60 % d'entre eux qu'il n'y avait pas « à avoir peur de la concurrence » alors que 36 % des cheminots estiment qu'« un bon service public (...) ce n'est pas compatible avec la concurrence et l'Europe ». Sur l'organisation et le mode de management, les critiques sont nombreuses :

pour 64 % des agents, les décisions sont imposées de manière verticale sans souci de la base et pour 56 % d'entre eux, le cloisonnement des services fait que les agents se connaissent mal et travaillent « mal ensemble ». Sur le débat qui oppose rentabilité et service public, une courte majorité des cheminots (52 %) estiment que ces deux impératifs sont incompatibles alors que 44 % pensent que faire des bénéfices « permettrait à la SNCF d'investir de se développer et d'améliorer le service au client ».

Enfin, l'intégration des nouvelles générations divise les agents. Certains (48 %) estiment que les

60 % des agents interrogés estiment qu'il n'y a pas « à avoir peur de la concurrence »

jeunes embauchés doivent adopter la façon de travailler et les valeurs des anciens mais 45 % des sondés y voient l'occasion de « bouculer » les usages et d'introduire de nouvelles solutions.

Pour Monique Fournier-Laurent, responsable de la démarche projet industriel 2003-2005, cette convention va permettre de « faire un retour vers les cheminots qui se sont impliqués dans ce travail et leur dire ce qu'on a tiré de ces contributions. Le travail n'est pas terminé pour autant : après le 23 octobre, les échanges vont continuer avec les cheminots et ce devrait être le démarrage d'une nouvelle façon de travailler beaucoup plus dans le dialogue, dans la communication ».

F. Bn

François Bostnavaron

Service minimum : polémique entre l'UMP et les syndicats

A L'HEURE où le président de la SNCF réunit quelque 5 000 cheminots en convention, à Paris, une proposition de loi UMP, visant à instaurer un « service garanti » dans les transports en commun en cas de grève, risque de compliquer la tâche de Louis Gallois. Cette proposition du député Jacques Kossowski, maire de Courbevoie (Hauts-de-Seine), avait été enregistrée dès le 24 juillet auprès de la présidence de l'Assemblée nationale. Mais le texte n'a été ouvert à la cosignature que début septembre, puis mis à disposition mercredi 16 octobre. Il a recueilli 130 signatures de députés UMP.

« Il n'y a aucune coïncidence entre la sortie de cette proposition et la convention nationale du projet industriel de la SNCF, assure-t-on chez M. Kossowski. Les fenêtres de tir ne sont pas nombreuses et l'actualité sociale est chargée en ce moment. » Ce texte ne serait pas « spécifiquement dirigé contre les cheminots mais concerne l'ensemble des transports en commun, y compris la RATP et les transports urbains de province ».

« UNE ARLÉSIENNE »

Dès vendredi, les syndicats ont dénoncé cette proposition de loi, estimant qu'elle court-circuitait la concertation à la SNCF sur la prévention des conflits. Cette initiative « fait l'effet d'un couteau planté dans le

dos », affirme notamment la fédération CFTC des cheminots, qui rappelle qu'elle a proposé début septembre un « contrat de paix sociale » comme « alternative au service minimum », et qu'elle avait rencontré le secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Busseureau, sur ce sujet dès le mois de mai. « Ce n'est pas une loi qui empêchera les salariés de se mettre en grève », prévient pour sa part Philippe Harnay, secrétaire de la fédération FO. Sud Rail ironise sur cette nouvelle tentative de limiter le droit de grève : « une Arlésienne ».

M. Kossowski s'est « étonné » de cette « réaction hostile », soulignant que son texte ne remettait pas en cause le droit de grève : « Le dispositif proposé prévoit seulement que la cessation concertée du travail des personnels des transports en commun ne peut avoir lieu qu'entre 10 heures et 17 heures. » Le député précise qu'« il n'est pas exact de prétendre que l'initiative des 130 députés court-circuite le dialogue à la SNCF. La mise en place éventuelle d'un système d'alarme sociale à la SNCF, qui est négocié à l'heure actuelle entre la direction et les syndicats, relève d'un autre domaine distinct ». Selon lui, « il convient de mettre enfin sur pied une législation capable de concilier le droit de grève, l'intérêt général et la liberté de circulation ».

F. Bn

François Bostnavaron

Un rapport du Plan s'inquiète de l'endettement accru des entreprises du fait de la crise boursière

Les survaleurs représentaient 100 % des fonds propres en 2001

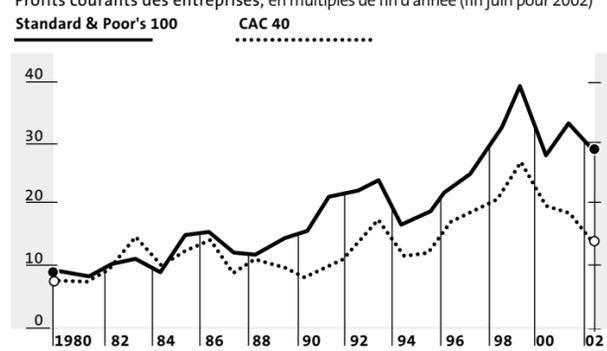
« CONTRAIREMENT aux krachs précédents, purement financiers, sans lien réel avec la sphère économique, les entreprises sont cette fois au cœur de la crise. C'est la spécificité de la situation, mais peut-être aussi sa gravité », affirme Dominique Plihon, professeur de sciences économiques à l'université Paris-XIII, en présentant un rapport du Plan intitulé « Rentabilité et risque dans le nouveau régime de croissance ». Le constat est d'autant plus préoccupant que l'étude, publiée mardi 22 octobre, souligne l'importance de l'endettement des entreprises. « Il semble que les firmes françaises soient dans une situation plus défavorable que les américaines », estime M. Plihon.

Avant que la bulle boursière n'éclate, à l'été 2000, la capitalisation boursière des entreprises américaines représentait près de sept fois leur valeur comptable, et près de quatre fois pour les firmes françaises. « Ces chiffres apparaissent exorbitants au regard de la moyenne historique, qui oscille entre 1,5 et 2 sur longue période », note M. Plihon, qui dénonce un « défaut systémique d'information des marchés » dans son rapport. « Le fossé qui sépare les évaluations de rentabilité des entreprises par les opérateurs financiers et par les macro-économistes s'approfondit sous l'effet d'une exubérance des marchés », note-t-il. Les fameux 15 % de rentabilité financière, imposés par les investisseurs, sont jugés incompatibles avec une croissance à long terme de 2 % à 3 % par an. Ce critère n'était valable que dans un contexte exceptionnel, celui d'une croissance annuelle des profits de 8 %, conjugué à une décade des charges financières liée à une baisse des taux, estime le rapport.

« La brutalité des corrections en cours est saisissante au regard des résultats escomptés, puisque les entreprises du CAC 40 pâtissent d'une rentabilité financière négative en 2001, tandis qu'elle est proche de

DES VALORISATIONS TRÈS ÉLEVÉES

Profits courants des entreprises, en multiples de fin d'année (fin juin pour 2002)



Dans les années 1980, aux Etats-Unis comme en France, la capitalisation boursière représentait 5 à 10 fois les profits. En 1999, au plus fort de la bulle spéculative, elle représentait plus de 35 fois les profits outre-Atlantique et plus de 25 fois dans l'Hexagone.

Source : Datastream, calculs SEFI

5 % pour les entreprises du Standard & Poor's 500 aux Etats-Unis. » Le reflux des marchés oblige les entreprises à constituer d'importantes provisions après la dépréciation des actifs achetés au temps de l'euphorie boursière.

« RÉVISIONS DRASTIQUES »

Le « goodwill », cette survaleur qu'a accepté de payer une entreprise lors d'une acquisition, serait plus importante dans les comptes des entreprises en France qu'aux Etats-Unis. Son poids dans l'actif des entreprises représentait près de 100 % des fonds propres des sociétés du CAC 40 en 2001, contre 66 % pour celles du Standard & Poor's 500. « L'affaiblissement des fonds propres liés à la dépréciation du goodwill ou à son amortissement, conduit à une révision drastique à la baisse des objectifs de rendements des entreprises et à une réévaluation alarmante de leurs dettes au passif », prévient le groupe de travail. Cette dégradation est à l'origine de « risques accrus d'insolvabilité et d'illiquidité ».

Dominique Gallois

L'agroalimentaire multiplie les produits innovants

Au Salon de l'alimentation, l'exotisme et le prêt-à-manger en vedettes

BREIZH COLA, beurre en spray néo-zélandais, cocktail à base de schnapps anglais, yaourt à la menthe, à l'ail et au concombre turc... Le Salon international de l'alimentation (SIAL), qui rassemble plus de 5 000 exposants de 98 pays, depuis dimanche 20 octobre à Villepinte, en région parisienne, permet de faire le tour de la planète des innovations alimentaires.

D'ici la clôture du salon, jeudi 24 octobre, plus de 600 nouveaux produits seront présentés à un public de professionnels venu faire ses emplettes : 80 % de ces nouveautés sont destinées aux grandes et moyennes surfaces, le reste ayant été imaginé pour la restauration. Un rendez-vous annuel, quelques jours après celui du salon de l'automobile, qui permet de rappeler que l'agroalimentaire est, avec 131,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2001, toujours la première industrie hexagonale devant la voiture (86 milliards d'euros).

Dans un contexte économique morose, les 4 300 entreprises alimentaires françaises, qui emploient plus de 580 000 salariés, ont connu, selon l'institut d'étude Xerfi, une hausse de 1 % de leur production entre janvier et juillet 2002. Les grands groupes d'intérim soulignent d'ailleurs la bonne tenue de ces acteurs industriels, qui continuent à faire appel à leur service depuis le début de l'année. « Le secteur est acyclique et croît régulièrement

La France en première place en Europe

L'industrie agroalimentaire française, avec 131,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2001, revendique la première place européenne devant l'Allemagne (117 milliards d'euros), le Royaume-Uni (90 milliards) l'Italie (61 milliards), l'Espagne (56 milliards) et les Pays-Bas (35 milliards). La France se situe en deuxième position mondiale derrière les Etats-Unis.

Cependant, le pays de la gastronomie demeure toujours le premier exportateur mondial de produits alimentaires transformés, affichant une part de marché de 10 %. En dix ans, ses exportations ont d'ailleurs augmenté de 50 % en valeur (pour atteindre 27,4 milliards d'euros) même si « le solde a tendance à stagner », reconnaît Victor Scherrer, président de l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA) et patron d'une entreprise de produits « bio ». En août 2002, les exportations de viandes bovines, par exemple, se sont redressées mais demeurent toutefois inférieures d'un tiers à ce qu'elles étaient en août 2000, avant la crise bovine.

TotalFinaElf à nouveau accusé de profiter du travail forcé imposé par la junte birmane

La CISL cite de nouveaux témoignages

LE GROUPE pétrolier TotalFinaElf a vivement réagi, lundi 21 octobre, aux accusations portées par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) sur le bénéfice qu'il tirerait du travail forcé orchestré par la junte militaire au pouvoir en Birmanie. Dans un communiqué, la société française a estimé que ces affirmations « se fondaient sur des raccourcis, des simplifications, voire des allégations purement mensongères ».

Dans le cadre d'un rapport consacré aux conditions dans lesquelles l'armée birmane contraint, par la violence, les populations villageoises à travailler non seulement pour elle-même mais aussi pour des compagnies étrangères, la CISL évoque le cas de la société pétrolière française. Citée dans ce rapport, la Fédération des syndicats de Birmanie (FTUB) indique ainsi que « des civils provenant d'au moins 16 villages du district du Tenneserim méridional ont été forcés de participer à la construction d'une autoroute reliant Kanbauk à Maung Ma Gan ».

Le groupe Total, qui n'avait pas encore fusionné avec Fina et Elf, a dirigé le consortium chargé d'édifier un gazoduc à partir de 1995. Ce gazoduc permet aujourd'hui d'extraire le gaz en mer d'Andaman puis de le transporter jusqu'à la centrale électrique de Ratchaburi en Thaïlande. La totalité du tronçon situé en territoire birman a été placée sous la responsabilité de Total. Une partie de trajet se situe sur terre, dans la région du Tenneserim, habitée par des groupes en guérillas avec le régime.

Selon la CISL, en avril, les bras des populations locales auraient été utilisés sous la contrainte par des bataillons birmans pour le compte du groupe français. « Des familles, assure le rapport, ont été fréquemment contraintes de travailler vingt jours ou plus par mois, chacune ayant à construire une por-

tion de route longue de 20 mètres et large de quatre mètres. Il leur a été dit qu'il ne s'agissait pas là d'un travail forcé et qu'elles seraient correctement payées. En mai, quand les villageois apprirent que TotalFinaElf avait remis aux autorités le montant du chantier et vinrent s'enquérir auprès des anciens du village des moyens de percevoir leur salaire, il leur fut répondu que leur plainte serait transmise aux autorités supérieures. Bien des mois plus tard, ils attendaient toujours leur argent. »

ENQUÊTE POUR SÉQUESTRATION

Ces accusations interviennent après l'ouverture à Nanterre (Hauts-de-Seine) d'une enquête pour séquestration, après le dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile par deux ouvriers birman. Ils affirment avoir été forcés de travailler sur le chantier du gazoduc construit par le groupe français, qui aurait, disent-ils, conclu des accords avec la junte birmane. Le groupe pétrolier a assuré, lundi, « n'avoir jamais eu de contrat avec l'armée birmane ». « Il est de la responsabilité, ajoute-t-il, des gouvernements des pays hôtes d'assurer la protection des personnes et des installations et cela sans contrepartie (...). En ce qui concerne le travail forcé, TotalFinaElf n'a jamais nié que cette pratique ait cours en Birmanie et réaffirme avoir eu, pour sa part, la maîtrise complète des opérations dans ce pays. »

La CISL révèle en outre que le 4 août, U Saw Mya Than, un responsable syndical birman, a été abattu par des soldats après avoir été forcé de travailler comme porteur pour l'armée birmane. La Confédération ne fait cependant aucun lien entre ces faits et les activités du groupe français. Ces témoignages ont été transmis à l'Organisation internationale du travail.

Jacques Follorou

LE SUCCÈS DES TOUT-PRÉPARÉS

Plus forte évolution des ventes entre janvier et août 2002, évolution en pourcentage par rapport à la même période en 2001

Pain de mie	15,9
Salades toutes préparées	15
Eaux aromatisées	11,8
Salades vertes sous sachet	10,7
Champagne	9,6
Légumes surgelés	9,6
Plats cuisinés frais	7,7
Barres céréalières	7,2

Source : Iri Secodip

ment depuis trente ans, malgré les grandes crises successives », se réjouit Victor Scherrer, président de l'Association nationale des industries alimentaires (Ania). Sur les dix dernières années, l'industrie agroalimentaire a d'ailleurs créé plus de 32 000 emplois, alors que les industries manufacturières en ont perdu 364 000, selon Xerfi.

PRÉPARATIONS TOUTES FAITES

Mais, comme toutes industries opérant sur des marchés occidentaux matures, elle doit renouveler sans cesse ses gammes de produits pour créer de la croissance. Le bon vieux sel de table ne suffit plus, il est désormais concurrencé par le fleur de sel, le sel de Guérande, le sel aro-

matisé aux herbes. Même sophistication de l'offre sur le riz : après le riz asiatique, puis indien, puis basmati, le consommateur peut désormais déguster le très exotique riz « des contreforts de l'Himalaya ».

Sur l'année 2001, un quart des 425 000 produits vendus dans les hyper et supermarchés étaient des nouveautés : produit inédits ou, plus simplement, présentés dans des contenants différents, extensions de gamme... Mais ces innovations ne marchent pas à tous les coups : sur dix produits créés en 2000, la moitié ont été des échecs en 2002, selon le cabinet XTC. Depuis le début de l'année, selon Iri-Secodip, les produits vedettes sont les préparations toutes faites, véritables « solutions repas » : salades emballées, toutes faites, plats cuisinés frais... « les consommateurs veulent à la fois du pratique, pour une consommation nomade, et du plaisir », explique le consultant Xavier Terlet.

Pour renouveler leur offre, industriels et distributeurs français ont courtisé, le temps du salon, la kyrielle de PME venus pour la première fois de pays lointains (Ouganda, Népal, Macédoine, Bolivie...). Car, précise M. Terlet, en matière d'agroalimentaire, « l'exotisme se banalise très vite ».

Laure Belot

La Cour de justice européenne désavoue Bruxelles qui avait interdit la fusion entre Schneider et Legrand

Les juges de Luxembourg estiment que « l'analyse économique de la Commission est affectée d'erreurs et d'omissions qui la privent de valeur probante »

BRUXELLES

de notre bureau européen

Tremblement de terre à la Commission européenne. Le tribunal de première instance de la Cour de justice des Communautés européennes à Luxembourg a annulé, mardi 22 octobre, le veto qu'avait émis la Commission en octobre 2001 au rapprochement entre les deux leaders mondiaux de l'équipement électrique basse tension, les français Schneider et Legrand. Le jugement est particulièrement sévère pour la Commission : sur le fond, le tribunal « remet en cause l'analyse économique conduite par la Commission » qui a conduit à son veto, pour tous les marchés concernés. Seule l'analyse sur la France est validée mais, sur ce dernier marché, la manière dont la Commission a travaillé est sévèrement remise en cause. Le tribunal « constate une irrégularité de caractère formel constitutive d'une violation des droits de la défense », écrit la Cour dans un communiqué. L'autorité européenne de la concurrence est accusée d'avoir interdit la fusion sur un motif qui était différent de celui annoncé lorsqu'elle a envoyé à l'en-

treprise son « communiqué des griefs », quelques semaines avant le veto définitif. Cette période doit permettre à l'entreprise de présenter des remèdes, pour que sa fusion ne pose plus de problèmes de concurrence.

Pour les autres marchés, le tribunal décèle « plusieurs erreurs manifestes, omissions et contradictions dans le raisonnement économique tenu par la Commission ». Pour interdire la fusion, la Commission a estimé qu'il fallait évaluer la situation de domination pays par pays, mais s'est fondée sur des considérations transnationales pour justifier son veto. « Que Schneider détienne de fortes parts dans les marchés d'équipements électriques ultraterminaux dans les pays nordiques et que Legrand soit davantage implanté dans le sud de l'Europe ne permet pas d'inférer que les produits du groupe Legrand-Schneider couvriront l'ensemble des produits électriques », estime la Cour, qui accuse la Commission d'avoir « surestimé la puissance économique de l'entité fusionnée » et d'avoir « sous-estimé » les parts de marché de ses principaux concurrents, Siemens et

ABB. Elle estime que si Schneider veut conserver Legrand, la procédure ne devra « porter que sur les marchés français, seuls à avoir été identifiés comme étant affectés par la mise en œuvre de la fusion ». L'affaire avait été douloureuse pour les deux groupes, qui avaient fusionné en 2001 sans attendre le feu vert de Bruxelles.

C'est seulement la deuxième fois que la Cour de Luxembourg annule un veto émis par le gendarme de la concurrence

C'est seulement la deuxième fois que la Cour de Luxembourg annule un veto émis par le gendarme de la concurrence à Bruxelles. En juin, les juges avaient estimé que la Commission avait eu tort d'interdire en 1999 la reprise par le voyageur britannique Airtours de son concurrent First Choice. Les juges n'avaient pas critiqué la doctrine de la Commission mais la qualité de son travail, cette dernière n'ayant pas fourni les preuves de ce qu'elle avançait.

M. Monti, qui n'avait fait qu'entériner une décision prise par son prédécesseur en avait déduit que cela prouvait que la politique de la concurrence était « soumise au contrôle judiciaire des cours de Luxembourg » et que la Commission n'était pas juge et partie. Cette deuxième annulation est un camouflet grave pour la Commission. Cette dernière a la possibilité de faire

appel de la décision de Luxembourg.

Cette décision risque de relancer le débat sur la manière dont le commissaire à la concurrence, Mario Monti, tient ses troupes. Les relations entre les dirigeants de Schneider et la Commission avaient tourné au dialogue de sourds, mais le jugement dit clairement où sont les torts. Sur le fond, l'annulation de la cour risque de saper l'autorité du gendarme de la concurrence européen, accusé d'être un obstacle à la politique industrielle en Europe. Pendant la procédure, le président de la République, Jacques Chirac, et le ministre des finances, Laurent Fabius, étaient intervenus pour essayer d'éviter le nœud bruxellois. « Nous avons été trop maltraités », avait accusé Henri Lachman, président de Schneider, déplorant le « mauvais traitement et le sort réservé à deux grandes entreprises françaises et à un projet industriel important pour le pays ».

En février, M. Fabius a attaqué vivement M. Monti, estimant que « l'approche de la Commission ne doit pas freiner la constitution de groupes européens à égalité d'armes avec leurs concurrents sur le marché mondial, elle ne doit pas favoriser la prise de contrôle par des groupes extraeuropéens ».

M. Monti avait rétorqué qu'il se refusait à mener une politique « en fonction du drapeau des entreprises » et que la Commission « perdrait sa crédibilité » si elle faisait une discrimination vis-à-vis des groupes non européens. Il n'empêche, la Commission a beau n'avoir interdit qu'une vingtaine de fusions sur plus de 2000 en dix ans, elle se voit reprocher d'avoir empêché la création d'un champion européen.

Arnaud Leparmentier

L'allemand E.ON rachète les activités britanniques de TXU

LE GROUPE ÉNERGÉTIQUE américain TXU a annoncé, lundi 21 septembre, la cession de ses activités britanniques à PowerGen, filiale de l'allemand E.ON. Le montant de l'opération s'élève à 2,17 milliards d'euros, plus 391 millions d'euros pour la reprise de créances titrisées. TXU n'avait pas voulu renflouer sa filiale, actuellement en grandes difficultés financières. PowerGen, racheté par E.ON au printemps, devient ainsi le numéro un britannique de la distribution d'électricité, avec 6 millions de clients, et numéro deux de celle de gaz, avec 2,4 millions d'abonnés.

L'opération constitue un nouvel épisode de la surenchère d'acquisitions à laquelle se livrent actuellement les deux grands rivaux de l'énergie en Allemagne, E.ON et RWE, dans le cadre de leur recentrage à marche forcée sur les services collectifs.

INDUSTRIE

■ **ABB : le groupe helvético-suédois envisage de placer sa filiale américaine** sous la protection de la loi américaine sur les faillites. La valeur de Combustion Engineering, achetée en 1990 par ABB, serait désormais inférieure au coût de toutes les plaintes liées au problème de l'amiante. ABB a par ailleurs annoncé une nouvelle révision à la baisse de ses résultats.

■ **ANHEUSER-BUSCH : le brasseur américain** a annoncé lundi une alliance avec le plus grand brasseur chinois, Tsingtao, qui lui permettra à terme de porter, pour 181,6 millions de dollars, sa participation dans celui-ci de 4,5 % à 27 %. Au terme de l'opération, le gouvernement chinois restera le principal actionnaire de Tsingtao avec 30,56 %.

SERVICES

■ **PPR : le groupe français de distribution spécialisée et de luxe** a confirmé mardi qu'il était en discussion pour céder différentes activités de Finaref, son pôle crédit et services financiers. Une décision pourrait intervenir cette semaine. Par ailleurs, PPR a annoncé un chiffre d'affaires en baisse de 1,6 % au troisième trimestre.

■ **AIR FRANCE : le Syndicat national des pilotes de lignes (SNPL)** de la compagnie a déposé un préavis de grève du 1^{er} au 4 novembre inclus. Le SNPL exige notamment des hausses de salaires. La précédente grève, en septembre, avait coûté 80 millions d'euros à Air France.

■ **UNITED AIRLINES : la compagnie aérienne américaine** a annoncé lundi une série de mesures destinées à économiser 100 millions de dollars par an, parmi lesquelles la suppression de 1 250 emplois.

FINANCE

■ **MONEO : l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)** a rappelé lundi que le prix du porte-monnaie électronique Moneo devait être communiqué aux consommateurs et s'inscrire dans une politique à long terme. L'association estime qu'un effet sur les prix risque d'apparaître, compte tenu du coût d'équipement élevé dont les commerçants auront à s'acquitter pour permettre l'utilisation de Moneo.

■ **CSFB : l'Etat américain du Massachusetts** a porté plainte lundi contre Credit suisse First Boston, une filiale du Credit Suisse accusée d'avoir biaisé son analyse financière pour s'attirer de très rentables contrats d'investissement. En réponse, le CSFB affirme qu'il a proposé aux autorités de régulation la séparation de ses activités de recherche de celles de banque d'investissement.

L'avenir incertain du groupe électrique

Sans attendre l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes, Schneider avait remis en vente Legrand dont elle détient 98 % du capital. Un accord a été signé le 28 juillet avec un consortium composé du fonds d'investissement américain KKR associé à Wendel Investissement (anciennement CGIP), la holding présidée par Ernest-Antoine Seillière. Les deux associés devaient payer 3,63 milliards d'euros, hors endettement. Le protocole prévoyait que la vente, qui a reçu l'aval de Bruxelles le 14 octobre, serait effective avant le 10 décembre. Schneider a donc la possibilité de résilier l'accord, moyennant une indemnité de rupture de 180 millions d'euros. Un conseil d'administration de Schneider se réunira vendredi 25 octobre, mais rien n'indique qu'il prendra position sur ce dossier. Si l'hypothèse d'un maintien de Legrand dans le giron de Schneider n'est pas exclu, elle n'était pas jugée la plus probable par les observateurs.

Fin septembre, Wendel avait annoncé son intention d'introduire Legrand en Bourse dans un délai de trois à cinq ans.

À part ça, c'est un diesel Common Rail*



CHRYSLER PT CRUISER Touring 2.2 CRD : 155 €/mois⁽¹⁾

Il n'y a pas seulement son design unique, l'extraordinaire fonctionnalité de son espace intérieur, la richesse de ses équipements. Il y a aussi sa nouvelle motorisation diesel à rampe commune de 121 chevaux qui fait du PT Cruiser 2.2 CRD un diesel d'exception. Alors profitez-en jusqu'au 30 novembre, car ce serait vraiment dommage de se priver d'un tel plaisir. **Venez l'essayer en concession.**

N° Indigo 0 825 08 08 08

www.chrysler.fr

CHRYSLER

* Diesel à rampe commune. Consommations (l/100km) (norme « 1999/100.EEC ») : urbain/extra-urbain/mixte : moteur 2.2 CRD BVM : 9.1/5.6/6.9. Emissions de CO₂ (g/km) : 185. Les consommations et émissions citées sont celles en vigueur au jour de la fabrication de ce document. (1) Exemple pour un PT Cruiser Touring 2.2 CRD boîte mécanique 5 vitesses et peinture métallisée, au prix tarif du 20/09/2002, proposé en Location Longue Durée sur 25 mois avec un premier loyer de 7384,20 € TTC (hors assurances facultatives) suivi de 24 loyers mensuels de 155 € TTC (hors assurances facultatives) pour un kilométrage maximum de 50.000 kilomètres. Offre réservée aux PT Cruiser Touring 2.2 CRD boîte mécanique 5 vitesses et peinture métallisée commandés et livrés entre le 28/09/2002 et le 30/11/2002, sous réserve d'acceptation par DaimlerChrysler Services France S.A. - 9, rue de Chapoval - 78870 Bailly. R.C.S. Versailles 304 974 249. L'offre est déclinable sur toute la gamme des Chrysler PT Cruiser neufs chez votre concessionnaire. Chrysler est une marque déposée du groupe DaimlerChrysler.

A Nantes, la bataille est engagée pour une télévision hertzienne locale

Les candidats doivent transmettre leur demande au Conseil supérieur de l'audiovisuel le 30 octobre. TF1, associée à « Ouest-France », est sur les rangs, de même que la Socpresse

NANTES (Loire-Atlantique)
de notre envoyée spéciale

Sur la boîte aux lettres, la plaque indiquant que sont établies ici TF1, LCI, TPS Foot et L'Equipe TV s'est enrichie d'une étiquette aux couleurs de TV Breizh. A Nantes, la chaîne régionale bretonne chère au PDG de TF1, Patrick Le Lay, vient de mettre la main sur Ouest Info. Cette agence de presse audiovisuelle habituée à fournir en images les journaux télévisés est devenue sa filiale à 60 %, ce qui permet à TV Breizh de prendre pied en Loire-Atlantique.

Ce jour d'octobre, Rozenn Milin, directrice générale d'Ouest Info, accompagnée de plusieurs responsables du groupe TF1, est venue exprès pour parler du développement de l'agence. A Nantes, les grandes manœuvres pour le lancement d'une télévision locale ont bien commencé.

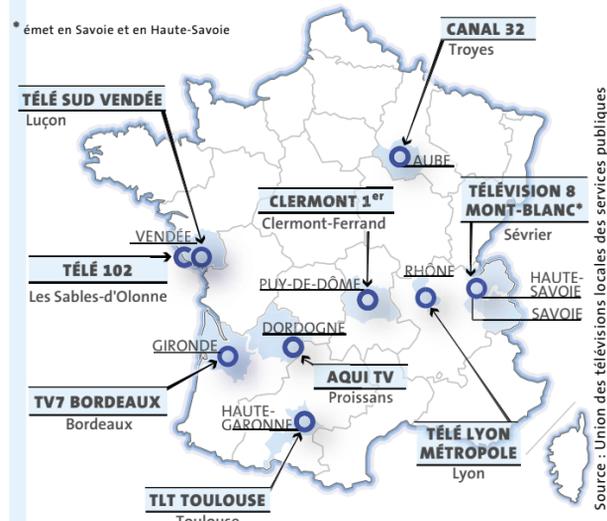
En soumettant à candidature l'attribution des fréquences hertziennes locales – à Nantes, Grenoble (Isère) et dans le Forez (Loire) –, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui devrait recevoir les premiers dossiers des candidats le 30 octobre, a éveillé bien des appétits. La bataille de Nantes pourrait en préfigurer d'autres dans les grandes villes. On parle de possibles fréquences analogiques à Marseille, Montpellier, Lille, etc. En Loire-Atlantique, ils sont quatre à laisser transparaître leurs ambitions.

Les chaînes qui diffuseront sur le canal analogique devront fabriquer au moins douze heures de programme local par semaine. En fait de télévision de ville, M^{me} Milin admet que le projet nantais de TV Breizh dépasse ce bassin de 700 000 habitants.

L'idée de M. Le Lay, PDG de TV Breizh, est de partir à la conquête des ondes hertziennes bretonnes, via Nantes, Rennes (Ille-et-Vilaine), voire Brest (Finistère). Car la chaîne privée basée à Lorient (Morbihan), qui diffuse une partie de ses programmes en breton, obtient de meilleurs scores hors de cette région où peu de foyers se sont abonnés au câble ou au satellite. Pour conquérir les Bretons, TV Breizh fabrique un journal télé-

NEUF AUTORISATIONS PERMANENTES

Les télévisions locales sur ondes hertziennes



On recense neuf chaînes locales analogiques diffusant actuellement des programmes en métropole. Six autres sont installés en outre-mer. Sept télévisions hertziennes disposent d'une autorisation d'émettre temporaire (dont Télé Bocal à Paris par exemple). Enfin, une soixantaine de chaînes, souvent liées aux collectivités locales, sont diffusées sur le câble.

Source : Union des télévisions locales des services publiques

visé quotidien de seize minutes depuis le 2 septembre. D'où l'intérêt de l'agence de presse Ouest Info.

À PAS PRUDENTS

L'un des autres actionnaires de l'agence, le groupe de presse Ouest-France, vient à cette occasion d'échanger ses parts contre une entrée mesurée au capital de TV Breizh. Une façon pour le plus important quotidien de France (800 000 journaux par jour dans trois régions) d'accompagner le mouvement à pas prudents. Pour tant François-Régis Hutin, le PDG d'Ouest-France, craint de fortes secousses sur le marché publicitaire et a coutume de maugréer contre la mise en place de télévisions locales analogiques, engagée « trop hâtivement, sans étude économique ni analyse réelle des besoins du public, [qui] va bouleverser le système d'information de la France ».

Cependant, son groupe semble très intéressé par la capitale de la région Pays de la Loire. Il y dispose d'une radio, Hit West, et vient de lancer une télévision sur Internet. Son concurrent, le quotidien Presse Océan, a été le premier à laisser entendre qu'il se plaçait sur la ligne de départ avec un projet baptisé TV Nantes Atlantique. « Un nouveau média apparaît, la presse quotidienne régionale ne peut qu'en être », affirme Bruno Hervieu, directeur du journal.

La Socpresse (ou groupe Hersant), auquel Presse Océan appartient, a racheté il y a deux ans Télé Lyon Métropole, dont le projet nantais s'inspire. Il est aussi candidat à la fréquence hertzienne de Grenoble. Son idée serait de parvenir à une syndication d'une douzaine d'antennes locales, lui appartenant ou non, dans toute la France, afin d'intéresser les annonceurs nationaux. C'est à ce prix que les télé-

sions de ville peuvent trouver un équilibre financier, même sans l'ouverture des spots publicitaires télévisés aux secteurs interdits, en particulier celui de la grande distribution. « Nous voulons essayer de favoriser l'expression de la vie locale sans tomber dans le blabla insipide », annonce M. Hervieu. La télévision locale pourrait constituer un moyen de « redorer l'image » de son journal, estime-t-il, et permettrait peut-être de renouer avec un public jeune. Le projet TV Nantes Atlantique prévoit de coproduire une émission quotidienne sur le Football Club Nantes Atlantique, lui-même dans le giron de la Socpresse.

OUTSIDER ASSOCIATIF

« Nous allons déstabiliser la presse régionale peut-être, mais pas sur le plan économique », pronostique Louis-Bertrand Raffour, un ancien cadre de Vivendi Universal, le troisième postulant à une télévision locale à Nantes. La seule réponse à la crise de la démocratie locale, ce sont des médias de proximité complètement différents. » Il lui manque cependant des partenaires pour tenter l'aventure... tout comme à TV Breizh et Presse Océan. Boucler un tour de table est en effet compliqué : le CSA interdit aux opérateurs de télévisions locales de détenir plus de 49 % des parts d'une chaîne de télévision (Le Monde du 14 mai 2001).

Enfin, l'association TV Nantes assume son rôle d'outsider. Le 16 novembre 2001, ses membres diffusaient dix heures d'émission en direct du Lieu Unique, une ancienne usine Lu transformée en espace culturel, afin de sensibiliser les collectivités locales à leur démarche de service public. Ces dernières n'y sont pas insensibles. Mais aideront-elles le collectif, qui souhaiterait partager l'antenne et serait ravi de disposer de deux heures par jour ? « Nous ne visons pas la première partie de soirée, prévient le président de l'association, Benoît Perdoin. Nous voulons faire une télévision qui incite les gens à ne pas rester devant. »

Martine Valo

Le gouvernement accorde une chance à la télévision numérique terrestre

« On y va avec conviction », affirme le ministre de la culture et de la communication

L'INSTALLATION de la télévision numérique terrestre voulue par le gouvernement de Lionel Jospin va être poursuivie par celui de Jean-Pierre Raffarin, et celui-ci semble vouloir faire vite. Trois jours à peine après la remise du rapport Boyon au premier ministre, vendredi 19 octobre, le ministre de la culture et de la communication a annoncé lundi, au terme d'une réunion interministérielle, le lancement du préfinancement des premiers travaux de réaménagement des fréquences analogiques nécessaires au déploiement des émetteurs de la TNT, pour un montant d'environ 15 millions d'euros, conformément aux recommandations de Michel Boyon dans son récent rapport (Le Monde du 20 au 21 octobre).

Selon ce dernier, 32 millions d'euros seraient en effet nécessaires aux 500 premiers réaménagements (sur 1 500), indispensables pour diffuser la TNT vers les premiers foyers fin 2004, soit 40 % d'entre eux. Le coût de ces travaux sera ensuite supporté par les éditeurs de chaînes de la TNT qui rembourseront progressivement cette avance, indique le ministre de la culture et de la communication dans un communiqué, précisant que cette question fera « prochainement l'objet d'une disposition législative ».

Le gouvernement semble donc avoir choisi d'emprunter le versant optimiste du rapport Boyon. Celui-ci évoque trois hypothèses, dont un « arrêt pur et simple » du projet de la TNT, qu'il ne préconise cependant pas. Il recommande, au contraire, la poursuite de l'installation de cette nouvelle technologie, qui doit permettre de recevoir jusqu'à 33 canaux sur une installation de télévision conventionnelle avec un décodeur coûtant 150 euros.

« On y va avec conviction », a indiqué, lundi, le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon. Mais si le gouvernement donne un véritable coup de pouce au déploiement de la TNT, il reste néanmoins très prudent sur la présence de trois nouvelles chaînes de France Télévisions sur le nouveau support. Jean-Jacques Ailla-

gon a annoncé que celles-ci étaient provisoirement préservées. Le maintien de ces trois canaux initialement attribués au groupe audiovisuel public – la chaîne d'informations, le canal de rediffusions opérées par France 2 et la fréquence destinée aux huit chaînes de la télévision numérique régionale développées par France 3 – est subordonné aux conclusions d'une « réflexion sur les projets de TNT de France Télévisions dans le cadre d'une perspective plus large ». Cette mission sera conduite par le ministre de la culture et de la communication avec les dirigeants de France Télévisions et devra « prendre en compte la question du financement de l'audiovisuel public. » Catherine Clément travaille actuellement sur un rapport commandé par Jean-Jac-

« La TNT ne justifie pas (...) le lancement de nouvelles chaînes pour le service public »

MICHEL BOYON

ques Aillagon, sur les missions de service public de France 2.

Le gouvernement semble avoir entendu les conclusions du rapport Boyon, qui est très sévère à l'égard du groupe public : « Le lancement de la TNT ne justifie pas à lui seul le lancement de nouvelles chaînes pour le service public, notait M. Boyon. Compte tenu du calendrier et avant de prendre une décision (...), il est impératif de remettre à plat le rôle des trois chaînes de France Télévisions. Il faut que le gouvernement dise de manière très claire ce qu'il attend d'elles. »

Lundi soir, Marc Tessier, PDG de France Télévisions s'est néanmoins « félicité » de la décision du gouvernement. Mercredi, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devrait désigner des lauréats pour les canaux gratuits et payants du secteur privé sur la TNT.

Bénédicte Mathieu

Les chaînes locales auront besoin des annonces de la grande distribution

CAS unique en Europe, la France interdit la publicité télévisée aux secteurs de la presse, de l'édition littéraire, du cinéma et de la distribution. C'est peu dire que cette disposition est sur la sellette. Objet d'une mise en demeure de la Commission européenne, cette série de restrictions doit donner lieu à une large consultation, que le ministère de la culture et de la communication a annoncée le 25 septembre. C'est entre autres pour protéger la presse quotidienne régionale que les annonceurs de la grande distribution sont tenus éloignés des écrans publicitaires des télévisions.

Or voici que l'unanimité des éditeurs de journaux est en train de se lézarder sur ce chapitre sensible. Les directions des titres qui se sont lancés ou s'apprentent à prendre pied dans les télévisions locales se trouvent tiraillées entre leurs inté-

rêts dans la presse écrite d'une part, dans l'audiovisuel de l'autre.

Aux yeux de Louis-Bertrand Raffour, un ancien cadre de Vivendi Universal qui a travaillé au démarrage de Paris Première, de Télé Lyon Métropole et de Télé Toulouse, les chaînes locales ne peuvent sortir des limbes sans l'apport de la grande distribution. Au risque d'asséner un coup fatal à la presse quotidienne régionale ?

Pas du tout, rétorque-t-il en s'appuyant sur des études montrant que, faute d'être très lus dans les cœurs de ville, les journaux régionaux ont laissé cette manne s'échapper vers les prospectus et vers l'affichage. Selon France Pub, en 2001, les annonceurs nationaux présents sur les marchés locaux (les grandes enseignes entrent précisément dans ce cadre) ont investi 45,9 % de leur budget publicitaire dans les boîtes aux lettres, 41,4 %

en événements promotionnels divers, 6,8 % en affichage (soit un total de 94,3 %) contre 3,2 % dans les radios et seulement 1,3 % dans la presse régionale.

Les éditeurs se trouvent tiraillés entre leurs intérêts divers

En outre, M. Raffour cite une autre enquête menée en 1998 par Ipsos pour le compte du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), qui déclare ne pas avoir commandé d'actualisation. Celle-ci indique que 66 % des annonceurs de la distribution seraient prêts à financer des publicités sur

M. V.

Kami, séropositive, veut éduquer les jeunes Sud-Africains

La présence de cette marionnette dans une émission télévisée est contestée jusqu'aux Etats-Unis

ELLE a cinq ans, elle est amicale et, bien qu'un peu timide, elle aime la compagnie et les aventures. Kami est la nouvelle amie de Moshe, Zikwe, Zuzu et Neno, les marionnettes de la version sud-africaine de l'émission pour enfants « 1, rue Sésame » dont la deuxième saison est diffusée depuis le 30 septembre sur la chaîne publique South African Broadcasting Corporation (SABC 2).

En langue setwana, « Kami » veut dire acceptation. Kami est séropositive. Elle a perdu sa mère, victime du sida, qui lui a transmis le virus. En Afrique du Sud, où près de 5 millions d'habitants sur 45 millions sont séropositifs, dont 250 000 enfants de 0 à 14 ans,

Kami devrait contribuer à l'éducation des jeunes téléspectateurs. En leur apprenant, par exemple, à ne pas entrer en contact avec le sang d'une autre personne, mais aussi à ne pas avoir peur de toucher, d'embrasser une personne infectée par le virus du sida : « Il est de la responsabilité d'une nation de répondre aux besoins de tant de nos enfants qui sont infectés ou affectés par le HIV ou le sida », a expliqué le ministre de l'éducation, Kader Asmal, en lançant cette saison pas comme les autres de l'émission.

Créée au début des années 1980 aux Etats-Unis, « 1, rue Sésame » se veut une émission pédagogique. Comme chaque année, la saison de la version sud-africaine, qui

comprend 104 épisodes d'une demi-heure, sera diffusée sur SABC 1. Elle sera ensuite convertie en 100 épisodes de douze minutes pour la radio et sera diffusée en plusieurs langues d'Afrique du Sud. Ce programme devrait ainsi être vu dans le pays jusqu'à la fin 2005. Parallèlement, des activités seront organisées en marge de l'émission – dans les écoles, par exemple.

AMÉRICAINS MÉCONTENTES

L'arrivée d'un personnage séropositif, annoncée par l'un des producteurs de l'émission lors de la conférence internationale sur le sida de Barcelone, en juillet, a provoqué des réactions aux Etats-

Unis, berceau de l'émission. Des élus républicains ont écrit une lettre aux producteurs de l'émission américaine, diffusée sur la chaîne publique PBS, pour leur faire savoir qu'un personnage séropositif n'avait rien à faire dans une émission pour enfants.

L'affaire a été portée jusqu'à la présidente de PBS, Pay Mitchell, qui a dû leur répondre en promettant que l'argent public ne serait pas dépensé pour créer un personnage séropositif. Aux Etats-Unis pourtant, l'épidémie de sida existe aussi. Les statistiques y évaluent à 10 000 le nombre d'enfants séropositifs.

B. Ma.

Le Livre CGT proteste contre le « plan antigreve » des NMPP

LE SYNDICAT DU LIVRE CGT a protesté lundi 21 octobre contre le fait que les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) continuaient leur plan « de secours » antigreve pour acheminer les publications vers les diffuseurs, « alors même qu'il n'y a pas greve ». Le comité intersyndical du Livre parisien (CILP), branche du syndicat du Livre CGT qui regroupe rotativistes, correcteurs et PDP (Paris Diffusion Presse), le département parisien des NMPP, attire dans un communiqué l'attention de « la profession, des éditeurs aux diffuseurs, sur le danger représenté par la persistance de cet état de non-droit alors même que les ateliers sont au travail et sur les risques considérables pris quant à la qualité coopérative du système de distribution ».

En conflit avec les NMPP sur la réforme de la distribution à Paris et banlieue, le Livre CGT avait appelé à la grève lundi 14 octobre, empêchant la parution des quotidiens du matin le lendemain. Les NMPP, interrogées par l'AFP, ont indiqué que la décision de suspendre le plan antigreve avait été prise durant le week-end et qu'elle serait effective mardi. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ REDEVANCE TÉLÉ : le ministre du budget, Alain Lambert, a confirmé lundi que le gouvernement travaillerait en 2003 à trouver une solution de « remplacement » à la disparition de la redevance audiovisuelle, prévue pour 2004. « Si l'on supprime la redevance, il faudra bien trouver une autre ressource pour l'audiovisuel public », a plaidé M. Lambert.

■ TÉLÉVISION : le groupe italien Mediaset a démenti lundi s'être associé au milliardaire américain Haim Saban et à TF1 pour une offre de reprise sur les actifs de KirchMedia. Des sources proches du dossier avaient indiqué vendredi que le groupe de Silvio Berlusconi était à nouveau sur les rangs pour la reprise des actifs du groupe de médias allemand en faillite, aux côtés de TF1 et de Haim Saban.

■ Reporters sans frontières a dénoncé lundi 21 octobre la confirmation de la fermeture de la chaîne privée libanaise antisyrilienne MTV et de la radio Mont-Liban. Toutes deux appartiennent au député Gabriel Murr, un opposant au chef de l'Etat libanais. Elles sont sanctionnées par la justice pour avoir « porté atteinte aux relations avec la Syrie ». Leur recours vient d'être rejeté.

■ PRESSE : une édition spéciale de France Soir de quatre pages, tirée à 60 000 exemplaires, devait être distribuée mardi matin aux habitants de Paris et d'Ile-de-France. Cette distribution interviendra « symboliquement » la veille de l'assemblée générale des actionnaires de Presse Alliance, qui doit décider le 23 octobre de l'avenir du quotidien.

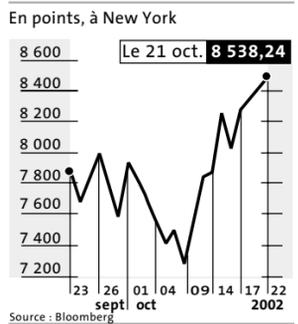
■ PUBLICITÉ : les investissements publicitaires bruts à la télévision ont augmenté de 11,4 % en septembre 2002 par rapport à la même période de 2001, à 455,5 millions d'euros, selon le Syndicat national de la publicité télévisée (SNPTV). Pour mémoire, septembre 2001 avait connu une baisse de ces investissements de 6,5 % par rapport à septembre 2000, après les attentats survenus aux Etats-Unis. Côté audience, le mois de septembre 2002 est en baisse.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Hausse à Wall Street, stabilité à Paris, rechute à Tokyo

LA BOURSE de New York a continué à regagner de l'altitude, lundi 21 octobre, portée par des résultats trimestriels supérieurs aux prévisions et une détente des cours du pétrole due à une évolution du projet de résolution américaine auprès des Nations unies sur l'Irak. Le principal indicateur de Wall Street, le Dow Jones, a progressé de 2,59 %, s'établissant à 8 538,24 points. Au cours des huit dernières séances, l'indice Dow Jones a affiché sept hausses, une série qui ne s'était pas reproduite depuis le mois d'octobre 2000. Selon le groupe d'informations financières Thomson First Call, 215 des 500 sociétés de l'indice Standard & Poor's ont déjà publié leurs résultats trimestriels. Or 60 % de ces sociétés ont dépassé les prévisions des analystes, alors que la moyenne historique est de 58 %.

INDICE DOW JONES



Riche en valeurs de technologie, le Nasdaq a gagné 1,69 %, à 1 309,67 points.

En Europe, les indices boursiers se sont inscrits en légère hausse, sauf l'indice Dax de Francfort (+3,76 %, à 3 282,67 points) qui a profité de son horaire tardif de fermeture - 20 heures - pour s'aligner sur la bonne orientation de Wall Street en fin de séance. A Paris, le CAC 40 est resté quasiment inchangé, à 3 156,93 points, contre 3 156,99 points vendredi soir.

L'action Pinault Printemps Redoute (PPR) a gagné 8,70 %, à 75,00 euros, soutenu par des articles de presse selon lesquels le groupe pourrait vendre son pôle financier Finaref. Donné comme un possible repreneur, le Crédit agricole a été malmené, les investisseurs jugeant que le prix évoqué - entre 3 et 4 milliards d'euros - était avantageux pour PPR. L'action Crédit agricole a perdu 4,61 %, à 17,40 euros. Mardi matin, PPR a confirmé qu'il négociait la vente de diverses filiales de son pôle de crédits et de services financiers.

A Tokyo, le Nikkei a chuté de 3,22 %, mardi, à 8 689,39 points. Les opérateurs attendent toujours des mesures gouvernementales contre la déflation. De plus, ils se sont inquiétés des résultats trimestriels décevants publiés par le groupe américain Texas Instruments, lundi après la clôture du marché.

Adrien de Tricornot

George W. Bush favorise les génériques aux dépens des pharmaceutiques

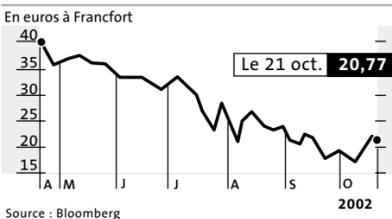
LA PHARMACIE est-elle encore une valeur refuge ? Le président des Etats-Unis, George W. Bush, a annoncé, lundi 21 octobre, des mesures qui visent à accélérer encore l'entrée des génériques, ces copies moins chères de médicaments, sur le marché américain, de façon, estime-t-il, à économiser 3 milliards de dollars. Cette initiative, après celle de la France, concourt à augmenter la pression sur les laboratoires mondiaux. Les investisseurs ont tendance à sanctionner les valeurs les plus exposées. Toutefois, selon une étude publiée le 10 octobre par WestLB Panmure, l'industrie pharmaceutique reste une valeur sûre : « La plupart des entreprises délivreront une croissance à deux chiffres de leur bénéfice par action sur les cinq ans à venir. Dans la mesure où la croissance économique mondiale devrait s'éroder, le secteur pharmaceutique continuera de réaliser les meilleures performances. »

LE RISQUE GÉNÉRIQUES

Près de 200 médicaments vont perdre leur brevet aux Etats-Unis dans les trois ans à venir, selon George Bush, qui a proposé de restreindre les possibilités pour les laboratoires de prolonger la protection de leurs brevets sur les médicaments. Ses déclarations ont entraîné les valeurs pharmaceutiques américaines à la baisse, lundi, à New York. Le numéro un mondial, l'américain Pfizer, a été le plus chahuté : il a perdu 4 %, à 32,15 dollars. Merck et Bristol-Myers Squibb (BMS) ont chuté de près de 3 %, pour terminer à 51,05 dollars pour le premier et à 23,45 dollars pour le second. En revanche, les titres des fabricants de génériques étaient en hausse, tel celui de l'israélien Teva, dont le certificat de dépôt a affiché une augmentation de 1,85 %, à 68,13 dollars. Le fabricant de génériques slovène Lek a fait l'objet, lundi, d'une surchère de la part du suis-

CHRONIQUE DES MARCHÉS

ACTION BAYER



se Novartis. Désireux de renforcer son expertise dans le domaine des génériques, ce groupe a augmenté, lundi, de 10,5 % son offre par action. Les principaux actionnaires de Lek, qui refusaient de souscrire à l'offre de 95 000 dollars, ont alors décidé d'apporter l'intégralité de leurs titres, mais, après cette surchère, la valeur Novartis a perdu 0,80 franc suisse, pour coter 55,7 euros (-1,42 %) à la Bourse de Zurich, lundi.

LE MANQUE D'INNOVATIONS

Le premier défi posé à l'industrie pharmaceutique est de trouver de nouveaux médicaments. La plupart des grands laboratoires ont tissé des alliances avec des start-up de biotechnologie afin d'alimenter leur portefeuille de nouveautés. Mais les alliances ne sont pas toujours de tout repos. Bristol-Myers Squibb ne s'est pas totalement remis d'avoir misé, en 2001, sur le mauvais cheval, ImClone (une prise de participation de 20 % en 2001, pour 1 milliard de dollars, assortie d'un accord commercial de 1 milliard également). Johnson and Johnson (J & J) a, quant à lui, été condamné, vendredi, à payer

150 millions de dollars de dommages à la société américaine de biotechnologie Amgen pour avoir violé les termes d'un accord de licence sur un médicament contre l'anémie, le fameux EPO. J & J, qui vend l'EPO d'Amgen sous le nom de Proscrit, s'est pourtant félicité de la décision du juge d'arbitrage de Chicago : Amgen avait demandé 1,2 milliard de dollars de dommages et souhaitait lui retirer l'autorisation de vendre son médicament. Le titre de J & J a monté, lundi, à Wall Street, à 61,11 dollars.

DES AUTORITÉS DE SANTÉ CIRCONSPÉCTES

Vendredi, l'allemand Schering a reçu un avis négatif des autorités de santé américaines (Federal Drug Authority, FDA) concernant la mise sur le marché de son traitement hormonal de substitution de la ménopause (Angeliq). C'est le deuxième refus de la FDA essuyé par le groupe en moins d'une semaine. Si, lundi, Schering a regagné 0,80 %, à 46,68 euros, l'action a été freinée par l'abaissement de la recommandation de Goldman Sachs de « surperformance » à « performance en ligne ». « Nous déclassons Schering en raison de l'aggravation de son profil de risque », écrit Vikram Sahu, analyste de Goldman. Les réticences de la FDA surviennent après la mise en cause récente d'un médicament de l'américain Wyeth à base d'hormone de substitution, soupçonné d'augmenter les risques de cancer du sein. De son côté, le titre Bayer a lâché d'abord 6,95 %, à 20,08 euros, pour terminer à 20,77 euros, alors que la Bourse de Francfort progressait. C'est que l'inventeur du Lipobay, un anticholestérol soupçonné d'avoir causé une centaine de décès, est menacé par 3 500 plaintes aux Etats-Unis, au lieu de 2 000 plaintes évoquées jusqu'ici.

Véronique Lorelle

LES BOURSES DANS LE MONDE 22/10, 12h09

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	3282,67	21/10	3,76	5467,31	19/3	2519,30	9/10	17,50
	Euro Neu Markt Price IX	477,19	21/10	3,62	1212,43	4/1	349,01	8/10	
AUTRICHE	Austria traded	1054,26	21/10	0,48	1368,18	2/5	991,22	10/10	12,80
BELGIQUE	Bel 20	2030,56	21/10	-0,06	2906,75	24/4	1752,31	9/10	11,40
DANEMARK	Horsens Bnex	204,71	22/10	0,00	280,92	26/3	180,39	11/10	13,00
ESPAGNE	Ibex 35	6031,40	21/10	0,34	8608,50	4/1	5266,89	10/10	16,30
FINLANDE	Hex General	6014,73	22/10	1,01	9224,38	4/1	4711,08	24/7	16,30
FRANCE	CAC 40	3156,93	21/10	0,00	4720,04	4/1	2612,03	10/10	17,30
	Mid CAC	1419,64	21/10	2,64	2176,89	2/4	1233,19	10/10	17,50
	SBF 120	2215,92	21/10	0,05	3263,90	28/3	1847,00	10/10	6,40
	SBF 250	2107,83	21/10	-0,01	3081,89	28/3	1767,51	10/10	16,50
	Indice second marché	1797,81	21/10	1,32	2567,01	15/5	1646,41	10/10	14,70
	Indice nouveau marché	526,07	21/10	2,95	1175,41	7/1	433,89	10/10	
GRÈCE	ASE General	1819,54	21/10	-0,01	2655,07	3/1	1704,70	9/10	13,80
IRLANDE	Irish Overall	4055,92	21/10	0,36	6085,02	18/1	3616,98	10/10	10,10
ITALIE	Milan Mib 30	23608,00	21/10	0,94	33548,00	17/4	20542,00	10/10	18,40
LUXEMBOURG	Lux Index	719,67	21/10	0,62	1169,47	14/1	642,21	11/10	12,20
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	344,74	21/10	-0,17	531,45	18/4	282,79	24/9	14,40
PORTUGAL	PSI 20	5252,53	21/10	-0,54	7998,50	4/1	4937,16	30/9	13,20

EUROPE Mardi 22 octobre 12h09

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50		
AUTOMOBILE		
BANQUES		
PRODUIT DE BASE		
CHIMIE		
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
CONSTRUCTION		
CONSUMATION CYCLIQUE		
PHARMACIE		
ÉNERGIE		
SERVICES FINANCIERS		
ALIMENTATION ET BOISSON		
BIENS D'ÉQUIPEMENT		
ASSURANCES		
MÉDIAS		
BIENS DE CONSOMMATION		
COMMERCE ET DISTRIBUTION		
HAUTE TECHNOLOGIE		
SERVICES COLLECTIFS		

DANONE	FR	0,00
DEUTSCHE BANK AG	AL	
DEUTSCHE TELEKOM	AL	
E.ON	AL	
ENDESA	ES	0,98
ENEL	IT	
ENI SPA	IT	
FORTIS	BE	2,30
FRANCE TELECOM	FR	1,21
GENERALI ASS	IT	
ING GROEP CVA	NL	0,06
KONINKLIJKE AHOLD	NL	0,48
L'OREAL	FR	0,20
LVHM	FR	-2,13
MUENCHENER RUECKV	AL	
NOKIA OYJ	FI	16,85
PINAULT PRINTEMPS	FR	8,70
REPSOL YPF	ES	
ROY. PHILIPS ELECTR	NL	-1,45
ROYAL DUTCH PETROL	NL	-0,88
RWE	AL	
SAINT GOBAIN	FR	-1,33
SANOFI-SYNTHELABO	FR	-1,21
SANPAOLO IMI	IT	
SIEMENS	AL	
SIEMENS GENERALE A	FR	0,19
SUEZ	FR	0,90
TELECOM ITALIA	IT	
TELEFONICA	ES	0,33
TIM	IT	
TOTAL FINA ELF	FR	0,57
UNICREDITO ITALIAN	IT	
UNILEVER CVA	NL	0,24
VIVENDI UNIVERSAL	FR	1,37
VOLKSWAGEN	AL	

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	2,25	
AEGON NV	NL	1,89	
AIR LIQUIDE	FR	1,47	
ALCATEL A	FR	-4,99	
ALLIANZ N	AL		
AVENTIS	FR	-1,45	
AXA	FR	1,82	
BASF AG	AL		
BAYER	AL		
BAYER-HYP.U.VERBK	AL		
BVVA	ES	2,05	
BNP PARIBAS	FR	-1,50	
BSCH	ES	0,00	
CARREFOUR	FR	-3,81	
DAIMLERCHRYSLER N	AL		

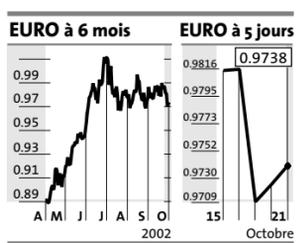
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)	
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)	

MARCHÉ DES CHANGES 22/10, 12h09

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,79754	0,97265	1,54310	0,66138
TOKYO (¥)	125,38500		121,95570	193,48000	82,91530
PARIS (€)	1,02815	0,81995		1,58650	0,67990
LONDRES (£)	0,64805	0,51685	0,63030		0,42854
ZURICH (FR. S.)	1,51200	1,20605	1,47085	2,33350	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4244	7,4360
COURONNE NORVÈGE	7,4085	7,4221
COURONNE SUÉDOISE	9,0805	9,0997
COURONNE TCHÉQUE	30,4799	30,5928
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7540	1,7580
DOLLAR CANADIEN	1,5221	1,5235
DOLLAR HONGKONG	7,5831	7,5889
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0099	2,0135
FORINT HONGROIS	241,2135	242,2579
LEU ROUMAIN	32390,0000	32454,0000
ROUBLE	30,8615	30,8847



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4133,80	21/10	0,08	5362,29	4/1	3609,89	24/9	14,90
	FTSE techMark 100 index	665,61	21/10	1,93	1569,61	4/1	590,02	10/10	
SUÈDE	OMX	501,88	21/10	0,45	878,88	4/1	413,98	10/10	21,30
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7208,65	21/10	1,62	9019,42	7/5	6546,35	26/7	9,80
ISLANDE	ICEX 15	1319,70	21/10	0,22	1413,85	21/3	1141,82	28/12	
POLOGNE	WSE Wig 20	1136,10	21/10	-0,01	1486,22	28/1	1026,65	26/7	
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	434,70	21/10	1,07	479,39	10/5	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	360,23	21/10	0,78	425,42	20/5	256,75	28/12	
SUISSE	Swiss market	4918,00	21/10	-0,99	6740,60	17/5	4333,10	10/10	276,40
TURQUIE	National 100	10014,78	22/10	0,17	15071,83	8/1	8514,03	3/7	16,50
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	445,07	22/10	-0,91	471,33	6/2	267,73	14/6	23,30
BRÉSIL	Bovespa	9128,03	21/10	1,17	14495,28	18/3	8224,61	16/10	7,70
CANADA	TSE 300	6362,31	22/10	0,56	7992,70	7/3	5678,27	10/10	129,80
CHILI	Ipsa	77,52	21/10	-0,18	109,73	28/12	74,86	16/10	14,30
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8538,24	21/10	2,59	10673,09	19/3	7197,49	10/10	19,20
	Nasdaq composite	1309,67	21/10	1,69	2098,87	9/1	1108,48	10/10	39,20
	Nasdaq 100	979,35	21/10	2,43	1710,22	9/1	795,25	8/10	39,20
	Wilshire 5000	8459,30	21/10	1,63	10983,40	19/3	7273,39	10/10	
	Standards & Poors 500	899,72	22/10	1,73	1176,96	7/1	768,63	10/10	25,70
MEXIQUE	IPC	6017,37	22/10	0,74	7611,12	11/4	5500,75	5/8	11,80

FRANCFORT

21/10 : 142 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
HORNBAACH HLD. PREF.	100,78	90,15
FARMATIC BIOTECH	3,24	80,00
VOGT ELECTRONIC VZ	2,85	78,12
BIOLITEC	4,70	51,13
WUENSCHKE AG	0,03	50,00
GENESCAN EUROPE	1,19	40,00
ADVANCED PHOTONICS	2,50	38,89
Plus mauvaises performances		
INNOTECH TSS	0,41	-70,71
METABOX	0,04	-50,00
M&S ELEKTRONIK	0,02	-50,00
NSE SOFTWARE AG	0,17	-29,17
CDV SOFTWARE ENTER	5,01	-25,45
FAME	0,1	

AUJOURD'HUI

TECHNOLOGIES

La coopération européenne n'est pas toujours synonyme de simplicité. Ainsi le choix de Toulouse pour assembler l'**AIRBUS A-380** n'a fait que multiplier les problèmes d'approvisionnement et de transport. **QUA-**

TRE USINES – situées à Hambourg en Allemagne, à Broughton en Grande-Bretagne, à Saint-Nazaire en France et à Cadix en Espagne – fourniront des sections entières de l'avion. En raison de cette dispersion, les

promoteurs de l'A-380 ont dû improviser et faire preuve d'une certaine imagination pour **ACHEMINER CES PIÈCES VERS TOULOUSE** via des transports maritimes, fluviaux et routiers. Un itinéraire routier à grand

gabarit entre Langon et Toulouse, seul capable d'accueillir des engins de grande taille, a d'ailleurs été décidé. Les premiers **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT** devraient commencer à la fin du mois d'octobre.

La collecte des pièces de l'A-380, un casse-tête pour les transporteurs

Pour remédier à l'éparpillement des sites de production du gros porteur européen et assurer l'approvisionnement de son usine d'assemblage, les responsables du programme ont eu recours à une combinaison complexe mettant en jeu les voies maritimes, fluviales et terrestres

C'EST PRESQUE un rêve d'ingénieur. Un de ces projets dont la conception et la réalisation tiennent plus de l'usine à gaz que de l'élégance. Mais pouvait-on faire autrement dès lors que la ville de Toulouse a été choisie pour construire l'A-380, le géant du ciel imaginé par Airbus Industries. Pas moins de quatre unités de production situées à Hambourg (Allemagne), Broughton (Grande-Bretagne), Saint-Nazaire (France) et Cadix (Espagne) alimenteront en ailes, queues, morceaux de fuselages et cockpits l'usine AeroConstellation, chargée, à Toulouse, d'assembler l'appareil. Comment, dans ces conditions, régler le ballet des approvisionnements et assurer la circulation à travers l'Europe de ces pièces, dont certaines ont une taille peu compatible avec les moyens de transports habituels ?

L'avion ? Il avait le mérite d'offrir une solution sans rupture de charge avec livraison des pièces au pied de l'usine d'assemblage, comme cela se fait aujourd'hui pour d'autres membres de la famille Airbus avec un avion cargo aux formes rebondies, le Beluga. Mais il est trop petit pour l'A-380. Faute donc d'avoir trouvé un cargo de l'air satisfaisant, cette solution a été écartée. Le dirigeable ? Pas question, il n'en existe pas de taille suffisante qui soit opérationnel.

Le rail ? Classique et éprouvé. Mais certaines pièces ont des dimensions telles – 10 m de haut, plus de 40 m de long – que les gabarits relativement étroits des

voies ferrées ne permettent pas leur passage. La route ? Absurde. Le réseau routier européen ne peut accueillir – sauf à engager de coûteux aménagements de voirie – des convois de cette taille sur des distances de plusieurs centaines de kilomètres. Trajet qu'il faudrait de surcroît effectuer à un train de sénateur sur des axes routiers neutralisés.

Restait le transport maritime, mais jusqu'où ? Jusqu'à Pauillac, en amont de Bordeaux, où l'on déchargerait les éléments de l'A-380 venus des sites de production allemand, britannique, espagnol et français. Mais ensuite, le contournement de la capitale de l'Aquitaine par la route serait un vrai casse-tête. Pourquoi ne pas alors prolonger ce transport maritime par un transport fluvial et rallier Toulouse avec des barges comme au temps des gabarres ? Intéressant, ont répondu les ingénieurs, mais jusqu'à Langon seulement, les canaux ne pouvant prendre la relève qu'au prix de coûteux aménagements.

Faute de trouver une solution miracle, les promoteurs de l'A-380 ont opté pour un mélange des genres, fût-ce au risque de multiplier les ruptures de charge. Pour la première partie du voyage, il a donc été décidé de confier les transports des différents éléments de l'A-380 produits par les usines de Hambourg, Broughton, Saint-Nazaire et Cadix à un navire « ro-ro » (« roll-on roll-off ») spécialement aménagé, qui les déchargera dans le port de Pauillac, légèrement en

QUATRE UNITÉS DE PRODUCTION, UNE USINE D'ASSEMBLAGE

Les sites de production de l'A-380

1	Hambourg	Fuselage arrière, Fuselage avant
2	Broughton	Ailes
3	St-Nazaire/Nantes	Cockpit, Fuselage central
4	Cadix	Empennage
5	Toulouse	assemblage de l'appareil dans l'usine AeroConstellation

A-380-800

Longueur	73 m	Masse maximale	560 tonnes
Envergure	79,8 m	Rayon d'action	8 000/14 800 km
Hauteur	24,1 m	Investissement total	12 milliards d'euros
Diamètre	7,14 m	Passagers	555 places

amont de Bordeaux, sur l'estuaire de la Gironde.

Comme l'usine britannique de Broughton, qui fabrique les pièces les plus longues, les ailes, est installée sur l'estuaire de la River Dee, trop peu profonde quand la marée est basse, il a fallu – première contrainte – prévoir un petit voyage en barge pour rallier le port de Mostyn, situé en eau plus profonde, où le « ro-ro » peut ajouter ces encombrants colis à ceux qu'il a déjà embarqués à Hambourg.

IMPOSANTES BARGES

Après s'être approvisionné à Saint-Nazaire et à Cadix, morceaux de fuselage, cockpit, empennage, ailes et ailerons seront donc déchargés à Pauillac et installés à bord d'imposantes barges (70 m de long) capables d'adapter leur hauteur pour se glisser sous les arches du pont de Pierre qui, à Bordeaux, relie les deux berges de la Garonne. Après une remontée d'une centaine de kilomètres sur le fleuve, le convoi atteindra la ville de Langon pour transférer sa cargaison sur d'imposants semi-remorques et remorques qui rallieront Toulouse, distante de 240 km, par la route.

Sur le papier, rien n'est impossible. Les matériels nécessaires à ces modes de transport, assurent les ingénieurs, « ne sont pas, dans l'es-

prit, fondamentalement différents de ce que l'on sait déjà faire ». Mais, les charges à transporter ayant des proportions inhabituelles, il a fallu s'adapter. Ainsi en va-t-il du navire « ro-ro » – il y en aura vraisemblablement un second en 2008 – dont les cales doivent présenter une hauteur sous barrots d'au moins 11 m. « Et ça, commente un spécia-

liste, ça n'existe pas sur catalogue. » « Pareil pour les barges, ajoute-t-il. Il a fallu imaginer des dispositifs pour que les pièces les plus hautes passent, quel que soit le débit du fleuve, sous les arches du pont de Pierre. » Mais cela ne suffit pas. Les effets de la marée se faisant sentir jusqu'à Bordeaux et même au-delà, il a été décidé de ne faire

Les mille-pattes de la F1

Trois nuits seront nécessaires pour que les quatre semi-remorques et les deux remorques chargées des pièces utilisées pour l'assemblage d'un A-380 rejoignent lentement Toulouse. Un itinéraire, au tracé contesté par les riverains et certains élus, a été dessiné. Les premiers travaux d'aménagement devraient commencer à la fin du mois d'octobre. Les différents éléments, fixés sur d'imposantes palettes, seront installés sur des semi-remorques et des remorques de grande longueur, véritables mille-pattes à 48 ou 96 roues aux essieux directionnels et à suspension hydraulique. Longs de 25 à 28 m, ces véhicules sont larges de 5 m en charge et de 3 m à vide. Sept chauffeurs fournis par la Société des transports Capelle dirigeront les convois. « Une tâche délicate, estime son PDG, Daniel Capelle. Surtout quand on fera un convoi par semaine. Il faudra alors une attention de tous les instants. Comme en formule 1, mais à 25 km/h. »

Jean-François Augereau



Les palettes des pièces de l'Airbus seront chargées sur des véhicules et des remorques de 25 à 28 mètres de long, véritables mille-pattes à 48 ou 96 roues, aux essieux directionnels et à suspension hydraulique.



Simulation du passage d'un convoi transportant, entre Langon et Toulouse, un morceau de fuselage sur l'itinéraire à grand gabarit dont les travaux vont commencer prochainement. A terme, ces convois seront hebdomadaires.

Un « bateau-garage » pour transporter des avions

Les éléments du nouvel Airbus seront convoyés par la mer sur des palettes, qui se rangeront seules dans son énorme cale, comme des camions

CONSTRUIRE un navire pour transporter des avions... Drôle d'idée. Et pourtant, c'est le pari que vient de faire Airbus Industrie pour acheminer les morceaux du futur avion géant A-380, qui sera assemblé à Toulouse. La communauté internationale des armateurs, elle, n'a pas été surprise outre-mesure par ce genre de commande. On sait depuis longtemps construire et exploiter des cargos spécialement conçus pour le transport des wagons de chemins de fer, des voitures, des camions et remorques, des éléments de la fusée Ariane.

Lorsque, en 1998, les responsables de la firme aéronautique s'interrogent sur la meilleure façon de faire venir dans le Sud-Ouest, à partir de plusieurs sites européens, les éléments du fuselage des gros avions, ils étudient toutes les variantes de la logistique. Vite, ils se rendent compte que le transport par avion Beluga, dirigeable ou convoi routier est à éliminer. Des armateurs sont alors sollicités pour des études préalables de faisabilité sur un concept élaboré par les techniciens d'Airbus eux-mêmes.

Or il se trouve que, parmi une quarantaine de compagnies maritimes, Louis Dreyfus Armateurs (spécialisé traditionnellement dans le transport de blé ou de minerais) et dans les navires de haute technologie, destinés à la pose de câbles sous-marins ou à la

A l'origine, Airbus aurait préféré que fût choisi un chantier naval européen, mais les devis dépassaient de 30 % à 50 % les offres asiatiques

recherche sismique) était partant, comme son concurrent norvégien Leif Höegh via sa filiale Cetam. Les deux rivaux d'hier rapprochèrent leurs points de vue et s'allièrent à parts égales dans l'aventure en mettant en commun leurs savoir-faire, la firme d'Oslo

étant en pointe pour le transport des voitures notamment.

Et lorsque, dans le courant de 2001, Airbus lança officiellement l'appel d'offres, le couple franco-norvégien fut sélectionné, d'autant plus que ses ingénieurs navals proposèrent au constructeur d'avions un navire beaucoup moins complexe (et moins cher) que celui qu'avaient à l'origine imaginé les bureaux d'études de Toulouse. Le contrat entre les avionneurs et les marins a été conclu fin mai.

Valable pour 20 ans et reconductible, il porte sur la construction, dans un premier temps, d'un navire livrable au printemps 2004 et d'un autre (en option) pour 2007, selon le rythme de production des avions géants sortant de la nouvelle usine de Toulouse.

A l'origine, Airbus aurait préféré que fût choisi un chantier naval européen, mais il est vite apparu que les devis dépassaient de 30 à 50 % les offres asiatiques. En fin de compte, c'est le chantier chinois de Nanjing qui a été choisi, un chantier ayant acquis ses lettres de noblesse en livrant il y a quelques mois, dans les délais



Le transport des éléments de l'A-380 se fera grâce à un « bateau-garage », qui desservira l'ensemble des quatre sites de production de l'appareil.

impartis, à un armateur ouest-européen six bateaux transporteurs de remorques et de camions (dit « roll on roll off »). Le coût du « navire Airbus », dont la première tôle sera coupée à la fin de cette année, est estimé à 30 millions d'euros environ. Financé selon la procédure (fiscalement intéressante) du GIE fiscal, il

devrait naviguer sous pavillon français avec un équipage de 16 marins et officiers.

D'une longueur de 150 mètres, haut et très large vu l'encombrement des pièces du puzzle industriel à y loger, filant 21 nœuds, ce « bateau garage » fait partie intégrante de la ligne de production de l'avion. On souligne chez Louis

manœuvrer ces lourds convois que lorsque marée et cours du fleuve s'équilibrent. Une précaution d'autant plus sage que les piles du pont de Pierre ont été construites sur un petit ressaut artificiel qui réduit d'autant la hauteur d'eau sous ses arches.

Pour la partie routière du projet, les choses ne sont guère plus simples. Certes, il existe sur le marché des remorques et des semi-remorques conçus pour transporter des charges exceptionnelles. Quatre sociétés dans le monde ont la capacité de le faire. Ce sont d'ailleurs deux d'entre elles, Nicolas Industries (France) et Scheuerle (Allemagne), toutes deux dépendant de Transporter Industry International (TII), qui ont gagné le contrat de fourniture du matériel de manutention (des engins de 70 à 135 tonnes) et de transport routier de l'A-380.

« Pour nous qui sommes habitués à transporter des pièces de 150 à 300 tonnes, c'est un peu de la routine, explique Jean-Claude Amichault, directeur général de Nicolas Industries. Mais, ajoute-t-il aussitôt, il nous a fallu adapter nos matériels à ces charges et aux conditions dans lesquelles elles doivent être transportées. » Un transformateur électrique d'une centaine de tonnes, même quand il y a du vent, ça ne bouge pas.

Une aile d'avion – elles seront transportées à plat sur le « ro-ro » et les barges, mais verticalement et légèrement inclinées sur la route – devient en effet un danger public dès que les rafales sont trop fortes. Dans ce cas, il faut s'arrêter, mettre délicatement l'aile à plat et attendre que la météo redevenue favorable. Pareil pour les éléments de fuselage, qui du fait de leur volume offrent une forte prise au vent et demandent, même si ils ne sont pas très lourds, à être transportés avec soin. Pour ces raisons, les trajets s'effectueront de nuit, sur route fermée, et à une vitesse de rotation : 25 km/h environ.

Jean-François Augereau

Dreyfus Armateurs que « c'est la première fois qu'Airbus externalise auprès d'un prestataire spécialisé sa logistique ».

Le navire – dont le nom n'est pas encore arrêté – sera affecté à un cabotage européen régulier, selon un circuit et un rythme qu'il sera impératif de respecter si les délais de livraison des avions doivent eux-mêmes se conformer aux exigences des compagnies aériennes. A Hambourg-Finkenwerder, il chargera d'abord les éléments du fuselage, puis les ailes à Broughton, au pays de Galles, l'empennage horizontal à Cadix, enfin le cockpit et le tronçon central à Saint-Nazaire.

Un pari et une innovation qui devraient donner des idées à tous ceux qui veulent développer le cabotage maritime en Europe pour apporter une solution alternative à la saturation progressive des réseaux routiers, notamment dans les pays et zones de transit comme la France, à la croisée des axes lourds que sont les voies fluviales Britanniques-Italie et Europe du Nord-péninsule Ibérique.

François Grosrichard

Un budget de la recherche sans « vision à long terme »

Une sévère critique du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT)

« **LE PROJET** de loi de finances 2003 ne décline aucune grande orientation, ni scientifique, ni thématique, ni organisationnelle (...), alors même que les enjeux de la recherche et du développement technologique nécessitent des visions et des stratégies à long terme. » C'est un avis très critique que vient de rendre le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT) sur le projet de budget 2003 de la recherche. Cette instance consultative, composée de 40 membres représentatifs du monde de la recherche et des milieux socio-économiques, se prononce sur tous les grands choix de la politique scientifique nationale. En l'occurrence, le CSRT exprime « son inquiétude et sa perplexité ».

S'agissant d'abord de la baisse de 1,3 % des crédits publics de la recherche, le conseil se demande s'il s'agit d'une « pause technique » ou d'un « déclin ». « L'objectif d'une dépense de recherche égale à 3 % du PIB d'ici à 2010 ne pourra être réellement envisagé, souligne-t-il, que par un saut quantitatif très sensible (à tout le moins supérieur à 10 %) pour les prochaines lois de finances. » Aussi souhaite-t-il que « le coup d'arrêt donné en 2003 » soit suivi d'un « coup d'accélérateur très vigoureux en 2004 », faute de quoi « la confiance des scientifiques, déjà assombrie, sera pour longtemps cassée ».

ABSENCE DE PERSPECTIVE

Au chapitre de l'emploi scientifique, ensuite, le CSRT regrette « une absence de perspective pluriannuelle », alors qu'à ses yeux « les travaux de la recherche, notamment publique, nécessitent d'être construits dans la durée ». Le conseil s'était félicité de la mise en place, par le précédent gouvernement, d'un plan décennal en faveur de l'emploi scientifique. Ce plan est désormais abandonné. Le CSRT « le regrette fortement et pense que

la confiance et la mobilisation des équipes et des chercheurs, surtout des jeunes, s'en trouveront fortement affectées ». Il précise : « La baisse nette des emplois ouverts dans les établissements, en chercheurs notamment (moins 150 postes), jumelée à un recul des perspectives dans l'enseignement supérieur (420 emplois d'enseignants-chercheurs au lieu des 1000 initialement programmés), n'augure pas d'une amélioration de l'attrait des carrières scientifiques pour les jeunes. » Le CSRT se félicite toutefois – et c'est la seule bonne note qu'il décerne – de certaines mesures prises en faveur des jeunes, comme la revalorisation de 5 % du montant des allocations de recherche, ou l'augmentation, de l'ordre de 200, du nombre de bourses de post-doctorat.

Le conseil observe, par ailleurs, « un très significatif accroissement des fonds incitatifs du ministère », qui constituent « un outil privilégié de pilotage de la politique scientifique de l'Etat ». Les crédits gérés par le ministère lui-même se monteront en effet, en 2003, à plus de 400 millions d'euros, une somme qui représente environ le tiers de l'enveloppe allouée aux organismes. Sans contester le droit, pour l'Etat, de se doter de ce puissant levier financier, le CSRT déplore qu'il ne s'accompagne pas de moyens accrus pour les laboratoires, qui permettraient à ceux-ci de « s'approprier réellement les priorités nationales ».

Le conseil réprovoque encore « la stagnation du soutien à la recherche industrielle ». Enfin, il s'étonne, alors que vient d'être lancé le sixième programme-cadre de recherche et de développement européen, de « l'absence de messages explicites dans le projet de budget pour inciter les équipes françaises, non seulement à participer, mais aussi à coordonner des réseaux ou des projets ».

Pierre Le Hir

PAUVRES ARAIGNÉES. Elles ne sont pas sympathiques et suscitent « trop souvent » la répulsion. Les maîtres du cinéma catastrophe ont usé et abusé de leur morphologie

■ PORTRAIT

Elle explique aux enfants et aux adultes le petit monde de ses protégées

et de leur supposée cruauté pour attirer les spectateurs en mal de sensations fortes. Cette image simpliste et volontairement angoissante, Christine Rollard, docteur ès sciences, maître de conférences et spécialiste des araignées au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), la réfute en bloc. Elle affiche ses choix avec des bijoux à la gloire de ces arthropodes et en combattant chaque jour ignorance et contre-vérités.

« Les dangers que représentent ces animaux pour l'homme sont, insiste-t-elle, exagérés. Il est important de montrer aux gens que chaque être vivant a sa place et joue son rôle dans la biodiversité. » Une tâche parfois ingrate qui ne rebute nullement cette Nantaise, mère de deux jeunes enfants, « bretonne sans être bretonnante », qui a depuis toujours éprouvé un « très grand attrait pour la nature ». Observer les petits animaux sur lesquels on sait souvent peu de chose, dit-elle, c'est une passion que la préparation d'un DEA sur les parasites des araignées, obtenu en 1982 à l'université de Rennes, lui a permis de concrétiser. Un bonheur d'autant plus grand qu'elle a fait des landes situées dans la région de Rennes et de la mythique forêt de Brocéliande de son terrain de chasse et d'étude.

« Ayant découvert le monde des

Christine Rollard, avocate archarnée de la cause des araignées

Chercheuse au Muséum national d'histoire naturelle, cette spécialiste défend ces animaux utiles aux soies particulièrement convoitées



ARDOUIN THIERRY / TENDANCE FLOUE

Née le 22 janvier 1958 à Nantes, Christine Rollard a poursuivi ses études à Saint-Nazaire puis à la faculté des sciences de Nantes. Elle a soutenu en 1982, à l'université de Rennes, un DEA consacré aux relations entre les insectes et les araignées. Après une thèse soutenue en juin 1987, la jeune aranéologue est depuis 1988 enseignant-chercheur au Muséum national d'histoire naturelle (laboratoire de zoologie-arthropodes). Depuis cette date, elle est responsable de la collection d'araignées du Muséum et effectue des recherches sur les araignées d'Afrique.

araignées », Christine Rollard entre en 1988 au Muséum national d'histoire naturelle, dans le laboratoire de zoologie-arthropodes, où elle travaille aujourd'hui en compagnie d'une petite trentaine de chercheurs, techniciens et administratifs qui se consacrent aussi aux crustacés (acariens, araignées et scorpions). Dans cette équipe, la jeune zoologiste a choisi les araignées. « Ce groupe est très diversifié d'un point de vue écologique. Il a colonisé toutes les zones terrestres et a su s'adapter à des milieux très différents. » Une preuve : les premiers fossiles datent du dévonien et sont âgés de 400 millions d'années. Aujourd'hui, on connaît environ 40 000 espèces d'araignées, dont 2 500 spécimens de mygales, une sous-espèce.

Imperméable à l'arachnophobie, car ces animaux « ne lui ont jamais posé de problèmes », Christine Rollard joue parfois les thérapeutes auprès de personnes très arachno-

phobes. Sa méthode pour conjurer ces peurs : informer, expliquer les mœurs de ces animaux et, quand c'est possible, placer l'un de ces arthropodes inoffensifs dans la main du « malade ». Mais elle joue également de son statut d'enseignant-chercheur du Muséum national d'histoire naturelle pour expliquer aux enfants et aux adultes le petit monde de ses protégées. Christine Rollard aime ce travail d'initiation et de pédagogie. Un goût issu, sans doute, de sa famille, qui compte bon nombre d'enseignants.

« L'approche des enfants est intéressante car ils ont moins d'appréhension que les adultes », explique-t-elle. Il est plus facile de leur expliquer l'utilité des araignées dans le monde du vivant, l'importance des arthropodes, qui doivent une grande quantité d'insectes nuisibles qui, sans elles, pulluleraient. D'ailleurs, ne sont-elles pas dans certains pays – Allemagne, Europe de l'Est – utilisées comme moyen de lutte biologique ?

Ce rôle d'enseignant-chercheur se double d'une fonction d'expertise auprès des particuliers qui en expriment le désir. De nombreuses demandes proviennent d'éleveurs de mygales. Ces arachnides-là font en effet partie des nouveaux animaux de compagnie (NAC)... Et certains éleveurs, passionnés par leur sujet, en possèdent des dizaines, voire des centaines. Pourtant, les mygales ont la réputation d'être dangereuses et impressionnent par leur taille. La plus grande mesure 25 cm pattes déployées. Un monstre plutôt inoffensif. Sur les 2 500 espèces de mygales vivant sur la planète, essentiellement dans les zones tropicales, une seule est mortelle : l'australienne *Atrax robustus*.

Le danger vient d'ailleurs. « La plupart des grosses mygales sont en effet couvertes de poils urticants en forme de harpons. Quand l'araignée se sent menacée, elle frotte son dos avec ses pattes arrière. Les poils se plantent alors sur l'ennemi. C'est son moyen de défense », explique Chris-

tine Rollard. Il suffit de le savoir et d'éviter le contact de ces animaux, qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, existent aussi en Europe. Ainsi, la mygale à « chaussettes », 10 à 15 mm toutes pattes dehors, fréquente le Grand Nord jusqu'au Danemark et joue les Parisiennes jusque dans le jardin des Plantes, où elle tapisse de soie son terrier et son entrée, piège mortel pour les proies convoitées.

Les morsures des araignées se traduisent en général par une réaction allergique, un peu de fièvre et une inflammation locale. Mais, dans le groupe des araignées, les plus dangereuses sont sans conteste les veuves noires, qui possèdent un venin neurotoxique puissant. La veuve noire méditerranéenne – ou malmignatte – peut ainsi provoquer une réaction d'asthénie qui peut durer plusieurs mois. C'est la plus dangereuse en France. Son abdomen est décoré de points rouges, et on la trouve surtout dans le sud du pays et en Corse.

MILLIONS DE SPÉCIMENS

La collection d'araignées du Muséum reflète la variété de ces animaux. Placée sous la responsabilité de Christine Rollard, c'est l'une des trois plus importantes au monde, avec celle du British Museum à Londres et celle de l'American Museum à New-York. Sur les 40 000 espèces d'araignées décrites à l'heure actuelle, le MNHN en possède environ 25 000. Des millions de spécimens sont conservés dans les bocaux du Muséum, et sont étudiés par des étudiants et des chercheurs français et étrangers. Ces travaux permettent parfois de faire des trouvailles inattendues. Un scientifique allemand, Peter Jaeger, a ainsi découvert récemment une nouvelle espèce d'araignée : *Heteropoda maxima*. Une laotienne, qui détient actuellement le record de la plus grande araignée chasseuse du monde avec un corps de 46 mm et une envergure, pattes déployées, de 250 à 300 mm.

Christiane Galus

Avec l'arrêt du réacteur Siloëtte, le CEA de Grenoble se dénucléarise

GRENOBLE

de notre correspondante

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Grenoble a tourné la page du nucléaire. Arrêté en juillet, le réacteur Siloëtte, qui était le dernier en activité, est aujourd'hui démantelé. Mis en service en 1963, ce réacteur à cœur ouvert, d'une puissance de 100 kilowatts, a été utilisé à titre expérimental jusqu'en 1973 puis, par la suite, exclusivement utilisé pour la formation. Employant trois personnes, il a accueilli chaque année près de 200 stagiaires d'EDF, de la Cogema ou d'autres réacteurs expérimentaux du CEA. Cet arrêt, qui fait suite à ceux de Mélusine (8 mégawatts), en 1989, et de Siloé (35 mégawatts), en 1997, s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de rationalisation du CEA.

Selon la nouvelle organisation mise en place en janvier 2001, les recherches liées au nucléaire seront désormais regroupées sur Saclay, Valrho et Cadarache, tandis que Grenoble et Fontenay-aux-Roses seront dédiés aux technologies avancées. Le nucléaire, qui a longtemps servi de socle à la recherche scientifique grenobloise, laisse aujourd'hui la place aux micro et nanotechno-

logies. Avec le projet Minatec (près de 158 millions d'euros d'investissement), la ville ambitionne de devenir le premier centre européen et l'un des six à huit premiers mondiaux.

Pour autant, les programmes conduits dans les installations nucléaires de Grenoble « ne sont pas arrêtés mais transférés vers d'autres installations », a précisé Jean-Claude Frappier, adjoint au directeur du CEA de Cadarache, lors d'une visite à Grenoble. Les différentes missions de Mélusine et Siloé ont été réparties entre les réacteurs Orphée (14 mégawatts) et Osiris (70 mégawatts) de Saclay et l'Institut Laue-Langevin (ILL), un réacteur à haut flux de 58 mégawatts créé par la France et l'Allemagne à la fin des années 1960, qui reste aujourd'hui le seul à fonctionner à Grenoble. De la même façon, l'activité de formation menée à Siloëtte va être transférée sur les réacteurs Azur et Minerve à Cadarache et Isis à Saclay.

FAIBLE RADIOACTIVITÉ

Compte tenu de sa faible radioactivité, la déconstruction de Siloëtte, dont le coût est estimé à environ 7 millions d'euros (contre 58 millions d'euros pour Siloé), ne présente pas de diffi-

culté particulière. Les 23 éléments irradiés, qui contenaient chacun 320 grammes d'uranium 235, ont été démontés et refroidissent dans un entrepôt intermédiaire avant, au bout d'un an, d'être évacués vers l'usine de retraitement de La Hague. Le vidage de l'eau du réacteur et des piscines de travail devrait être achevé à la fin de 2003 ou au début de 2004. Les opérations en cours d'assainissement de Siloé s'achèveront à la fin de 2003, le calendrier prévoyant le démantèlement des deux réacteurs d'« ici à fin 2007 ».

« Les sites seront alors rendus à l'herbe », promet le directeur du CEA Grenoble, Jean Therme. Façon de dire que toute radioactivité aura disparu des bâtiments. La « déconstruction » des autres installations nucléaires, le Laboratoire d'analyse des matériaux actifs (LAMA) et la station de traitement des effluents et déchets radioactifs, devrait être terminée à l'horizon 2012. « Preuve que des installations nucléaires peuvent fonctionner à proximité d'un centre urbain pendant quarante ans et être ensuite démantelées sans impact pour l'environnement », souligne Jean Therme.

Nicole Cabret

Une tête chercheuse dans les banques de données génétiques

DiscoveryLink, système conçu par la IT.Omics, filiale de Genfit, assiste le flair des biologistes

LILLE

de notre correspondant,

« La génétique seule ne sert à rien. En matière de biotechnologie, il n'y a pas de recherche à visée pharmaceutique qui vaille sans une approche clinique puissante. » C'est à partir de cette conviction que Jean-François Mouney a fondé la société Genfit, fin 1999, avec le professeur Jean-Charles Fruchart, chef du département d'athérosclérose à l'Institut Pasteur. Spécialisée dans la recherche de « molécules prometteuses » pour la pharmacie, cette start-up lilloise emploie aujourd'hui 70 personnes et, affirme Jean-François Mouney, « gagne de l'argent ». Une réussite qui lui vaut d'avoir été choisie par IBM pour créer avec elle à Lille son « premier centre européen d'expertise » bio-informatique.

Les recherches menées par Genfit et ses semblables s'appuient sur les avancées réalisées dans la connaissance du génome et des

mécanismes de l'expression des gènes dans les cellules. Ces informations sont aujourd'hui réparties dans quelque 400 banques de données dispersées dans le monde entier, et les biologistes travaillant dans ce domaine ne peuvent donc se passer de moyens informatiques puissants. S'appuyant sur du matériel et des logiciels utilisés notamment par le secteur bancaire, le département Sciences de la vie d'IBM a mis au point un système baptisé DiscoveryLink, capable de piocher dans toutes ces banques afin d'en extirper les éléments utiles pour une recherche donnée. De leur côté, les chercheurs de Genfit ont très vite ressenti la nécessité de perfectionner ce genre d'outils. La société s'est dotée, dans ce but, d'une filiale informatique (à 100 %), baptisée IT.Omics.

DiscoveryLink constitue un peu la « tête chercheuse » du biologiste. Le système est capable de

décomposer la requête de son utilisateur, d'interroger les banques de données susceptibles de détenir des éléments de réponse, de récupérer ces derniers et de les assembler pour proposer des solutions. « Il crée ainsi, au final, une banque de données virtuelle au dessus de toutes les autres », explique Guillaume Lièvre, PDG d'IT.Omics. Mais le système ne fait que proposer une dizaine de solutions possibles. Il reste ensuite au chercheur à arbitrer, à choisir. « Et là, souligne Jean-François Mouney, le flair, l'intuition du biologiste, mais aussi du chimiste et, surtout, du clinicien, jouent un rôle fondamental. »

UN MARCHÉ JUTEUX

Les informaticiens d'IT.Omics perfectionnent les logiciels pour affiner cette relation entre l'homme et la machine. Ils travaillent en collaboration avec des équipes du laboratoire d'informatique fonda-

mentale et de l'Institut Pasteur de Lille, mais aussi de l'Imperial College de Londres et du Berkeley Laboratory. « Il ne s'agit pas de recréer ce qui existe, mais d'adapter les meilleurs produits à nos besoins et à leurs utilisateurs, en favorisant notamment ces allers et retours entre biologistes et médecins cliniciens qui font la spécificité de notre société », explique Jean-François Mouney. Totalement immergés dans le milieu des chercheurs – et notamment des cliniciens – de Genfit, les informaticiens d'IT.Omics bénéficient, selon lui, « d'un avantage certain par rapport à leurs collègues indépendants, même géniaux, ou aux départements informatiques des grosses entreprises pharmaceutiques qui sont très tournées vers la chimie ».

Pour IT.Omics, qui travaille aussi pour des clients extérieurs, cette cohabitation avec les cliniciens présente un gros avantage. Cette « compréhension fine des besoins

réels des utilisateurs était, explique Guillaume Lièvre, le point faible d'IBM ». « Nous sommes seulement des fournisseurs d'outils et des prestataires de service », reconnaît volontiers Gérard Manrique, responsable pour l'Europe du département Sciences de la firme américaine. Aux termes de l'accord signé récemment, IT.Omics et le laboratoire IBM de La Gaudie, près de Nice, vont travailler ensemble en échangeant leur expérience sous la forme d'une « sous-traitance réciproque ». Un marché juteux pour la petite start-up lilloise : ce genre de système vaut « entre 200 000 et 600 000 euros pour une solution moyenne », affirme Gérard Manrique. Et, ajoute-t-il, le groupe Aventis, qui l'utilise depuis neuf mois, « estime qu'il en retire un gain de temps de 30 % à 80 % dans ses recherches »...

Jean-Paul Dufour

robustaflex

Reposez-vous à la surface de l'eau avec le lit Roba Aqua !

LE LIT ROBA AQUA, SYSTÈME DE CONFORT À SAU

Venez découvrir en exclusivité tous les bienfaits du lit à eau Roba Aqua. Doté de propriétés orthomaximales, le Roba Aqua vous procure un confort exceptionnel. Il s'adapte automatiquement à votre morphologie quelle que soit votre position et élimine toutes tensions musculaires. Grâce à son système de chauffage, il diffuse une chaleur soignée en hiver et une agréable fraîcheur en été. Avant de quitter pour vous offrir un sommeil réparateur. Ouverture exceptionnelle le dimanche 27 octobre.

TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT

À PARIS DEPUIS 1926

63, rue de la Convention 75015 Paris
Tél. : 01 45 77 80 40
N° Soucisail - Parking gratuit

Garantie Qualité Suisse

Retour aux « Lyonnais »

Dans un décor restauré avec soin, l'authenticité d'une cuisine qui reste encore à confirmer

LA MÉMOIRE de Paris, c'est la seule richesse des pauvres, dit en substance Jules Romains au début des *Hommes de bonne volonté*. Dans le quartier des « Italiens », bâti sur les propriétés des seigneurs de Saint-Marc et d'un certain Pierre Crozat dit « le Pauvre », la mémoire d'un terrible incendie a laissé des traces dans les bistrot et bonnes tables alentour.

Il était 21 h 10 le 25 mai 1887, le rideau venait de se lever sur le premier acte de *Mignon* lorsque des flammes apparurent sur l'un des portants de la scène. En quelques minutes, le Théâtre des Italiens devenait la proie des flammes. Comme « les Italiens », la Salle Favart - actuel Opéra-Comique - fut reconstruite le dos au boulevard, « disposée d'une telle manière qu'on lui fait au passant présenter le derrière », dit une épigramme de l'époque.

Onze années furent nécessaires à la reconstruction, pendant lesquelles le quartier pansa ses plaies. Au 10 de la rue Saint-Marc, l'une des principales voies d'accès au théâtre, le restaurant Beaugé, ouvert en 1848 après le premier incendie, avait donné son nom à une préparation de rognons émincés à la crème et au vin blanc. Au numéro 31, la Malibrant avait vu le jour en 1808. Au 32, avant même l'ouverture du chantier de reconstruction, s'installait en 1890 un simple bistrot qui n'accéda au statut de rendez-vous de chauffeurs qu'à partir de la réouverture en 1898. La vocation lyonnaise de la maison était déjà assurée, comme son décor extérieur en boiseries rouges et son délicieux aménagement intérieur style métropolitain.

La gloire récente de l'établissement sous l'enseigne Les Lyonnais date des années 1955, lorsque M. Viollet, d'origine lyonnaise, prit l'affaire en main. En cuisine, d'authentiques mères lyonnaises donnaient le meilleur d'elles-mêmes pour une clientèle serviette nouée autour du cou. Le succès fut considérable, et durable, jusqu'à ce que l'affaire tombe en sommeil sous les assauts de la nouvelle cuisine.

Elle se réveille aujourd'hui grâce à l'association inattendue du Groupe Ducasse et du propriétaire de L'Ami Louis, Thierry de la Brosse. Les boiseries et les moulures aux motifs floraux, les luminaires de style pompier et les faïences « métro » ont été restaurés avec soin. Un comptoir en bois recouvert de zinc et d'étain a été installé, ainsi qu'une ancienne machine à café à piston, comme dans un véritable bouchon au détour d'une traboule.

Un souci d'authenticité a animé

les initiateurs de ce véritable sauvetage, dont on aimerait qu'il s'appliquât aussi à la cuisine. Là rien n'est encore joué, et les expériences du premier jour ne peuvent décider du succès de l'entreprise. Gageons qu'il sera considérable si chacun y apporte le fruit de son expérience.

L'Ami Louis est le bistrot le plus cher du monde, soit. Mais au moins les plats sont-ils copieux. Aux Lyonnais, le menu à 28 € et le prix moyen du repas autour de 40 € ne font pas craindre la contagion. En revanche, le tablier de sapeur, curieusement divisé en triangles, rompt avec la tradition d'abondance à laquelle est inévitablement attaché tout amateur d'abats.

UNE POINTE D'ACIDITÉ

La quenelle, la fameuse quenelle dont Mathieu Varille rappelle la recette mémorable de Lucien Tendret, mérite-t-elle d'être mise au goût du jour avec quelques morceaux de tomate confite destinés à donner une pointe d'acidité à la sauce façon Nantua ? C'est oublier que « la cuisine lyonnaise est de goût noble, sans exagération d'aucune sorte ; on n'y trouve ni les violences provençales ni les fadeurs des pays de montagne » (Varille).

Rendre plus accessible la cuisine lyonnaise, intention affichée d'Alain Ducasse, est certes louable ; c'est réussi lorsque le sabodet, poché dans un bouillon, tranché finement, est garni d'une brunoise de pommes de terre parfumée d'une sauce gribiche légère ; moins évidente paraît l'adaptation de la volaille fermière, d'abord rôtie, puis déglacée au vinaigre et servie



DESSIN DESCOZSAUX

avec son jus de cuisson. L'origine lyonnaise de la fricassée de poulet au vinaigre n'est pas douteuse - « l'humeur des mères et des patrons de bouchons étant rarement mielleuse », rappelle Jean-François Werner -, mais elle exclut tout rôtissage, du moins chez Eugénie Brazier, au col de la Luère, ou chez Léa Bidaut, à l'enseigne de La Voûte, en plein cœur de la ville.

Aujourd'hui, il faut faire léger, ne pas rebuter la présence féminine, attirer les cadres, retrouver un fonds de clientèle de quartier.

« Tous les matins, je fais mon marché et modifie au gré de mes trouvailles la carte du bistrot », assure Christophe Saintagne, le jeune chef formé au sein de l'équipe d'Alain Ducasse.

A quoi tient la vogue renaissante des bistrots ? D'abord à leur précaire survie entre les fast-foods et les brasseries en voie d'extinction. Au fait que, là aussi, jamais le cuisinier n'impose sa loi ni son éthique. Il suit le goût de sa clientèle. Aux Lyonnais, la cave sélectionnée par Gérard Margeon s'inspire de ces

principes : un cerdon effervescent pour la mise en bouche, quelques solides références de l'axe vertical Bourgogne, Lyonnais, vallée du Rhône, et la série des vins canailles, coteaux du Lyonnais, vins de pays... auxquels les Lyonnais témoignent tant d'estime.

Jean-Claude Ribaut

32, rue Saint-Marc, 75002 Paris, tél. : 01-42-96-65-04. Menu à 28 €. A la carte, compter 40 €. Fermé samedi midi, dimanche et lundi.

Girofle : un clou qui a fait fortune

QU'EST-CE QUE le girofle ? Une jolie fleur déguisée en clou. Les girofliers, arbres aux troncs gris clair qui prospèrent sous certains climats tropicaux, ont un feuillage vert et luisant qui dégage une odeur sucrée. Plusieurs fois dans l'année, ces arbres fleurissent, et, si on les laisse faire, ils se couvrent de petites fleurs pourpres.

En réalité, c'est avant l'éclosion de la fleur, quand elle n'est encore qu'en bouton, qu'on détache celle-ci du pédoncule. On dit qu'on la « dégriffe ». Ce sont ces boutons floraux, cueillis à un, qui seront mis à sécher au soleil, virent au brun et seront ensuite prêts à être vendus.

Leur forme est semblable à celle d'un clou, un surnom qui leur a été toutefois donné il n'y a pas si longtemps que cela. On ne retrouve en effet la trace de « clou de girofle » dans les écrits qu'à partir de 1225, alors que l'épice elle-même était connue depuis bien plus longtemps. N'en croquait-on pas déjà en Chine, à la cour des Han (dynastie préchristique), où il était de bon ton que les courtisans se rafraîchissent l'haleine avant de s'adresser à l'empereur ? Pour Jean-Marie Thiercelin, qui fournit en épices les plus grands chefs français,

« un beau clou de girofle se doit d'être d'une couleur brun-roux, promesse d'un arôme délicat et fruité. Beaucoup trop de ceux qui parviennent jusqu'à nous son beaucoup plus foncés, signe qu'ils ont été mal conservés et se sont oxydés. Leur goût est alors bien plus agressif. »

MÉLANGÉ AVEC DU TABAC

Les girofles que l'on trouve dans sa boutique parisienne, Goumanyat, proviennent de Malaisie, même si les principaux pays exportateurs de cette épice dans le monde restent Zanzibar et Madagascar. L'Indonésie, qui est de loin le premier producteur mondial de clou de girofle, autoconsomme la quasi-totalité de sa production. Celle-ci part essentiellement en fumée, puisque le girofle réduit en poudre sert, pour presque la moitié de la récolte, à remplir, mélangé avec du tabac, les fameuses cigarettes régionales qu'on appelle *kretek*. Dans nos contrées, le clou de girofle a le plus souvent des fonctions culinaires. Sa saveur légèrement piquante et sucrée parfume les compotes ou le pot-au-feu, où on le glisse généralement, chevillé dans un oignon. Il parfume aussi

certaines boissons chaudes comme le grog ou le *hot bishop* (littéralement, évêque chaud), un cocktail servi brûlant, à base de porto, citron pressé, un doigt de cognac, une pincée de cannelle et deux clous de girofle.

Comme beaucoup d'épices, le clou de girofle possède une réputation quelque peu sulfureuse. En 1642 déjà, Anders Rydholm, un herboriste suédois, recommandait de servir du lait abondamment parfumé de clous de girofle, « pour fortifier à nouveau un homme ayant perdu sa puissance virile. » Aujourd'hui encore, au Québec, l'entreprise Passions nocturnes, spécialisée dans les « outils de l'amour », propose à ses clients un « savon stimulant au clou de girofle... Pour se laver mutuellement avec sensualité ». Sans parler même de gourmandise.

Guillaume Crouzet

Clous de girofle « Saveurs brutes » de Ducros, 2,70 € les 30 g.
Clous de girofle Goumanyat, 7,05 € les 35 g ; 3, rue Dupuis, 75003 Paris ; tél. : 01-44-78-96-74.

J.-C. R.

TOQUES EN POINTE

Gastronomie

SARDEGNA A TAVOLA

► Tonino Simbula et sa femme, Angella, sont sardes. Si l'on en doutait malgré l'enseigne, l'examen de la carte montre que selon Braudel « la géographie retrouve toujours ses droits ». Les analogies avec les usages alimentaires de la Corse sont plus marquées que l'influence piémontaise, qui a laissé quelques souvenirs cuisants. Dès les hors-d'œuvre, la farandole de légumes confits à l'huile d'olive et aromatisée aux herbes, les charcuteries artisanales (cochon semi-sauvage de montagne), le carpaccio de viande de cheval, les œufs de mulet (*butta-riga*) donnent la mesure de la passion du chef, mise au service d'une cuisine authentique. Seiches et rougets, délicatement frits, précèdent les pâtes à la queue de bœuf accompagnées d'une sauce puissante et aromatique. L'agneau, le cabri, le cochon de lait sont de la fête, à l'étuvée, en sauce, rôtis ou en fricassee, selon la saison et l'humeur du patron. Les vins sardes, nombreux et méconnus, accompagnent tout le repas. Le cadre est simple, compensé par un accueil chaleureux et une générosité toute méditerranéenne. A la carte, compter 35 €.

1, rue de Cotte, 75012 Paris ;

tél. : 01-44-75-03-28.

Fermé dimanche et lundi midi.

Brasserie

AU BŒUF COURONNÉ

► Les chevillards ont disparu, remplacés par les cohortes touristiques et ceux pour qui la tradition de la côte de bœuf ou du chateaubriand dégustés dans une grande brasserie ne souffre aucune diversion. De ce point de vue, la reprise de cette vieille institution par Gérard Joulie est allée sans dépersonnalisation, ni de la cuisine ni du service. Le banc d'huîtres, les entrées classiques (escargots, os à moelle, harengs) ont une place de choix. La tête de veau en salade tient sa promesse et son rang, précédant les grillades - la côte de bœuf et le chateaubriand, mais aussi une assiette des trois viandes - ou bien la tranche de foie de veau épaisse ou encore la raie grenobloise. On pourrait certes souhaiter que la cuisson de la viande soit plus homogène ; l'essentiel est dans son goût, fin et juteux, mature, qui met en valeurs les pommes soufflées de vieille tradition. Quelques desserts de l'enfance et une cave fort raisonnable complètent ce tableau d'un Paris de l'abondance qui n'a pas perdu le sens de la convivialité. Menu club : 30,50 €. A la carte, compter de 50 € à 65 €.

188, avenue Jean-Jaurès,

75019 Paris ; tél. : 01-42-39-44-44. Tous les jours. Voiturier.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1^{er}
A L'Escargot Montorgueil
MENU CARTE 32 € et Carte Salons particuliers - Fermé dim.
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

A La Galtouse
le vrai bistrot des Halles
Escargots, soupe à l'oignon, foie gras de canard et chaque jour un plat traditionnel différent.
2 formules 13 et 19 €
15, rue Pierre-Lescot - 01.45.08.04.61 - TLJ

Le Lys d'or
Cité par de nombreux guides. Coupe d'or 2000 de la gastronomie chinoise et du bon goût français
Extrême raffinement et décor soigné. Retrouvez le temps d'un repas les mets les plus raffinés des quatre provinces de Chine.
Superbe terrasse bordée d'un jardin miniature.
LE LYS D'OR - 2 rue de Chaligny - Paris 12^e - Tél. : 01.44.68.98.88. Ouvert Dimanche. et 210, rue de Charenton Paris 12^e (face Mairie du XII^e) - Tél. 01.44.68.90.00. Fermé Lundi.

PARIS 5^e
AU COIN DES GOURMETS
depuis 1981
CUISINE AUTHENTIQUE D'INDOCHINE
5, rue Dante - Tél. : 01.43.26.12.92

PARIS 5^e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
Malin le menu "St. Jacques" 34 €
Toujours les Huîtres élevées à l'île d'Oléron
MONTPARNASSE: 112, Bd du Montparnasse - Paris - 01 43 20 71 01
St. GERMAIN: 33, Rue St. Jacques - St. Michel - 01 46 07 22 37
BASTILLE: 33, Bd Beaumarchais - Bastille - 01 48 07 96 92
http://www.lebarahuîtres.com

PARIS 6^e
Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 9^e
TY-COZ 01.48.78.42.95 et 34.61 - climatisé
PLATEAU DE FRUITS DE MER
POISSONS - CRUSTACÉS
"Menu de la mer" le soir
35, rue St Georges - Fermé dim et lun.

PARIS 14^e
LE MAURITIUS
3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91
Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles
LE GRAND BAIE
201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

PARIS 16^e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORI & SUSHIS
1, rue Pergolèse - 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 15 €, Assort. Sushis 20,20 € - Fer. Dim.

L'IDÉE GOURMANDE DE LA SEMAINE
TRADITION CULINAIRE ET SERVICE CONVIVIAL AU SÉBILLON ÉLYSÉES
Dans le Triangle d'Or parisien, les lieux où l'on peut se sustenter ne manquent pas. Mais les adresses - les vraies - que l'on se doit de retenir absolument se font rares. Le Sébillon Élysées est de celles-ci : convivial, chaleureux mais aussi et surtout gourmet. Car à côté de la tendance "world cuisine", où l'on y perd son latin culinaire, ici, au royaume de la cuisine bourgeoise, le gourmand raffiné est roi. En effet, les bonnes recettes de tradition n'ont pas pris une ride et c'est avec bonheur que l'on vient déguster les produits du grand large - de succulents fruits de mer ainsi que de délicieux poissons qui arrivent quotidiennement - ou encore l'incontournable gigot d'agneau fermier de l'Aveyron servi avec ses lingots fondants, à volonté.
Quant au menu "Club Affaires", il séduira les amateurs de formule tout compris (entrée, plat, fromage, dessert, café et vin)... à prix doux (34 €).
Vous l'aurez compris, ce lieu fait presque figure d'exception tant l'accueil, le service et le contenu des assiettes correspondent à ce que l'on a envie de retrouver dans un bon établissement.
Sébillon Élysées
46 rue Pierre-Darron - 75008 Paris.
Tél. : 01 43 59 28 15
Ouvert 7 jours sur 7, de 12 h à minuit.

"Le Pluvinel"
Cuisine saveurs au coin du feu
Menu Affaires 29 €
Carte à partir de 41 € du lundi au vendredi
HÔTEL REGINA
Face au Louvre et aux Tuileries
2, place des Pyramides - 75001 PARIS
Réservations : 01.42.60.90.34

AUJOURD'HUI

Eclaircies au nord-ouest, pluies ailleurs

MERCREDI 23 OCTOBRE :

Le lever du soleil à Paris : 8 h 24
Coucher du soleil à Paris : 18 h 45

Une dépression est située sur la mer du Nord, et la perturbation associée traverse la France, gagnant rapidement les régions allant du sud-ouest à l'est du pays, mais épargnant le pourtour méditerranéen. Un ciel de traîne s'installe au nord-ouest avec de l'air plus frais et quelques averses.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Les nuages et les éclaircies alternent. Quelques averses se produiront sur les côtes de la Manche l'après-midi. Le vent d'ouest soufflera à 60 km/h près des côtes. Il fera 12 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Il pleuvra encore en début de matinée puis les nuages et les éclaircies alternent. Les températures maximales avoisineront 12 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le temps restera couvert et pluvieux, avec parfois des averses orageuses. Le thermomètre marquera 12 à 15 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, les nuages et les éclaircies alternent avec quelques averses l'après-midi. Ailleurs, le temps sera couvert. Le vent s'orientera au nord-ouest près des côtes. Les températures avoisineront 14 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps restera couvert avec de la pluie ou des averses, parfois orageuses sur le Massif Central. Il neigera au-dessus de 1 800 mètres sur le relief. Sur le Limousin, des éclaircies reviendront par l'ouest avec quelques averses. Les températures maximales avoisineront 12 à 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les nuages et les éclaircies alternent, avec un soleil plus généreux en fin de journée. Mistral et tramontane se renforceront à 80 km/h en rafales et le vent de sud-ouest soufflera à 90 km/h entre Corse et continent. Il fera 18 à 21 degrés l'après-midi.

23 OCT. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	14/20 N	Madrid	9/17 N
Biarritz	13/17 P	Milan	12/19 S
Bordeaux	12/15 C	Moscou	-5/2 N
Bourges	8/13 P	Munich	8/15 N
Brest	8/13 N	Naples	16/21 S
Caen	10/12 N	Oslo	1/2 *
Cherbourg	8/12 N	Palma de M.	14/23 S
Clermont-F.	8/13 P	Prague	8/16 N
Dijon	9/13 P	Rome	17/21 S
Grenoble	9/15 P	Séville	14/24 N
Lille	7/11 N	Sofia	11/20 S
Limoges	8/11 P	St-Petersb.	-8/-2 S
Lyon	10/15 P	Stockholm	2/5 P
Marseille	14/18 S	Ténérife	21/26 S
Nancy	9/13 P	Varsovie	8/15 C
Nantes	9/14 P	Venise	12/20 N
Nice	14/20 N	Vienne	8/15 N
Paris	8/12 N		
Pau	9/15 P		
Perpignan	13/18 N		
Rennes	9/13 N		
St-Etienne	8/14 P		
Strasbourg	10/13 P		
Toulouse	11/15 P		
Tours	9/13 N		

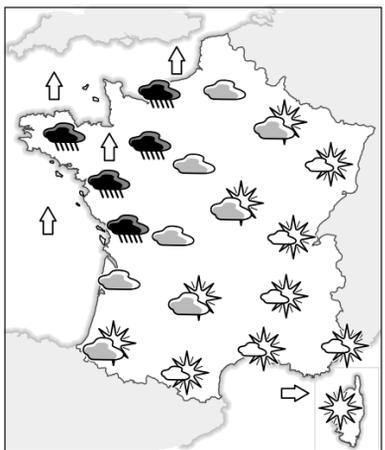
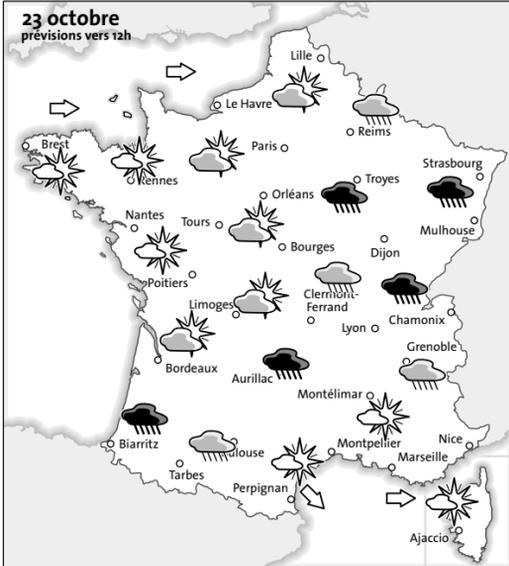
AMÉRIQUES		
Brasilia	20/34 S	
Buenos Aires	13/23 S	
Caracas	26/30 P	
Chicago	3/7 S	
Lima	17/21 S	
Los Angeles	13/14 C	
Mexico	11/24 S	
Montréal	-3/7 S	
New York	5/12 S	
San Francisco	11/14 C	
Santiago Ch.	9/23 S	
Toronto	-1/6 S	
Washingt. DC	7/13 S	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	22/32 S	
Fort-de-Fr.	24/30 P	
Nouméa	21/27 P	
Papeete	23/29 P	
Pointe-à-P.	24/30 P	
St Denis Réu.	20/25 S	

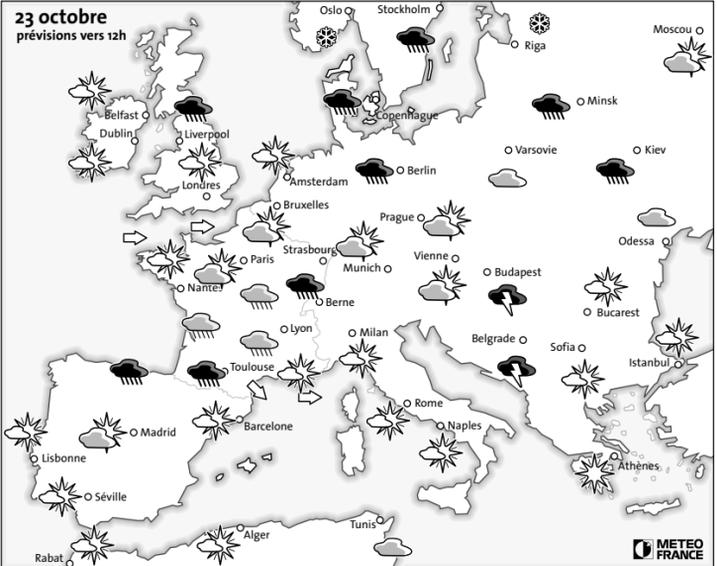
EUROPE		
Amsterdam	9/13 N	
Athènes	17/25 S	
Barcelone	14/22 N	
Belfast	5/8 S	
Belgrade	13/24 P	
Berlin	7/14 P	
Berne	6/13 C	
Bruxelles	9/14 N	
Bucarest	9/21 S	
Budapest	11/17 P	
Copenhague	6/12 P	
Dublin	4/9 S	
Francfort	9/15 P	
Genève	6/13 P	
Helsinki	-6/1 C	
Istanbul	15/22 S	
Kiev	7/12 P	
Lisbonne	15/20 N	
Liverpool	8/10 S	
Londres	8/11 S	
Luxembourg	7/12 P	

AFRIQUE		
Alger	16/24 S	
Dakar	27/28 S	
Kinshasa	23/29 P	
Le Caire	18/27 S	
Nairobi	15/24 P	
Pretoria	18/26 P	
Rabat	15/23 S	
Tunis	19/25 C	

ASIE-OCÉANIE		
Bangkok	27/32 P	
Beyrouth	19/26 S	
Bombay	26/34 S	
Djakarta	25/34 S	
Dubaï	23/33 S	
Hanoï	21/23 P	
Hongkong	19/23 S	
Jérusalem	11/24 S	
New Delhi	19/30 S	
Pékin	3/13 S	
Séoul	3/12 S	
Singapour	27/33 C	
Sydney	16/26 S	
Tokyo	13/17 S	

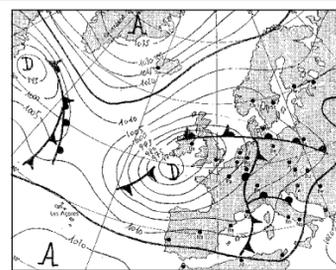


PRÉVISIONS POUR LE 24 OCTOBRE

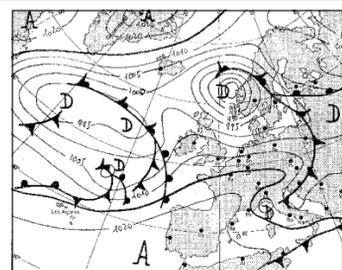


Enregistrez-vous en 30" avec les bornes libre-service.

Jeudi 24 octobre : La pluie arrivera sur la Bretagne dès le matin, puis gagnera l'Ouest l'après-midi. Du Nord-Est au pourtour méditerranéen, les belles éclaircies reviendront. Les températures maximales avoisineront 13 à 17 degrés du nord au sud du pays.



SITUATION LE 22 OCTOBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 OCTOBRE À 0 HEURE TU

Apprendre à danser en couple avant de se marier, ou pour le plaisir

PRATIQUE
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

EN CROISANT le regard courroucé de Charlotte, lorsqu'il lui a demandé, trois mois avant leur mariage, à quoi danser pouvait bien servir, Olivier a compris que l'affaire était mal engagée. Il a suivi sa fiancée chez un professeur pour apprendre à honorer le bal. Tout s'est bien passé. Depuis, comme ils ont été invités à plusieurs mariages d'amis et de cousins, ils ont repris quelques cours pour consolider leurs acquis. Malgré son coût élevé (50 € la séance), ils préfèrent la pédagogie individuelle : Olivier estime que l'apprentissage est plus rapide, et Charlotte supporte mal l'idée qu'Olivier pourrait apprendre dans d'autres bras que les siens. Anne, engagée dans la même démarche, confirme : « Nous avons d'abord essayé un cours col-

lectif de danses de salon. Il n'y avait que des femmes, et elles dévoreraient des yeux mon compagnon ! Quel cauchemar ! »

« Il est plus facile de corriger les défauts dans un cours particulier, mais c'est plus fatigant pour les élèves, qui doivent se concentrer en permanence », explique Corinne Proux, enseignante à l'école de danse Smoking et Brillantine, à Paris. Elle danse avec les élèves en adoptant successivement le rôle masculin, puis féminin, pour mieux faire sentir à chaque partenaire les subtilités du guidage.

Pour en savoir plus

- **Adresses :** Tous les lieux (écoles, cafés, restaurants) où l'on peut prendre des cours de danse sont répertoriés, par discipline et par région, sur le site www.danse-a-2.com/ Fédération française de danse, 20, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, tél. : 01-40-16-53-38.
- **Prix :** Cours particuliers : de 45

« Dans la danse de couple, l'homme doit donner des indications à sa cavalière, l'avertir, par exemple, qu'il va la faire tourner. Et la femme doit renoncer à prendre des initiatives », poursuit-elle. L'homme veillera à tenir sa cavalière correctement, en utilisant toujours le bras droit.

Les deux partenaires apprendront à faire les pas en miroir et à synchroniser leurs mouvements. « Pour la valse, le couple doit tourner sur lui-même et parcourir dans le même temps un grand cercle autour de la salle. Or celui qui

avance dans le cercle a beaucoup plus à faire que celui qui recule. Mon mari, qui est très grand, faisait en reculant des pas trop longs, ce qui m'obligeait à accélérer l'allure pour le suivre, et cassait le rythme. Grâce au professeur, il en a rapidement pris conscience », confirme Anne. « Lorsqu'on voit son compagnon danser avec l'enseignante, on porte sur lui un regard plus positif », confie Marie, qui a également bénéficié d'une dizaine d'heures de cours particuliers avant son mariage.

Apprendre en couple peut présenter des inconvénients : on a tendance à faire moins d'efforts et à négliger la technique. Le cours collectif, qui oblige à évoluer avec différents partenaires, permet de remédier à ces difficultés. « Avec mon compagnon, nous dansions un peu n'importe comment ; l'essentiel était de s'amuser. Mais mon premier cavalier inconnu, très pédagogue, s'est évertué à me faire réaliser impeccablement les pas et les figures. Le second n'a

guère été plus indulgent ; c'était très formateur », affirme Sylvie, qui s'initie à la salsa dans un restaurant parisien, La Pachanga. Les individuels y trouvent aussi leur compte : « Le changement de cavalier obligatoire évite, lors-

Les deux partenaires veilleront à faire des pas en miroir et à synchroniser leurs mouvements

qu'on tombe sur un boulet, de le trainer toute la soirée », apprécie Sandra.

Pour être efficace, le cours collectif, qui a l'avantage d'être moins onéreux, doit cependant intégrer des danseurs d'un niveau

homogène, afin que personne ne reste à la traîne.

Mais il ne faut pas oublier que la danse est avant tout un plaisir ludique. Une fois acquis les premiers rudiments, les couples souhaitent pouvoir donner libre cours à la fantaisie. Lasse d'exécuter toujours les mêmes pas, Anne envisage de changer d'école. Corinne Proux a compris ce besoin : « Pour prévenir la monotonie, j'associe toujours deux danses dans un cours : valse et samba, tango et rock, paso doble et rumba. Je m'efforce également de rendre les élèves autonomes. Pour les surprendre, j'annonce les figures dans un ordre différent, afin qu'ils varient leurs enchaînements et fassent bonne figure dans une soirée. » Tous ses élèves ne sont pas de jeunes candidats au mariage. Elle accueille aussi des adultes désireux de se perfectionner et des retraités, adeptes des thés dansants.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 252

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

SCRABBLE

N° 300

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Transformation qui présente des dangers dans la descente. - II. Emanation plus ou moins subtile. Pris en sortant. Possessif. - III. Consentit un avantage. Participe. - IV. Ouverture sur la portée. Contraction intérieure. - V. Sa plage et ses planches accueillent les belles. Fait des réductions. - VI. Dans les montagnes Rocheuses. Coups de

baguettes. Fixa solidement. - VII. Personnel. Accueille les plus petits. Petit supplément. - VIII. Epousa son frère. Un lion chevronné. - IX. Lâché après l'effort. Révolte. - X. Pièges en eaux profondes. Equipée mais renversée.

VERTICALEMENT

1. Fin de droits. - 2. Magistrature municipale. Un tiers de quatre. - 3. Mignonnette d'un

beau jaune. Porteurs de bouteilles. - 4. Mit en mouvement. Font de la résistance. - 5. Touche en plein cœur. Relie la Belgique à la France. - 6. Protégés après un coup de chaleur. - 7. Hors-d'œuvre méditerranéens. - 8. De même. Suit discrètement. - 9. Préparer dans le secret. Patronne du jour. - 10. Etendait. - 11. Médecins du monde. Ramassé au passage par Bercy. Un peu d'alcool, beaucoup d'eau. - 12. Impossible à supporter.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 251

Horizontalement
I. Enchaînement. - II. Nœud. Etamée. - III. Gréliche. Sûr. - IV. Ai. Leurre. Fr. - V. Zazou. Unit. - VI. Et. ABS. - VII. Non. Miles. As. - VIII. Iao. Araire. - IX. Entrés. Autre. - X. Réhabilitées.

Verticalement

1. Engazonner. - 2. Noria. Né. - 3. CEE. Zénith. - 4. Hublot. Ara. - 5. Adieu. Moab. - 6. Cu. Ai. Si. - 7. Nehru. La. - 8. Eternuerai. - 9. Ma. Ei. Saut. - 10. Ems. Ta. Ite. - 11. Neuf. Barre. - 12. Terrassées.

Le grand Suisse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H														
I														
J														
K														
L														
M														
N														
O														

Solutions dans Le Monde du 30 octobre.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 16 octobre.
a) REPAVES, N 2, 101, faisant PSY.
b) REPAVEES, 15 H, 203 - DEPRAVES, 4 H, 80 - PRESERVA, 14 H,

80 - EVAPORES, J 6, 65 - PREAIVSE, E 6, 63.

c) MEGOTA, MEGALO - LOGATOME, suite de sons caractéristiques d'une langue, mais n'ayant pas de sens - LIMOGÉAT - MOLETAGE.

Michel Charlemagne

CULTURE

CINÉMA

Le Fils, de Jean-Pierre et Luc Dardenne • Dans cette œuvre singulière, fortement marquée par la spiritualité, un menuisier (Olivier Gourmet, qui fait corps avec son personnage) recueille le jeune assassin de son fils et renaît peu à peu au monde

La légende dorée du menuisier miséricordieux

DANS LE CADRE, il n'y a que lui. Un petit homme que l'on voit surtout de dos. Il est vêtu d'une salopette bleue ceinte d'une large bande de cuir, comme en portent les gens qui ont mal au dos. Quand la caméra prend assez de recul pour contourner son corps et dévoiler son visage, on remarque d'abord les verres épais qui voilent son regard.

Ce petit homme n'est jamais au repos. On voit bien qu'il est enseignant dans un lieu où l'on apprend la menuiserie. Par le truchement du répondeur qui résonne dans son appartement, on entend aussi que, s'il vit seul, il est perpétuellement sollicité par ses élèves, présents et anciens. Mais ça ne suffit pas à expliquer l'agitation extrême qui a saisi Olivier à la vue d'un nouvel arrivant dans le centre de formation.

La première demi-heure du *Fils* est consacrée à la résolution de cette énigme. Le menuisier vient retirer du cours de soudure ce jeune garçon blond au visage parfaitement hermétique. « Prends tes affaires et suis-moi », lui dit-il, avant de le vêtir d'une salopette de menuisier et de le munir d'un mètre pliant.

Dans ce long prologue, on trouvera les prémices du film à venir, son imagerie chrétienne et son austérité. Les lieux sont sans grâce, paysages urbains sans âge, école banale dont quelques salles sont transfigurées par le bois brut qu'on y travaille. Pas de musique, un son très direct, haché par le montage. Et une manière de filmer à la fois cousine et éloignée de celle qui filma Rosetta : la caméra est portée, bien sûr, elle bouge – parfois beaucoup lorsque Olivier s'affole –, mais, cette fois, elle est au diapason d'un corps blessé, incapable de sou-

tenir toujours l'agitation qu'il s'impose, et, dans ces moments de fatigue, les mouvements d'appareil se font plus hésitants.

Cette osmose entre le film qui se fait et le personnage a besoin d'un acteur qui tienne toute sa place à l'écran. Avant même que l'on sache vraiment de quoi il retourne, Olivier Gourmet a établi une formidable empathie à l'égard de son professeur de menuiserie. Jamais on ne mettra en doute sa folie, on sait tout de suite que cet homme-là,

Olivier Gourmet a établi une formidable empathie à l'égard de son professeur de menuiserie. On sait tout de suite que cet homme-là, avec son mètre, son compas dans l'œil, est un juste

avec son mètre, son compas dans l'œil, est un juste, tout comme on savait dans *La Promesse* qu'il fallait se méfier de lui comme du démon.

Ce qui le met en mouvement relève de la pulsion, on voit bien que c'est plus fort que lui : Olivier Gourmet sait rendre compte de la banalité de son personnage par un souci du détail, une attention au moindre geste qui ne laisse rien au hasard. Mais ce travail de vraisemblance n'est accompli que pour dégager l'espace du doute, de l'imprévu, de

cette catastrophe nouvelle qui survient dans une vie dont on voit – toujours grâce à l'acteur, les indices matériels sont maigres – qu'elle est un champ de ruines. Voilà, la première demi-heure du film s'achève, on aime Olivier, on est saisi d'inquiétude pour lui. On peut s'arrêter de lire et aller voir le film, faire confiance, sinon au journal, au moins à Olivier. On peut aussi continuer à parler du *Fils*, et dire de quoi il retourne vraiment.

Voilà qu'Olivier rencontre son ex-femme pour la seconde fois. La première fois Magali (Isabella Soup-part, qui se contente avec une modestie magnifique d'esquisser un personnage complexe) est

venue lui dire qu'elle allait se remarier, qu'elle attendait un enfant. A la deuxième rencontre, c'est Magali qui révèle aux spectateurs le lien si fort qui unit l'homme et l'adolescent : l'enfant blond s'appelle Francis, et « il a tué notre fils ». Alors il faut se remémorer le couteau qu'a saisi Olivier dans le réfectoire, la première fois qu'il s'est trouvé dans la même pièce que Francis. Ses hésitations avant de forcer la main de la directrice du centre de formation pour prendre l'adolescent dans sa classe.

Cette pulsion mystérieuse qui porte l'adulte vers l'enfant prend alors forme, peu à peu. Mais qu'il est difficile de la nommer. Les frè-

res Dardenne montrent bien qu'il s'agit d'un mouvement impur vers l'autre, qu'il y a de la vengeance, de la folie dans tout ça. Mais ces pistes sont indiquées comme de simples marqueurs de l'humanité, de l'imperfection d'Olivier. Car l'homme est saisi d'un profond désir de pardon, qui lui apparaît de plus en plus clairement comme le seul chemin de la rédemption, la sienne comme celle de Francis.

L'enjeu du film est alors de donner une mesure humaine à cette folie, car cette vie de saint se vit en l'absence totale de Dieu. Elle est prise au long des échanges entre Olivier et Francis (à qui Morgan Marinne donne cette apparence

butée qui permet d'imaginer tous les désarrois et toutes les colères de l'adolescence), qui tournent souvent autour de la justesse : l'aîné apprend au cadet à prendre la mesure du monde, de l'autre, de la distance qui sépare ces éléments. Il le fait par la parole et par les gestes : les leçons de menuiserie évoquent irrésistiblement l'imagerie pieuse née du récit de l'enfance du Christ à Nazareth, avec ses prémonitions de la Passion, les poutres portées à l'épaule, les outils menaçants.

Au fil des stations de cet apprentissage, Olivier renaît au monde, et la mise en scène desserre son étouffement, on pourrait presque la broder sur un napperon : le pardon est plus fort que la vengeance. Mais cette vue de l'esprit devient une vue des yeux par la mise en scène des frères Dardenne, par l'espace qu'elle offre à Olivier Gourmet et à ses partenaires. Au bout du compte, cette histoire d'un menuisier qui recueille l'assassin de son fils est sans doute plus invraisemblable que celle d'un psychiatre qui mangerait ses patients. Par le travail accompli dans *Le Fils*, les Dardenne et Gourmet font de cette légende dorée un moment vrai de l'expérience humaine.

Thomas Sotinel

Film belge de Jean-Pierre et Luc Dardenne. Avec Olivier Gourmet, Morgan Marinne, Isabelle Soup-part. (1 h 39.)

Au nom du père, et du film

UN JEU ÉTRANGE, et qui n'est pas étranger à la force du *Fils*, et à son mystère, se joue à l'intérieur du récit. Cette histoire sans dieu, mais entièrement travaillée par la symbolique chrétienne, avance sur une ligne de crête où croyants et incroyants peuvent la regarder selon leur point de vue respectif. Sans avoir jamais affiché d'opinion religieuse à titre personnel, les frères Dardenne sont manifestement hantés par le dogme chrétien. Déjà, la fin de *Rosetta*, avec son chemin de croix rédempteur de la jeune fille portant le fardeau de la bouteille de gaz, offrait à qui y était sensible une lecture inspirée par l'Évangile, sans y enfermer ses spectateurs.

Au-delà même du rapport aux textes religieux, cette ambivalence des approches, autour des références présentes pour tout spectateur occidental quelles que soient ses croyances, porte une liberté qui relève en plein de l'exercice de la mise en scène, comme ouverture d'une scène morale invisible à l'intérieur du spectacle visible des péripéties auxquelles sont exposés les personnages. Cette référence est à l'œuvre à de multiples titres dans *Le Fils*, à commencer par le titre lui-

même, aux implications multiples. « *Olivier le solitaire n'est plus un père*, souligne Antoine Lion, dominicain, prieur du couvent de Nice et membre du Groupement national des cinémas de recherche. *Il vit cet indicible que la langue ne sait nommer : Celui qui voit mourir ses parents est orphelin ; celui dont la femme meurt devient veuf ; mais perdre un enfant, cela laisse sans mots. Son ex-femme le bouleverse en lui annonçant avec un délicat sourire, le seul sourire du film, qu'elle est enceinte. Alors il décide : ce garçon, "je le prends" (en apprentissage). Le petit tueur accédera au statut de fils. Mais toute naissance d'un fils est aussi celle d'un père. Maître Eckhart, ce mystique dominicain du XIV^e siècle, n'allait-il pas jusqu'à penser que le Fils est le père du Père ? Dans la première de leurs prières, les chrétiens donnent à Dieu ce seul nom : Notre Père. Faisant du garçon son fils, Olivier retrouve ce nom qu'il avait perdu, lui aussi engendré à une vie nouvelle.* »

Dans cet étrange processus se joue un événement qui, sur un autre plan, est depuis longtemps connu sous le nom du paradoxe du comédien : cette mystérieuse alchimie où le créateur et la créature s'engendrent l'un l'au-

tre – et il n'est pas innocent à ce titre que les cinéastes aient donné au personnage le prénom de l'acteur, leur ami, prévu depuis toujours pour tenir le rôle.

INCARNATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Mais au-delà de ce phénomène d'incarnation qui concerne tout acteur, le film se nourrit d'une dynamique propre au cinéma. Cet « emploi » de père ressuscité en se donnant malgré tout un fils, cette place sur la Terre, Olivier la construit tout au long du film, physiquement : par ce qu'il fait, non par ce qu'il dit. Le cinéma, et pas la littérature ni la peinture, pas le théâtre non plus, a été profondément travaillé par ce « faire », cet accomplissement en acte, dans la durée et la présence corporelle, que permettent les moyens particuliers du film. Il existe une proximité entre le dogme chrétien de l'incarnation et le processus cinématographique, porteur d'une force étrange à l'écran, d'autant plus que ce voisinage évite d'être souligné ou exhibé.

Loin des déclarations d'intention ou des illustrations pieuses, c'est dans la réalisation des gestes, des actes, dans la constance du

corps, que chrétiens, juifs ou bouddhistes, musulmans, animistes ou athées se sont approchés d'une transcendence qui est assurément celle de l'art, éventuellement celle de la religion.

Dreyer, Rossellini, Bresson, Buñuel, Pasolini : quelques grands cinéastes – très peu – ont su, sans sulpicianisme aucun, faire raisonner de l'un à l'autre le mystère chrétien et le mystère cinématographique. Mais si l'Olivier des Dardenne a un modèle cinématographique, il faut le chercher du côté de Donissan, le curé de *Sous le soleil de Satan* qu'incarna Depardieu et que filma Pialat.

Beaucoup plus que le personnage de Bernanos – quoiqu'en absolue fidélité à celui-ci – et beaucoup plus que les innombrables saints, religieux ou non, dont le grand écran a dessiné le portrait, cet « athlète de la foi » travaillant de ses muscles et tendons affrontait du même élan un combat moral et un défi de cinéma. En soutane ou en bleu de travail, l'aventure reste la même, elle est, ici comme là, bouleversante.

Jean-Michel Frodon



Un film de Charles Chaplin actuellement au cinéma

LE DICTATEUR

Toute ressemblance avec l'actualité serait purement fortuite...

AVERTISSEMENT:

Conditions de distribution de plus en plus coûteuses, mécanismes de financement de plus en plus complexes, dépendance à l'égard de la télévision... Les temps sont durs pour les « petits » films

Le blues s'installe chez les producteurs indépendants

DEUX SEMAINES, c'est la règle. C'est le temps désormais accordé pour imposer un film en salles. Avant, à la sortie de *Festen*, de Thomas Vinterberg par exemple (en 1998), les producteurs et les distributeurs pouvaient compter sur trois mois, le bouche-à-oreille pouvait s'installer», affirme Margaret Menegoz, gérante de la société de production et de distribution indépendante Les Films du losange. La forte pression des exploitants de salles, qui ont tendance à laisser moins de temps aux films plus « difficiles » et à privilégier les grosses machines, s'exacerbe. « Ce qui oblige les distributeurs à consacrer davantage d'argent à la publicité et au nombre de copies », ajoute Margaret Menegoz. Cet engrenage s'emballe, au point qu'un film qui bénéficiait d'une forte visibilité en salles avec 350 copies voici quatre ans, a besoin de 850 copies aujourd'hui pour atteindre le même résultat. Le cap du million de copies devrait être franchi dans les mois à venir.

A ces phénomènes structurels s'ajoutent des tendances saisonnières lourdes : presque aucun nouveau film ne sort pendant juillet et août, alors qu'on assiste à un embouteillage des longs métrages en septembre et en octobre – ce qui n'est pas sans rappeler les sorties des romans de la rentrée. Si bien que les rares films en salles fin juin, comme *L'Auberge espagnole* de Cédric Klapisch, ont, faute de concurrence, finalement obtenu de bons scores. Autre contre-exemple, avec un budget de production très modeste (1,06 million d'euros), le documentaire de Nicolas Philibert, *Etre et avoir*, distribué à 120 copies et avec 228 000 euros de frais de publicité, a franchi mi-octobre le cap du million d'entrées. Un résultat obtenu grâce à une politique active du distributeur auprès des syndicats d'enseignants et à une multiplication des avant-premières en région.

Outre les difficultés de distribution, les déboires de Canal+ et de sa maison mère, Vivendi Universal,



« Une part du ciel », de Bénédicte Liénard, n'est plus que dans deux salles d'art et d'essai parisiennes, quatre semaines après sa sortie.

continuent de peser fortement sur le financement du cinéma (*Le Monde* du 13 juillet). Le principal banquier du cinéma français a beau affirmer qu'il tiendra ses engagements d'investissements 2001-2002 dans les films à petit budget (moins de 5,34 millions d'euros), il doit mettre les bouchées doubles puisqu'il était déjà en retard, de 6,1 millions d'euros, sur ses obligations de l'an dernier. La chaîne affirme avoir acquis, depuis janvier, pour 128,4 millions d'euros, 94 films d'expression originale française – dont 74 entrent dans le fameux quota de diversité.

SITUATION TENDUE

Toutefois, selon Pascal Rogard, délégué général de l'ARP (la société civile des auteurs, réalisateurs et producteurs), la commission d'agrément du Centre national de la cinématographie (CNC) a constaté, au premier semestre, l'existence de 11 films budgétés précisément à 5,34 millions d'euros – souvent des productions internes à Canal+ –, pour figurer dans la catégorie des films à petits budgets. « Cette clause n'est respectée que de façon faciale, d'où les problèmes des films indépendants à petit budget. Pire, Canal+ avait accepté cette clause en contre-

partie d'un abaissement de ses obligations dans le numérique, ce qui ampute chaque année le cinéma de 22,8 millions d'euros », ajoute-t-il.

La situation reste très tendue et, comme lors du dernier festival de Cannes, David Kessler, directeur général du CNC, affirme qu'« il y a des films qui ne peuvent plus se faire, faute de financement ». Pour Laurent Vallet, directeur général de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (Ifcic), « Le nombre de projets apportés par les établissements bancaires ne baisse pas, mais certains dossiers, réalisés auparavant sans notre garantie sont considérés comme plus fragiles. On voit surtout des financements de films plus acrobatiques que par le passé. Les producteurs doivent tirer à toutes les sonnettes. Il est de plus en plus difficile d'avoir Canal+, l'avance sur recettes et une Sofica », dit-il. C'est la raison pour laquelle le recours aux coproductions européennes – déjà courant dans le documentaire ou la fiction télévisée – devient fondamental. « Pour les banques, il est plus difficile d'évaluer les risques pris par les fonds privés d'investissements défiscalisés britanniques ou allemands », ajoute Laurent Vallet.

Ce manque d'expertise provient aussi de l'inexistence d'un organisme qui permette aux producteurs de se repérer dans le dédale complexe des mécanismes de financements et des statuts juridiques ou fiscaux européens. Réclamée de façon unanime par les professionnels, une telle structure pourrait prochainement voir le jour, sous la houlette du CNC ou d'Unifrance, l'organisme chargé de l'exportation des films français. S'il peut devenir à terme, grâce à des coproductions internationales plus fréquentes ou à la réactivation de traités bilatéraux, l'un des moyens de relayer les actuelles carences du financement

du cinéma français, le marché européen a du mal à rester un débouché pour les films hexagonaux.

La crise majeure que traversent toutes les télévisions payantes européennes constitue un handicap grave. Selon Eric Lagesse, gérant de Flach Pyramide International et directeur général de Pyramide Distribution, « on n'arrive plus à vendre de films indépendants dans les filiales de Canal+ en Europe, que ce soit en Belgique, en Espagne ou en Scandinavie ». Il souligne le caractère « sinistré » du marché espagnol, où « tous les achats sont stoppés », ou évoque l'Italie où Tele Più « n'achète qu'à des prix plus bas qu'avant ».

Dans cette conjoncture difficile pour la production indépendante et donc pour les films à petits ou moyens budgets, la réforme de fond du financement du cinéma français devient urgente. Ce chantier a fait l'objet d'un rapport d'un groupe de travail mis en place par le CNC, qui a montré la dépendance, « sans doute excessive, du cinéma français à l'égard des télévisions ». Le conseiller d'Etat Jean-Pierre Leclerc a été chargé d'étudier la faisabilité d'une réforme et doit rendre ses conclusions mi-janvier 2003. Parmi les solutions les plus rapides figure une réévaluation de la contribution de la vidéo et du DVD – un marché florissant, en croissance de 24 % en 2001 – au soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique.

Si ce marché, aujourd'hui taxé à hauteur de 2 % du chiffre d'affaires des éditeurs, était à 5,5 % comme les télévisions, cela fournirait une nouvelle manne de 15,2 millions d'euros. Toutefois, Jean-Yves Mirski, délégué général du Syndicat de l'édition vidéo, a semblé-t-il convaincu les professionnels : selon lui, une telle mesure encouragerait la piraterie et aurait des « conséquences inflationnistes » – d'autant plus que la vidéo est assujettie à une TVA de 19,6 %, là où les télévisions ne sont qu'à 5,5 %.

Un consensus pourrait se dessiner pour modifier l'assiette de la taxe et imposer, toujours à 2 %, non plus le chiffre d'affaires des éditeurs, mais celui, plus vaste, du prix de détail de la vidéo. Les autres pistes de financement sérieusement envisagées, le doublement de la collecte des Sofica, la création de fonds régionaux ou, à terme, l'augmentation significative de l'enveloppe dédiée à l'avance sur recettes, dépendront surtout de la capacité du ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, à convaincre son homologue du budget à lâcher du lest. Ce qui reste à prouver.

Nicole Vulser

Créance de sang, de Clint Eastwood • Un beau film classique, qui assume son refus de l'action

De l'art d'être grand-père et tranquillement en marge de Hollywood

ON LE SAIT au moins depuis *Impitoyable* : les films de Clint Eastwood se regardent comme des bulletins de santé adressés au public par un acteur qui ne cesse de mettre en scène son vieillissement. La scène d'ouverture de *Créance de sang* livre à cet égard des informations inquiétantes. Terry McCaleb, l'agent émérite de la CIA interprété par Eastwood, est lancé à la poursuite d'un tueur en série. Admirablement photographié par Tom Stern, qui collabore pour la première fois avec Eastwood, cette séquence d'inspiration expressionniste donne une fois de plus au personnage d'Eastwood, par son usage blafard de la couleur, une double allure, christique et spectrale, à cheval entre le monde des morts et celui des vivants. Terry McCaleb est déjà dans un autre monde. Il s'écroule, victime d'un infarctus, et laisse filer le tueur.

Comme le Christ, McCaleb ressuscite. Sauvé de justesse par une greffe du cœur, surveillé de près par un médecin (Anjelica Huston) qui lui rappelle son grand âge, il peut couler une retraite paisible sur son bateau. Il en est promptement privé par Graciella Rivers, une jeune femme venue solliciter son aide pour résoudre le meurtre

soirées mondaines. *Créance de sang* va encore plus loin et montre un policier qui s'essaye à l'art d'être grand-père.

Cette léthargie conditionne également la mise en scène d'Eastwood. *Créance de sang* est un film d'un autre époque. Son style ne doit rien à la télévision ou aux clips musicaux. Ses comédiens ont tous la quarantaine. Et son refus de l'action pour un film de genre ressemble à une déclaration de guerre, toute pacifiste, aux règles en vigueur dans les productions hollywoodiennes. Dans une séquence à la limite de l'onirisme, tant sa violence semble disproportionnée, Terry McCaleb aperçoit le tueur qu'il recherche au volant d'une voiture et se met à lui tirer dessus avec son fusil à pompe, au mépris de toute présence civile. L'effet voulu est évident : l'inspecteur Harry est de retour. Mais à la manière d'un mort qui se relèverait de son corbillard.

Créance de sang use jusqu'à la corde les figures répertoriées du polar eastwoodien. La présence d'une vedette féminine d'origine hispanique, en la personne de la belle Wanda de Jesus – une constante depuis *L'inspecteur contre-attaque* –, celle de deux anciens col-

Une fois de plus Eastwood, qui interprète dans son film Terry McCaleb, agent émérite de la CIA lancé à la poursuite d'un tueur en série, pervertit tous les codes du film de genre.



de sa sœur, qui s'avère la donatrice du nouveau cœur qui bat dans la poitrine de McCaleb. Adapté du roman éponyme de Michael Connelly (publié en France aux Editions du Seuil), *Créance de sang* simplifie à l'extrême l'intrigue imaginée par l'écrivain américain et en supprime une bonne partie des personnages secondaires. L'un des changements les plus notables est le vieillissement de l'enquêteur imaginé par Michael Connelly, expert dans la recherche des tueurs en série, âgé de 46 ans dans le roman, et de 72 dans le film d'Eastwood.

Ce vieillissement exagéré enlève volontairement toute crédibilité au récit. Terry McCaleb passe la plupart de son temps à l'hôpital et sur son bateau, à jouer avec les enfants de la femme dont il possède désormais le cœur. Dans *La Dernière Cible*, Eastwood mettait un point final aux aventures de l'inspecteur Harry en le transformant en préretraité qui goûtait aux joies de la célébrité et des

lègues grincheux, irrités par le flair infailible de Terry McCaleb, et qui soulignent le caractère marginal du personnage eastwoodien, l'équivalence sans cesse réitérée depuis *L'Inspecteur Harry* et *La Corde raide* entre le flic et le criminel dessiné par l'écrivain américain et en supprimant une bonne partie des personnages secondaires. L'un des changements les plus notables est le vieillissement de l'enquêteur imaginé par Michael Connelly, expert dans la recherche des tueurs en série, âgé de 46 ans dans le roman, et de 72 dans le film d'Eastwood.

Ce vieillissement exagéré enlève volontairement toute crédibilité au récit. Terry McCaleb passe la plupart de son temps à l'hôpital et sur son bateau, à jouer avec les enfants de la femme dont il possède désormais le cœur. Dans *La Dernière Cible*, Eastwood mettait un point final aux aventures de l'inspecteur Harry en le transformant en préretraité qui goûtait aux joies de la célébrité et des

Samuel Blumenfeld

Film américain avec Clint Eastwood, Jeff Daniels, Wanda De Jesus, Anjelica Huston. (1 h 49.)

Polémique sur l'ouverture d'un complexe multisalles Leclerc à Nantes en 2003

LE CINÉMA en tête d'affiche à Nantes, cela devient une habitude. Après la bataille entre les multiplexes UGC Ciné-Cité (2 460 sièges) et Pathé-Atlantis (2 900 sièges), ouverts simultanément en 1996 à Saint-Herblain, à l'ouest de l'agglomération, la ville de Jacques Demy accueillera en septembre 2003 le premier complexe multisalles créé par une enseigne de la grande distribution, Leclerc. Les cinq salles de Ciné Pôle Sud compteront 797 fauteuils, une capacité qui l'exonère d'un passage en commission départementale d'équipement cinématographique (CDEC). « Sinon, le résultat était couru d'avance », explique son promoteur, Philippe Laury, patron du Centre Leclerc local.

La société parisienne spécialisée GPCI, chargée de la programmation, promet une orientation « de qualité », sans en dire plus. Sa directrice, Camille Maud, s'amuse d'ailleurs des réactions de la profession entendues lors du dernier congrès de la Fédération nationale du cinéma : « Leclerc est accusé de semer la zizanie en contournant les règles du

jeu. Mais ceux qui crient le plus fort sont les grands exploitants : ils ont peur de voir leur part du gâteau diminuer. Quant aux petits, peu leur importe de savoir quelle enseigne sera posée sur le multiplexe... ». Ciné Pôle Sud sera implanté sur la commune de Basse-Goulaine, au sud de Nantes, un secteur sous-équipé en matière d'offre cinématographique. L'objectif est d'atteindre 350 000 entrées par an. « Ce projet n'est pas récent, souligne Philippe Laury. Nous l'avions imaginé dès 1997 en l'intégrant à la galerie commerciale, mais des raisons techniques ont empêché sa réalisation. »

Leclerc prend de vitesse l'exploitant rennais le Soredic, qui cherche depuis plus de deux ans à ouvrir à Saint-Sébastien-sur-Loire, également près de Nantes, un Cinéville, à proximité d'un hypermarché Auchan et d'un magasin de jouets Toys'r'Us. Recalé en commission nationale en juin 2001, le dossier a été revu à la baisse (1 796 fauteuils au lieu de 2 340) et associée la municipalité dans le cadre de sa programmation culturelle. « Il devrait être

accepté en novembre », pronostique le PDG de la Soredic, Philippe Paumelle. Néanmoins, il s'avoue inquiet. « Si la grande distribution se sert du cinéma comme d'une vitrine, tout sera faussé. Imaginez : des tickets d'entrée gratuits donnés à l'occasion de l'achat d'un réfrigérateur... Comment dans ces conditions assurer le système actuel de répartition des recettes ? »

« INITIATIVE ISOLÉE »

L'initiative de Leclerc suscite une vive polémique dans la profession. Au siège du groupe de distribution, on se borne à indiquer qu'« il s'agit d'une initiative isolée, qui ne correspond en rien à une démarche nationale ». Selon le président de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), Jean Labé, « c'est la première fois que l'on est confronté à un problème de ce type. Jusqu'à présent, le seuil de 800 fauteuils avait été efficace pour les exploitants de salles. Il s'agit, pour Leclerc, de la volonté de dynamiser un centre commercial. Ce qui n'implique pas le même souci de rentabilité que celui auquel sont sou-

mis les autres opérateurs de cinéma. Le cinéma ne doit pas être considéré comme un produit d'appel ». Il ajoute : « Avec moins de 800 places, le cinéma Leclerc n'est tenu à aucun engagement en matière de diversité des films. De plus, après un délai de cinq ans, il peut, sans agrément, passer à 1 500 fauteuils. Ce qui risque de peser fortement sur un équilibre déjà fragile des salles, dont les investissements ne sont déjà pas toujours rentables. »

Le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, s'est saisi du dossier et vient de demander au Centre national de la cinématographie (CNC) de réfléchir à une réforme et à un nouvel abaissement du fameux seuil des 800 fauteuils – au-dessous duquel l'exploitant n'a pas besoin d'agrément. Ce seuil avait déjà été revu à la baisse en 2000, en passant de 1 000 à 800 fauteuils. Mais tout nouvel abaissement de ce plancher nécessite une réforme législative, ce qui prendra du temps.

Jacques Le Brigand (à Nantes) et N. V.

RENCONTRES DE LA VILLETTE 2002
DANSES URBAINES, THÉÂTRE, MUSIQUE, MULTIMÉDIA, VIDÉOS, DÉBATS, ATELIERS

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS À PARIS 9/10/11 NOV « RWANDA 94 »
PIPPINO DELBONO - BLACK BLANC BEUR
TAMÉRANTONGI! - HOCUS POCUS
MELTING SPOT - SCRED CONNEXION...

23 OCT / 11 NOV 2002
INFO-RÉSA 01 40 03 75 75
WWW.VILLETTE.COM

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE
THÉÂTRE PARIS-VILLETTE
M^o PORTE DE PANTIN

PARC LA VILLETTE

ISABELLE
ADJANISTANISLAS
MERHARJEAN
YANNEADOLPHE
DE BENJAMIN CONSTANTUN FILM DE
BENOIT JACQUOTMICHELE ET LAURENT PETIN PRÉSENTENT UNE PRODUCTION ARP ISABELLE ADJANI STANISLAS MERHAR
JEAN YANNE ROMAIN DURIS ADOLPHE UN FILM DE BENOIT JACQUOT SCÉNARIS BENOIT JACQUOT
ET FABRICE ROGER-LACAN ADAPTATION BENOIT JACQUOT FABRICE ROGER-LACAN FIGURÉS BENOIT DELHOMME
DÉCORÉS KATIA WYSZKOP CÉLÈBRE CATHERINE BOUCHARD MONTAGE LUC BARNIER PRODUCTEUR MICHELE
ET LAURENT PETIN UNE PRODUCTION ARP EN CO-PRODUCTION AVEC FRANCE 3 CINÉMA
Avec la participation de CANAL + ADOLPHE © ARP - FRANCE 3 CINÉMA 2002 www.arpsélection.comFrance
Culture

LE 30 OCTOBRE LE FIGARO

Visitor Q, de Takashi Miike • Les turpitudes d'une famille
comme parabole des dysfonctionnements de la société nipponne

Nœud de vipères à la japonaise

TOUT D'ABORD, un carton provocateur : avez-vous déjà couché avec votre père ? S'ensuit une scène troublante au cours de laquelle une jeune lycéenne en uniforme vampirise et finalement fait l'amour à la hussarde avec un homme qui se révèle être un éjaculateur précoce. On comprend alors, comme semblait l'annoncer la question posée, que celle-ci est la fille de celui-là. La transgression est donc annoncée comme un postulat qui va s'imposer pour une série de séquences destinées à bousculer quelque peu le spectateur.

Qu'on en juge. L'homme est un journaliste plutôt minable, spécialiste des reportages sur de sordides sujets de société. Sa fille se prostitue, son fils, victime récurrente de persécutions de la part de ses camarades de lycée, bat sa propre mère. Celle-ci, héroïne mannequin, fait des passes pour arrondir ses fins de mois. Une telle série de turpitudes, alignées comme à l'exercice, semble dévoiler une vision de la famille japonaise d'une noirceur grotesque sans beaucoup d'équivalents. Un mystérieux personnage, qui lie con-

naissance avec le pitoyable héros du film en lui frappant la tête avec une pierre, s'incruste dans sa famille dévastée et assiste, faussement distant, aux divers dérèglements qui constituent le moteur du film.

Réalisé par Takashi Miike, enfant terrible et stakhanoviste du nouveau cinéma japonais, *Visitor Q* a été tourné en cinq jours en DV. A l'univers volontiers monstrueux et délibérément horrible auquel le cinéaste a toujours voué une prédilection toute particulière s'est ajoutée ici l'énergie d'un tournage dans l'urgence, la captation froide de moments dont l'hyper-réalisme souligne ce qui, il faut le dire, constitue une des qualités réelles du réalisateur : une capacité d'invention inépuisable.

« THÉORÈME » À REBOURS

Obsédé par la quête d'un reportage sensationnel sur sa propre famille, le personnage principal en vient à assassiner sa maîtresse, qui lui reproche ses insuffisances sexuelles, puis à trouver enfin le véritable plaisir en ayant des relations sexuelles avec le cadavre de celle-ci au cours d'une scène

mélangeant comique et répulsion. C'est à ce moment que l'étrange intrus va renouer l'ensemble des liens entre les différents membres de cette cellule familiale disloquée, les rassembler autour de la mère, qui se découvre, quant à elle, un don spectaculaire de production de lait giclant de ses propres seins. *Visitor Q* est finalement une sorte de *Théorème* à rebours.

Dans le film de Pasolini, un ange incarné par Terence Stamp apportait le désordre dans une famille en y introduisant le désir. L'inconnu à la pierre du film de Miike s'ingénie, lui, à renouer des liens rompus et, dans un paradoxe burlesque, à aller jusqu'au bout de la transgression pour restaurer l'ordre familial. Tout ceci, qui est souvent inattendu et perpétuellement imaginaire, est secoué d'un rire sarcastique amplifié par un souci vraisemblablement canularresque de témoigner par l'exagération des dysfonctionnements de la société japonaise d'aujourd'hui.

Jean-François Rauger

Film japonais avec Kenichi Endo, Shungiku Uchida, Fujiko. (1 h 24.)

Le Bon, la Brute et le Truand, de Sergio Leone • La version intégrale

Le western sur fond de guerre de Sécession

PARFOIS L'ÉDITION de la version intégrale d'un film transforme le regard que l'on peut avoir sur une œuvre, en renouvelle partiellement la signification. C'est le cas de cette copie de *Le Bon, la Brute et le Truand*, de Sergio Leone, exhumée par Jean-Max Causse et Jean-Marie Rodon, les responsables des salles Action à Paris. Car l'enjeu ici n'était pas d'ajouter des segments de film coupés par le réalisateur lui-même, mais de retrouver un état premier et enfin intact de l'œuvre. La version présentée est celle qui fut exploitée dans les salles italiennes au moment de la sortie. Elle dure trois heures, un quart d'heure de plus que la version destinée à l'exportation, amputée d'une demi-douzaine de séquences.

Lorsque, en 1966, Sergio Leone entame le tournage de *Le Bon, la Brute et le Truand*, le western italien n'est plus ce genre honteux et douteux dont les fondateurs dissimulaient leur identité derrière des pseudonymes aux résonances anglo-saxonnes. Le triomphe commercial de *Pour une poignée de dollars* en 1964, bientôt dépassé par celui de *Et pour quelques dollars de plus* l'année suivante, a transformé cette catégorie hybride, maniériste et vaguement monstrueuse, née sur les cendres d'Hollywood, en bonne affaire économique. Sergio Leone et Alberto Grimaldi, son producteur, obtiennent ainsi des dirigeants de United Artists, qui viennent d'acheter *Et pour quelques dollars de plus*, 1 million de dollars de minimum garanti sur la sortie du prochain film. Ce sera *Le Bon, la Brute et le Truand*, que le cinéaste voyait comme la conclusion de sa trilogie et son ultime western.

COMEDIA DELL'ARTE

Doté de moyens conséquents, il y poussera à bout les deux caractéristiques contradictoires et fondatrices de son œuvre : un ancrage encore plus profond et tordu que d'habitude dans la mythologie américaine et dans l'histoire de l'Ouest, un recours accentué aux figures et à la trivialité picaresque de la commedia dell'arte. Cette seconde dimension sera gagée par l'emploi des scénaristes Age et Scarpelli, spécialistes incontestés de la comédie italienne à la Mario Monicelli ou à la Dino Risi, dont le cinéaste atténuera pourtant l'excessive verve burlesque. Le film sera tourné durant treize semaines en Italie et au sud de l'Espagne.

Les cyniques chasseurs de primes sont maintenant trois, incarnés par Clint Eastwood, Eli Wallach et Lee Van Cleef. Trois personnages sans foi ni loi, aux personnalités caricaturales, à la recherche d'un trésor caché en pleine guerre de Sécession. Leone va les confronter à l'Histoire. Les individus sont rattrapés

par celle-ci, qui annonce un XX^e siècle de massacres collectifs et de totalitarismes.

Leone n'a pas seulement inventé un nouvel art du temps au cinéma. Son sens extraordinaire et unique de l'espace, la théâtralisation dénaturalisée et irréaliste font de ses trois héros des figurines plaquées sur un décor trop grand pour eux. La guerre de Sécession, qui ne se faisait véritablement sentir que dans la dernière partie du récit, apparaît ici dès le début des aventures picaresques et brutales vécues par le trio. En découvrant ces plans de fantassins sudistes en déroute, de blessés entassés dans des granges, de champs de bataille recouverts de cadavres qui jalonnent désormais le périple des héros, on prend conscience que tout l'enjeu de la fiction consistait à maintenir le plus longtemps possible un véritable suspense. Jusqu'à quel point les

individus peuvent-ils rester insensibles à son propre déroulement ?

Modèle d'intelligence, de virtuosité, d'humour et de violence baroque, *Le Bon, la Brute et le Truand* vient clore magistralement la fameuse « trilogie des dollars ». Il est sans doute temps que l'on y reconnaisse un grand moment du cinéma moderne. Après le succès du film, Leone pensait déjà s'attaquer à sa grande fresque sur l'Amérique de la dépression et du gangstérisme. La Paramount exigera un autre western avant d'envisager de contribuer à la réalisation de ce futur projet. Ce sera l'opéra onirique *Il était une fois dans l'Ouest*.

J.-F. R.

Film italien de Sergio Leone (1967). Avec Clint Eastwood, Lee Van Cleef, Eli Wallach. (3 heures). Sortie le 16 octobre.

LES FILMS - LES SALLES - LES BILLETS

0 892 892 892

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS

0 892 892 892 *

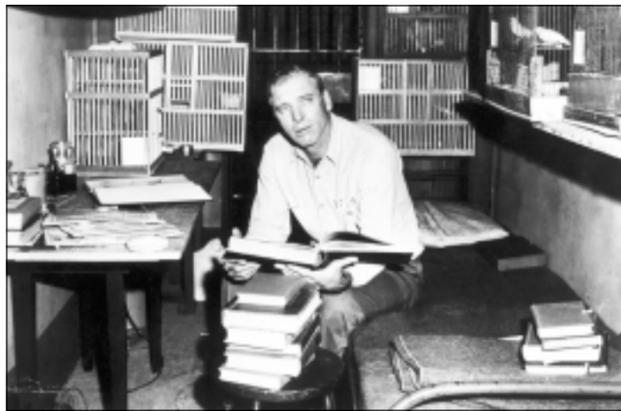
le numéro pour retrouver AUSTIN POWERS™ dans GOLDMEMBER et tous les films que vous voulez, à l'heure que vous voulez, dans la ville que vous voulez.

Sortie le 23 octobre 2002

ALLOCCINE

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS

Rétrospective John Frankenheimer, le politique



PARIS Même si elle ne propose que douze films sur les trente réalisés par le metteur en scène américain décédé en juillet, la rétrospective consacrée à John Frankenheimer par la Cinémathèque française offre un aperçu rigoureux de son œuvre. Commencée en 1957, celle-ci se termine en 2002 avec un film fulgurant, *Path to War*, vision passionnante des quatre années du président Johnson – sans doute le plus grand film politique américain de ces dix dernières années. Cette réussite incroyable vient tordre le cou au cliché d'un John Frankenheimer cinéaste des années 1960, qui n'a plus jamais réalisé un seul bon film par la suite. Elle offre aussi un éclairage pertinent sur une œuvre éminemment politique, qui a examiné à travers cinq films – *The Manchurian Candidate* (*Un crime dans la tête*, 1962), *Sept jours en mai* (1964), *L'Opération diabolique* (1966), *L'Homme de Kiev* (1968) et *Path to War* – les rapports entre le citoyen américain et sa démocratie. La réputation de John Frankenheimer a longtemps reposé sur un seul film, *The Manchurian*

Candidate, qui reste effectivement son chef-d'œuvre. La modestie du cinéaste, qui attribuait, à tort, tous les mérites de son film au roman éponyme de Richard Condon, n'a sans doute rien fait pour améliorer sa réputation de faiseur doué. L'intrigue de *The Manchurian Candidate* est un concentré de toutes les peurs qui pouvaient animer le citoyen américain à la fin des années 1950, du maccarthysme au communisme. Les Soviétiques et les Chinois transforment en assassin amnésique un soldat américain, Raymond Shaw, qui hérite, afin de le placer au-dessus de tout soupçon, de la médaille du Congrès pour ses supposés exploits durant la guerre de Corée. Le contact des communistes aux États-Unis est la mère de Raymond Shaw, dont le mari est John Iselin, un sénateur conservateur. Dans un scénario idéal, John Iselin pourrait obtenir la nomination de vice-président de son parti pour l'élection présidentielle. Son beau-fils pourrait alors abattre le candidat de son parti, et John Iselin apparaîtrait comme l'ultime recours.

The Manchurian Candidate fonctionne sur un principe de plaisir qui est une exaltation des pouvoirs de l'entertainment. Les deux séquences où les soldats du régiment de Raymond Shaw sont sadisés par les communistes ; celle du bal masqué où John Iselin, espion communiste et clone de McCarthy, débambule habillé en Abraham Lincoln ; les longs moments de

rêve du soldat interprété par Frank Sinatra, qui décède à l'intérieur de sa psyché les ressorts d'un complot communiste, fonctionnent comme une mécanique implacable où rien ne nous prépare à anticiper la séquence suivante. Si *The Manchurian Candidate* occupe aujourd'hui une place aussi importante dans l'imaginaire américain, c'est sans doute à cause de son parti pris individualiste, comme si chaque personnage n'était pas seulement le rouage d'une intrigue, mais se révélait aussi capable d'influer directement sur le destin de la République.

La dimension prophétique de *The Manchurian Candidate* a souvent été louée. Le film a d'ailleurs été brutalement retiré des écrans après l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy. Il ne ressortira qu'en 1988, sur l'insistance de Frank Sinatra qui dépensera deux millions de dollars pour en assurer la distribution. *The Manchurian Candidate* n'annonce pourtant pas plus l'assassinat de John Kennedy que celui de son frère Bobby, ou de Martin Luther King. Il formule en revanche, avec un génie manifeste, l'état d'esprit qui ne quittera plus l'Amérique à partir des années 1960 et que John Frankenheimer saura décrire aussi brillamment dans *Sept jours en mai*, *L'Opération diabolique* et *Path to War*. Cette idée lancinante que les événements qui influent sur notre existence prennent place dans un monde que nous ne pouvons pas voir, auquel nous n'avons pas accès, et que nous ne saurions expliquer. Ce monde paranoïaque où l'histoire semble seule, comme déconnectée de ses citoyens, est désormais le nôtre.

S. Bd

Cinémathèque française, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16^e. Tél. : 01-56-26-01-01. Du 23 au 27 octobre. Photo : Le Prisonnier d'Alcatraz, de John Frankenheimer © Rue des Archives.

Austin Powers dans « Goldmember », de Jay Roach • « Goldfinger » à la sauce disco

Mike Myers s'offre une séance récréative

GRÂCE aux superpouvoirs que confère une suite presque ininterrompue de succès commerciaux, Mike Myers parvient, dans ce troisième épisode des aventures d'Austin Powers, à des sommets que jamais son modèle et tête de Turc – Sean Connery dans le rôle de James Bond – n'a atteints. L'avantage décisif dont jouit l'espion britannique imaginé par Myers tient à sa capacité de voyager dans le temps. Ce qui lui permet de revisiter le canon de 007 (ici *Goldfinger*) tout en jouissant sans entrave des plaisirs de l'époque.

Powers est cette fois précipité au milieu des années 1970, en une décennie où l'on reniflait de la cocaïne en dansant sur des rythmes disco. Matérialisé à l'entrée d'un des établissements les plus cotés du moment, le Studio 54, Austin Powers y retrouve Foxy Cleopatra interprétée par Beyoncé Knowles, tiers du groupe vocal Destiny's Child. Dans l'arrière-salle, il découvre *Goldmember* (Mike Myers), dont le surnom partage l'étymologie de celui de *Goldfinger*, qui s'était fait confectionner une prothèse en or pour remplacer la main qu'il avait perdue. A travers le temps, *Goldmember* s'approprie à communiquer une invention diabolique au Dr Evil (Mike Myers), toujours encadré de

son fils naturel et de son clone nain Mini-Moi, qui se disputent ses faveurs paternelles. Pendant ce temps, en 1970, Nigel, le père indigne d'Austin (Michael Caine), est retenu en otage par *Goldmember*.

La mise en scène de ces pantans obéit à des principes codifiés par Albert Broccoli et Harry Saltzman, les producteurs de James Bond : les morceaux de bravoure doivent éblouir, chaque penny dépensé sera visible à l'écran. Du prégnant luxueux aux décors délirants, Myers et son metteur en scène font de l'ostentation une question de principe et de la rigolade une loi d'airain.

Et si jamais on restait indifférent à la surcharge pondérale de cette énorme farce, entraîné dans la salle par des adolescents ou des enfants soucieux de renouveler leurs blagues pour la prochaine récréation, on pourrait méditer sur le sous-texte de cet étrange scénario, sur cet amas de père et de fils, qui s'aiment et se haïssent avec presque autant de violence que les gangsters des récents *Sen-tiers de la perdition*.

T. S.

Film américain de Jay Roach. Avec Mike Myers, Beyoncé Knowles, Michael Caine. (1 h 35.)

NOUVEAUX FILMS

Chiens des neiges

Production Disney en avance sur les fêtes, *Chiens des neiges* vise un public enfantin et adolescent. Pour attirer les enfants, sept chiens qui font des clin d'œil. Pour les aînés, un humour sans finesse. Le héros, Ted, est dentiste à Miami lorsqu'il découvre qu'il a été adopté en héritant d'une maison en Alaska et d'un attelage de chiens. La recherche de son père biologique sera fructueuse, surtout pour le spectateur qui voit apparaître James Coburn avec un certain soulagement. L'idée d'instaurer une filiation entre l'un des Sept Mercenaires et Cuba Gooding Jr, un acteur noir connu surtout pour des rôles comiques, ne manque pas d'originalité. Dommage que le réalisateur, Brett Ratner, compte sur les mimiques de canidés pour expédier l'affaire comme une bonne intervention dentaire : sans douleur. **Florence Colombani**

Film américain de Brett Ratner, avec Cuba Gooding Jr, James Coburn, Sisoq. (1 h 40.)

La Mentale

Prenez les ingrédients d'un film de mafia basique : code de l'honneur tribal, groupe de mâles violents, filles vénales, armes à feu, trafic de drogue, références à Dieu et à la famille. Assaisonnez-les à la sauce banlieue française et vous obtiendrez *La Mentale*, premier film de Manuel Boursinac. Les trottoirs de Little Italy se sont changés en barres de cités et les casinos en clubs échangistes. La « mentale », c'est le code de l'honneur de la nouvelle génération des jeunes caïds français. Avec Samuel Le Bihan en fils aîné d'une famille maghrébine et Clotilde Courau dans le rôle d'une Gitane sulfureuse, le film manque cruellement de crédibilité. Mais c'est surtout le lyrisme qui fait défaut. Aucune beauté n'émane des mouvements de cette bande de décebrés obsédés par l'argent.

Isabelle Regnier

Film français de Manuel Boursinac. Avec Sami Naceri, Samuel Le Bihan, Clotilde Courau, Marie Guillard (1 h 56.)

■ Le Gâteau magique, Le Transporteur : la critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Signes	1	625 907	699	↔	625 907
2	Minority Report	3	383 142	705	↔ - 41 %	2 244 016
3	Stuart Little 2	1	294 287	614	↔	294 287
4	Embrassez qui vous voudrez	2	250 257	437	↔ - 36 %	731 208
5	xXx	2	232 814	598	↔ - 50 %	768 232
6	Quelqu'un de bien	1	225 005	421	↔	225 005
7	Spirit, l'étalon des plaines	2	143 556	497	↔ - 46 %	424 078
8	Le Pianiste	4	124 961	453	↔ - 34 %	1 057 271
9	Bowling for Columbine	2	91 002	154	↔ - 9 %	220 607
10	Etre et avoir	8	58 894	255	↔ - 21 %	1 120 616

AP : Avant-première

* Estimation

Les ronds dans les champs de maïs ont piqué la curiosité du public, à moins que ce ne soit les traces laissées par *Sixième Sens* et *Incasable*. Reste que les performances de *Signes*, si elles sont honorables, demeurent conformes à la tendance générale : en baisse, tant par rapport aux grands succès de l'an dernier qu'aux précédents films de Shyamalan. Cette morosité ne se dément pas, sur le marché enfantin (*Stuart Little 2* doit se contenter d'une très modeste moyenne de 479 spectateurs par écran) comme chez les adolescents, qui laissent xXx s'effondrer de moitié en deuxième semaine, ou chez les cinéphiles, qui n'ont fait qu'un accueil tiède à *Dictateur* sorti dans 123 salles (55 496 entrées et une moyenne de 451 spectateurs par écran). Pour se reconforter, on considérera les résultats de *Blissfully Yours*, le mystérieux objet filmé thaïlandais, qui s'adjuge la deuxième meilleure moyenne par écran, alors que le nombre de ceux-ci a été multiplié par deux, ce qui, il est vrai, le porte à quatre.

Source : Ecran Total

(1) Période du 16 au 20 octobre inclus

MONTPELLIER Festival du cinéma méditerranéen

Les festivités commenceront par une leçon de cinéma donnée par un riverain du golfe Persique sur un film tourné sur les bords de la mer du Japon : Abbas Kiarostami parlera de Gosses de Tokyo, de Yasujiro Ozu, ce qui montre que la Méditerranée tend ses bras jusqu'au bout du monde. La compétition fera plus classiquement le tour de notre mer passant par la Grèce (*Un jour au mois d'août*, film choral et satirique sur l'Assomption orthodoxe, de Constantinos Giannaris) ; *Une minute de soleil en moins*, le nouveau film que Nabil Ayouch n'a pu montrer au récent festival de Marrakech pour des raisons de censure, ou *Occident*, première œuvre du Roumain Cristian Mungiu, vue à la Quinzaine des réalisateurs. Parmi les rétrospectives, « Camera a sinistra » permettra aux plus jeunes de découvrir le sens du mot engagé en égrenant quelques perles du cinéma italien, du *Voleur de bicyclette* à *Affreux, sales et méchants*, et un hommage sera rendu à Omar Sharif. Montpellier, Hérault, du 25 octobre au

2 novembre. 6 € ; carnets de 10 billets, 50 €. Tél. : 04-66-14-56. www.cinemed.tm.fr

PARIS Halloween, Classiques du cinéma et de la peur

A l'approche d'une fête commerciale qui est aux mauvais sentiments ce que Noël est aux bons, la salle des Grands Boulevards de la Cinémathèque propose une révision de quelques ouvrages fondamentaux ou rares du cinéma à faire dresser les cheveux sur la tête. On y reverra avec profit le *Nosferatu* de Murnau (ne jamais laisser passer une occasion de le voir sur grand écran), *Inferno* de Dario Argento, *La Fiancée de Frankenstein* de James Whale (la coiffure d'Elsa Lanchester restera comme l'une des plus belles inventions graphiques du XX^e siècle) ou *L'Invasion de profanateurs de sépulture* de Don Siegel, auquel les frères Coen ont récemment rendu hommage dans *The Barber*. Côté découverte, une parodie muette du classique de Stevenson, *Dr Pickle and Mr Pride*, avec Stan Laurel, *Dr Jekyll*

et *Mr Hyde*, de James S. Robertson, dans lequel John Barrymore (lointain ancêtre de Drew, la première victime du tueur de *Scream*) s'essayait au rôle, en 1920, ou *Les cauchemars naissent la nuit*, tourné par Jess Franco en 1972, film dont une seule copie a été pour l'instant repérée. Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. M^e Bonne-Nouvelle. 4,7 € ; abonnement, 30 €. Tél. : 01-56-26-01-01. www.cinémathèquefrancaise.com

Nouvelles du cinéma finlandais

C'est d'abord l'occasion de découvrir en avant-première le magnifique *Homme sans passé*, d'Aki Kaurismäki, présenté au dernier festival de Cannes. Mais cette nouvelle-là tout le monde la partagera lors de la sortie du film en salles, le 6 novembre. En revanche il faut saisir la chance d'enrichir l'idée que l'on se fait du cinéma finlandais grâce à la projection de trois autres fictions, *La Rivière* de Jarmo Lampela, *Cyclomania* de Simo Halinenn, *Umur* de Kai Lehtinen, et d'un documentaire, *Les Mères de la vie*, de Markku Lehmuskallio et

Anastasia Lapsui, qui suit la circulation de nomades en Sibérie. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5^e. Tél. : 01-40-51-89-09. www.institut-finlandais.asso.fr

GARDANNE Festival cinématographique d'automne

Le festival affiche une programmation tournée vers le cinéma du monde entier. 26 pays sont à l'affiche, du Nord au Sud, d'Est en Ouest. L'accent est mis sur le cinéma espagnol à travers une rétrospective consacrée au metteur en scène Julio Medem, à qui l'on doit *L'Ecureuil rouge*, *Tierra*, *Les Amants du cercle polaire* et *Lucia y el sexo*. Un hommage est rendu à Jacques Tati avec ses courts métrages, mais aussi avec *Jour de fête*, *Les Vacances de Monsieur Hulot*, *Mon oncle*, *Trafic* et *Playtime*. Plusieurs films présentés à Cannes seront projetés, dont *L'Homme sans passé* d'Aki Kaurismäki, *Plaisirs inconnus* de Jia Zhang-ke, *All or Nothing* de Mike Leigh.

Cinéma 3 Casino, 11, cours Forbin, Gardanne (13). Tél. : 04-42-51-44-93. Jusqu'au 29 octobre. www.cinepaca-festgardanne.com

Sélection DVD par Jean-François Rauger

Les Fleurs de Shanghai

Parmi les films de Hou Hsiao-hsien qui sortent en DVD, celui-ci, outre un succès commercial qui a élargi, en France, le public du cinéaste, est une impressionnante expérience sensorielle cachée derrière les apparences d'un film à costumes traditionnel. *Les Fleurs de Shanghai* détaille, à coups de plans-séquences, la vie dans les maisons closes de Shanghai à la fin du XIX^e siècle. Dans une série de huis clos étouffants, courtisanes et notables vivent une existence faite de rites particuliers, promoteurs et victimes d'une hiérarchisation sociale subtile et implacable, piégés parfois par la force inattendue des sentiments. Chaque plan se conclut inmanquablement par un fondu au noir qui conduit vers une autre séquence, à la fois semblable et différente. Ce parti pris de mise en scène et de montage devient littéralement hypnotique, fait voler en éclats les conventions de la reconstitution historique, plonge le spectateur dans une forme d'ivresse ou de transe. Un bref supplément, *Pouvoir et séduction*, produit et commenté sur une série de photographies tirées du film par Hubert Niogret, prolonge le DVD de quelques éléments didactiques.

1 DVD TFi vidéo. Version française ou version originale sous-titrée.

Millenium Mambo

Nouvelle étape dans l'évolution formelle du cinéaste Hou Hsiao-hsien, *Millenium Mambo* est de ces films qu'on ne se lasse jamais de voir et revoir, autant pour sa peinture de relations amoureuses impossibles que pour sa mise en scène fascinante. Le cinéaste reprend le milieu décrit dans son *Good Bye South, Goodbye* et en détache Vicky, une jeune Taïwanaise qui passe ses nuits dans les night-clubs de Taïpeh, incarnée par la très belle Shu Qi. Hou Hsiao-hsien trouve dans la fluidité de son montage, dans le recours obstiné à la musique techno une manière de transe visuelle et sonore, une poésie lancinante et fascinante. TFi vidéo sort le film accompagné d'un DVD de suppléments, qui comprend deux très belles séquences inédites et surtout une passionnante interview de quarante minutes du réalisateur. Celui-ci parle notamment de la direction d'acteurs et décrit son actrice en ces termes : « Elle peut être complètement folle mais aussi très raisonnable. C'est le profil idéal pour un acteur ».

2 DVD. TFi Vidéo, collection « Océan ». Version française ou version originale sous-titrée.

Goodbye South, Goodbye



Parmi les titres édités par MK2 dans sa collection « Auteurs » figure *Good Bye South, Goodbye*, treizième réalisation de Hou Hsiao-hsien, qui fut une étape importante pour comprendre l'évolution de la carrière du cinéaste, comme l'explique d'ailleurs fort justement Thierry Jousse dans la brève mais précise préface qui précède le film sur le DVD. La

peinture d'une bande de petits trafiquants de Taïpeh est ici également le prétexte à une utilisation véritablement révolutionnaire du temps, à la recherche d'effets perceptifs inédits pour le spectateur, effets induits par une fusion parfaite du réalisme, et plus précisément du témoignage sur une réalité précise, et de l'abstraction. Le récit suit les déambulations de petits malfrats sans qualités, en quête de combines impossibles ou dérisoires (dont un trafic cocasse de faux cochons reproducteurs), cernés dans les moments les plus triviaux de leur existence. Jamais d'ailleurs l'humour, denrée jugée à tort rare ou hypothétique chez l'auteur du *Maître de marionnettes*, n'avait été aussi présent dans son cinéma qu'ici. La conduite faussement lâche d'une ébauche de récit est à la fois nourrie et contrariée par la sédimentation d'instantanés dilatés de sensations pures, un voyage en train dans la banlieue de Taïpeh, un long travelling précédant le périple d'un scooter et d'une moto dans la campagne, un homme donnant à manger à un chien avec des baguettes. *Good Bye South, Goodbye* semble annoncer un goût pour l'expérimentation qui se confirmera avec le film suivant, *Millenium Mambo*.

1 DVD MK2, collection « Auteurs ». Version originale sous-titrée.

Daniel Soulez-Larivière, ténor de joutes

Dans un livre virulent, L'avocat trublion critique le fonctionnement de la justice française et plaide pour la suppression du juge d'instruction

N'ÉTAIENT les sévères volumes de droit alignés sur les rayonnages, l'endroit échappait à toute référence connue avec un cabinet d'avocats. Sis dans les beaux quartiers parisiens, à deux pas de l'Arc de triomphe, l'antre de Daniel Soulez-Larivière tient autant de la caverne d'Ali Baba que de la scène de théâtre baroque. Ce dédale de style Napoléon III, aux boiseries laquées de vert sapin, distribue une série de pièces s'ouvrant comme des boîtes à surprise : ici, des tentures bleu nuit ou fraise des bois, drapées à la mode bédouine, abritent un mobilier de bureau du plus pur style pompidolien ; là une photo de *Casanova* de Fellini, hommage clin d'œil de l'ami architecte Jacques-Emile Lecaron ; ailleurs, l'improbable bureau de la secrétaire, une guérite tubulaire sertie d'une centaine de petits miroirs où officie une jeune femme souriante.

L'excentricité de Daniel Soulez-Larivière est tout extérieure, l'homme est, par contraste, plutôt réservé. A 60 ans, ce membre éminent du barreau n'a plus rien à prouver : avocat influent, il dirige un cabinet de quatre associés et huit collaborateurs et s'est spécialisé dans le traitement des grands sinistres, de Furiani aux accidents aéronautiques, jusqu'à la défense de Total dans la catastrophe d'AZF. Mais la robe d'avocat est manifestement trop petite pour cet homme-là : jamais à cours d'un sujet d'indignation, il s'est inventé commentateur de l'institution judiciaire depuis bientôt vingt ans. Avec *L'Avocature*, publié en 1982, puis *Les Juges dans la balance* (1987), il a contribué à vulgariser un genre à une époque où les livres sur la justice ne faisaient pas encore recette. Depuis, il a publié plus d'une dizaine d'ouvrages, jusqu'au dernier en date, *La Justice à l'épreuve*, cosigné avec le premier président de la cour d'appel de Paris, Jean-Marie Coulon.

Dans ce dialogue entre deux hommes que tout oppose, M^r Soulez-Larivière assume avec gourmandise le rôle de l'empêcheur de penser en rond. Face au magistrat, qui défend une conception positive de la justice, présentée comme la gardienne des libertés sous l'influence de l'Europe des droits de l'homme, l'avocat oppose le regard désenchanté du praticien. Accusant la magistrature française de ne procéder que d'elle-même, il dénonce une justice qui prend le pas sur les politiques, sans jamais rendre compte de son influence. Surtout, il laisse éclater sa détestation des hommes politiques, en dénonçant leur lâcheté face au monde judiciaire. « Je ne supporte plus la politique telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, et je crois n'être pas le seul, comme l'a montré le

BIOGRAPHIE

► 1942

Naissance à Angers.

► 1965

Prête serment au barreau de Paris.

► 1982

Publie « *L'Avocature* ».

► 1985

Défend les faux époux Turenge dans l'affaire Greenpeace.

► 2002

Publie « *La Justice à l'épreuve* » avec Jean-Marie Coulon.

premier tour des présidentielles, assène-t-il dans son cabinet. L'extrême habileté en politique, c'est de ne rien dire, de gérer l'ennui minimal. Je déplore que les hommes politiques n'assument plus de fonction paternelle, ils n'ont plus de vertu sacrificielle et se foutent globalement des débats de fond. »

A l'origine, Daniel Soulez-Larivière avait le projet d'avoir une carrière politique, « mais la politique elle-même [l]'en a dissuadé ». Fils de bonne famille angevine, il entre à 25 ans au cabinet d'Edgar Pisani, ministre de l'équipement et du logement. Il assiste aux derniers feux du gaullisme, et à la montée des « communicateurs », ces « jeunes gens en costume trois pièces » débarqués dans le sillage de la candidature de Lecanuet aux présidentielles. « C'est à partir de cette époque que la politique s'est mise à changer. Quand il était ministre de l'agriculture, Edgar Pisani n'hésitait pas à se coller les gens dans les campagnes, en prenant des artichauts sur la figure au besoin. Depuis, la communication est devenue un élément majeur de la politique, jusqu'à la perte de substance et l'indigence extrême. »

Après le retrait d'Edgar Pisani, qui s'éloigne du gaullisme pour rejoindre la gauche, le jeune Soulez tourne le dos aux cabinets. Il se lance alors, « pour voir » dans la profession d'avocat, gagne la seconde place au concours d'éloquence, en 1969, et décroche,

bien avant d'assumer la défense des faux époux Turenge dans l'affaire Greenpeace, en 1985, une série de commissions d'office dans plusieurs affaires d'espionnage. Le rideau de l'Est n'a pas encore été levé, et les tribunaux soldent alors la guerre froide. Les procès s'enchaînent, Soulez se fait connaître et rencontre le journaliste et écrivain Gilles Perrault. Commence alors une fructueuse collaboration entre les deux hommes, qui les conduira à faire libérer Rousseau, un agent des services français faussement accusé de trahison, puis à obtenir le retour en France du Polonais Léopold Trepper, ancien chef de l'Orchestre rouge. Ces succès lui valent alors le surnom de « *Ouvre-boîtes* » au palais.

LA PRESSE, ALLIÉE DE LA DÉFENSE

De cette période bénie, où « la presse n'était pas l'alliée de l'accusation, mais de la défense », Daniel Soulez-Larivière conserve une grande nostalgie : en témoigne un discret cliché noir et blanc sur sa cheminée, où sont réunis, autour d'une bonne table, Léopold Trepper et sa compagne, Gilles Perrault et Jean-Pierre Elkabbach, tous souriants. Depuis, selon lui, la presse, « en passant une alliance objective avec les juges », a comme trahi. « Auparavant, quand je refermais la porte derrière un journaliste, j'étais tranquille, je dormais bien, raconte-t-il. Aujourd'hui, je ne

fais plus du tout confiance à la presse, je n'ai que des emmerdements. Alors, pour fuir « les figures imposées du métier d'avocat », l'homme s'est tourné vers l'écriture, un exercice qui « fait beaucoup de bien à la tête ». En vingt ans, il a joué toutes les gammes du trublion de la justice, décortiquant l'institution, répétant à satiété qu'il fallait supprimer le juge d'instruction, plaidant pour une séparation nette entre les magistrats du parquet et ceux du siège. Certain d'avoir raison avant tout le monde, il a joué toutes les gammes de l'institution dans quelques années, si rien n'est fait pour la transformer en profondeur. Mais le héros est fatigué, sans doute aussi las de crier dans le désert. « En matière de justice, j'ai l'impression d'être arrivé au port, je ne vois pas ce que je pourrais ajouter de plus. » Son dernier livre, certainement le plus virulent, est comme une manière de testament. Il réfléchit pourtant aux moyens de sortir du cadre national, devenu trop étroit. Tout plutôt que renoncer à « s'inscrire dans le débat public », seule véritable passion de cet amoureux de la polémique.

Cécile Prieur

La Justice à l'épreuve, de Jean-Marie Coulon et Daniel Soulez-Larivière, Editions Odile Jacob, 335 pages, 22,5 €.



NICOLAS REMOT / LE BAR FLOREAL

LES GENS DU MONDE

■ Le magazine américain *Newsweek* publiera, dans son édition du 28 octobre, des bonnes feuilles du journal de Kurt Cobain, à paraître le 4 novembre chez Riverhead Books. Ces écrits auraient été acquis pour 4 millions de dollars par la maison d'édition auprès de Courtney Love, veuve du chanteur de Nirvana. Constitués de ses notes personnelles et de lettres augmentées de dessins, ils relatent l'histoire de Cobain depuis ses débuts sur la scène grunge de Seattle jusqu'à ses problèmes de dépendance à l'héroïne. « J'espère mourir avant de devenir comme Pete Townshend », y confesse celui qui s'est donné la mort en 1994, à l'âge de 27 ans.

■ Un sondage effectué par la BBC à partir du vote de 30 000 personnes et portant sur les « dix plus grands Britanniques de l'histoire » ne réunit que des disparus. Olivier Cromwell côtoie William Shakespeare, Isaac Newton, Charles Darwin et Isambard Kingdom Brunel, Horatio Nelson. Sont également élus Elisabeth I^{re} d'Angleterre, Winston Churchill, la princesse Diana et John Lennon – sans Paul McCartney.

■ Céline Dion a finalement renoncé à baptiser « Muse » sa nouvelle tournée, qui débutera en mars 2003, après que le groupe de rock britannique éponyme l'eût menacé de poursuite pénale pour usage de ce nom dont il détient les droits. La chanteuse québécoise répète actuellement à La Louvière, en Belgique.

■ Après la chanteuse Joan Jett, interprète de *I Love Rock'n'Roll*, les soldats de la base américaine de Bagram, en Afghanistan, ont été gratifiés la semaine dernière de la visite de l'acteur Robin Williams. Dans un hangar, l'acteur a lancé un tonitruant « Good morning, Afghanistan » à la troupe et a salué « la magnifique rénovation afghane », en pointant un mur criblé de balles. « J'ai l'impression d'être à un match de golf, a-t-il poursuivi devant une assistance hilare, avant de prendre un ton de commentateur sportif. Nous sommes ici au troisième trou de l'Open afghan. Nous ne pouvons pas jouer le 10^e trou, car il est toujours miné. »

■ Présent à Paris à l'occasion de la reprise sur les écrans de la capitale de sa trilogie (*Flesh, Trash et Heat*) sacrée, entre autres, à la prostitution masculine et à la drogue, le cinéaste new-yorkais Paul Morrissey s'est prononcé contre la pornographie à la télévision. Interrogé par l'AFP, l'ami d'Andy Warhol, aujourd'hui âgé de 64 ans, a estimé que « la pornographie, c'est comme regarder dans les toilettes » avant d'observer que « jouer un jeu sans respecter les règles, ce n'est pas la peine. Etablir des règles et des limites est normal ».

DOMINIQUE DHOMBRES

Aignan-Chabot

NICOLAS SARKOZY va-t-il gagner la bataille contre l'insécurité ? La carrière politique de l'intéressé en dépend, mais il y en a d'autres, à droite, qui ont des ambitions égales aux siennes. En attendant de voir lequel apparaîtra comme « le meilleur d'entre eux », il était fascinant, lundi soir sur France 2, de voir Arlette Chabot obtenir le meilleur d'une classe difficile, où un bavard brillant empêchait de bons élèves de faire leurs devoirs. « Mots croisés » est désormais un rendez-vous nécessaire, plaisant, tardif. C'est l'unique « talk show » politique rescapé du PAF.

Pourquoi ce sabbat ? Qui est le bavard ? Où sont les bons élèves ? D'abord le français, puis ceux plusieurs lecteurs sont légitimement soucieux de cette dérive. Il n'y a pas encore, en français, de mot en huit lettres sans trait d'union capable de rendre compte du fait qu'on est à la télé, qu'on y parle davantage qu'on y montre des images, et que c'est une sorte de spectacle avec meneur (meneuse) de jeu, le but ultime de l'opération étant de faire s'exprimer des individus narcissiques et divers, dans la relation avec la caméra n'est pas toujours égale ni heureuse. « Plateau-

débat », par proximité avec plateau-repas serait possible, mais un brin condescendant, voire salissant pour les meubles bas placés devant le téléspectateur.

Le bavard brillant, lundi soir chez Chabot, c'était Noël Mamère. Ce qu'il y a de bien, avec le plus éloquent des députés verts, c'est qu'il réussit, parce qu'il a été journaliste de télévision, à exprimer avec bonheur ses convictions, pas toujours raisonnables. L'ennui, c'est qu'il coupe la parole à de bons élèves, qui avaient des choses au moins aussi intéressantes à raconter que lui. Alain Bauer, le criminologue, était une fois de plus précis et instructif dans son approche volontairement dépassionnée et statistique du phénomène. Pierre Bédier, maire de Mantes, ami de Chirac et constructeur de prisons, défendait, mieux qu'en d'autres occasions, la mission qui lui a été confiée au sein de l'équipe Raffarin. Le syndicaliste policier de service était de service, c'est-à-dire qu'il approuvait l'action du gouvernement, se félicitait des crédits accordés, et faisait confiance à son ministre. Nicolas n'était pas sur le plateau. Mais il était au centre de tout. Il va finir par devenir Aignan.

TÉLÉVISION

Echecs au sommet

Le 31 août 1972, Reykjavik est le théâtre d'un match au sommet qui fera date. Dans la capitale islandaise, deux champions s'affrontent autour d'une table d'échecs. Boris Spassky, champion du monde en titre, affronte l'Américain Bobby Fischer. D'un côté, le digne représentant d'*Homo sovieticus*, preuve vivante de la supériorité intellectuelle du peuple des travailleurs. De l'autre, le Yankee individualiste, attiré non par la gloire mais par la pluie de dollars promise au vainqueur. Deux mondes, deux caractères, et une tension palpable, digne des plus grands thrillers...

Ce documentaire captivant, signé Valéry Gaillard, est consacré aux coulisses de ce match qui vit, pour la première fois, le titre suprême revenir à un joueur non soviétique. Certains témoignages, comme celui de l'ancien président de la Fédération russe d'échecs, sont édifiants : « On s'est mis à faire pression sur Spassky et sur nos autres joueurs. On les convoquait sans arrêt au comité des sports et même au KGB. Ils sont devenus nerveux... » Pendant que Spassky subit de la part de ses compatriotes un stress psychologique peu propice aux exploits avant le match, son adversaire joue les solitaires. S'il accepte d'affronter Spassky, ce n'est pas pour des raisons de patriotisme mais par orgueil et appât du gain. Personnage complexe, Fischer ne sera jamais un héros américain. En 1992, il refusa de se plier à l'embargo américain et alla jouer en Serbie. Echec et mat... – A. Ct

« La Guerre des échecs », mercredi 23 octobre, 20 h 45, Arte.

► Ligue des champions

20 h 45, TF1
Le RC Lens reçoit les redoutables joueurs du Deportivo La Corogne à l'occasion de la quatrième journée de la Ligue des champions. Le stade Félix-Bollaert devrait faire le plein, même si les joueurs de Joël Muller sont en très mauvaise posture pour se qualifier.

► **Transito**
20 h 45, Planète
Un film choc signé Nino Jacusso

qui retrace la fuite de Turquie de Hüseyin, Nursel et du petit Danish. D'Istanbul à Dresde, le terrible voyage de quatre jours de cette famille cachée dans un camion.

► Des racines et des ailes

20 h 55, France 3
A l'occasion de la 100^e de son magazine, Patrick de Carolis propose une émission spéciale entièrement consacrée à Rome. Quatre reportages sont programmés, entrecoupés

de plateaux enregistrés dans les conditions du direct depuis les jardins de la Villa Médicis.

► Madame la providence

21 heures, France 2
Un brillant professeur, pédophile aujourd'hui repenti, change d'affectation et recommence une nouvelle vie. Mais il croise une ancienne victime... Cette série sera suivie, à 22 h 40, d'un « Ça se discute » présenté par Jean-Luc Delarue et consacré à la pédophilie.

► A la rencontre de Forrester

21 heures, Canal+
Film de Gus Van Sant, avec Sean Connery. Un écrivain solitaire et reclus aide un jeune homme doué pour la littérature...

► That 70's Show

23 h 15, Canal Jimmy
Deux épisodes en VO de cette épatante série mettant en scène une bande d'ados d'une petite ville du Wisconsin à la fin des années 70.

► L'Exorciste

23 h 15, Canal+
La version intégrale du célèbre film d'horreur de William Friedkin et de son adolescente présentant les symptômes d'une possession diabolique. Cette version longue contient des scènes coupées lors de la sortie du film en salles.

► Octobre

23 h 30, La Chaîne Histoire
Le chef-d'œuvre d'Eisenstein, datant de 1927.

RADIO

► Les chemins de la musique

10 h 30, France-Culture
La tradition musicale tchèque et l'Europe au XIX^e siècle.

► Le monde change

13 h 10, RFI
Image et science. La réalité des populations lointaines vue à travers la caméra, à l'occasion du Festival des films ethnographiques au Musée de l'homme, à Paris. Avec Marc-Henri Paillet, anthropologue, et Carmen Opirari, réalisatrice brésilienne.

► Les décaqués

13 h 30, France-Culture
Petites formes avec abus de contraintes. Invités : Nelly Kaplan, François Caradec, Dominique Muller, Jean-Bernard Pouy, Hervé Le Tellier.

► Thèmes et variations

14 heures, Radio Classique
Debussy, l'arrangeur arrangé.

► Tout un programme

14 heures, France-Musiques
La paix de Lyon : Musique aux cours de France et de Savoie en 1601.

► Jazz Magazine

19 heures, TSF
L'invité du jour est Philippe Catherine pour *Summer Night*.

► Sessions acoustiques

19 h 30, OUI FM
Le groupe stéphanois NSK (Nomades et Skaetera) présentera à Dom Krisis son premier album intitulé *Kosmopolit*. Un mélange prometteur de rock, reggae et ska.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 22 OCTOBRE

TF1

14.45 Une femme brisée Téléfilm. Bill Corcoran. Avec Victoria Principal (EU, 1995, ♦) **16.25** Providence Série ♦ **17.15** Melrose Place Série **18.10** Star Academy Jeu **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 La Momie ■ Film. S. Sommers. Avec Brendan Fraser, Rachel Weisz, J. Hannah, Arnold Vosloo, Kevin J. O'Connor. Fantastique (Etats-Unis, 1999, ♦) **20.23** 193 D'imprudents explorateurs réveillent une momie embaumée en 1700 avant J.-C. Une série B, gonflée aux effets spéciaux, mouvementée et habile.

23.15 Le Droit de savoir CÔTE D'AZUR : COMBINES TOUTS TERRAINS Doc. Jacques Aragones et J.-M. Canovas. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 9766025 **0.30** Football Ligue des champions. 9084491.

1.05 Star Academy **1.50** Reportages Les filles du commando 1569675. **2.20** Scottish Games, la force de la tradition 6469878 **3.10** Enquêtes à l'italienne Série **4.05** Histoires naturelles Ragondins... Eperviers (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.25 Petits meurtres entre amis ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 95 min) **Cinéstar 2**
14.40 L'Extravagant M. Ruggles ■ ■ Leo McCarey (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min) **CC Classic**
15.10 Le Bal des vampires ■ ■ Roman Polanski. Avec Roman Polanski, Sharon Tate, Jack MacGowan (Grande-Bretagne, 1967, v.m., 120 min). **TCM**
16.05 La Vengeance d'une femme ■ ■ Jacques Doillon (France, 1989, 135 min) **CC Emotion**
17.10 Le Miroir ■ ■ Andreï Tarkovski (URSS, 1975, v.o., 105 min) **CC Auteur**
18.10 Breaking the Waves ■ ■ Lars von Trier (France - Danemark, 1996, 155 min) **CC**
19.00 Plein soleil ■ ■ René Clément (France - Italie, 1959, 120 min) **CC Frisson**
19.15 Petits meurtres entre amis ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, 90 min) **Cinéstar 1**
20.45 Stromboli ■ ■ Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min) **CC Classic**
21.00 Coplan prend des risques ■ ■ Maurice Labro (France, 1964, N., 105 min) **CC**
22.30 Souvenirs d'en France ■ ■ André Téchiné (France, 1974, 90 min) **CC Succès**
0.30 L'Exorciste ■ ■ William Friedkin (Etats-Unis, version intégrale, 2001, v.m., 130 min) **Canal + Vert**

FRANCE 2

16.50 Un livre *Podium*, de Yann Moix **17.00** Des chiffres et des lettres **17.35** Le Prince de Bel-Air Série **18.00** Parents à tout prix Série **18.25** Sabrina Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal.



20.55 100 MINUTES POUR CONVAINCRE LA SANTÉ EN FRANCE Magazine présenté par Olivier Mazerolle, avec la participation d'Alain Duhamel. Invités : Jean-François Mattel ; Bernard Kouchner en duplex ♦. 5036648

22.40 Comme au cinéma l'hebdo 4639483.

22.50 AUSTIN POWERS ■ Film. Jay Roach. Avec Mike Myers, Elizabeth Hurley, Michael York, Mimi Rogers, Robert Wagner. Comédie (GB, 1997, ♦) **25.07** **0.30** Journal, Météo.

0.50 Madonna à Lourdes **0.58** 1.15 Gilles Ghez OHMS Court métrage **0.70** 58878 **1.35** Chanter la vie Invités : Sheila, Stéphane, Philippe Lavi... **2.25** On vous dit pourquoi **3.55** Info **4.15** Rallye Série (55 min) **CC**

FRANCE 3

17.45 C'est pas sorcier Dent pour dent ♦ **18.15** Un livre, un jour *Ordre du jour : génocide*, de Mark Roseman **18.20** Questions pour un champion **18.50** 19-20 de l'Info **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de...



20.55 LOUIS LA BROCANTE LOUIS ET LES AMOUREUX DU MANÈGE Téléfilm. Maurice Frydland. Avec Victor Lanoux, Bernard Musson, Loïc Corbery, Evelyne Buyle, Betty Bonomde (Fr., 1999, ♦). 191716 *Louis découvre un mystérieux message, caché dans un des chevaux de bois du manège qu'il vient d'acquérir.*
22.25 Météo, Soir 3.

22.55 LA VIE EN QUESTION NOUS VOULONS SAVOIR POURQUOI NOTRE FILS EST MORT Documentaire. Denis Chegaray (France, 2002) ♦. 3045464
23.50 Aléas Chronique des hasards. 919358

0.45 Ombre et lumière Michèle Laroque **1.20** Le Fabuleux Destin de... **1.40** Soir 3 **2.05** Les Feux de la rampe [1-2/2]. Patrice Chéreau ♦
4.05 Echapés sauvages Secrets de la jungle d'Afrique [1/4]. Les fourmis (50 min) ♦.

CANAL+

16.45 Le Bon Numéro Film. Nora Ephron (EU, 2000) **17.30** 100 % Question Jeu **18.05** C dans l'Air Magazine **19.00** Flash info **19.01** Archimède Crystallisation de l'eau **19.45** Arte info **20.15** Reportage Visaginas, la fin d'un monde.



20.45 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Lyon - Inter Milan (1^{re} phase). 750483 *Les Italiens, battus chez eux par d'étonnant Lyonnais, entendent bien prendre leur revanche ce soir.*

22.45 Football Les autres rencontres. Au programme : Arsenal - Auxerre ; Borussia Dortmund - PSV Eindhoven ; etc. 348006

0.00 COMMENT J'AI TUÉ MON PÈRE ■ Film. Anne Fontaine. Avec Michel Bouquet, Charles Berling, Natacha Régner, Amira Casar, Stéphane Guillon. Drame (France - Espagne, 2001, ♦) **CC**. 5527149

1.35 Le Lait de la tendresse humaine ■ Film. Dominique Cabrera (Fr., 2001, ♦) **0.93** 8994. **3.10** Football NFL 9479439 **4.45** Confession d'un dragueur ■ Film. Alain Soral. Comédie dramatique (Fr., 2001, 85 min, ♦) **CC** 8630472.

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Madagascar Salama, pays antakarana **17.30** 100 % Question Jeu **18.05** C dans l'Air Magazine **19.00** Flash info **19.01** Archimède Crystallisation de l'eau **19.45** Arte info **20.15** Reportage Visaginas, la fin d'un monde.



20.40 THEMA - AIRBUS, QUAND L'EUROPE FAIT ÉQUIPE A 380, LE DÉFI Documentaire. Dominic Egizzi et Stephan Lamby (Allemagne, 2002). 101081464
21.30 Thema - Le Combat des constructeurs d'avions L'histoire d'Airbus. Documentaire. Stephan Lamby (2002). 30280 **22.30** Thema - La peur de prendre l'avion... et les moyens de la combattre. Doc. Katrin Kammer. 22087.

23.05 MUSIC PLANET 2NITE KOSHEEN MEETS HOLGER CZUKAY Concert. 1594551 *Le trio electro-acoustique anglais Kosheen rencontre Holger Czukay, fondateur du groupe Can.*

0.05 La nuit s'anime Spécial Jan Svankmajer. Magazine. 82491 **0.35** Bob et Margaret Série (saison 4). Le joueur. Julian Harris. 6469762 **1.00** Maigret tend un piège Film. J. Delannoy. Avec Jean Gabin (1957, N., 115 min). 2392033.

M6

16.10 M6 Music **17.05** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 (S3). Diplomatie **18.55** Charmed Il était une fois... **19.45** et **20.45** Caméra café **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Les Pièges de la bourse.



20.50 E = M6 SPÉCIAL PLUS JEUNES, PLUS BELLES : LES DERNIÈRES TECHNIQUES DE LA BEAUTÉ Magazine présenté par Mac Lesguy. Au sommaire : Tous les trucs pour retrouver un visage neuf ; Comment combattre la cellulite au quotidien ? ; Retrouver un corps de rêve : les dernières techniques de chirurgie esthétique ; Epilation : la guerre aux poils ; Ados et accé... 646716

22.50 DOSE MORTELLE Téléfilm. Mel Damski. Avec Judith Light, David Ogden Stiers, Jessie Jones, David Dukes, Whip Hubley (Etats-Unis, 1991, ♦) **CC**. 6858919 *Une mère de famille en tuée.*

0.35 Capital Fortunes à haut risque. Magazine présenté par Emmanuel Chain. 7844236 **2.25** Culture pub Spécial crash. 5327694 **2.50** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (250 min) 76658033.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. **22.00** Journal, Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Hommage à Hélène Lapiower. **0.00** Du jour au lendemain. Paul-Louis Rossi, pour La Villa des chimères. **0.40** En écho. Note de passage [2/5].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Donné en public, au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuite. Le break. **0.00** Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Rosetti, Haydn, Beethoven. 20.40 Bohuslav Martinu. Œuvres de Martinu, Haendel, Martinu, Debussy, Rousset. **22.42** Les Rendez-vous de Radio Classique (suite). Variations op. 44, de Beethoven, par le Trio Guarneri ; Œuvres de Weber, Kreutzer, Schubert.

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. La libéralisation du ciel européen. **22.00** Forum public. La fin des 35 heures ? **Public Sénat**

MAGAZINES

18.50 J'y étais. Spécial Marseille. Invitée : Marie-Claude Pietragalla. **Match TV**
20.45 Un jour, deux stars. Invités : I Muvrini ; Loïck Peyron. **Match TV**
22.10 Art Attack. **Disney Channel**
22.20 Ça se discute. Comment accepter son nouveau physique ? **TV 5**
23.00 Explorer. Des ours et des hommes en ville. L'original des Rocheuses canadiennes. Les loups des airs. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.30 Voyage pratique. Le pays de Galles. **Voyage**
18.00 Le Réseau de la vie. [4/13]. L'oryctérope, le tunnelier du Kalahari. **National Geographic**
18.05 La Peau du foot. **Planète**
18.10 Histoire de l'archéologie. Un unique commencement. **Odyssee**
19.00 Pilot Guides. L'Argentine. **Voyage**
19.00 Cyclone ! **National Geographic**

20.00 Les Grands Fleuves. Volga, Volga. **Voyage**
20.10 Le Lait des autres. **Histoire**
20.45 La Cité des fourmis. **Planète**
21.00 Dans la jungle du Bronx. **National Geographic**
21.05 Le Monde en guerre. Sur un fond de guerre. **Histoire**
21.10 Les Mystères de l'Histoire. Java, le secret du temple perdu. **La Chaîne Histoire**
21.15 James M. Barrie, la vérité sur Peter Pan. **Odyssee**
22.00 Jean Tulard. [2/4]. Le général. **Histoire**
22.00 Les Légendes vivantes. Pérou : Le messager des dieux. **Voyage**
23.20 Un doute subsiste. La théorie de la balle unique. **La Chaîne Histoire**
23.35 Loin du Rwanda. **Planète**
0.00 Cajuns de la Louisiane. **Voyage**
0.10 Le Passé retrouvé. Alice Sapritch en Turquie. **Festival**
0.10 La Guerre froide. [2/6]. **La Chaîne Histoire**
0.20 L'Épopée des fusées. La course est lancée. **Planète**
1.00 Australie. Chugga Kurri, la vallée secrète. **TV 5**

SPORTS EN DIRECT

18.15 Tennis. Tournoi messieurs de Bâle (Suisse). 2^e journée. **Eurosport**
20.45 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 4^e journée) : Arsenal - Auxerre. **Canal + vert**

MUSIQUE

19.00 Musiciens en herbe. Polonoise en do dièse mineur, opus 26 n°1, de Chopin. Par L. Lancien (piano). **Mezzo**
20.45 Concert pour l'Europe. Thermes de Caracalla, à Rome, juillet 1997. **Mezzo**
22.20 Régis Gizudo en concert. En 1999. **Mezzo**
22.55 Bach. Préludes et fugues BWV 890 et 891. En 1985. **Mezzo**
23.30 Classic Archive. Avec Régine Crespin (soprano), Christian Ivaldi (piano). **Mezzo**

THÉÂTRE

20.40 Le Vison voyageur. Pièce de John Chapman et Ray Cooney. **Festival**

TÉLÉFILMS

18.30 Napoléon et Marie Walewska. Stelio Lorenzi. **Histoire**
21.00 Pocahontas II. T. Ellery et B. Raymond. **Disney Channel**
21.25 La Bête du Gévaudan. Patrick Volson. **RTBF 1**
22.40 Les Enragés. Sidney J. Furie **CC** **TF 6**

SÉRIES

20.45 That 70's Show. Le bal de la tornade. Le rêve de Red (saison 4, 15 et 16/27, v.m.) **CC**
21.00 Les Simpson **Canal Jimmy**
21.35 Soirée Friends. (saison 2) [13 à 18/23] **CC**
23.00 Charlemagne, le prince à cheval. [2/5]. **Histoire**

MERCREDI 23 OCTOBRE

TF1

12.50 A vrai dire Edition enfant **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'Amour Feuilleté ♦ **14.45** L'Esprit de la forêt Téléfilm. Aaron Norris. Avec Chuck Norris, William Sanderon (EU, 1996, ♦). **16.25** Providence Il y a de l'amour dans l'air ♦ **17.15** Melrose Place Série. Les cadavres ne se taisent jamais **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal **20.30** Du côté de chez vous.



20.35 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Lens - Deportivo La Corogne (1^{re} phase, 4^e journée, groupe G). 20.45 coup d'envoi au stade Félix-Bollaert, à Lens. 111897 *Même si mathématiquement tout demeure possible pour Lens, l'objectif du club est de se qualifier pour la Coupe de l'UEFA, en terminant à la troisième place du groupe.*

22.45 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Milan AC - Bayern Munich. En différé. 559033 *Une victoire en terre italienne est impérative pour le Bayern Munich, qui ne compte, comme Lens, qu'un seul point après trois journées. Mais le déplacement s'annonce périlleux pour l'équipe bavaroise qui s'était déjà inclinée chez elle, le 1^{er} octobre (1-2) face à l'équipe italienne.*

0.13 Le Résultat des courses **0.15** Star Academy **0.55** Histoires naturelles L'eau de la vie. 8892279 **2.00** Le Droit de savoir Côte d'Azur : Combines tous terrains. 9131415 **3.05** Reportages Le bonheur des dames (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.40 Buffet froid ■ ■ ■ Bertrand Blier (France, 1979, 95 min) **Match TV**
14.00 Willy Wonka au pays enchanté ■ Mel Stuart (Etats-Unis, 1971, 95 min) **Canal J**
15.20 Show Boat ■ ■ ■ George Sidney (Etats-Unis, 1951, v.m., 105 min). **TCM**
15.50 Boom ■ ■ ■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.m., 110 min) **CC**
16.00 Hôtel du Nord ■ ■ ■ Marcel Carné (France, 1938, N., 90 min) **CC**
17.05 Exodus ■ ■ ■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1960, v.m., 215 min). **TCM**
17.30 Stromboli ■ ■ ■ Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min) **CC**
19.20 L'Affaire Thomas Crown ■ ■ ■ Norman Jewison (Etats-Unis, 1968, 100 min) **CC**
20.45 Elise ou la vraie vie ■ ■ ■ Michel Drach (France - Algérie, 1970, 105 min) **CC**
21.00 Nostalghia ■ ■ ■ Andreï Tarkovski (Italie, 1983, v.o., 125 min) **CC**
22.20 Toni ■ ■ ■ Jean Renoir (France, 1934, N., 90 min) **CC**
23.00 Graine de violence ■ ■ ■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1955, N., v.m., 100 min). **TCM**
23.00 The Philadelphia Experiment ■ ■ ■ Stewart Raffill (EU, 1984, v.m., 105 min) **CC**
0.40 Pas un de moins ■ ■ ■ Zhang Yimou (Chine, 1998, v.m., 105 min) **CC**

FRANCE 2

13.45 Inspecteur Derrick Trafic d'armes **14.50** Le Renard Série. Le prix du silence **15.55** Rex Le nouveau **16.50** Un livre *Polyphonix*, de Jean-Jacques Lebel **16.53** Rayons X ? **16.55** Le Numéro gagnant **17.40** Aix mélodie Série ♦ **18.25** Friends Celui qui n'aimait pas les chiens **18.50** CD'aujourd'hui **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille [1/2] Canaille ♦ **20.00** Journal, Météo.



21.00 MADAME LA PROVISEUR LA CICATRICE Série. Alain Bonnot. Avec Charlotte de Turckheim, Frédéric Quiring, Adeline Moreau, Josiane Levêque, Jacques Mathou (France, 2002 ♦). 8365439 *Un professeur, pédophile aujourd'hui repenté, commence une nouvelle vie avec un changement d'affectation. Mais il croise une ancienne victime.*

22.40 ÇA SE DISCUTE PÉDOPHILIE : COMMENT S'EN SORTIR ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 7493526

0.45 Journal de la nuit, Météo **1.10** Des mots de minuit Magazine. 7083095 **2.40** Emissions religieuses **3.40** Infos, Météo.

4.00 On aura tout lu ! Magazine. 4054144 **4.50** La Revanche Court métrage. Film. Roger Bourdeau. Avec Julien Rivière, Muriel Péres. 94469618 **0.45** Outremers Magazine (25 min). 8236366.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Questions au Gouvernement **16.05** To3 Magazine **17.30** Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier Au cœur de la forêt tropicale ♦ **18.15** Un livre, un jour *Franz Kafka à Prague*, de Gérard-Georges Lemaire et Hélène Moulouquet **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de...



20.55 DES RACINES ET DES AILES LA CENTIÈME : SPÉCIALE ROMÉ Magazine présentée par Patrick de Carolis. Au sommaire : Rome ne s'est pas faite en un jour ; Du pain et des jeux ; Les Princes noirs ; La France à Rome. 2917588 *La ville éternelle est un superbe écrin pour fêter la centième de ce magazine.*
23.00 Météo, Soir 3.

23.30 CULTURE ET DÉPENDANCES SPÉCIAL LUC FERRY : QU'EST-CE QU'UNE VIE RÉUSSIE ? Avec Luc Ferry (*Qu'est-ce qu'une vie réussie ?*) ; René Girard (*La Voix méconnue du réel*), Dominique Sampiero (*Celui qui dit les mots avec sa bouche*), Jean-Pierre Milovanoff (*La Mélancolie des innocents*), Isabelle Weiss (*Ignare Academy ou Les Naufrages de l'enseignement*), Hélène Carrière d'Encausse (*Catherine II, un âge d'or pour la Russie*). 5500472

1.05 Ombre et lumière Avec Georges Charpax. 7902724 **1.30** Les Dossiers de l'Histoire Les emprunts russes, histoire d'une spoliation. 5982892 **2.00** Le Fabuleux Destin de... Invités : Samy Naceri, Michel Leeb. 9760521

CANAL+

15.45 Les Ailes de la nature [2/3]. L'automne et l'hiver **16.35** Bob, Jim et l'affreux Mr Rior-dent Téléfilm. John Roberts. Avec George Cole (GB, 2001, ♦). **18.00** Les Simpson Simpson Horror Show XI. **CC** **En clair jusqu'à 21.00** **18.30** Hyper Show Invités : Dany Brillant, Michel Muller **19.25** Le Zapping **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** H Série **20.35** Les Journaux.



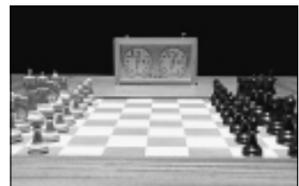
21.00 A LA RENCONTRE DE FORRESTER Film. Gus Van Sant. Avec Sean Connery, Rob Brown, F. Murray Abraham, Anna Paquin, Busta Rhymes (2000, ♦) **CC** 6944946 *Un écrivain solitaire et reclus aide un jeune doué pour la littérature. Son cinéaste doué perd une partie de son originalité pour ce film de studio.*
23.10 Minutes en + Magazine. 7926255.

23.15 L'EXORCISTE (VERSION INTÉGRALE) ■ Film. William Friedkin. Avec Ellen Burstyn, Linda Blair, Max von Sydow, Lee J. Cobb (EU, 2001, v.o., ♦) **CC** 5787120 *Un gros succès qui témoigna d'une transformation des règles du fantastique cinématographique au point d'occulter son caractère totalement conventionnel. Surestimé. Version longue avec des scènes coupées pour sa sortie.*

1.25 Spin City L'amie de Caitlin 7034298. Tout va de travers 5331144 (v.o.) **2.05** Fast Food, Fast Women ■ Film. Amos Kollek (EU, 2000, v.o., ♦). 1388076 **0.30** Joe Caligula Film. José Bénazéraf (Fr., 1966, 85 min, ♦).

FRANCE 5 / ARTE

14.10 Va savoir L'étang de Thau et l'Ifremer **14.40** Cinébus **15.25** Prix Kieselowski 2002 *Essayé encore*. Marc Barto. **15.40** Lonely Planet L'Afrique de l'Ouest **16.35** Les Bébés animaux Les bébés de la forêt d'Europe ♦ **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'Air **19.00** Flash info **19.01** Connaissance Génie génétique : le huitième jour **19.45** Arte info **20.10** Météo **20.15** Reportage La Rue du pardon.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE LA GUERRE DES ÉCHECS Documentaire. Valéry Gaillard (2002). 1984507 *En 1972, le championnat du monde d'échecs oppose le Russe Spassky à l'Américain Fischer.*
21.35 Musica : cycle « Artistes russes » - Valéry Gergiev raconte la musique russe [2/2]. L'Orient et l'Occident. Peter West. 8016675.

22.35 CINÉ-DÉCOUVERTE - LE RETOUR DE L'IDIOT ■ ■ Film. Sasa Gedeon

PIERRE GEORGES

L'esprit du temps

S'IL EST UN MOT, une expression plutôt absolument méprisante et méprisante, c'est bien celle-ci, beaucoup et beaucoup trop entendue et lue ces jours-ci : « les droits-de-l'hommes ».

C'est quoi « un droit-de-l'homme », expression d'ailleurs toujours accompagnée du qualificatif « professionnel » ? Ce serait donc un homme, une femme atteint d'une sorte de maladie sociale transmissible et post-soixante-huitarde ? Un pleureur social congénital dont l'aveuglement le disputerait à la propension au béatement rousseauiste ? Un être qui, du haut de son confort moral et petit-bourgeois ferait métier et gloire de sa propre compassion et sollicitude pour les malheureux du pauvre monde ? Un homme, une femme de charité égarés au point de ne pas voir que dans leur défense du pauvre et, pire que pauvre du « sans », sans-papiers, sans-logis, sans-éducation, sans-aucune-chance, ils protègent surtout, ils excusent d'abord le délinquant potentiel et accablent encore plus sa première victime, vivant en première ligne le pauvre précisément ?

Ce serait donc cela, dans la caricature qui en est faite, un « droit-de-l'homme » ? Un pervers charitable comme il en est de polymorphe ? Eh bien, cette charge qui se veut constat, réquisitoire et déjà condamnation, juge plus ceux qui la prononce que ceux qu'elle vise. Elle sent, mais alors très fort et de manière irréversible, le réactionnaire déguisé en réaliste, la vieille droite autoritaire et revancharde grimée en défenderesse éclairée de l'ordre et du droit, incontestable et républicain, à la sécurité.

Ce serait donc cela la bataille du moment : le « droit-de-l'hom-

miste », agent pernicieux et égaré du désordre social, évidemment de gauche, de « gôche » pour aggraver son cas de charitable mondain, contre le « droit-de-l'ordrisme » éclairé et déterminé, portant enfin le fer dans les plaies d'un corps social explosé ?

Ce serait, deux ministres l'on dit d'une formule qui ne veut rien dire, sinon signifier l'appétit de revanche et le blocage des vieilles lunes, le signe des temps nouveaux : « l'esprit de 2002 contre l'esprit de mai 1968 ». 1968, école de la déviance, de la délinquance, du laisser-faire et du débrillé politique et social, voilà bien un discours moderne, novateur et jamais entendu !

Allons, n'épousons pas ces pauvres querelles, parfumées à la naphthaline et dont aucun jeune de 2002 de gauche comme de droite ou de nulle part n'a rien à faire. Et considérons cet affrontement frontal, et surtout verbal, qui oppose une quarantaine d'associations, de partis de gauche, de syndicats au ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy. Ou plutôt qu'à l'homme lui-même, à son projet de loi de sécurité intérieure qualifié « de guerre contre les pauvres ».

Ce camp du refus, d'ailleurs assez divisé, a son slogan, directement inspiré par l'abbé Pierre, « droit-de-l'homme » incurable : « Faites la guerre à la pauvreté, non aux pauvres. » Ce camp du refus dans sa partie associative a aussi, et la droite le sait, un rôle irremplaçable en première ligne sociale pour empêcher notre société de voler en éclats. Ce camp du refus sait et dit, qu'en bonne république, la justice sociale, la justice tout court ne peuvent être secondes par rapport au souci, fondé, de l'ordre et de la sécurité ? Est-ce abusif ?

Comment les majorettes de Kim Jong-il ont séduit la Corée du Sud

PUSAN (Corée du Sud)
de notre envoyé spécial

Pusan a pris l'habitude de recevoir : la Coupe du monde, les Jeux asiatiques, le Festival de cinéma... Les armées de jeunes bénévoles, qui sont de toutes les manifestations, sont rompues à l'échange interculturel et s'essaient sans complexe à l'anglais : « Vous êtes venu pour les supportrices nord-coréennes ? », demande Young-soo, étudiant de 21 ans, dans la Kia toute neuve qui aborde les premiers tunnels de la ville. Premier port du pays, berceau de l'industrie de la chaussure et technopole en devenir, Pusan a colonisé toutes les montagnes et les côtes alentours : aux maisons basses ont succédé les HLM, les centres commerciaux, les laboratoires de recherche.

A Haeundae, immense plage bordée d'hôtels de luxe et de bars pour touristes japonais, l'immense Bexco reflète sur ses flancs de verre et d'acier les lumières de la Corée triomphante et les logos de ses marques-cultes. Ce soir-là, au stade de Masan, l'équipe féminine de football nord-coréenne affrontait les Taïwanaises. Une soirée d'octobre que personne n'est prêt à oublier.

Dos au terrain, les photographes mitraillent en direction des gradins, où s'ébrouent des supportrices venues d'un autre monde. Debout, cheveux mi-longs, boucles d'oreille, teint pâle, clapet de bois à la main et sifflet au bec, la meneuse galvanise ses troupes : les unes sont en survêtement blanc, les autres – la fanfare – en uniforme bleu. Un détail n'échappe à personne : les Nord-Coréennes ont toutes des casquettes Nike ! Autour, derrière un cordon de policiers en civil, les supporters sud-coréens agitent des drapeaux du « Hanbando », la péninsule unifiée. Quelqu'un se met à jouer de l'accordéon, mais un reporter de la télé vient lui signifier qu'il gêne. Un homme éméché, qui veut nouer plus amplement contact avec les séduisantes émissaires de Kim Jong-il, est repoussé par la sécurité.

En envoyant aux Jeux asiatiques de Pusan, en Corée du Sud, un contingent de 300 supportrices choisies parmi les plus jolies filles du pays pour encourager ses équipes, la Corée du Nord a créé l'événement. C'était une première :



DAVID LONGSTREATH/AP

Une majorette de Corée du Nord au grand stade de Pusan, pendant les 14^e Jeux asiatiques.

Pyongyang a toujours boycotté tout événement organisé par le Sud.

Deux torches transportées chacune d'une montagne sacrée du Nord et du Sud se sont rejointes pour allumer la « flamme de la réunification ». Et le drapeau ainsi que l'hymne nord-coréens, strictement interdits par la loi sud-coréenne, ont été autorisés à Pusan le temps des Jeux. Mais ce sont les majorettes de Pyongyang qui ont fait la « une » des journaux télévisés : « Elles ne se teignent pas les cheveux comme les jeunes ici, mais elles ressemblent bien à des Coréennes, façon année 1970, dit Young-suk, une étudiante de Pusan de 22 ans. C'est la première fois que je vois des Nord-Coréens pour de vrai. Ça me fait quelque chose. Nous faisons partie du même peuple, tout de même. »



Disciplinées mais joviales, les belles lancent des sourires amicaux, répondent au détour d'un couloir à un reporter, ou chuchotent entre elles. Les Sud-Coréens, qui reprennent en cœur leurs slogans, semblent savourer le plaisir bon enfant d'une réunification virtuelle : « Tout le monde

sait ici que ces jeunes femmes ont été triées sur le volet. Avant, les Coréens du Sud auraient dénigré ce genre de spectacle, en disant que c'est de la propagande. Aujourd'hui, ils n'en gardent que le côté amusant », constate Jin Song-min, un reporter de la chaîne SBS venu de Séoul.

Les invitées-surprises de Pyongyang ont suscité une véritable frénésie : plusieurs sites Internet sont ainsi consacrés à la jolie Ri Yu-kyong, la meneuse du groupe. Matin et soir, au terminal ferry de Dadaepo, ils étaient des centaines de fans à guetter le départ et le retour des équipes de supportrices sur le *Mankyeongbong*, le navire-hôtel.

Contre toute attente, les Nord-Coréennes n'ont pas eu droit à des escapades dans les grands magasins de Pusan et n'ont vu la ville qu'à travers les vitres de leur autobus. « La Corée du Nord n'a pas été particulièrement exigeante sur ce point, mais nous avons jugé que c'était beaucoup plus prudent, pour une première fois », admet Baek Ki-moon, secrétaire général du comité organisateur des Jeux. Entre l'élection présidentielle attendue pour décembre au Sud et les derniers coups de bluff d'un régime en fin de course au Nord, les organisateurs savent qu'ils marchent sur des œufs. Il y a quelques semaines, à Séoul, l'opposition a accusé le gouvernement d'avoir « acheté » le sommet de Pyongyang, en juin 2000, en versant 400 millions de dollars au Nord, par l'intermédiaire de sociétés du groupe Hyundai. Une révélation pour le moins embarrassante.

Brice Pedroletti

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Jusqu'à 10 centimètres de talon

AUTREFOIS, ce sont les gants, dit-on, qui signaient l'élégance féminine ; aujourd'hui, on pourrait en dire autant de la chaussure. C'est elle qui consacre l'élégance, non seulement de l'ensemble, mais de la silhouette, et un même tailleur, un même manteau, porté avec des chaussures différentes, n'est plus le même et ne convient plus à d'identiques circonstances. Une fausse note dans le choix des chaussures, et l'édifice le plus

savamment agencé s'effondre. Deux problèmes se posent, très différents. D'abord choisir la chaussure afin que sa forme, sa couleur et son style puissent mettre en valeur la robe, ensuite pour qu'elle assure au corps un parfait équilibre, au pied un maximum d'élégance. L'escarpin, seyant à certaines, est interdit à d'autres à la cheville un peu forte. La sandale aux lignes gracieuses et épurées exige souvent un pied de proportions parfaites ;

sans talon, elle ne sied qu'à certaines silhouettes élancées, cambrées. Les formes que nous proposons les bottiers créateurs au seuil de cette saison sont très diverses. Les bouts sont plus fuselés et les barrettes tentent une offensive. Soigneusement équilibrés, les talons s'effilent, atteignent jusqu'à 10 centimètres.

E. de Semont
(23 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

critiques du *Monde* sur les films à l'affiche mercredi sont en ligne dès le mardi.

■ **Checklist.** Tour d'horizon de l'actualité nationale et internationale ainsi que les principaux rendez-vous politiques et culturels de la journée. En édition abonnés.

■ **Carnet.** Documents officiels, nominations, extraits du *Journal officiel*.

CONTACTS

► **RÉDACTION**

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 14
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immobilier.lemonde.fr>► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « A Bagdad, chez Saddam ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 22 octobre 2002 : 530 112 exemplaires.

1-3

NOUVEL ALBUM

“Je ne suis qu'une chanson”

inclus ////////////////

“Nos amis ////////////////

les autres”

////////////////////

En concert

à L'Européen ////

du 25 février

au 15 mars 2003

////////////////////